

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le guide des festivités à Paris et en province

JEUDI 21 JUIN, comme chaque année, il sera difficile de se coucher tôt. Les épreuves du bac ont été opportunément supprimées le lendemain pour permettre aux lycéens de participer. Et ils ne devraient pas savoir où donner de la tête. Quartier par quartier à Paris, ville par ville en Ile-de-France et en province, rock, techno, groove, world, jazz ou classique, le guide complet de la fête.

Lire notre supplément aden

Adapter les villes aux temps modernes

- Selon un rapport officiel, les horaires des services publics et nos rythmes de vie sont désynchronisés
- Semaine de 35 heures, flexibilité des horaires, temps partiels, travail des femmes et informatique : la ville ne s'est pas adaptée aux évolutions du travail
- Edmond Hervé propose des « bureaux des temps »

LA QUESTION de l'harmonisation des rythmes individuels et familiaux avec les horaires imposés par la vie collective s'impose dans le débat public depuis quelques mois. Pour la première fois, un rapport intitulé

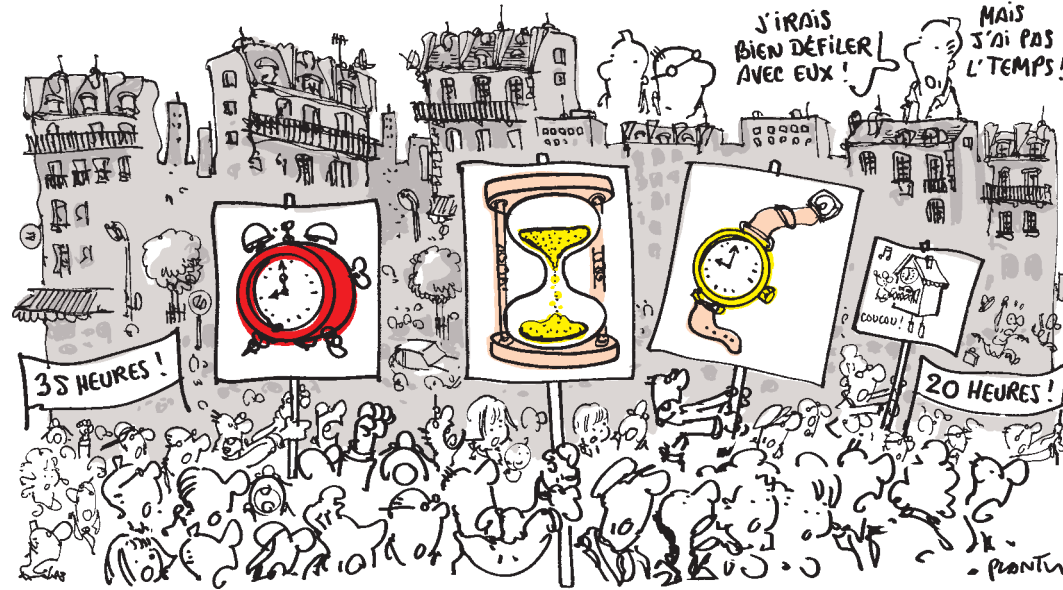
« Temps des villes » cherche à inscrire ce thème dans l'action politique. Rédigé par Edmond Hervé (PS), député et maire de Rennes, il a été rendu public mardi 19 juin. La flexibilité des horaires, la multiplication

des temps partiels, le travail des femmes et la révolution informatique ont, selon lui, produit une « désynchronisation » entre les horaires des services publics et les emplois du temps individuels. Il souhaite que les

services publics s'adaptent à ces évolutions de la société. Dans ses conclusions, M. Hervé propose la création, dans les communes de plus de 20 000 habitants, d'un « bureau des temps » dont le rôle serait « d'analyser et de faire des propositions aux décideurs ». Si les femmes sont les premières victimes de ce décalage, les « personnes les moins fortunées » sont les plus exposées au temps contraint, rappelle M. Hervé.

Après l'Italie, qui s'est intéressée au problème sous la pression des mouvements féministes, puis l'Allemagne, la France a découvert le sujet à la faveur du débat sur la réduction du temps de travail. Quelques villes, dont Saint-Denis depuis 1998, expérimentent une politique du temps qui a permis d'assouplir les horaires des crèches et des services publics. Le sociologue François de Singly souligne que la demande d'extension des horaires est portée par les jeunes et les diplômés : « Les plus grands usagers de la ville demandent que la ville soit "ouverte" plus longtemps. »

Lire page 10



LA DISPARITION DE RENÉ DUMONT

Le premier écolo

Premier candidat écologiste à l'élection présidentielle en 1974, René Dumont est mort, lundi 18 juin, à 97 ans. Visionnaire et précurseur, il fut bien plus que l'initiateur de l'écologie politique en France. Surnommé « l'agronome de la faim », il n'a cessé toute sa vie de critiquer l'aveuglement des pays riches. Se méfiant des rêves, il préférerait l'individu aux systèmes. Hommage à un réformiste radical et intransigeant. p. 15 et 35

et notre éditorial p. 17

Matignon, le PS et le passé de M. Jospin

LES RÉVÉLATIONS sur le passé trotskiste du premier ministre ont ouvert une période de tension accrue entre les deux responsables de l'exécutif. Lionel Jospin, qui a dénoncé ouvertement le refus de Jacques Chirac de répondre à la justice, est prêt à rendre coup pour coup. A Matignon, on souligne que le premier ministre « n'a pas vocation à jouer les saint Sébastien » et l'on n'hésite plus à mettre en cause l'Élysée dans les attaques répétées contre le chef du gouvernement. Les dirigeants et les députés socialistes, pour leur part, veulent croire que cette controverse ne sera pas un handicap pour les campagnes électorales de 2002.

Lire page 6

Comment bloquer un train nucléaire sans violence, en rameutant la police

SARRALBE (MOSELLE)
de notre envoyé spécial

Les policiers avancent en frappant leurs matraques en carton sur leurs jambes. Le bruit, sous le pont d'autoroute par où passe la voie ferrée, est intimidant. Ils arrivent près des activistes étendus entre les rails. Jambes et bras entrecroisés, ceux-ci sont solidement accrochés les uns aux autres. « Première sommation », gronde d'une voix forte le chef des policiers, un gaillard de cent kilos. « S'il vous plaît, libérez la voie ! » Les activistes ne bougent pas d'un poil. Plus loin, deux autres brandissent une banderole appellent à la fin des transports nucléaires. « Deuxième sommation, libérez la voie ! » « Troisième sommation... on y va ! » Les policiers se jettent sur les antinucéaires, essaient de les extirper au milieu des cris - « Les policiers avec nous », « Vous nous faites mal », « Aie ! mon bras ! » - et se mettent à les matraquer pour les faire céder. Finalement, les forces de l'ordre l'emportent, le chef arrache la banderole et proclame : « La voie est libre. »

Impressionnant - mais il ne s'agit que d'un

jeu de rôles, organisé lors du « premier camp d'entraînement franco-allemand aux méthodes pacifiques » de blocage des trains nucléaires. Dimanche 17 juin, une vingtaine d'opposants, âgés pour la plupart de moins de vingt-cinq ans, étudiaient, à Sarralbe (Moselle), les techniques dispensées par deux « moniteurs » allemands formés à Gorleben - là où, par trois fois, des manifestations monstres ont accueilli les déchets nucléaires venant de l'usine française de la Hague. Les activistes français s'organisent à leur tour pour gêner l'arrivée en France des dizaines de convois de combustible usé allemand programmés dans les prochaines années.

« Notre stratégie est de faire en sorte que chaque convoi entraîne une mobilisation policière de plus en plus importante, afin que ces transports deviennent insupportables pour le gouvernement », explique un acteur de ce mouvement sans leader. Cela commence à marcher, et les trains de déchets ne passent plus inaperçus : en avril, en mai, et encore le 12 juin, des centaines de policiers ont été mobilisés face aux actions qui, entre la frontière allemande et

la Hague, ont retardé les trains de plusieurs heures. « Notre ennemi n'est pas la police mais l'industrie nucléaire », rappelle le moniteur allemand, avant que la discussion souligne l'enjeu essentiel : agir de façon non violente.

On s'initie à la technique du tube : sous un rail, on glisse un tuyau en fonte, deux diables en combinaison jaune surgissent et s'allongent de part et d'autre du rail, joignant leurs bras dans le tube où un dispositif les empêche de séparer leurs mains. La police ne peut faire autrement que passer des heures à cisailer le tube sans blesser les manifestants. L'acte, dangereux, suppose des opposants très déterminés. « Un ou deux de ces tubes sont déjà placés sur des voies en Alsace », avertit un des participants. Dès le mercredi 20 juin, un nouveau convoi nucléaire va traverser la France vers l'Angleterre. Et d'autres « camps de formation » sont prévus en juillet lors d'un large rassemblement nucléaire qui se tiendra à Bure (Meuse), lieu possible d'enfouissement des déchets radioactifs.

Hervé Kempf



VINEXPO

Grands crus, prix de folie

La spéculation sur les grands crus continue. Certains bordeaux primeurs de 2000 atteignent des sommes vertigineuses. Mais, selon les professionnels réunis au salon mondial Vinexpo à Bordeaux, la filière viticole vit les prémices d'une crise : ralentissement des ventes, surproduction des vins de table et rude concurrence avec les producteurs américains ou australiens. p. 14

Les ambitions de General Electric



JEFFREY IMMELT

FUTUR PATRON de General Electric, Jeffrey Immelt dévoile ses ambitions à l'occasion du Salon du Bourget. Estimant que la fusion avec Honeywell n'aboutira pas, il explique au Monde pourquoi il place la technologie au cœur de la stratégie du groupe, première capitalisation boursière mondiale.

Lire pages 18 et 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 620 - 7,50 F



À qui profitent les crimes ?

François Santoni CONTRE-ENQUÊTE SUR TROIS ASSASSINATS

Érignac, Rossi, Fratacci



DENOËL

POINT DE VUE

Europe : pour aller plus loin

IL était temps. Le débat public sur l'avenir de l'Europe est enfin lancé avec éclat. Le contraste devenait pré-occupant, en France, entre l'importance capitale de l'enjeu et l'atonie du forum, à l'exception des cercles spécialisés. Dernière en date, l'intervention de Lionel Jospin, succédant à quelques autres voix fortes, en appelle aux contributions de toutes parts. En voici une, pour servir la définition d'une doctrine. L'urgence de celle-ci vient d'être confirmée brutalement par le vote irlandais, résultat inquiétant des ambiguïtés dominantes.

Du côté du nouveau, deux données dominent, l'une planétaire, la mondialisation, l'autre continentale, l'élargissement. Chacune est de vaste conséquence.

Deux aspirations ont toujours joué un rôle essentiel dans la marche en avant, permettant de dépasser les obsessions, rancœurs et crispations nationales : la paix et la prospérité. Mais c'est un troisième ressort qui s'affirme comme décisif : le souci de promouvoir une certaine idée de la vie collective.

Voilà bien ce qui dure : la responsabilité historique de la gauche. Si

la paix et la prospérité concernent tous les citoyens, la défense et l'amélioration de notre système propre d'organisation collective sont au premier chef, et constamment, son affaire. Les principes s'en retrouvent, avec des variantes, dans les principaux pays de l'Union actuelle : gratuité de l'éducation de base, prise en charge collective de la santé et de la vieillesse, refus de toute discrimination raciale, abolition de la peine de mort...

Lire la suite page 16

Jean-Noël Jeanneney, ancien secrétaire d'Etat, est historien.

Pascal Lamy est commissaire européen chargé du commerce extérieur.

Henri Nallet, ancien ministre, est conseiller d'Etat honoraire.

Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre, est député (PS) du Val-d'Oise.

www.lemonde.fr/ue



CINÉMA

Truffaut et sa Série noire

Tirez sur le pianiste, La mariée était en noir, La Sirène du Mississippi (photo) et Vivement dimanche, quatre films d'amour de François Truffaut inspirés de la littérature policière américaine, ressortent pour l'été. Les films de la semaine et l'actualité du cinéma. p. 30 à 32

www.lemonde.fr/cinema

International.....	2	Carnet.....	25
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	29
Régions.....	14	Culture.....	30
Horizons.....	15	Guide culturel.....	32
Entreprises.....	18	Kiosque.....	33
Communication.....	20	Abonnements.....	33
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	34

ÉLECTION L'ample victoire du « mouvement national Siméon II » aux législatives bulgares, confirmée lundi 18 juin, lui donnera 120 députés sur 240, à un siège de la majorité

absolue. ● SIMEON II a quitté la Bulgarie en 1946, sans qu'il ait abdiqué formellement, alors que les soviéto-communistes prenaient le contrôle du pays. Sa longue vie d'exil l'a conduit, entre autres, au Victoria College d'Alexandrie. Mais c'est en Espagne qu'il a passé l'essentiel de son existence. ● L'EX-« ENFANT ROI » doit désormais organiser son

mouvement, et préciser un programme resté flou. ● LE PRÉSIDENT bulgare, Petar Stoïanov, a indiqué, dans un entretien au Monde, qu'il sera candidat « sans parti » à l'élection

présidentielle de la fin de l'année. Il a plaidé pour la continuité en soulignant que « la société va maintenant devoir surveiller le nouveau pouvoir ».

La victoire sans partage de Siméon II en Bulgarie

Son mouvement obtient 120 députés sur les 240 que compte le Parlement. Mais l'ex-« enfant-roi » doit désormais organiser son équipe improvisée et surtout mettre de l'ordre dans des idées et un programme encore très flous

SOFIA

de notre envoyé spécial

Claironnée sur les manchettes des journaux vendus, dimanche 17 juin, dans les rues de Sofia plusieurs heures avant la fermeture des bureaux de vote, la victoire du roi, ou plus exactement du « Mouvement national Siméon II », apparaissait le lendemain dans toute son étonnante ampleur : 43 % des voix, contre 18 % à la droite et 17 % aux socialistes, et 120 sièges au Parlement, à une voix de la majorité absolue. Surtout, cet ex-monarque, auquel beaucoup de Bulgares éclairés reprochaient des promesses démagogiques, n'a pas séduit seulement « les nouveaux pauvres ».

Siméon II, si l'on en croit les premières études, arrive en tête dans tous les secteurs de la société, y compris parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (même si son avance est là moins éclatante), dans toutes les tranches d'âges et dans toutes les régions du pays, à l'exception de deux districts, où les Turcs sont largement majoritaires

et où le parti qui les représente l'a emporté (dans le district de Kerdjali, la participation a atteint le chiffre impressionnant de 112 %, beaucoup d'électeurs non inscrits ayant

voulu en fait tromper les électeurs, n'avaient réussi à capter plus de 3 % des voix.

La mariée serait-elle trop belle ? L'homme qui voulait réunir tous

Surtout, l'étendue de sa victoire n'aiguëra-t-elle pas son désir d'atteindre plus vite que prévu l'objectif qui semble bien, même s'il ne le dit jamais ouvertement, être le sien : le rétablissement de la monarchie.

En tout cas, les premières offres de services n'ont pas tardé à se manifester : celles du parti des Turcs et Tsiganes, comme prévu et, comme prévu aussi, du maire de la capitale, Stefan Sofianski, beaucoup moins hostile au roi que le premier ministre sortant, Ivan Kostov. Ce dernier n'a pourtant pas exclu que son parti participe au gouvernement, mais sur un programme précis.

C'est bien cela qui risque de poser problème et, au moins, de prendre du temps. L'équipe improvisée autour de Siméon va devoir s'organiser (le « mouvement » n'est même pas enregistré comme parti, et s'il a pu, de justesse, participer aux élections, c'est en se rattachant à deux petites formations qui ont accepté de lui rendre ce service). Et aussi de mettre de

l'ordre dans des idées encore floues. Au soir de la victoire, un des membres éminents de l'équipe, le juriste Plamen Panoïatov, parlait de « poursuivre la politique conduite ces dernières années » en matière économique. Pour sa part, Nikolai Vassiliev, trente et un ans,

43 % des voix, contre 18 % à la droite et 17 % aux socialistes, l'ex-monarque a séduit toutes les couches de la société

chef d'un département à Lazard European Market, se posait dans les couloirs en auteur de l'essentiel du programme économique. Ce programme, disait-il, est « fifty-fifty », à moitié dans la ligne du précédent, et à moitié nouveau. Le sys-

tème d'arrimage de la monnaie bulgare, la leva, sera maintenu, et une attention plus grande sera donnée au problème de la dette qui pèse très lourdement sur le budget (1,2 milliard de dollars de remboursement cette année). M. Vassiliev prévoit aussi un déficit budgétaire nul et une suppression de l'impôt sur les bénéfices à condition qu'ils soient réinvestis.

Mais Siméon lui-même n'expliquait-il pas, quelques jours plus tôt, que ce groupe de jeunes banquiers londoniens n'était dans son équipe « qu'un groupe parmi d'autres » et qu'il s'appuierait aussi sur « d'excellents économistes » de l'intérieur ? « Je crains que Siméon ne soit manipulé par des gens qui représentent des intérêts particuliers », expliquait, pour sa part, un membre du conseil d'administration de la Banque centrale, Roumen Avramiov. Ce à quoi Siméon lui-même, interrogé, répondait simplement : « Croyez-moi, j'ai le nez très long. Je sens ces choses-là ».

J. K.

Un économiste aux allures de monarque

SIMÉON avait six ans quand son père, le roi Boris, est mort dans des circonstances restées peu claires au lendemain d'une convocation par Hitler, qui l'avait

PORTRAIT

L'enfant-roi est de retour après plus d'un demi-siècle d'exil

soigné en vain d'envoyer des troupes bulgares sur le front russe.

« Je suis devenu adulte à six ans, a-t-il déclaré récemment. Alors, maintenant, je me sens comme Mathusalem. » Il a fêté très discrètement ses soixante-quatre ans à la veille de l'élection, en cette journée dite de « réflexion » pendant laquelle toute campagne électorale est proscrite et où il est interdit de servir de l'alcool dans les lieux publics.

Sa mère, Giovanna de Savoie, et lui ont quitté la Bulgarie en 1946, sans qu'il ait abdiqué formellement, alors que les soviéto-communistes prenaient le contrôle du pays. Sa longue vie d'exil l'a conduit, entre autres, au Victoria College d'Alexandrie, où il a étudié au côté d'Hussein de Jordanie.

Mais c'est en Espagne qu'il a passé l'essentiel de son existence. Il est devenu le familier du roi Juan Carlos et de la plupart des familles royales d'Europe, le plus souvent liées comme lui à la lignée des Saxe-Cobourg-Gotha.

Parlant couramment six ou sept langues, il a fait des études d'économie et a occupé des postes d'administrateur dans plusieurs grandes sociétés. Il a exercé, pendant vingt ans, les fonctions – réelles ou honorifiques – de président de la filiale espagnole de Thomson Consumer Electronics.

Il a épousé une Espagnole et a cinq enfants, qui ne parlent pas le bulgare. Quand la question a été évoquée, dimanche soir, Siméon II a répondu avec humeur que ses enfants parlent beaucoup d'autres langues et que, s'ils n'avaient pas appris le bulgare, c'est qu'il ne pensait pas que le régime communiste allait s'effondrer si vite.

MYSTÉRIEUSES INTENTIONS

Lui-même a attendu 1996 – soit plus de six ans après la chute du régime – pour revenir dans son pays, exactement cinquante ans après son départ. Mais il ne s'y est pas établi et a continué, jusqu'à ces derniers mois, à passer l'essentiel de son temps à Madrid.

Avec une voix claire, une mince couronne de cheveux, des yeux perçants, un nez fort et une silhouette fine et très droite, Siméon a des allures très naturellement aristocratiques mais aussi des manières simples et aimables.

Pourtant, il n'aime pas que ses ambitions soient contrariées. C'est après que la Cour constitutionnelle a décidé, au début de l'année, qu'il n'était pas éligible à la présidence de la République qu'il a lancé rapidement le « mou-

vement » qui vient de triompher aux élections législatives.

Mais si ses intentions ultimes restent mystérieuses – peut-être d'ailleurs ne sont-elles pas fixées dans son esprit –, ses réflexes, son attitude à l'égard de la politique, sont bien un peu ceux d'un monarque. « L'important, a-t-il dit en français au soir de l'élection, c'est qu'il y ait eu cette synergie, cette communication entre moi et le peuple. »

J. K.

Les principaux héritiers des pays de l'Est

● **Leka I^{er}** : fils unique du dernier roi d'Albanie, Zog I^{er}, il est réfugié depuis 1979 en Afrique du Sud. Né le 5 avril 1939, Leka I^{er} a vécu en Albanie les trois premiers jours de sa vie, avant que sa famille ne fuit en Grèce, puis en France et en Angleterre. Revenu quelques jours à Tirana en avril 1997, il est condamné par contumace en 1999 à trois ans de prison pour l'organisation d'une « manifestation illégale » lors de son séjour.

● **L'ex-roi Michel I^{er}** de Roumanie a été appelé à régner

à deux reprises : à l'âge de six ans, il a succédé à son père Carol de 1927 à 1930 ; puis à dix-neuf ans, de 1940 à 1947. Michel I^{er} a été contraint d'abdiquer le 30 décembre 1947 et de s'exiler à Londres. L'ex-roi Michel, qui vit en Suisse, a achevé le 8 juin une visite de trois semaines en Roumanie.

● **Alexandre Karadjordjevic de Yougoslavie** : né en 1945 en exil à Londres, fils de Pierre II, le jeune roi couronné en 1941 a été chassé de son pays par l'avancée des troupes allemandes. Dans les

années 1970, le prince Alexandre vit aux Etats-Unis. Après la chute du mur de Berlin, il revient à Londres et fait un bref séjour à Belgrade, en octobre 2000, après l'arrivée au pouvoir du président Kostunica.

● **Nicolas Petrovic du Monténégro** : né le 7 juillet 1944 à Lannion (Bretagne). Fils du prince Mihailo Petrovic, et de mère française, Nicolas est l'héritier de la dynastie des Petrovic qui régna trois siècles. Architecte à Paris, il soutient les aspirations indépendantistes d'une partie des Monténégrins. – (AFP.)

Petar Stoïanov, président de la Bulgarie

« La société va maintenant devoir surveiller le nouveau pouvoir »

longtemps l'affection de la société. Mais il est vrai que ce gouvernement n'a pas su toucher le cœur des Bulgares qui ont payé le prix des réformes. Il a aussi permis que la privatisation s'accompagne de corruption. Que les faits de corruption en question aient été réels ou pas, il n'a pas su prendre les mesures radicales qui auraient donné confiance aux gens.

– Que pensez-vous de l'entourage de Siméon ? Par exemple de ces jeunes gens venus de Londres qui semblent devoir pren-

le a restitué ses biens à sa famille. – Mais cette cour a aussi statué qu'il était inéligible à la présidence ?

– La loi exige que les candidats aient passé les cinq dernières années dans le pays. Ce n'était pas la peine de demander à la Cour, n'importe quel enfant sait que Siméon II vivait à Madrid.

– Vous sentez-vous menacé par Siméon II ? Pensez-vous qu'il essaiera de faire changer la Constitution pour redevenir éligible ?

laquelle baigne la Bulgarie depuis plusieurs mois. Il est prématuré de répondre. Dans six mois, peut-être...

– Ne serait-il pas logique qu'il assume la responsabilité du gouvernement comme premier ministre ?

– Lui-même n'a pas voulu répondre à cette question. Il m'est très difficile de répondre à sa place.

– Concernant l'élargissement de l'Union européenne, vous vous êtes prononcé récemment pour une solution dite « big bang » – un élargissement simultané pour les douze candidats à l'adhésion. Outre qu'elle paraît très irréaliste, votre idée n'aurait-elle pas surtout pour effet de retarder l'ensemble du processus ?

– Sans doute, mais chaque phase de l'élargissement se heurterait à l'opposition de diverses catégories d'euroscéptiques. Alors que « big bang » serait une véritable cause, une idée au nom de laquelle les gens seraient peut-être plus enclins à consentir des sacrifices.

– Etes-vous inquiet de la situation en Macédoine ?

– Très inquiet. Nous sommes voisins, et en dehors même de l'aspect humanitaire, la crise en Macédoine, comme celle du Kosovo, a fait payer un prix très élevé à l'économie bulgare. Nous avons perdu notre position de pays de transit entre l'Orient et l'Occident.

« Les investisseurs ont peur de venir en Bulgarie parce que l'image des Balkans est affectée par ces crises. Mais je vois tout de même quelques germes d'optimisme. Si l'Otan et l'Union européenne poursuivent leur engagement actif, et si les autorités macédoniennes coopèrent, il y a des chances que l'on arrive à une solution. »

Propos recueillis par Jan Krauze



PETAR STOÏANOV

dre en charge les affaires économiques ?

– Ils vont partir d'une base solide. Lorsque j'ai pris mes fonctions, l'inflation était de 700 %, la plupart des banques étaient en faillite et notre devise était déstabilisée. En quatre ans, la Bulgarie a retrouvé une stabilité macroéconomique reconnue par les institutions financières. Je ne peux que souhaiter à ces jeunes gens de poursuivre et d'améliorer ce qui a été réalisé.

– Quelle est votre opinion sur Siméon II ?

– Je l'ai rencontré à plusieurs reprises. Nous avons des relations très normales, très décontractées. La Cour constitutionnel-

LIVRE INTER 2001

LAURENT MAUVIGNIER
APPRENDRE À FINIR



★
m

LES ÉDITIONS DE MINUIT

Abdoulaye Wade souhaite orienter vers l'agriculture la coopération de la France avec le Sénégal

Le successeur d'Abdou Diouf entreprend, mercredi, sa deuxième visite officielle à Paris

Le chef de l'Etat sénégalais, Abdoulaye Wade, entreprend, mercredi 20 juin, une deuxième visite officielle en France destinée à renforcer les

« relations privilégiées » existant entre les deux pays. Il compte en particulier développer la coopération en matière agricole avec des projets de

formation des cultivateurs. Il souhaite aussi obtenir une aide pour moderniser certains équipements militaires sénégalais.

DAKAR

de notre correspondante

S'il est un domaine dans lequel Abdoulaye Wade n'a rien bouleversé depuis sa victoire à l'élection présidentielle en 2000, c'est bien celui des relations avec la France. L'apôtre du changement a maintenu le cap sur Paris. « Je n'ai rien à inventer », estime le président sénégalais, très satisfait de cette « coopération modèle et harmonieuse ».

La deuxième visite officielle qu'il entreprend, mercredi 20 juin, à Paris « confirme la continuité des relations privilégiées entre les deux pays », selon le porte-parole du Quai d'Orsay. Le tapis rouge sera donc déroulé pour M. Wade, qui sera reçu à l'Elysée mercredi à midi et, cohabitation oblige, le soir à Matignon. Mais alors qu'Abdou Diouf, son prédécesseur, avait des liens politiques avec le Parti socialiste et personnels avec Jacques Chirac, qui est le parrain de sa fille, M. Wade est un proche d'Alain Madelin, qui l'accompagne dans ses campagnes électorales et l'introduit dans les milieux d'affaires.

Durant les cinq jours qu'il passera en France, cet adepte du libéralisme en économie aura ainsi divers contacts avec le secteur privé. Main-

tenant que son parti contrôle l'Assemblée nationale, dominée par les socialistes jusqu'aux élections législatives anticipées de mars dernier, le vainqueur de l'alternance veut concrétiser ses innombrables idées et recherche des investisseurs. Dans cette optique, une tribune lui sera offerte au Medef et à la chambre de commerce. Des chantiers comme l'assainissement des eaux et la réhabilitation du réseau ferroviaire intéressent déjà de grandes entreprises. Mais pour accroître le flux des investissements privés directs, M. Wade rencontrera aussi des patrons de PME.

Toutefois, c'est à l'agriculture que le président sénégalais compte donner la priorité en France. « C'est mon secteur clé », a-t-il déclaré avant son départ. Soucieux de « faire de l'agriculture moderne », il pousse à la réalisation d'un projet étudié par des agriculteurs français pour le développement de la vallée du fleuve Sénégal notamment. L'objectif est de cultiver des produits horticoles qui seraient exportés sur les marchés français et européens. M. Wade souhaite créer deux instituts de formation des agriculteurs avec un personnel d'encadrement français.

La coopération traditionnelle sera naturellement au menu de cette visite. Car si la France est le premier partenaire commercial du Sénégal, elle lui accorde par ailleurs environ 1 milliard de francs (150 millions d'euros) par an, au titre de l'aide publique au développement.

UNE « CASE DES TOUT-PETITS »

Dans le domaine militaire, le Sénégal est, il est vrai, un pilier de la présence française en Afrique. Les forces françaises basées à Dakar comptent plus de 1 200 hommes, qui ont notamment pour mission d'appliquer la doctrine Recamp (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix). Dans ce cadre, la France vient d'apporter son soutien logistique au déploiement du bataillon de casques bleus sénégalais en République démocratique du Congo (RDC). Mais si M. Wade n'a pas l'intention de remettre en cause la coopération militaire, il compte formuler quelques requêtes. « Nos avions Fokker sont très fatigués et, pour la surveillance des eaux sénégalaises, nos vedettes sont en panne », a-t-il indiqué.

A côté de la coopération d'Etat à Etat, la coopération décentralisée

est un autre volet que le président sénégalais souhaite développer. Il s'agit là de projets financés par les collectivités locales, comme la construction du lycée de Rufisque, dans la banlieue de Dakar, par le conseil général d'Ile-de-France. Et « Gor-gui » (« le Vieux » en wolof) – c'est ainsi qu'il s'est fait appeler pendant la campagne pour les législatives – tient à son projet de « case des tout-petits », un lieu d'éveil dans les villages pour les enfants de moins de six ans. Il a déjà reçu le soutien de Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, qui est venu poser la première pierre d'une case pour laquelle sa municipalité de Mantes-la-Jolie a débouqué un budget de 100 000 francs. Et il espère convaincre d'autres maires pour équiper les 14 000 villages du Sénégal.

Par ailleurs, grâce à Viviane Wade, l'épouse française du chef de l'Etat, le conseil général des Hauts-de-Seine et son président, Charles Pasqua, seront à l'honneur au cours de la visite présidentielle. Un dîner de gala sera organisé vendredi pour l'Association éducation et santé, que dirige M^{me} Wade.

Brigitte Breuillac

Les manifestations interdites « jusqu'à nouvel ordre » à Alger

Plus d'une dizaine de soldats ont été tués dans une embuscade tendue par un groupe armé contre un convoi dans la région de Chlef

ALGER

correspondance

Entre treize et vingt-sept militaires ont été tués dans une embuscade tendue, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 juin, par un groupe armé dans la région de Chlef, au sud-ouest d'Alger, selon la presse de mardi. L'embuscade, non confirmée de source officielle, a visé un convoi militaire qui allait porter secours aux habitants d'un hameau attaqué par des « terroristes ». Depuis le début du mois, une cinquantaine de personnes ont été tuées dans des violences attribuées aux islamistes armés.

L'annonce de cette attaque survient alors que des manifestations violentes se succèdent dans nombre de villes. Parti fin avril de Kabylie, le mouvement de protestation s'est propagé dans le centre et l'est de l'Algérie au fil des semaines, entraînant la mort de 56 personnes, selon les chiffres officiels.

Le président Bouteflika a fait annoncer lundi, par le gouvernement « jusqu'à nouvel ordre » des marches dans la capitale. Dans un communiqué officiel, le gouvernement a exprimé sa ferme détermination à « faire face aux graves dérives et dérapages » constatés au cours de la manifestation monstre du jeudi 14 juin à Alger. « Certaines parties tentent d'exploiter » ces événements pour « installer notre pays dans le chaos et l'anarchie », continue le texte.

Lundi, les affrontements se sont poursuivis en Kabylie et se sont encore étendus à d'autres villes dans l'est du pays. Les troubles les plus violents ont eu lieu à Aïn-Mliia, à 350 kilomètres environ au sud d'Alger. Les jeunes manifestants se sont attaqués à des biens appartenant à des proches du maire (membre de la coalition gouverne-

mentale) avant de se diriger vers la maison de ce dernier. Ils ont été accueillis à coups de chevrotine tirés par les fils du maire. Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées. Les troubles à Aïn-Mliia avaient été précédés, la veille, par un mouvement d'occupation de logements sociaux. Un phénomène constaté dans de nombreuses villes du pays et qui pourrait s'étendre. La question du logement, problème crucial en Algérie, cristallise les mécontentements. Des milliers de logements sociaux sont disponibles mais les responsables se refusent à les attribuer de peur de susciter des réactions violentes de la part de ceux qui auraient été oubliés.

En Kabylie, où un gendarme a été tué lundi, de graves violences ont opposé les manifestants aux forces de l'ordre. A Tebessa, à l'est du pays, de très jeunes manifestants, encadrés parfois par des personnes plus âgées, se sont attaqués aux édifices publics et aux commerces, causant d'importants dégâts. A Béjaïa, le comité populaire de la ville a lancé un appel aux jeunes pour éviter les pillages et le vandalisme et les a exhortés à « ne pas tomber dans le jeu du pouvoir ».

Les troubles touchent désormais l'ensemble du pays, à l'exception de l'ouest, région d'où est originaire le président Bouteflika. Dans ce contexte dramatique, la visite que celui-ci entreprenait, mardi, dans le Grand Sud suscite les sarcasmes. Le journal *Le Matin* avait annoncé la veille qu'il ne rendrait pas compte de la visite tandis que le journal *El Watan* y voit une « fuite en avant » pour éviter d'entendre la révolte de la rue.

► www.lemonde.fr/algerie

Le président ivoirien Laurent Gbagbo demande à Paris de faire cesser le boycottage de l'UE

IL EST « L'AUTRE » président africain actuellement en visite à Paris, exaspéré par le « prétexte du déficit démocratique » qui le prive de faste protocolaire, de reconnaissance et, surtout, d'aides financières multilatérales. Il est vrai que jamais le chef de l'Etat de Côte d'Ivoire, la locomotive économique de l'Afrique de l'Ouest, n'aurait dû se trouver à la traîne du Sénégal. Alors, à qui la faute ? A l'Europe, qui a mis Laurent Gbagbo « sous observation » à la suite des violences post-électorales du mois d'octobre, quand les partisans de l'ex-premier ministre Alassane Ouattara – exclu de la course – avaient contesté dans la rue la victoire de l'opposant de toujours au scrutin présidentiel. « Je suis venu demander à la France de faire en sorte que l'Union européenne cesse ce boycottage qui n'a aucune raison d'être », a déclaré Laurent Gbagbo au Monde. « Mon gouvernement est le plus démocratique que la Côte d'Ivoire ait eu depuis son indépendance. Quand je pense que l'Europe a travaillé chez nous, sans sourcilier, avec le régime de parti unique, quand je pense à certains pays sur le continent avec lesquels elle collabore actuellement... »

L'irritation est profonde. L'ancien exilé politique à Paris où, dans les années 1980, il publiait

ses livres à tirage confidentiel sur « une alternative démocratique en Côte d'Ivoire », à l'époque dirigée de façon autoritaire par Félix Houphouët-Boigny, est d'autant plus sensible aux gestes de l'Elysée et de Matignon. « Invité personnel » de Jacques Chirac, logé à ce titre au pavillon de chasse à Marly-le-Roi, Laurent Gbagbo a été reçu, lundi, à déjeuner en tête-à-tête par le président de la République. « Être reçu par un gaulliste un 18 juin me va droit au cœur », a-t-il admis.

POSITION COMMUNE

Depuis leur rencontre au sommet franco-africain de Yaoundé, en janvier, Laurent Gbagbo et Jacques Chirac n'ont cessé de resserrer leurs liens. Vieil ami de « Laurent » et *missi dominici* de l'Elysée, M^r Robert Bourgi a joué son rôle. Ce n'était pas évident. Car le conseiller officiel pour l'Afrique, Michel Dupuch, pour avoir été pendant quatorze ans ambassadeur auprès de Félix Houphouët-Boigny, n'était guère un atout.

Laurent Gbagbo est, en effet, socialiste. Aussi, son ami des mauvais jours d'exil, Guy Labertit, aujourd'hui délégué à l'Afrique du PS, a-t-il persuadé ses « camarades » de faire un effort. Le président ivoirien verra ainsi, outre Lionel Jos-

pin, vendredi matin, quatre ministres (affaires étrangères, coopération, défense, intérieur), les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, François Hollande et le bureau national du PS.

Face à « l'improvisation efficace » de l'Elysée, le gouvernement joue de ses prérogatives. Déjà, fin avril, de passage à Abidjan, Laurent Fabius avait annoncé « la reprise de la coopération bilatérale ». Aux 51 millions de francs d'aide alors débloqués viennent de s'ajouter 10 millions de subventions de l'Agence française de développement (AFD). Et Matignon demandera aux PDG d'Air France et de France Télécom, que Laurent Gbagbo rencontrera cette semaine, de donner des « coups de pouce ». Mais, surtout, le gouvernement est seul à pouvoir plaider la cause de la Côte d'Ivoire à Bruxelles.

Par rapport à l'Europe et son boycottage, la rivalité entre l'Elysée et Matignon s'efface cependant. « La France est et restera aux côtés de la Côte d'Ivoire », a glissé, le 5 juin dans une note adressée à Laurent Gbagbo, l'ambassadeur de France à Abidjan. Sur le fond, c'est la position commune de Jacques Chirac et de Lionel Jospin.

Stephen Smith

Air Afrique recherche en urgence une formule de redressement

ABIDJAN

correspondance

L'ultime course contre la montre pour le sauvetage de la compagnie aérienne panafricaine Air Afrique a commencé. En visite en France, les présidents ivoirien et sénégalais, Laurent Gbagbo et Abdoulaye Wade (*lire ci-dessus*), mandatés par leurs pairs, vont tenter de convaincre la France de « faire un geste » – Laurent Gbagbo devait rencontrer, mercredi 20 juin, le président directeur général d'Air France – pour éviter la liquidation de la compagnie, née en 1961.

Acculée par ses créanciers, Air Afrique, qui traîne une « dette-avion » de 506 millions d'euros, est depuis le 15 juin sous la menace d'une saisie de ses six avions de ligne. Il a fallu que les plus hauts responsables des onze Etats d'Afrique centrale et de l'Ouest – qui détiennent 68,44 % du capital (Bénin, Burkina-Faso, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) – expriment leur volonté de ne pas laisser mourir la compagnie pour redonner de l'espoir aux 4 126 salariés de l'entreprise.

Réunis le 13 juin à Abidjan, quatre chefs d'Etat (Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire, Abdoulaye Wade du Sénégal, Denis Sassou-Nguesso du Congo-Brazzaville et Mathieu Kérékou du Bénin) et six ministres représentants les autres Etats-membres d'Air Afrique – à l'exception du Centrafrique, aux abonnés absents pour cause de lendemains de tentative de coup d'Etat militaire – ont réaffirmé leur « foi en la compagnie multinationale Air Afrique ».

« TECHNIQUEMENT INSOLVABLE »

Il y a quelques semaines seulement, les dés semblaient pourtant jetés, après la publication d'une lettre implacable de Callisto Madavo, vice-président de la Banque mondiale : « Sa situation financière et son compte d'exploitation rendent Air Afrique techniquement insolvable et toute tentative de la restructurer et de la privatiser difficile, sinon impossible », écrivait-il. Un verdict qui a fait bondir les syndicats de la compagnie : en février, la Banque mondiale avait en effet accepté d'assurer à Air Afrique les moyens de son redressement et de sa priva-

tisation future. L'institution s'était engagée à prendre en charge le coût social d'une restructuration inévitable et à fournir un crédit-relais de 500 millions de francs français. Mais très vite, elle a renoncé, face à l'ampleur de la crise, tandis que l'Américain Jeffrey Erickson, administrateur délégué par la Banque, devenait « l'homme à abattre » pour le personnel, après l'avalanche de licenciements – un quart des employés débarqués immédiatement, qui devaient être suivis d'un autre quart – mis en œuvre de façon brutale. Sous la pression des syndicats d'Air Afrique et d'une opinion qui tient à son « bijou », les Etats se devaient de réagir. C'est sans doute pour cette raison qu'ils viennent de reprendre l'initiative.

Le pari n'est pas gagné d'avance. Selon Jeffrey Erickson, que les chefs d'Etat ont décidé de maintenir à son poste, Air Afrique a besoin de plus de 76 millions d'euros. Certes, les résolutions de la conférence des chefs d'Etat et du gouvernement prévoient un « apport financier des Etats-membres » – la plupart se trouvant eux-

mêmes dans des situations peu reluisantes – et une contribution, dont les contours semblent encore flous, de « partenaires potentiels, notamment les institutions financières régionales et sous-régionales ». Mais jusqu'où pourront-ils aller, et dans quels délais ?

D'autre part, après avoir préféré le plan de sortie de crise présenté par la Banque mondiale à celui proposé par Air France, les Etats ont décidé de « rechercher un partenariat technique, commercial et financier dont les termes sont à définir, en priorité en direction de la compagnie Air France », actionnaire à hauteur de 11,84 %. Le directeur général chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient de la compagnie aérienne française a tout de suite tempéré les ardeurs africaines. « Air France est disposée à faire bénéficier Air Afrique de son avancée commerciale et technologique mais, pour ce qui est du financement, Air France n'est pas une banque et ses priorités d'investissement sont dans le sens d'un renouvellement de sa flotte », a-t-il précisé.

Théophile Kouamouo

La BBC relance la question de la responsabilité d'Ariel Sharon dans les massacres de Sabra et Chatila

Une plainte a aussi été déposée en Belgique. Israël est choqué par ce « tribunal télévisé »

La question de la responsabilité du premier ministre israélien, Ariel Sharon, dans les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra

et Chatila, en septembre 1982 au Liban, a été relancée par une émission – vivement contestée en Israël – de la télévision britannique BBC. Qua-

si simultanément, une plainte a été déposée en Belgique par un avocat libanais au nom de vingt-trois rescapés desdits massacres.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Une émission de télévision contestée, une plainte pour crime contre l'humanité et une nomination inattendue : depuis quelques jours, Israël est confronté à la partie la plus noire d'un passé qui n'en finit pas de peser sur son avenir.

C'est la BBC qui a ouvert le feu en diffusant, dimanche 17 juin, une émission consacrée aux massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila, au Liban, en septembre 1982. Quelque 800 réfugiés palestiniens, essentiellement des femmes, des enfants et des vieillards, y avaient été massacrés par les milices chrétiennes, alors que Beyrouth était encerclée par les forces israéliennes. Ariel Sharon, à l'époque ministre de la défense, avait donné son assentiment à l'entrée des milices dans les camps, qu'il s'agissait de « nettoyer » de leurs combattants.

Le massacre avait provoqué une immense émotion en Israël où, quelques mois plus tard, une commission d'enquête dirigée par le président de la Cour suprême, Itzhak Kahane, avait estimé que, en ne prévoyant pas ce qui, d'évidence, allait se passer, Ariel Sharon portait « une responsabilité personnelle » dans la tragédie. Sans exiger de poursuites judiciaires, la commission avait demandé que le ministre « tire les conclusions personnelles



qui découlent de la manière dont il avait manqué aux devoirs de sa charge ». Quelques jours plus tard, Ariel Sharon démissionnait de son poste de ministre de la défense.

EMBARRAS DIPLOMATIQUES

L'émission de la BBC, opportunément intitulée « L'Accusé », n'apporte rien de nouveau au plan des faits, insistant surtout sur cette fameuse « responsabilité morale » qui, selon plusieurs des témoins

interrogés, devrait conduire Ariel Sharon devant un tribunal pour y répondre de l'accusation de crime contre l'humanité. Lundi, le ministre israélien des affaires étrangères a vivement réagi, accusant la BBC de s'ériger en « tribunal télévisé », en diffusant des commentaires « partiaux » et « injustes ». Il y a trois semaines déjà, la BBC avait fait l'objet d'accusations similaires lorsqu'un de ses journalistes en poste à Gaza avait prononcé quelques mots de solidarité lors d'une cérémonie organisée par le Hamas.

Pour les responsables israéliens, l'émission ne doit rien au hasard, retombée, selon eux, du conflit israélo-palestinien et des polarisations partisans qu'il provoque au sein de l'opinion publique internationale. De fait, depuis plusieurs mois, diverses organisations militantes proches des Palestiniens étudient l'opportunité de faire poursuivre Ariel Sharon, à la lumière des procès engagés contre Augusto Pinochet ou contre les responsables des massacres balkaniques. Lundi, l'avocat libanais d'un groupe de vingt-trois rescapés des massacres de Sabra et Chatila, M^e Chibli Mallat, a déposé à Bruxelles

une plainte contre Ariel Sharon dans l'espoir de le faire accuser de crime contre l'humanité.

Depuis 1993, une loi belge autorise à importer quel que soit le pays à instruire les plaintes pour crime contre l'humanité ou crime de guerre, quel que soit le lieu où ils ont été commis et quelle que soit la nationalité des victimes ou des accusés. C'est ce texte qui a permis la récente condamnation de deux religieux rwandais, poursuivies pour complicité dans les massacres commis dans leur pays. Le ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, a déjà annoncé qu'il convenait de réduire la portée d'une loi susceptible de créer bien des embarras diplomatiques. « Que se passerait-il si un plaignant poursuivait devant les tribunaux belges M. Chirac qui a servi durant la guerre d'Algérie où des massacres ont été commis par l'armée française ? », expliquait un haut fonctionnaire israélien pour illustrer les risques d'une loi unique en son genre.

Israël, cependant, n'a pas besoin de la Belgique pour débusquer les fantômes du passé. A l'initiative du Comité israélien contre la torture, plusieurs organisations humanitaires tentent de bloquer la nomination de Carmi Gillon comme ambassadeur d'Israël à Copenhague. Proche du Parti travailliste et directeur du Centre Pères pour la paix, Carmi Gillon fut chef du service de sécurité intérieure (Shin Beth) du temps d'Itzhak Rabin. Reconnaisant les défaillances de son service, il avait démissionné après l'assassinat du premier ministre. Il est aujourd'hui accusé d'avoir couvert les techniques musclées utilisées par ses services lors des interrogatoires de militants ou de terroristes palestiniens. Après des années de batailles juridiques, la Cour suprême, l'année dernière, a interdit les techniques d'interrogatoire musclé jusqu'ici défendues bec et ongles par les services israéliens.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

La reconfiguration de l'armée syrienne au Liban se poursuit

Le réaménagement reste flou sur l'effectif des forces, évalué actuellement à 30 000 hommes, comme sur leurs nouveaux points de chute

LE MOUVEMENT de repli des forces syriennes de Beyrouth et de sa banlieue, ainsi que de certains secteurs de la montagne libanaise, a continué, lundi 18 juin, pour la cinquième journée consécutive, mais les Libanais n'étaient toujours pas en mesure d'en saisir l'ampleur. Ils ignoraient également s'il était accompagné d'un allègement des effectifs syriens – généralement évalués à 30 000 hommes – et leurs nouveaux points de chute.

L'état d'avancement du repli différait par ailleurs selon les sources. Un responsable des forces de sécurité libanaise a déclaré à l'agence Reuters que l'armée syrienne devrait avoir achevé sa reconfiguration « dans les prochains jours ». L'Agence France-Presse, qui avait annoncé dimanche que le retrait de Beyrouth était quasiment terminé, a rapporté lundi qu'après l'évacuation de nombreuses positions le repli marquait le pas, tant dans la capitale et sa grande banlieue sud et est, que dans certaines parties de la montagne du Metn, au nord-est. Un ministre libanais, a déclaré, mardi, sous couvert d'anonymat, que 7 000 soldats syriens avaient déjà quitté Beyrouth.

En attendant que soit annoncée – vraisemblablement par l'armée libanaise qui en avait rendu public le commencement – la fin de ce dégageant, les réactions des responsables libanais de tout bord sont restées sobres. Ce quant-à-soi tient aussi bien à l'absence d'informations concrètes – les uns et les autres devant se fier à la seule observation des opérations sur le terrain – qu'à l'ignorance des raisons et du sens de ce redéploiement.

Dans l'ensemble, les Libanais souhaitent qu'il soit conforme à l'accord interlibanais de Taëf de 1989 et au traité de coopération et de coordination conclu en 1991 entre Damas et Beyrouth. Ce dernier dispose, entre autres, que l'armée syrienne « se redéploiera » vers l'est du Liban, une fois que « les réformes politiques auront été approuvées, et conformément à la Constitution et au Pacte national libanais ».

Au quatrième jour du retrait,

dimanche, les autorités syriennes ont publiquement fourni des explications sur cette reconfiguration de leurs troupes stationnées au Liban. Cité par le député palestinien israélien, Azmi Béchara, qui venait de le rencontrer, le président Bachar El Assad aurait indiqué que le repli reflétait la volonté de la Syrie d'« organiser ses relations avec le Liban ». « Il existe une société civile avec des caractéristiques propres au Liban, et la Syrie doit organiser ses relations avec le Liban en fonction de cela », aurait précisé M. El Assad.

CONTESTATION

D'après le président du Parlement syrien, Abdel Qader Qaddoura, qui se trouvait dimanche au Liban, le repli s'est effectué « dans le cadre de la coordination entre les armées des deux pays ». Et le secrétaire général adjoint du Parti Baas, au pouvoir à Damas, Abdallah El Ahmar, a précisé que la décision de replier les troupes « ne date pas d'hier » et qu'elle est le fruit du « dialogue et de la coordination entre les autorités » des deux pays.

De fait, dès novembre 2000, il avait été question à Beyrouth d'un retrait des forces syriennes de la capitale et de la montagne avoisinante. Allant un peu vite en besogne – comme devait le montrer la suite des événements –, le président du Parlement libanais, Nabih Berri, s'était même cru autorisé à l'annoncer, ce qui lui avait valu des remontrances de la part de Damas.

L'ampleur prise par la suite par la contestation de la « présence » syrienne au Liban (*Le Monde* du 26 février) avait contribué au raidissement de la Syrie. Plus de vingt années de cette « présence » ont montré que Damas n'accepte jamais de céder à la pression, disait-on alors dans les milieux proches du pouvoir libanais. Le mouvement de protestation, qui s'accompagnait d'une quasi-rupture entre les autorités libanaise et les principaux représentants des contestataires s'est, depuis, quelque peu, apaisé et un dialogue interlibanais s'est instauré.

M. Na.

Deux colons tués en Cisjordanie

Deux colons juifs ont été tués, lundi 18 juin, à l'arme automatique par des Palestiniens en Cisjordanie. Un Palestinien blessé dimanche par des tirs israéliens lors de heurts dans la bande de Gaza a succombé à ses blessures. Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, a qualifié l'attaque contre les colons de « très grave attentat ». « Nous réagirons en conséquence », a-t-il ajouté tout en estimant que cette attaque ne justifiait pas un renoncement par Israël au cessez-le-feu.

Ces violences ont survenues alors que des responsables de sécurité palestiniens et israéliens se retrouvaient à Tel-Aviv, sous l'égide des Etats-Unis. Selon la radio israélienne, « cette réunion s'est tenue dans une atmosphère extrêmement tendue ». Pour Israël, elle devait porter sur les « violations du cessez-le-feu de la part des Palestiniens ». Pour ces derniers, elle devait établir un calendrier pour le repli de Tshal sur les positions qu'elle occupait avant le début de l'Intifada, le 28 septembre 2000. – (AFP.)

Les négociations israélo-palestiniennes avaient sensiblement progressé à Taba en janvier

LORS D'UN FORUM organisé, lundi 18 juin, par la revue *Passages*, l'ambassadeur d'Israël à Paris, Elie Barnavi, a livré une série de détails quant aux ultimes négociations israélo-palestiniennes, tenues à Taba, en Egypte, du 21 au 27 janvier 2001. Il ressort de ses propos que les Israéliens y auraient fait des propositions qui allaient au-delà de celles présentées en juillet 2000, au sommet de Camp David.

Israël avait proposé alors de restituer au futur Etat palestinien 91 % des territoires occupés en juin 1967, plus 1 % de territoire israélien, en compensation des 9 % annexés par Israël. Le président américain, Bill Clinton, avait, lui, avancé le chiffre de 95 % de territoires à restituer. A Taba, selon M. Barnavi, Israël a proposé de « rendre aux Palestiniens 97 % de territoires, plus 3 % de territoires israéliens. Soit l'équivalent de 100 % des territoires » conquis en 1967. Une solution « sémantique » aurait également été trouvée sur la question des réfugiés palestiniens. Son règlement aurait été fondé sur la reconnaissance formelle par Israël de leur « droit au retour », tel que défini dans la résolution 194 des Nations unies. Mais ce droit n'aurait été applicable que sur le territoire de l'Etat palestinien, Israël acceptant le retour d'un nombre très restreint de réfugiés « pour raisons humanitaires ».

Enfin, selon M. Barnavi, Israël aurait présenté trois options permettant, de son point de vue, de régler la question de la souveraineté sur le mont du Temple-esplanade des Mosquées, à Jérusalem-Est, en admettant une souveraineté palestinienne sans renoncer à sa propre souveraineté.

– Une « souveraineté partagée »,

dans le cadre d'une « administration conjointe » de l'endroit ;

– Une « souveraineté divine », consistant en une sorte d'extraterritorialité des lieux ; dans la pratique, Israël administrerait le mur des Lamentations et la Palestine l'esplanade des Mosquées ;

– Une « internationalisation du bassin sacré » (l'ensemble des Lieux saints, juifs, musulmans et chrétiens), qui serait administré par un « pool de pays ».

Israël, a jugé l'ambassadeur, est « parvenu à la limite extrême des concessions envisageables » lors de ces négociations. Il a accusé M. Arafat de les avoir fait capoter, alors que des négociateurs palestiniens souhaitaient aboutir, tout en estimant que le premier ministre de l'époque, Ehoud Barak, n'aurait pas obtenu le soutien de son opinion publique si un accord était intervenu sur ces bases.

« BIEN PLUS QU'À CAMP DAVID »

Interrogé lundi soir à Paris, où il participe à un forum à l'Unesco, le ministre de la coopération internationale de l'Autorité palestinienne, Nabil Chaath, qui a participé aux négociations de Taba, confirme plusieurs points soulevés par Elie Barnavi. « Oui, dit-il, nous avons été beaucoup plus loin à Taba qu'à Camp David. » Ainsi, les Israéliens acceptaient d'inscrire la résolution 194 avalisant le droit au retour des réfugiés dans un accord, mais la discussion n'a pas été suffisamment loin sur l'« aménagement » pratique de ce principe.

Concernant les frontières de l'Etat palestinien, M. Chaath affirme que la proposition israélienne ne parvenait pas à l'équivalent de 100 % des territoires conquis en 1967, mais à 97 % (soit 94 % plus 3 % de territoire israélien rétrocé-

dé). « Ce qui est déjà bien plus qu'à Camp David », ajoute Nabil Chaath. Enfin, concernant Jérusalem, « l'internationalisation du bassin saint n'a jamais été sérieusement évoquée ». Les Israéliens, dit-il, voulaient « toute la souveraineté du sous-sol plus la souveraineté sur le sol de la totalité du Mur occidental » (qui déborde au-delà du mur des Lamentations).

Quant à l'arrêt des négociations, M. Chaath présente une version exactement inverse de celle d'Elie Barnavi. « A Camp David, c'est nous qui avons dit non. A Taba, c'est Israël. Nous voulions poursuivre, Barak a dit à ses négociateurs d'arrêter. Il jugeait ne plus avoir de légitimité, ni à la Knesset, ni dans l'opinion, pour signer ne serait-ce qu'un bilan écrit des négociations. Et les militaires ont fait pression sur lui, expliquant qu'un accord à Taba faisant plus de concessions qu'à Camp David aurait, de fait, politiquement légitimé l'Intifada. Yossi Belin et Amnon Shahak voulaient poursuivre, mais Gilad Sher et Shlomo Ben Ami, sur ordre d'Ehoud Barak, ont mis fin aux pourparlers. »

Selon Elie Barnavi, de nouvelles négociations israélo-palestiniennes ne pourraient pas « reprendre à partir de Taba ». Cependant, faisant référence à l'incident qui a opposé, dimanche, Shimon Pérès à Ariel Sharon, quant à l'opportunité de rencontrer Yasser Arafat (*Le Monde* du 19 juin), M. Barnavi a ajouté : « On peut préférer pas de fin du tout (du conflit israélo-palestinien) à cette fin-là. Mais si nous (les Israéliens) voulons conclure une paix avec les Palestiniens », sachant qu'« on ne s'en tirera pas sans l'appui de la communauté internationale », il faudra « aboutir à quelque chose qui ressemblera à Taba ».

Sylvain Cypel

Ouverture à Paris du procès d'un Iranien accusé du meurtre d'un opposant

LE PROCÈS d'un ressortissant iranien, Ahmad Jeyhouni, présumé complice du meurtre de l'opposant iranien Reza Mazlouman, le 28 mai 1996 à Créteil, dans le Val-de-Marne, s'est ouvert lundi 18 juin devant la cour d'assises spéciale de Paris. Il doit durer cinq jours. Jeyhouni, qui est accusé de « complicité d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste », avait été interpellé à Bonn – où il tient un sex-shop – deux jours après le meurtre de Mazlouman sur la base d'une commission rogatoire internationale délivrée par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière.

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images/ cinéma/ numérique/ sons/

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études Stages professionnels

École Supérieure d'Études Cinématographiques
www.esec.edu/
01 43 42 43 22
21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

Reza Mazlouman avait été découvert tué par balles dans son appartement, dans des circonstances qui seraient une sorte de « signature ». Jeyhouni se serait en effet introduit dans l'entourage de la victime au début des années 1990, de manière à gagner sa confiance, conformément à un scénario éprouvé dans au moins deux précédentes occasions : l'assassinat du dernier premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar, ainsi que l'un de ses proches, en août 1991 près de Paris, et le meurtre de trois dirigeants de l'opposition kurde iranienne, en juillet 1989 à Vienne.

Dans les deux cas, les meurtriers se seraient fait passer pour des opposants au régime de Téhéran, pour se rapprocher de leurs victimes et, dans les deux cas, les soupçons s'étaient portés sur le régime iranien, qui s'en était défendu, comme il s'était efforcé de le faire dès la découverte du meurtre de Mazlouman. La justice française a blanchi Téhéran dans l'affaire Bakhtiar. En Autriche, l'enquête sur le triple meurtre de Vienne n'a jamais abouti.

« IMPUNITÉ »

Mazlouman était un ancien professeur de droit de l'université de Téhéran et avait occupé le poste de vice-ministre de l'éducation dans le gouvernement de Chapour Bakhtiar. Farouchement opposé au gouvernement iranien, il s'était exilé à Paris au début des années 1980 et dirigeait une publication, *La Lettre des libertés*, jugée d'un anti-islamisme primaire par des universitaires.

L'association SOS-attentats s'est portée partie civile dès le début de cette affaire, et trois autres associations ont demandé à

en faire autant : deux d'entre elles, Les Gardiens de la culture perse et La Lettre des libertés, étaient présidées par Mazlouman. La troisième est Reporters sans frontières (RSF), qui pour la première fois a décidé de passer du stade « de la protestation [auprès des autorités qui répriment la presse] et de l'assistance [aux victimes de cette répression] à celui de l'intervention en justice », explique le secrétaire général de RSF, Robert Ménard. « Ce qui guide cette démarche, ajoute-t-il, c'est l'impunité » des meurtriers.

A cet égard, « un chiffre est éloquent : en quinze ans, sept cent cinquante journalistes ont été assassinés [dans le monde] dans l'exercice de leur métier. Dans plus de 95 % des cas, ces assassins n'ont pas été élucidés et les meurtriers sont restés impunis. Non seulement on n'a pas trouvé les assassins, mais dans un certain nombre de cas on ne les cherche même pas. C'est ce qui a poussé RSF à estimer nécessaire d'aller sur le terrain judiciaire », souligne M. Ménard. La décision de RSF ne concerne pas uniquement le territoire français, dans la mesure où cette association a des sections dans d'autres pays.

RSF a justifié sa demande de se porter partie civile par le fait que Mazlouman exerçait le métier de journaliste. Les juges ont estimé qu'ils ne pouvaient se prononcer sur la recevabilité de cette demande que si le procès prouvait que la victime a été tuée en qualité. En attendant, RSF est autorisée à intervenir dans les débats par le biais de son avocat. Idem pour les deux autres associations.

Mouna Naïm

► www.lemonde.fr/iran

Dans son discours-programme Silvio Berlusconi s'engage à « changer l'Italie »

Il a confirmé son intention de réduire les impôts et d'augmenter le minimum vieillesse

Dans son discours-programme au Sénat, lundi 18 juin, le nouveau président du Conseil, Silvio Berlusconi, a confirmé que ses promesses électo-

rales seraient tenues et a assuré vouloir « changer l'Italie ». Il s'est notamment engagé à résoudre le problème des conflits d'intérêts. A l'égard

de l'Europe, il s'est déclaré favorable à l'élargissement, mais il a également salué les relations « spéciales » qui unissent l'Italie aux Etats-Unis.

ROME

de notre correspondante

Un appel courtois à l'opposition pour collaborer, une répétition du programme tel que la longue campagne électorale l'avait fait connaître : dans l'acte premier de cette « alternance démocratique » nouvelle pour la péninsule, le président du conseil Silvio Berlusconi lors de son « discours de confiance » devant le Sénat, lundi 18 juin, n'a guère surpris. Si sa confortable majorité l'a applaudi vigoureusement, les minoritaires de la coalition de centre-gauche et des petites formations indépendantes ont manifesté poliment leur réprobation. « Déçu sur le fond, une modération dans le ton », a commenté le chef de file de l'Olivier (centre-gauche), Francesco Rutelli.

Sans attendre, le président Berlusconi doit faire face à plusieurs casse-têtes. Il lui faut préparer l'organisation du prochain G 8 qui doit se tenir à Gênes du 20 au 22 juillet. Dans son intervention, il a confirmé la tenue de ce sommet en lieu et temps prévus. Les délégations seront-elles invitées à se rencontrer sur des bateaux au large du port pour des raisons de sécurité comme le laissent entendre certaines informations ? Son ministre des affaires étrangères, Renato Ruggiero, lui conseille « le dialogue » avec les partisans de l'anti-globalisation dont « les arguments sont souvent justes et qui ne sont pas tous violents ». Au Sénat, M. Berlusconi a prôné les vertus de ce dialogue. Une réunion est prévue avec les ministres de l'intérieur des Quinze pour arrêter un plan pour Gênes.

Seconde urgence, Silvio Berlusconi va devoir sans doute différer la réalisation de ses promesses de

campagne en matière de réduction d'impôts et de grands travaux. Certes, il a confirmé sans plus de précision, l'engagement pris pendant la campagne électorale de baisser les impôts et d'augmenter le minimum vieillesse. Mais le « trou » des finances publiques préoccupe Giulio Tremonti, ministre des

politiques communautaires, Rocco Buttiglione, leader du petit parti chrétien-démocrate le Biancafiore. Ce dernier s'est, en effet, empressé de faire déposer par son parti un projet de loi visant à remettre en cause la liberté de l'avortement. Dans la foulée, il a également proposé de faire insti-

Bruxelles puis à Göteborg (Suède), le nouveau chef de gouvernement s'était montré plus atlantiste que son prédécesseur tout en prêchant la continuité dans l'attachement à l'Union. Au sommet de l'OTAN, ses partenaires européens avaient loué son habileté et sa fidélité. Dommage que lors d'un dîner des Quinze avec le président George W. Bush, il eut un mot de trop : « Je vais libérer l'Italie du communisme ». Les propos ont aussitôt été démentis par l'intéressé. Puis après la confirmation par le premier ministre hollandais, son porte-parole Paolo Bonaiuti, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, a été contraint d'expliquer que le démenti portait non pas sur la déclaration mais sur les réactions des autres convives telles qu'elles avaient été rapportées.

M. Berlusconi a assuré : « Nous sommes ici pour changer l'Italie et nous le ferons ». Il s'est engagé à mettre en chantier une réforme pour « plus de fédéralisme » tout en garantissant « l'unité de la Nation ». Les ministres et les sénateurs de la Ligue du Nord, y compris le numéro trois du gouvernement, Umberto Bossi, aborèrent une pochette et une cravate vert vif, la couleur de la « Padanie », l'entité couvrant les riches régions du nord de l'Italie et dont la Ligue a réclamé, par le passé, la sécession. M. Berlusconi, dont la première expérience gouvernementale avait tourné court au bout de sept mois en 1994, s'est prononcé en faveur d'un « présidentialisme moderne ».

Danielle Rouard

► www.lemonde.fr/italie2001

Conflit d'intérêts résolu « avant la pause estivale »

Silvio Berlusconi a promis pour « avant la pause estivale » un projet de loi résolvant le « conflit d'intérêts » entre sa fonction publique et ses affaires. « Mais je répète que mon histoire d'entrepreneur dans les télécommunications et ma conscience personnelle n'autorisent personne à soupçonner que mon action institutionnelle puisse servir d'autres buts que le bien commun », a souligné le nouveau président du conseil.

Le même jour, à Palerme, le tribunal a décidé d'entendre deux experts, l'un de la division antimafia et l'autre de la Banque d'Italie à l'origine de rapports accablants sur les origines mystérieuses des fonds qui ont permis à Silvio Berlusconi de créer la holding Fininvest, dont il est toujours le propriétaire et qui comprend notamment trois chaînes de télévision privée. Cette audition demandée par le parquet concerne le procès dans lequel est impliqué Marcello Dell'Utri, ami et proche collaborateur du « Cavaliere », accusé de collusion mafieuse. Ces auditions devraient avoir lieu en juillet. - (Corresp.)

finances et de l'économie. Ce dernier a diligenté une mission d'expertise sur les comptes de l'Etat. Le trou se situerait entre 10 000 milliards de lire (3,4 milliards de francs) et 30 000 milliards (environ 10 milliards de francs). Le premier chiffre a les faveurs de l'opposition et le second est avancé par la majorité. La faute incomberait « à la dérive électorale du précédent gouvernement », affirme le président Berlusconi.

Le nouveau chef de gouvernement exhorte ses équipiers à « travailler plutôt que parler ». La première proposition de loi de son mandat vient de son ministre des

tuer « comme en Allemagne » une allocation à chaque mère de famille. « Et je vais me battre pour obtenir l'égalité entre écoles privée et publique, en particulier pour les financements de l'Etat », a-t-il poursuivi. Un tel zèle a soulevé l'inquiétude voire l'indignation dans une bonne partie de l'opinion, mais a en revanche déclenché un concert de louanges à la Curie romaine.

C'est par la politique étrangère qu'il a choisi de commencer son discours-programme d'une heure. Et c'est par une intense activité diplomatique que le président avait, la semaine dernière, commencé avec succès son mandat. A

George W. Bush refuse de gracier un condamné à mort

WASHINGTON. Le président George W. Bush a refusé, lundi 18 juin, de gracier Juan Raul Garza, un trafiquant de drogue d'origine mexicaine condamné à mort pour meurtre, qui devait être exécuté mardi (à 14 heures, heure française) par injection mortelle, a annoncé la Maison Blanche. Cette décision est intervenue après que le condamné à mort eut épuisé tous ses appels. La Cour suprême des Etats-Unis avait rejeté plus tôt dans la journée une ultime demande de sursis à son exécution. Dans leur requête, les avocats de Juan Raul Garza soutenaient que la sentence de mort à l'encontre de leur client constituait une violation des conventions internationales pour la protection des droits de l'homme.

Trafiquant de marijuana, Juan Raul Garza, quarante-quatre ans, marié et père de quatre enfants, dont l'exécution a été ajournée à deux reprises, a reconnu les trois crimes dont il était accusé. Il sera le deuxième condamné à mort fédéral depuis 1963 à être exécuté en une semaine, après la mise à mort de Timothy McVeigh, responsable de l'attentat d'Oklahoma City.- (AFP.)

Pékin annonce des mesures de rétorsion commerciale contre Tokyo

PÉKIN. La Chine a annoncé, mardi 19 juin, l'imposition de droits de douane renforcés sur les importations de voitures, de téléphones portables et de climatiseurs japonais, en représailles aux taxes douanières imposées récemment par Tokyo sur les exportations chinoises d'échalotes, de champignons et de paille utilisés pour les tatamis. Tentant d'éviter une guerre commerciale, Takeo Hiranuma, le ministre japonais du commerce, n'a pas exclu de prendre des mesures si la décision chinoise était confirmée officiellement. Mais il a déclaré que le problème pourrait être réglé par des discussions avec Pékin, tout en assurant que le Japon, premier partenaire commercial de la Chine, continue de soutenir l'adhésion de cette dernière à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En avril, le Japon, premier partenaire commercial de la Chine, avait imposé des restrictions sur les importations agricoles chinoises dans le cadre du mécanisme dit de « sauvegarde » de l'OMC. - (AFP., Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **BIÉLORUSSIE : la cour militaire de Gomel** (sud) a condamné, lundi 18 juin, à huit ans de réclusion pour « corruption » l'ancien recteur d'un institut médical de cette localité, Iouri Bandajevski, un spécialiste de la catastrophe de Tchernobyl qui a étudié l'effet des radiations sur l'organisme humain. Le professeur Bandajevski, connu pour ses critiques envers le pouvoir, a qualifié sa condamnation de « politique ».- (AFP.)

■ **CHILI : la cour d'appel de Santiago** a commencé, lundi 18 juin, ses audiences pour décider si elle accepte de classer le dossier du général Augusto Pinochet ou maintient les charges retenues contre l'ex-dictateur chilien, inculpé pour des crimes commis sous son régime (1973-1990).- (AFP.)

■ **INDE : au moins dix personnes ont été tuées** et plus de 50 blessées par les tirs des forces de sécurité, lundi 18 juin, lorsque plusieurs milliers de manifestants ont incendié des bâtiments, dont l'Assemblée régionale, dans la capitale de l'Etat de Manipur (nord-est de l'Inde), a déclaré un responsable de la police.- (AFP.)

B O N É T É . . .
 . . . B O N S O L E I L !

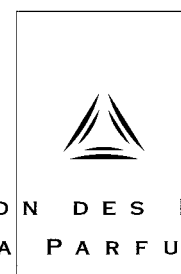
DEMAIN, C'EST L'ÉTÉ...

Forte de la collaboration qu'elle mène depuis plusieurs années avec les autorités de Santé, la Fédération des Industries de la Parfumerie - qui regroupe les fabricants de produits de beauté et de toilette, dont les produits de protection solaire - souhaite rappeler les principes d'un « Bon usage du soleil ».

Le « bon soleil » implique de respecter notamment les **règles de prévention** suivantes, qui permettront de tirer le meilleur parti de l'été qui commence :

- ◆ Éviter l'exposition solaire aux heures d'ensoleillement maximum ; sinon prévoir une protection vestimentaire.
- ◆ Les coups de soleil sont dangereux, surtout chez l'enfant.
- ◆ Utiliser des produits de protection solaire appropriés à son type de peau.

Renseignements :
 « Vivre le bon soleil ! »
 26, rue de Marignan
 75008 Paris



FÉDÉRATION DES INDUSTRIES
 DE LA PARFUMERIE

PRODUITS DE PARFUMERIE, DE BEAUTÉ ET DE TOILETTE

COHABITATION Les révélations sur le passé trotskiste de Lionel Jospin et l'utilisation qui en a été faite par l'opposition ont provoqué une nouvelle tension entre les deux têtes

de l'exécutif. Lionel Jospin, qui s'en est pris pour la première fois ouvertement au président de la République, entend désormais rendre coup pour coup. ● À MATIGNON, on met en

cause la responsabilité directe de l'Elysée, et notamment celle du secrétaire général, Dominique de Villepin, dans les accusations contre le premier ministre. ● AU PARTI SOCIALIS-

TE, les dirigeants assurent ne pas être troublés par ces révélations sur le passé de M. Jospin. Ils craignent toutefois les conséquences qu'elles pourraient avoir sur leur candidat

probable à l'élection présidentielle de 2002. ● « RÉFORME », l'hebdomadaire protestant, regrette que le premier ministre ait invoqué sa culture pour justifier son mensonge.

Matignon accuse l'Elysée d'organiser une campagne contre M. Jospin

La récente mise en cause du président de la République par le premier ministre devant l'Assemblée nationale est révélatrice de la tension qui règne à gauche depuis les révélations sur le passé trotskiste du chef du gouvernement

LORSQUE Lionel Jospin a reconnu son passé trotskiste devant l'Assemblée nationale, le 5 juin, ce fut un soulagement. Le sentiment d'avoir posé, juste à temps, un paquet qui devenait lourd à porter. Une sorte de mauvais moment à passer, et qui était finalement bien passé. Maintenant, on allait pouvoir parler d'autre chose : de la majorité plurielle ravivée, du vote du projet de loi de modernisation sociale, de la modification de l'article 68 sur le statut pénal du président de la République, des emplois-jeunes.

Et puis il y a eu, mercredi 13 juin, la question du député UDF Hervé Morin. Et la réponse a fusé : « J'ai tardé à répondre devant des journalistes. C'est tout de même moins grave que de tarder à répondre devant des juges. » Quelques mots cin-

glants qui, pour la première fois, visaient explicitement le président de la République. Quelques mots de colère comme l'Hémicycle peut les provoquer, et qui en disent long sur l'état d'esprit du premier ministre.

L'opposition a répété à l'envi qu'il avait « perdu ses nerfs ». Il a surtout perdu, à l'égard de Jacques Chirac, la réserve qu'il s'était imposée depuis 1997. « Lionel Jospin n'a pas vocation à jouer les Saint-Sébastien », observe-t-on à Matignon. « Il n'est jamais en attaque, il est en réplique, mais cela commence à faire beaucoup, ajoute ce conseiller. Depuis quatre ans, on a essayé de nous mettre sur le dos l'affaire de la MNEF, l'emploi fictif du Quai d'Orsay, la plainte de l'association de défense des contribuables à Toulouse et maintenant, le trotskisme. Il y a

une accumulation d'agressions sur des terrains qui ne sont pas des terrains politiques », s'agace-t-il.

Derrière chacune de ces « agressions », les proches de M. Jospin n'hésitent plus à voir ni à dénoncer la main de l'Elysée. Le premier ministre lui-même s'en fait désormais l'écho en petit comité, accusant explicitement le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, de diriger une « officine ». « On ne peut pas comprendre la réponse de Lionel Jospin à l'Assemblée nationale mercredi si l'on n'a pas tout cela en tête », explique-t-on à Matignon. Face aux « étranges méthodes » prêtées à l'Elysée, les conseillers de M. Jospin s'indignent : « Rien, aucune affaire n'est jamais partie de cette maison-là ! Souvenez-vous de la mairie de Paris. On disait que si la

gauche l'emportait, on verrait sortir une affaire par jour ! Si l'on avait voulu se battre sur le même terrain, la victoire à Paris était une occasion en or. On ne s'en est pas servi et l'on ne s'en servira pas. »

PARADE À ARNAUD MONTEBOURG

Lorsqu'il a mis en cause M. Chirac devant les députés, le premier ministre avait aussi un autre souvenir en tête. Pendant des semaines, il s'est empêtré dans l'affaire Montebourg, ne sachant quelle attitude adopter face à la procédure lancée contre Jacques Chirac par le député socialiste, alors même que celle-ci suscitait une large adhésion chez les élus de gauche et leurs électeurs. Lors d'un petit déjeuner avec les dirigeants socialistes, le premier ministre s'était irrité : « Si ça continue, il va falloir que je pren-

ne moi-même la défense de Jacques Chirac ! Ce serait le comble ! » La parade finalement trouvée, via la proposition de loi du groupe socialiste sur le statut pénal du président, l'en a dispensé. Mais, rappelle un de ses conseillers, « il a dit publiquement à l'Assemblée nationale, devant les députés socialistes, qu'il n'approuvait pas la proposition Montebourg ! Ce n'est pas négligeable tout de même ! »

La cohabitation pèse aujourd'hui lourdement sur les épaules de M. Jospin. « On a le droit d'attaquer systématiquement le premier ministre, alors que le président, lui, ne peut pas être touché. C'est un combat à armes inégales », souligne son entourage. Pas question pour autant, pour M. Jospin, de laisser les attaques sans réponse. Mercredi, il a voulu être « dissua-

sif », indique-t-on à Matignon. Mais nul n'ignore, et certainement pas le premier ministre, qu'une telle riposte ne peut être utilisée qu'avec parcimonie. Elle fait franchir un degré de tension à haut risque pour une cohabitation qui doit encore durer plusieurs mois. M. Jospin a donc besoin de relais. « Il y a une fonction qui manque aujourd'hui à Matignon, c'est taper Jacques Chirac », résume crûment un de ses proches.

MARTINE AUBRY SOLLICITÉE

Depuis 1997, la responsabilité en a échu à François Hollande, à qui il est parvenu de premier secrétaire du Parti socialiste. Au risque d'émauser la force de ses réparties ou de l'enfermer dans ce rôle difficile à tenir sur la durée. Avec l'accord de Matignon, le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, a parfois pris le relais. Le président (PS) de l'Assemblée nationale Raymond Forni, qui s'y était essayé il y a quelques mois, a dû, pour sa part, faire machine arrière. Ses fonctions, qui font protocolairement de lui le quatrième personnage de l'État, l'obligent à une certaine réserve à l'égard du président. Quant aux ministres, qui siègent chaque mercredi aux côtés de M. Chirac à l'Elysée ou qui l'accompagnent de temps à autre dans ses déplacements, ils avaient reçu de M. Jospin la consigne de ne pas polémiquer sur le président. « Jacques Chirac, c'est mon affaire », leur avait-il dit.

Ce tabou est en passe d'être levé. Les plus expérimentés des ministres, notamment Jean Glavany, ont été encouragés par M. Jospin à « faire de la politique ». Le message a été entendu par le ministre de l'Agriculture. On regrette à Matignon qu'il ne l'ait pas été davantage par le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius. Mais il manque toujours quelqu'un. Un nom est sur toutes les lèvres : celui de Martine Aubry. Pour Matignon, l'ancienne ministre de l'emploi et de la solidarité devenue lilloise aurait à la fois l'autorité et la liberté d'attaquer le président. Des émissaires discrets le lui ont fait savoir. Le « bon petit soldat » est prié de reprendre du service.

Michel Noblecourt

Pascale Robert-Diard

Les dirigeants socialistes se veulent sereins face au passé trotskiste du premier ministre

DANS LES INSTANCES dirigeantes, personne n'a bronché. Sur le site Internet, aucun trouble ne s'est manifesté. Dans les sections, les militants en parlent peu, ou lâchent qu'« il » s'en est bien sorti, tout en regrettant qu'« il » l'ait fait un peu tard. Le Parti socialiste se refuse toujours à faire du « coming out » de Lionel Jospin sur son passé trotskiste une affaire. Officiellement, il n'est ni troublé, ni préoccupé. La direction nationale fait état de « deux ou trois lettres » reçues à son siège. Lundi 18 juin, son porte-parole, Vincent Peillon, a même estimé que « la volonté de manipulation politique » imputée à l'Elysée, « est en train de s'arrêter ». Une apparente sérénité qui n'empêche pas quelques sourdes interrogations.

François Hollande se déclare convaincu que ces révélations ne laisseront pas de trace, jugeant qu'au demeurant « on ne peut pas comparer le passé politique de Lionel Jospin, qui est respectable, et le passif judiciaire de Jacques Chirac ». Pour la direction du PS, même si M. Jospin a maintenu « des relations personnelles, extrêmement limitées » avec l'OCI après 1981, quand il est devenu premier secrétaire, elles n'ont pas pesé sur ses actes de dirigeant socialiste. A titre d'exemples, on rappelle son acceptation du tour-

nant de la rigueur en 1982-1983, même s'il en avait fait une « parenthèse », son appui au retrait du texte d'Alain Savary sur l'école privée en 1984, contre l'avis de l'aile la plus « laïcarde » du PS, sa conduite

ajoute le sénateur du Puy-de-Dôme, ils croient que c'est une discipline sportive. Et c'est quand même moins important que le péché originel. Mieux vaut être trotskiste qu'avoir croqué la pomme. » Pour

Les statuts du PS interdisent la double appartenance

Les statuts du Parti socialiste interdisent clairement la double appartenance, c'est-à-dire le fait d'être membre du PS et en même temps d'une autre organisation politique. L'article 1.3 dispose que les membres du PS « ne peuvent appartenir à un autre parti ou groupe politique relevant directement ou indirectement d'un parti autre que le Parti socialiste excepté s'il s'agit d'un parti membre du Parti des socialistes européens. Ils ne peuvent soutenir d'autres candidats à des fonctions électives que ceux investis ou soutenus par lui ». Le Parti des socialistes européens (PSE) a été créé en 1992. En revanche, l'article 2.4 indique que « les membres du parti doivent appartenir à une organisation syndicale de leur profession, à la coopérative de leur localité, s'il en existe une, et à une organisation de défense des consommateurs ».

de la liste aux européennes de 1984 sur un discours très européen. Bref, il n'y a pas de soupçon.

« Tout le monde s'en fout ! », assure Michel Charasse, peu suspect de jospinophilie, en relevant que, durant les trois jours qu'il vient de passer en Auvergne, seuls deux ou trois militants y ont fait allusion « pour se plaindre qu'on en parle trop ». « Il y a des tas de gens qui ne savent pas ce qu'est le trotskisme,

tant, un dirigeant national du PS en réunion dans le Sud-Ouest deux jours après « l'aveu » de M. Jospin a rencontré quelques militants socialistes troublés, pour lesquels « cela restait encore trop ombreux ». En sourdine toujours, deux types d'interrogations surgissent : combien de temps a-t-il conservé des liens avec l'OCI après son élection, en 1981, comme premier secrétaire ? La campagne présidentielle ne

risque-t-elle pas d'être « parasitée » ?

Sur le premier point, celui d'une éventuelle « double appartenance », même les amis de Laurent Fabius font chorus pour souligner que « rien de ce qu'il a fait n'a été préjudiciable au PS ». L'argumentaire, qui commence à se rôder comme une petite musique de campagne, tient en trois points : « Il a avoué ; il a assumé les positions du PS depuis qu'il en est un dirigeant national ; il ne fait pas une politique trotskiste ». « Il s'est comporté avec Lambert [dirigeant de l'OCI] comme on se comporte avec une vieille maîtresse pour éviter que ça explose », ose un responsable socialiste bien sûr anonyme. « Ce type d'affaires n'est jamais bien, renchérit un autre hiérarque, parce que, comme disait François Mitterrand, on sort toujours vis-à-vis du PS, mais on a les réponses et c'est surmontable. »

Sur le parasitage éventuel de la campagne présidentielle, les interrogations sont plus inquiètes. « Il valait mieux que cet acte de vérité vienne maintenant que plus tard », répète M. Hollande. Le PS estime que les attaques de la droite, lors des questions au gouvernement à

« Les gens ne comprennent pas pourquoi on en parle autant »

LA QUESTION suscite un rire sarcastique et, parfois, l'énerverment. Le passé trotskiste de Lionel Jospin, ce sont les députés socialistes qui en parlent le mieux : circulez, il n'y a rien à voir ! « Les gens s'en moquent. Ils disent : "C'est remuer pour pas grand-chose" », assure Monique Collange (PS, Tarn). « Très honnêtement, cela n'intéresse pas les électeurs. À 80 %, ils ne savent pas qui est Trotski. Et quand ils sont au courant, ce n'est pas mauvais pour Jospin, qui peut se donner une image de gauche », positive Pascal Terrasse (PS), élu de l'Ardèche. « Les gens ne comprennent pas pour-

quoi on en parle autant. Même deux personnes de droite m'ont dit ça... », rapporte Claudine Ledoux (PS), députée et maire de Charleville-Mézières (Ardennes). « Non mais vraiment, vous êtes en manque d'actualité ? Je ne comprends pas que Le Monde continue cette cabale. Ce n'est plus de l'information, c'est de la polémique ! », s'empare la radicale de gauche Chantal Robin-Rodrigo (Hautes-Pyrénées), suppléante de Jean Glavany.

Essayons encore. La colère du premier ministre, interpellé une nouvelle fois sur son militantisme à l'extrême gauche, mercredi 13 juin,

à l'Assemblée nationale (Le Monde du 15 juin), n'a-t-elle pas étonné les gens ? « Absolument pas. Ce qui fait l'événement dans l'hémicycle, à Paris, ne fait pas forcément frémir sur les marchés », résume le chevronné Jean-Pierre Michel (Haute-Saône). « Ce week-end, personne ne m'a interpellé et pourtant, j'ai circulé. Heureusement, en circonscription, on parle d'autre chose », ajoute-t-il.

En milieu rural, les préoccupations sont ailleurs. « Cette affaire apparaît comme extrêmement parisienne. Chez nous, les gens s'inquiètent de la vache folle, de la fièvre aphteuse, ils s'interrogent sur Loft Story », explique le député (PS) Yann Galut (Cher), membre de la gauche socialiste.

Quand « les gens » en parlent, c'est sur le ton de la « plaisanterie », rapporte Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne). C'est le cas dans le département du premier ministre. « On m'a dit : "Ah, ce gauchisme de Lionel ! On aurait dû s'en douter, avec sa tignasse et ses grosses lunettes" », raconte Yvette Benayoun-Nakache (PS), élue à Toulouse. Mais personne n'en rit : « Ça suffit de faire de Lionel Jospin un épouvantail à moineaux ! », ajoute-t-elle. Un « pépé de Toulouse qui roule les r » lui a dit : « Le pvvrrrrrr ! Vous croyez pas qu'il a assez de problèmes ! ». Alors, un seul mot d'ordre : « Ni rire ni pleurer, comprendre », comme disait... Spinoza !

Clarisse Fabre

Le premier ministre se fait reprocher de tordre la vérité protestante

ILS SONT peut-être les seuls à faire part, au grand jour, de leur déception. Les protestants avaient ouvert leurs temples aux sabbatiers. Leurs chefs de file épinglent régulièrement la tiédeur européenne du chef du gouvernement. Mais le passé de Lionel Jospin à l'Organisation communiste internationaliste (OCI) leur pose davantage problème. Réforme, le très discret et sérieux hebdomadaire du petit monde huguenot, n'a pas traité ce militantisme caché à la légère. Ni au regard de la politique, ni de l'histoire, ni de la morale.

Foin de naïvetés. Dans un article intitulé « Jospin et le secret », Réforme (daté 14-20 juin) donne la parole à un expert. Michel Taubmann, mari d'une « femme pasteur », journaliste à ARTE et lui-même... ancien trotskiste, décille les yeux des lecteurs : « Prétendre seulement "avoir été en contact avec" a peu de sens », dit-il. « Nos dirigeants ont cette fâcheuse tendance à considérer qu'à un certain stade de l'exercice du pouvoir le peuple ou les militants de base ne peuvent pas comprendre. Complaisants vis-à-vis d'eux-mêmes, ils affichent parfois la transparence pour mieux se dispenser de rendre des comptes », ajoute-t-il. « S'il ne l'a pas dit, c'est que c'est plus grave que son péché de jeunesse », résume avec bon sens Jean-Luc Mouton, le directeur de l'hebdomadaire.

Mais il y a autre chose. Sur Europe 1, le premier ministre avait justifié sa « dénégation » par une - autre - formation, plus lointaine :

son protestantisme. « Je ne suis pas de la culture de la confession », avait en effet expliqué M. Jospin (Le Monde du 7 juin). « Il utilise le protestantisme quand il en a besoin », s'agace le rédacteur en chef de Réforme, Rémy Hebding. On sait désormais qu'il possède à la fois cette culture, dont il se souvient peu, dit-il, et une autre, celle de la dissimulation. « M. Mouton sourit gentiment. « On ne peut pas se référer au protestantisme pour cacher quelque chose, relève-t-il. Sans confesseur, seul face à ses frasques et à Dieu, le protestant a, au contraire, une exigence de rigueur et de vérité face à lui-même. »

La rédaction s'est retrouvée dans une jolie lettre publiée au courrier des lecteurs, signée Thierry Wanegfelen. Ce modeste « prédicateur laïc de l'Eglise réformée » de Clermont-Ferrand n'a aucune volonté « d'alimenter la polémique ».

Mais il déplore l'« instrumentalisation politicienne du protestantisme » par M. Jospin. Puisque l'allusion d'Europe 1 se voulait transparente, « comment, alors, ne pas réagir, en tant que protestant, justement, devant une telle distorsion de la vérité protestante ? », demande cet abonné. « Bien sûr, la "confession" est rejetée par la Réforme (encore que Luther ait hésité sur ce point, mais c'est un autre débat...). Mais ce n'est pas pour instituer le mensonge délibéré à la place. "Que ton oui soit un oui, que ton non soit un non." Le propos évangélique ne doit-il pas guider en toutes circonstances le protestant, fût-il un politique ? » Protestant « athée » ou par intérim, M. Jospin est rappelé par les siens à la lecture des évangiles : sermon sur la Montagne, Matthieu 5, verset 37.

Ariane Chemin

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

92 Vente sur Licitacion au Palais de Justice de Nanterre, 179-191, Avenue Joliot Curie, Jeudi 28 Juin 2001 à 14h
APPARTEMENT à BOULOGNE-BOIS
7 bis, Bd Anatole France
comprenant un Séjour donnant sur un Balcon plein sud, 2 chambres (possibilité d'une 3^{ème} ch.) avec Cave et emplacement de Parking cadastré section I n° 2 pour une contenance de 24 a 1 ca représentant les lots 8, 32 et 71 du règlement de co-propriété
Mise à Prix : 1.600.000 F
Cette mise à prix pouvant être baissée du quart, puis de moitié en cas de désertion d'enchères
Pour tous renseignements s'adresser à Maître REYNAUD-DUPOURT, Avocat poursuivant, 164, Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly s/Seine
Tél : 01.47.47.91.10 (le matin) - Au Greffe du TGI de Nanterre où l'enchère est déposée - Sur les lieux pour visiter le Vendredi 22 Juin 2001 de 14h30 à 17h30

Mastères Spécialisés

Vous êtes titulaire d'un Bac +4, +5 dans les domaines économiques, financiers ou scientifiques...

Développez une véritable spécialisation.

> Le Groupe ESC Lille propose l'accès à ses Mastères Spécialisés en alternance pour les étudiants et les cadres :
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information - **Management financier international** - **Finance** et gestion du patrimoine - **International Master in Auditing**, Management Control and **Information Systems** (Double Degree Master of Science or MBA in Paris Campus).

Contact : Martine De Smet Tél : 03 20 21 59 57
e-mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
Avenue Willy Brandt 59777 Euraille



Les députés se prononcent sur l'immunité du chef de l'Etat

L'Assemblée nationale devait adopter la proposition socialiste

La proposition de loi constitutionnelle d'origine socialiste qui réforme le statut pénal du président de la République devait être adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture, mardi 19 juin. La plupart des députés de droite devaient repousser ce qu'ils considéraient comme une « manœuvre » contre Jacques Chirac.

L'ASSEMBLÉE nationale devait adopter en première lecture, mardi 19 juin, la proposition de loi constitutionnelle modifiant l'article 68 de la Constitution relatif au statut pénal du président de la République. Ce texte d'origine socialiste, que les députés ont examiné le 12 juin, prévoit que le chef de l'Etat relève de la justice ordinaire pour les crimes et délits commis avant son entrée en fonction ou sans rapport avec son mandat. Il précise que seule une « commission des requêtes » pourrait mettre en mouvement l'action publique. L'article 2 de la proposition de loi indique que la réforme ne s'appliquera qu'après l'élection présidentielle.

Cette précision n'a pas suffi à apaiser les esprits. Lors des débats, la droite a vivement dénoncé les « arrière-pensées » d'un texte qui constitue, selon elle, une « manœuvre » contre Jacques Chirac. L'opposition fera front commun : après quelques jours de flottements, les

proches de François Bayrou, qui avaient été initialement tentés de s'engouffrer dans cette offensive contre le chef de l'Etat, ont décidé de rentrer dans le rang (*Le Monde* du 12 juin). A l'instar de leurs collègues du RPR et de Démocratie libérale, la plupart des députés UDF devraient donc voter contre la proposition de loi, une partie de la garde rapprochée de M. Bayrou, comme Maurice Leroy (Loir-et-Cher) et Dominique Paillé (Deux-Sèvres) envisageant simplement de ne pas participer au vote.

« RÉFORME DE CIRCONSTANCES »

Les voix de gauche, où l'on a serré les rangs à défaut de bénéficier de ralliements centristes, devaient permettre l'adoption de ce texte, que l'opposition qualifie de « simple affichage ». En effet, pour être définitivement adoptée, cette réforme constitutionnelle doit être approuvée dans les mêmes termes par le Sénat et l'Assemblée nationale.

nale, puis ratifiée lors d'un référendum convoqué par le président de la République.

Dans un entretien au *Figaro* du 18 juin, l'ancien président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas – sous l'autorité duquel avait été rendue, en janvier 1999, la décision accordant au président de la République un privilège de juridiction pendant son mandat quels que soient les actes en cause –, estime qu'il s'agit d'une « réforme de circonstances » pour « barrer la route » au député socialiste Arnaud Montebourg. Celui-ci, qui tente de mettre en accusation M. Chirac devant la Haute Cour de justice pour des affaires de financement politique illicite du RPR, dispose, après le désistement du Vert Yves Cochet, de la signature de trente de ses collègues. Cinquante-huit sont nécessaires pour que sa proposition de résolution soit recevable.

Jean-Baptiste de Montvalon

Quel délai de prescription pour les délits du président ?

PENDANT combien de temps le président de la République peut-il être poursuivi pour des infractions extérieures à sa fonction commises avant ou pendant son mandat ? La question n'a été qu'évoquée lors du débat à l'Assemblée sur la proposition de réforme du statut pénal du chef de l'Etat. Elle est pourtant déterminante.

La crainte de voir la prescription de trois ans s'appliquer aux délits éventuellement commis par Jacques Chirac dans les affaires de la mairie de Paris explique, en effet, la tentative engagée par Arnaud Montebourg de renvoyer le président devant la Haute Cour de justice, seule compétente dans l'état actuel de la Constitution.

Pour le député socialiste de Saône-et-Loire, les deux procédures menées par Patrick Desmure (emplois fictifs du RPR) et Eric Halphen (HLM de Paris) ont conduit les deux juges, quels que soient leurs soupçons à l'égard de M. Chirac, à se déclarer incompétents, dès lors que le chef de l'Etat ne peut être poursuivi par la justice ordinaire. L'ordonnance du juge Desmure datant du 15 avril 1999, les délits retenus dans cette affaire seraient prescrits le 15 avril 2002, avant l'expiration du mandat de M. Chirac, le 17 mai 2002. Quant à l'ordonnance du juge Halphen, rendue le 25 avril, elle ouvrirait le

délai de prescription jusqu'en avril 2004, sauf nouvel acte de procédure.

Comme l'a noté Marylise Lebranchu, la ministre de la justice, à l'Assemblée nationale, le 12 juin, « aucun texte n'organise les conditions dans lesquelles des poursuites entamées devant les juridictions ordinaires pourraient être suspendues voire transférées à la Haute Cour de justice, dès lors que ces juridictions cesseraient d'être compétentes. Symétriquement, les conditions dans lesquelles ces juridictions pourraient recouvrer leur compétence, à l'expiration du mandat du président de la République, sont inconnues ».

OBSTACLE DE DROIT

De fait, l'article 68 de la Constitution, qui définit la responsabilité pénale du chef de l'Etat, est muet sur les délais de prescription qui pourraient s'appliquer dans le cas d'infractions faisant l'objet de procédures engagées avant le début du mandat du président de la République, pour des actes commis avant son entrée en fonction.

Or bon nombre de constitutionnalistes estiment que le privilège de juridiction dont bénéficie le chef de l'Etat entraîne, *ipso facto*, la suspension – et non la simple interruption – du délai de prescription. Selon la jurisprudence de la Cour de cassation (arrêts de 1954,

1955, 1972 et 1973), « la prescription de l'action publique en matière correctionnelle est nécessairement suspendue lorsqu'un obstacle de droit met la partie poursuivante dans l'impossibilité d'agir ». A cet égard, le privilège de juridiction temporaire dont bénéficie le président pendant son mandat semble bien constituer un « obstacle de droit » qui empêche l'action de la partie poursuivante – en l'occurrence le ministère public.

Comme le remarque Didier Mauss, codirecteur de la *Revue de droit constitutionnel*, « En bonne logique, on ne peut dire, d'une part, que les poursuites contre le chef de l'Etat sont impossibles pendant son mandat à cause du privilège de juridiction et, d'autre part, qu'elles seront impossibles plus tard du fait de la prescription », sauf à admettre l'impunité présidentielle. En outre, les juristes notent que deux constitutions récentes, celle du Portugal (1976) et celle de la Grèce (1975), prévoient, précisément, la suspension des délais de prescription pendant la durée du mandat. Saisie par le parquet de Nanterre, la Cour de cassation pourrait utilement préciser sa jurisprudence sur ce point.

Gérard Courtois

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

Jacques Chirac et Lionel Jospin au chevet du radicalisme

Le Parti radical valoisien, dans l'opposition, et le Parti radical de gauche, dans la majorité, célèbrent, chacun de son côté, les cent ans du Parti radical. Le chef de l'Etat et le premier ministre se partagent les anniversaires

IIS SE SONT pris mutuellement en photo, lors des cérémonies du 18 juin au Mont-Valérien, à la demande d'un jeune spectateur. Clic ! Lionel Jospin a immortalisé l'audacieux à côté du président de la République. Clac ! Jacques Chirac a fixé la pose du premier ministre avec cet heureux anonyme, comme le raconte joliment l'AFP. Mais pour ce qui est des choses sérieuses, comme l'Histoire, rien de moins que les cent ans du radicalisme, ce sera chacun sa cérémonie.

Actualité du radicalisme : les deux branches héritières de l'ancien grand Parti radical, qui connut son âge d'or sous la III^e République, se sont séparées au début des années 1970. L'une en tenait pour le centre, l'autre pour le programme commun. Les premiers, les radicaux dits « valoisien », sont aujourd'hui à l'UDF, les seconds, le PRG, dans la majorité plurielle. Il leur est arrivé de se disputer l'héritage devant les tribunaux. Aujourd'hui, chacun organise sa fête d'anniversaire.

Jacques Chirac, petit-fils d'un hussard noir de la République et militant radical, inaugurerà, samedi 23 juin, au Sénat, l'exposition photographique du centenaire du Parti radical valoisien. A onze mois de l'élection présidentielle, se fendre d'un geste de considération à cette fraction du

centrisme n'est pas pour déplaire au chef de l'Etat. M. Chirac sera accueilli, place de Valois, par un hôte fort bienveillant. Devenu président du Parti radical en novembre 1999, aussitôt courtois par l'Élysée, François Loos n'est pas un farouche partisan de la candidature de François Bayrou à la présidentielle. M. Loos, qui aurait suggéré « l'an dernier » à M. Chirac de participer à la cérémonie, est ravi de la venue du chef de l'Etat. Soutiendra-t-il M. Bayrou le moment venu ? « Je préfère laisser ces réflexions de côté pour le moment, indique le dirigeant radical. On n'est pas en train de se vendre à qui que ce soit ! »

DANS LA MAIRIE DE CLEMENCEAU

Soit. Mais la présence présidentielle chez les « valoisien » a mis le feu aux poudres chez les radicaux de gauche. Qui ont vivement souhaité la présence du premier ministre ! Jean-Michel Baylet, président du PRG, l'a demandé « avec insistance » à Matignon, y indique-t-on. Lionel Jospin n'avait d'ailleurs pas de raison de dire non, puisque ce sont « des alliés fidèles et anciens, précieux à l'Assemblée nationale et pas les plus remuants ». Tout militait donc pour que le premier ministre se rende, mercredi 20 juin au soir, à la mairie du

18^e arrondissement de Paris, « celle de Clemenceau » et, accessoirement, de Daniel Vaillant puis d'Annick Lepetit, pour clore le très intellectuel colloque sur les cent ans du radicalisme. Il ne figure pas sur le programme, mais il sera là, c'est juré. « C'est quand même nous qui avons fondé la République. Il en reste quelque chose de très puissant », explique M. Baylet. Le sénateur du Tarn-et-Garonne, lui, figurait au programme des festivités des valoisien, mais il n'ira pas, déléguant Jean-Bernard Bros, adjoint au tourisme à la mairie de Paris.

Le président du PRG ne se laissera pas gâcher la fête. Ce petit parti, qui fournit fidèlement son quota de secrétaires d'Etat, voire de ministres – même si le passage d'Emile Zucarelli s'est mal terminé pour cause de divergences corses – célébrera, mercredi, « la victoire totale et définitive des radicaux, car tout le monde veut récupérer la République et l'humanisme ». S'il n'en fallait qu'un exemple, ce serait le solidarisme de Léon Bourgeois : voilà qui a fondé la mission sociale de la République, rappelle M. Baylet. Car, à l'époque, les socialistes « étaient tous collectivistes et marxistes ».

Béatrice Gurrey et Jean-Baptiste de Montvalon

Arte filme pendant 2 heures



4 filles

7 garçons

enfermés sur scène.

Donnez votre avis à la fin.

www.arte-tv.com

>> « LA BELLE HELENE »
Mercredi 20 juin 21.40
Opéra bouffe d'Offenbach
avec Nora Gubisch.
www.arte-tv.com

arte

Alain Madelin tel que le présente son « kit de création »

C'EST un petit pense-bête, complété par un argumentaire de campagne, qui a été distribué, samedi 16 juin, à quelque deux cents personnes susceptibles de créer des comités de soutien à la candidature d'Alain Madelin. En langage libéral, on appelle cela « un kit de création ».

Le dossier s'ouvre sur une lettre du président de Démocratie libérale. La bataille promettant d'être rude, le tutoiement est de rigueur. Suivent les douze raisons de soutenir la candidature du député d'Ille-et-Vilaine. Derrière l'argumentaire se profilent les questions d'un électoralat que l'on pressent désorienté et dubitatif : « On a souvent dit d'Alain Madelin qu'il avait de bonnes idées mais que ses idées étaient trop en avance sur l'opinion. Aujourd'hui, le moment est venu car [ces idées] arrivent à maturité », note le document, qui relève que « 67 % des sympathisants de droite souhaitent qu'il y ait d'autres personnalités que Jacques Chirac pour représenter la droite au premier tour de l'élection présidentielle ». « Tout est ouvert, tout est possible », proclame le texte en conclusion.

« BOXE UNIVERSITAIRE »

Respectueux de l'adage selon lequel on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même, ce dossier comprend un projet de communiqué de presse destiné à annoncer la création des « comités Madelin 2002 », ainsi qu'un « projet d'article ». Il ne reste aux animateurs de ces comités de soutien, qui disposeront également d'un site Internet « hébergé par alainmadelin.com », qu'à inscrire leur nom et à renvoyer ces deux textes à la presse locale de leur région. Figurent également des bulletins de soutien susceptibles d'être retournés à l'association de financement de la campagne. Quatre pages sont d'ailleurs consacrées à la gestion financière des comités.

Le parcours personnel du candidat mérite aussi d'être connu. Une biographie quelque peu hagiographique est signée par Marie-Ange Michelet, présentée dans l'entourage de M. Madelin comme « une

journaliste pigiste » et « militante DL ». En huit pages agrémentées de photos jaunies d'« un enfant espiègle qui savait déjà se faire entendre », le texte évoque tout d'abord « la chaleur familiale du « pièce-cuisine » de Belleville » à une époque où « la politique n'était pas présente chez les Madelin. Certes, les amis de la famille vendaient L'Huma à la sortie des métros mais Gaëtan, le père, n'en était pas. Pas de lutte des classes au p'tit déj' ou de préparation du Grand Soir, au souper. Il faisait partager à son fils sa vision modérée de la société ». Quelques années plus tard, l'« Algérie et la cause harkie », puis « celle du Vietnam du Sud », viennent battre en brèche ladite vision modérée. Etudiant en droit à Assas où, nous dit-on, « il pratique également la boxe universitaire », M. Madelin a l'occasion de s'entraîner dans la rue, aux côtés de ses amis du mouvement d'extrême droite Occident.

Si la toile de fond anticommuniste du parcours de M. Madelin est abondamment commentée, l'image libertaire qu'il a cherché plus récemment à se donner est passée sous silence. « A droite Madelin ? Certes mais une droite libérée de son carcan de certitudes », explique la biographie, qui détaille les relations, parfois tumultueuses, de cet « anticonformiste inné » avec quelques responsables politiques de son camp. 1993 : « Lorsque Edouard Balladur formera son gouvernement, il reprochera à Alain Madelin [son] langage de vérité. » 1995 : « Très rapidement, les relations se gâtent entre les deux Alain. – Avec Juppé, je me suis bien entendu... les premières quarante-huit heures, confie M. Madelin. »

Le texte évoque ensuite des « rumeurs flatteuses » qui l'auraient présenté, après son départ de Bercy, comme le « successeur potentiel de Juppé » à Matignon. Il est enfin rappelé qu'après avoir assuré « le service après-vente des promesses du candidat Chirac », M. Madelin a décidé de se mettre à son compte : « Je ne veux pas d'une alternance molle, d'une alternance gâchée, une fois encore. »

Jean-Baptiste de Montvalon

M^{me} Guigou et M. Védrine démentent avoir été informés des versements effectués par Elf

Ils avaient été mis en cause par MM. Dumas et Le Floch-Prigent

LES DÉCLARATIONS de Roland Dumas et Loïc Le Floch-Prigent, qui ont mis en cause, dans des entretiens accordés au *Figaro* et à Europe 1, plusieurs personnalités qui auraient eu connaissance des détournements commis au préjudice d'Elf (*Le Monde* du 19 juin), ont provoqué de multiples réactions, lundi 18 juin. Elisabeth Guigou et Hubert Védrine, respectivement ministres de l'emploi et des affaires étrangères, ont démenti avoir été informés, lorsqu'ils étaient en poste à l'Élysée, du versement par Elf de commissions occultes en marge du rachat, en 1992, de la raffinerie allemande de Leuna. Dans un communiqué, M^{me} Guigou a affirmé n'avoir, « ni de près ni de loin, participé aux négociations afférentes à ce projet ». « Les négociations ont commencé [pour le rachat de Leuna] en juillet 1991 », ajoute la ministre, qui précise qu'à cette date elle était, « depuis le 2 octobre 1990, ministre déléguée chargée des affaires européennes ». Sur RTL, M. Védrine s'est dit « très étonné », affirmant n'avoir, à l'époque, « jamais entendu parler de ces questions de commis-

sions ». Vincent Peillon, porte-parole du Parti socialiste, a fait savoir qu'il souhaitait « que la justice fasse son travail en toute indépendance », qualifiant les déclarations de M. Dumas d'« allégations ». Edouard Balladur, également accusé par Roland Dumas d'avoir avalisé ces commissions occultes, a déclaré, sur France 3, qu'il avait laissé « les dirigeants d'Elf libres de décider de donner suite ou non » au projet Leuna. M. Balladur a observé qu'à son arrivée à Matignon, en 1993, l'acquisition de la raffinerie était décidée « depuis un an à peu près ». Claude Estier, président du groupe socialiste au Sénat, a estimé que le groupe Elf avait « dispensé énormément de fonds de tous les côtés ». « Tout cela me paraît, dans la bouche de Le Floch-Prigent et de Dumas, une façon de se défendre contre des condamnations qui sont lourdes », a ajouté M. Estier. MM. Dumas et Le Floch-Prigent ont été condamnés à des peines de prison ferme, le 30 mai, par le tribunal correctionnel de Paris.

► www.lemonde.fr/elf

Lionel Jospin sonde le patronat et les syndicats avant d'ouvrir le chantier de la démocratie sociale

Ernest-Antoine Seillière pose ses conditions au maintien du Medef dans les caisses de Sécurité sociale

Le premier ministre a entamé, lundi 18 juin, la série de consultations qu'il doit avoir, jusqu'à mercredi, avec les syndicats (CGT, CFDT, FO,

CFTC, CGC) et le patronat (Medef, CGPME, UPA). Le Medef réclame, pour la Sécurité sociale, « une clarification des missions, des responsabi-

tés et des financements ». Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, juge qu'il est « urgent » d'ouvrir le chantier de la protection sociale.

teurs des caisses de « Sécu » tant qu'une série de conditions ne seront pas remplies. Au passage, les quarante-cinq patrons du conseil ont adopté à l'unanimité « une motion » appelant le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), « à respecter les partenaires sociaux » et à « garder la dignité de sa fonction », en réponse aux critiques qu'il avait formulées sur le rôle de M. Seillière, actionnaire de référence d'AOM-Air Liberté...

Réunies en trois chapitres, « clarification des missions, clarification des responsabilités, clarification des

financements », ces exigences devaient être présentées au premier ministre, qui a décidé de rencontrer jusqu'à mercredi, avec Elisabeth Guigou, les partenaires sociaux. Sur tous les points, le Medef a reçu le soutien de Nicole Notat. Reçue à Matignon lundi, la secrétaire générale de la CFDT a elle-même évoqué la « clarification des missions, des responsabilités, de la nature des pouvoirs des uns et des autres » ainsi que « des financements ». Après avoir fait le constat, partagé, d'« un déficit de dialogue », elle a ainsi « largement encouragé » M. Jospin à ouvrir le « chan-

tier de l'avenir de la protection sociale » en affirmant qu'il y avait « urgence ». Pour M^{me} Notat, « l'horizon du renouvellement » des administrateurs de la « Sécu », clos le 31 septembre, est donc « un bel horizon ».

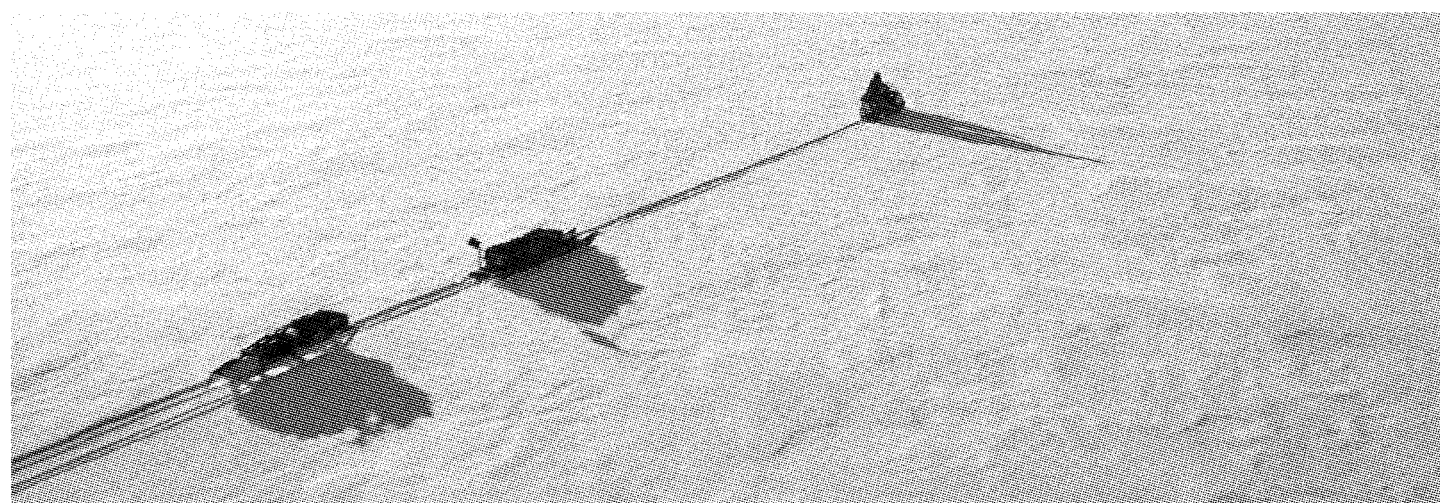
Au nom de la CFTC, Alain Deleu s'est également livré à un plaidoyer pour « sortir de cette crise permanente entre le gouvernement et les partenaires sociaux ». De son côté, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, qui s'était muni de fiches pour aborder plusieurs sujets (smic, fonctionnaires, assurance-chômage), a estimé que le premier ministre « profite aussi un peu du terrain (...) pour dire que le social c'était le gouvernement ». Selon les responsables de FO et de la CFTC, M. Jospin a indiqué qu'il souhaitait trouver des « points de convergence » pour ouvrir un chantier consacré au partage des responsabilités entre l'Etat et les partenaires sociaux. Jeudi 21 juin, la réunion bimensuelle des ministres devrait être consacrée à cette question.

Isabelle Mandraud

La hausse du smic attendra le 25 juin

Pressé par une partie de sa majorité de donner un « coup de pouce » au smic, Lionel Jospin n'a fourni aucune indication à ses invités syndicaux sur le sujet. C'est le 25 juin, date de la prochaine réunion de la Commission de la négociation collective, que la revalorisation du salaire minimum, au-delà de l'augmentation mécanique qui devrait se situer autour de 3,6 %, sera annoncée.

Selon FO, le premier ministre a en revanche reconnu que le système complexe de garanties mensuelles du smic, mises en place avec les 35 heures, posait un problème. Une solution devra être trouvée « avant 2002 », a alors assuré M. Jospin.



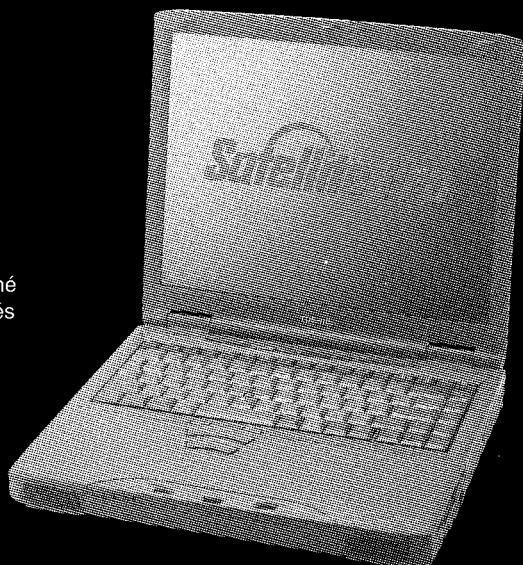
Complètement givré!

Satellite Pro 4600 : le portable professionnel TOSHIBA qui vous ouvre le monde du sans fil ne coûte que

9990 FHT⁽¹⁾

TOSHIBA Satellite Pro 4600

- Processeur Mobile Intel® Celeron™ 700 MHz
- Écran 13" 3 matrice active XGA
- 16 Mo mémoire vidéo et sortie TV
- 64 Mo SDRAM ext. à 320 Mo
- Disque dur 10 Go
- CD-ROM 24X et lecteur de disquettes en simultané
- Réseau Ethernet 10/100, Modem V90 56K intégrés
- Microsoft Windows® 98SE
- SpanWorks 2000, pré-équipé d'une antenne WiFi
- Module mini PCI WiFi en option



Pour plus d'informations contactez Toshiba Infos au : **0892 69 29 49** (2,23 F/min) ou sur www.pc.toshiba.fr

⁽¹⁾ Soit 11 948 FTTC, prix conseillés chez les revendeurs agréés Toshiba participant à cette opération en France Métropolitaine. Offre valable, du 1^{er} juin au 16 juillet 2001, dans la limite des stocks disponibles et non cumulables avec d'autres promotions Toshiba ou conditions particulières.

Les PC de Toshiba utilisent la version légale de Microsoft® Windows® www.microsoft.com/piracy/howtotell

Choose freedom*

TOSHIBA

La Fondation Copernic décortique la « nov-langue » du Medef

LA FONDATION Copernic a organisé, samedi 16 juin, à la Sorbonne, des « assises contre la refondation sociale » au cours desquelles elle a passé au crible les chantiers ouverts par le Medef, tout en formulant ses contre-propositions. En plein débat sur la modernisation sociale, ces assises constituent le « pendant intellectuel » de la manifestation du 9 juin contre les licenciements et permettent de renouer avec l'esprit du mouvement social de novembre-décembre 1995, a expliqué Willy Pelletier, animateur de la fondation. Des chercheurs en sciences sociales y côtoyaient des syndicalistes, un conseiller d'Etat, Yves Salesse, également président de Copernic, et des militants associatifs comme Jean-Philippe Romanet (AC !).

Les « coperniciens », qui veulent « comprendre pour résister », se sont d'abord employés à « déconstruire la nov-langue par laquelle le Medef dit le monde ». Réinscrivant la terminologie du patronat dans un contexte historique, le sociologue Robert Castel a jugé que « si

les propositions du Medef reçoivent une certaine audience, c'est qu'elles expriment un mouvement de fond qui traverse la société : l'individualisation et la décollectivisation ». De son côté, la politologue Janette Habel a constaté que la refondation sociale est le reflet d'une « précarisation des droits des travailleurs dans toutes les grandes zones de libre-échange ».

Serge Volkoff (statisticien) a critiqué la réforme de l'indemnisation des accidents du travail, qui fait peser une « menace de dégradation considérable » sur la politique de prévention des risques professionnels. Quant aux économistes Frédéric Lordon et Michel Husson, ils ont interprété la « rhétorique apocalyptique » du « choc démographique » élaborée par le Medef comme une « stratégie de fragilisation de la retraite par répartition », qui permet de présenter le système par capitalisation comme une « solution-miracle ». Or ces « tensions démographiques » fragilisent « tout autant » les fonds de pension.

J. R.

Un candidat contre M^{me} Voynet pour diriger les Verts

FRANÇOIS DE RUGY, vingt-sept ans, adjoint aux transports à la mairie de Nantes (Loire-Atlantique), sera candidat contre Dominique Voynet au secrétariat national des Verts, le 23 juin, lors du conseil national élargi chargé de cette élection. Membre du courant Maison verte, formé par Marie-Christine Blandin et Stéphane Pocrain, dont les candidatures auraient été une déclaration de guerre contre M^{me} Voynet, M. de Rugy ne peut ni ne veut empêcher la victoire de la ministre. Mais le fait qu'il postule est un signal pour la future secrétaire nationale.

Les représentants de Maison verte, absents des primaires pour la présidentielle et de la majorité du congrès de Toulouse, veulent ainsi faire entendre leur voix, notamment sur la parité, l'immigration ou la jeunesse. Les proches de M^{me} Voynet se seraient volontiers passés de cette candidature, espérant un vote plébiscitaire pour la ministre qui a renoncé à se présenter à la présidentielle.

L'OPAC de Paris va se constituer partie civile dans l'affaire des HLM

L'OPAC DE PARIS va pouvoir se constituer partie civile dans l'affaire des HLM dans laquelle l'ancien maire, Jean Tiberi, est mis en examen depuis juin 1999. Cette décision a été votée, lundi 18 juin, par le conseil d'administration de l'OPAC issu de la nouvelle majorité municipale. Pour Jean-Yves Mano, adjoint de Bertrand Delanoë chargé du logement et nouveau président de l'OPAC, cette constitution de partie civile va « permettre au conseil d'administration d'avoir accès au dossier ». Comme Jacques Toubon, ancien maire du 13^e arrondissement, M. Tiberi siège désormais comme simple administrateur représentant l'opposition au CA de l'OPAC. Il a déclaré avoir voté cette autorisation. Par deux fois sous la précédente mandature, la question avait été posée par le socialiste Bertrand Bret, alors conseiller de Paris (PS) du 20^e et seul représentant de l'opposition municipale, et Emmanuel Spinat, représentant une association de locataires de l'OPAC. La majorité du conseil d'administration avait, alors, voté contre.

MODES DE VIE Edmond Hervé, maire (PS) de Rennes et député d'Ille-et-Vilaine, a rendu public, mardi 19 juin, un rapport sur le « temps des villes ». ● LA FLEXIBILITÉ des

horaires, la multiplication des temps partiels, le travail des femmes et la révolution informatique ont, selon lui, produit une « désynchronisation » entre les horaires des services

publics et les emplois du temps individuels. Il souhaite que les services publics s'adaptent aux évolutions de la société. ● LA VILLE DE SAINT-DENIS expérimente depuis 1998 une

« politique des temps » qui a permis d'assouplir les horaires des crèches et des services publics. ● FRANÇOIS DE SINGLY, sociologue de la famille, souligne que la demande d'exten-

sion des horaires est portée par les jeunes et les diplômés. « Les plus grands usagers de la ville demandent que celle-ci soit "ouverte" plus longtemps. »

Les villes tentent de s'adapter aux rythmes de vie de leurs habitants

Services publics, transports, crèches, commerces : dans un rapport sur la « politique des temps », Edmond Hervé souligne qu'en raison des trente-cinq heures, de la flexibilité des horaires et du travail des femmes, la ville n'est plus adaptée aux modes de vie de la population

DEPUIS les dernières élections municipales, la « politique des temps » est devenue à la mode. A Poitiers, Jacques Santrot, maire (PS) a créé une « agence des temps » (Le Monde du 1^{er} juin 2001). A Paris, Anne Hidalgo, première adjointe de Bertrand Delanoë, gère en direct un « bureau des temps ». Le Territoire de Belfort a lancé une « maison du temps et de la mobilité ». A Saint-Denis, Rennes, Lille ou en Gironde, les élus se penchent sur la question de la temporalité.

Pour la première fois, un rapport sur le « temps des villes » a été rendu public, mardi 19 juin, par Edmond Hervé, maire (PS) de Rennes et député d'Ille-et-Vilaine. Il résulte d'une mission confiée à l'ancien ministre par Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, et Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, à l'occasion d'un colloque sur le « Temps des femmes, temps des villes », qui avait été organisé à Poitiers en mai 2000. Le ministère de la ville devait, dans la foulée, rendre public, mardi, un sondage de la Sofres sur la manière de mieux vivre en ville.

Après l'Italie, qui s'est intéressée au problème sous la pression des mouvements féministes, puis l'Allemagne, la France a découvert le sujet à la faveur du débat sur la réduction du temps de travail. La deuxième loi sur les trente-cinq heures demande ainsi aux grandes

agglomérations de « favoriser l'harmonisation des horaires des services publics avec les besoins découlant, notamment du point de vue de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, de l'évolution de l'organisation du travail ». En février, le livre de la sociologue et philosophe Dominique Méda, intitulé *Le Temps des femmes*, est venu « féminiser » l'approche de la question. Alors que 80 % des femmes de 25 à 49 ans travaillent, nos institutions, observe-t-elle, ne tiennent pas compte des demandes concernant les horaires d'ouverture des crèches, des transports en commun et des commerces.

INDIVIDUALISATION DES PRATIQUES

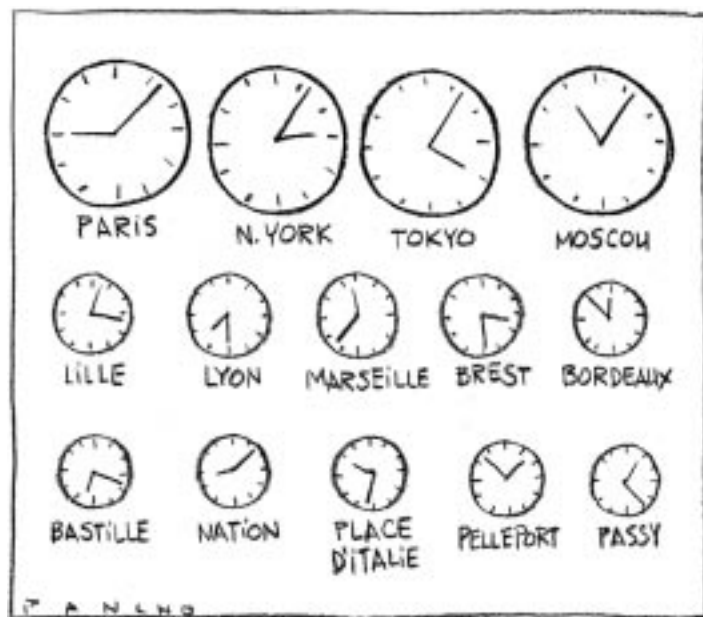
Dans son rapport, Edmond Hervé analyse les bouleversements de comportements induits par la révolution informatique, qui n'assigne plus les travailleurs à un lieu fixe, mais surtout par la réduction du temps de travail, la multiplication des emplois à temps partiel et le développement du travail de nuit, qui ont accru la flexibilité des horaires. « Il va falloir négocier entre temps de travail et temps de culture, temps d'éducation et temps de formation », écrit Edmond Hervé. Hier, le premier était déterminant, exclusif. Aujourd'hui, il n'est plus que l'un d'entre eux. »

Cette dérégulation bouleverse les rythmes des loisirs, des achats,

des déplacements. Elle produit une individualisation des pratiques, renforcée par une mobilité plus forte, conçue comme « une valeur et un mode de vie ». « Chacun souhaite être acteur de sa propre vie, avoir son mot à dire en tant qu'habitant, citoyen, contribuable, travailleur, parent, enfant, avoir autant que possible son propre rythme, avec pour conséquence l'irrégularité, la variabilité, la diversité », souligne-t-il.

On assiste, explique M. Hervé, à une « désynchronisation » entre les horaires des services privés et publics et les emplois du temps individuels. Si les femmes sont les premières victimes de ce décalage, les habitants des quartiers populaires sont les plus exposés aux temps contraints, rappelle M. Hervé. « Ce sont toujours les personnes les moins fortunées qui sont le plus éloignées de leur travail et qui rencontrent le plus de difficultés pour la garde et l'accompagnement de leurs enfants », souligne M. Hervé. (...) *Fracture sociale, fracture informatique et fracture temporelle se cumulent.* » Ces personnes n'ont pas les moyens de s'offrir les services qui leur permettent de jongler entre les horaires de travail, de garde d'enfants et de loisirs.

Imposés ou voulus, les nouveaux modes de vie impliquent une modification des rythmes des villes. « Il appartient au maire, dans une commune, de chercher à harmoniser les temps », écrit Edmond Hervé. Le



chef de la municipalité ne dispose d'aucun pouvoir juridique ou réglementaire pour modifier les temps sociaux. Mais il doit, selon le rapporteur, être un « médiateur » auprès des services municipaux, des entreprises de transport et des entreprises privées, pour que les horaires des uns tiennent compte des contraintes des autres. Avec un premier défi : l'adaptation des horaires des services publics aux évolutions de la société.

« Dans une première étape, via les élus, les associations, les usagers, les organisations syndicales, les conseils de quartier, il faut apprendre à connaître les besoins de la population afin de construire une demande », écrit M. Hervé, qui note au passage l'hostilité des syndicats de fonctionnaires « à toute idée de déréglementation » des horaires. L'auteur émet un vœu : « Puisse le principe de confiance l'emporter sur celui de la suspicion ». Mais il ne

donne pas de recette miracle pour surmonter les conflits entre usagers et agents publics.

DES « BUREAUX DES TEMPS »

Le rapport souligne cependant que, dans cet aménagement des temps, il existe des limites à ne pas franchir : Edmond Hervé, qui « ne croit pas que le sommet social soit une crèche ouverte 24 heures sur 24 », se dit ainsi opposé à l'ouverture systématique des commerces le dimanche.

Dans ses conclusions, Edmond Hervé propose la création, dans les communes de plus de 20 000 habitants, d'un « bureau des temps », dont le rôle serait « d'analyser et de faire des propositions aux décideurs ». Il préconise qu'au niveau intercommunal, soit établi « une charte des temps énumérant les principes et les orientations nécessaires au meilleur emploi du temps, afin de développer la solidarité sociale ». Claude Bartolone devait aller plus loin, mardi 19 juin, en défendant la création d'un « bureau des temps » dans les préfectures et en demandant l'ouverture de « lieux de nuit » pour les jeunes. Le 20 septembre, lors de la conférence des temps organisée à Créteil, le premier ministre, Lionel Jospin, présentera les mesures du gouvernement dans ce domaine.

Béatrice Jérôme

PRÉFECTURE DU NORD

Direction des moyens et de la coordination.

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU TRACÉ DE LA RN2 ENTRE AVESNES-SUR-HELPE SUD ET MAUBEUGE SUD.

Communes de Etrœungt, Avesnelles, Flaumont-Waudrechies, Bas-Lieu, Beugnies, Semousies, Floursies, Dourlers, Beaufort, Hautmont et Louvroil.

Monsieur le préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, préfet du Nord, informe le public du projet d'aménagement du nouveau tracé de la RN2 entre Avesnes-sur-Helpe sud et Maubeuge sud.

Un arrêté préfectoral en date du 13 juin 2001 ordonne, du lundi 9 juillet 2001 au vendredi 7 septembre 2001 inclus, les enquêtes préalables :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux ;
- à l'attribution du statut de route express à l'exception des giratoires d'Etrœungt et d'Avesnelles ;
- à la mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols des communes d'Hautmont, de Bas-Lieu, de Flaumont-Waudrechies, de Beugnies, d'Avesnelles et de Louvroil.

Ces enquêtes sont conduites par une commission d'enquêtes composée de :
- M. Daniel BESIEUX, ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, en retraite, désigné en qualité de président ;
- M. Denis LÉBOUCQ, agriculteur en retraite, et M. Michel LEFEBVRE, directeur d'école en retraite, désignés en qualité de membres titulaires ;
- M. Etienne ALLAMANDO, professeur d'université à Lille I et M^{me} Arlette LIEVIN, directrice d'école en retraite, désignés en qualité de membres suppléants.

Pendant la durée des enquêtes, les dossiers d'enquêtes ainsi que les registres destinés à recueillir les observations du public sont disponibles en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, siège principal des enquêtes, en préfecture du Nord (direction des moyens et de la coordination - 99, boulevard de la Liberté 59000 LILLE), ainsi qu'en mairies d'Etrœungt, Avesnelles, Flaumont-Waudrechies, Bas-Lieu, Beugnies, Semousies, Floursies, Dourlers, Beaufort, Hautmont et Louvroil aux heures habituelles d'ouverture des bureaux. Les observations peuvent également être adressées par écrit, en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, siège principal des enquêtes, à monsieur le président de la commission d'enquêtes.

Un des membres de la commission d'enquêtes se tiendra à la disposition du public en :

- sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe :
 - le samedi 18 août 2001, de 9 h 30 à 12 h ;
- mairie d'Avesnelles :
 - le vendredi 20 juillet 2001, de 14 h 30 à 17 h,
 - le mardi 7 août 2001, de 14 h 30 à 17 h ;
 - le jeudi 6 septembre 2001, de 14 h 30 à 17 h ;
- mairie de Semousies :
 - le mardi 10 juillet 2001, de 14 h à 16 h 30,
 - le mardi 7 août 2001, de 14 h à 16 h 30,
 - le jeudi 30 août 2001, de 14 h à 16 h 30 ;
- mairie de Beaufort :
 - le lundi 16 juillet 2001, de 14 h 30 à 17 h,
 - le vendredi 10 août 2001, de 14 h 30 à 17 h,
 - le vendredi 7 septembre 2001, de 14 h 30 à 17 h ;
- mairie de Flaumont-Waudrechies :
 - le lundi 16 juillet 2001, de 9 h 30 à 12 h,
 - le lundi 13 août 2001, de 9 h 30 à 12 h,
 - le lundi 3 septembre 2001, de 9 h 30 à 12 h ;
- mairie de Bas-Lieu :
 - le lundi 23 juillet 2001, de 15 h à 17 h 30,
 - le lundi 20 août 2001, de 15 h à 17 h 30,
 - le mardi 4 septembre 2001, de 15 h à 17 h 30 ;
- mairie de Floursies :
 - le mardi 17 juillet 2001, de 15 h à 17 h 30,
 - le vendredi 17 août 2001, de 15 h à 17 h 30 ;
 - le mardi 4 septembre 2001, de 15 h à 17 h 30.

À l'issue des enquêtes, le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquêtes en préfecture du Nord, en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, ainsi qu'en mairies des communes concernées par les enquêtes.

Saint-Denis assouplit le fonctionnement des crèches et des services municipaux

SAINT-DENIS, sa basilique, son Stade de France et... ses politiques du temps : avec Poitiers, le Territoire de Belfort et le département de la Gironde, la nécropole des rois de France fait partie des quatre sites qui expérimentent, depuis plusieurs années, une politique temporelle dans le cadre d'un programme mis en place par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).

Pour Patrick Braouzec, maire (PC refondateur) de Saint-Denis, ce chantier, engagé en 1998, a d'abord été l'occasion de retisser les liens entre les Dyonisiens. « La question temporelle est un registre qui éveille les sensibilités individuelles », écrit la mairie de Saint-Denis dans une note sur l'expérience menée par la ville en mai 2001. *Au carrefour de l'individuel et du collectif, les approches temporelles apparaissent comme un nouvel objet de médiation sociale.* »

Saint-Denis compte en effet quatre villes en une : la ville des salariés, dont la majeure partie n'habite pas sur place ; celle des touristes, de plus en plus nombreux depuis la Coupe du monde de football, en 1998 ; celle des 3 000 étudiants qui travaillent à l'université de Paris-VIII ;

et enfin celle des habitants. Ces quatre villes ont donné naissance à une multiplicité de temps sociaux.

Le projet d'amélioration des horaires a débuté avec l'organisation de forums, d'ateliers, d'enquêtes auprès de la population, au cours desquels chacun a pu exprimer son expérience et ses besoins en temps, qu'il s'agisse de garde d'enfants, de transports ou d'ouverture des commerces. Plus de 40 % des actifs de la ville travaillent avec des horaires décalés et cette désynchronisation est plus forte encore chez les jeunes.

DU « TEMPS POUR SOI »

Au terme d'une enquête auprès de 600 parents, la ville a revu le fonctionnement des crèches afin de tenir compte des contraintes liées aux horaires de travail et de transports des Dyonisiens, mais aussi afin d'intégrer une nouvelle demande exprimée par les parents, celle d'avoir du « temps pour soi ». Les heures d'arrivée et de départ des enfants ont donc été assouplies et la ville a multiplié les formules partielles pour les femmes qui travaillent à mi-temps.

Afin de lutter contre la solitude et l'isolement

des personnes dépendantes, et en accord avec les professionnels demandeurs d'une meilleure qualité de soins, les horaires des services municipaux de maintien à domicile ont, eux aussi, été étendus en soirée, le week-end et les jours fériés.

Sur un territoire grand comme trois arrondissements parisiens, les 8 000 Dyonisiens sont très dépendants des transports en commun. Près de 60 % des actifs se déplacent en bus ou en métro. Une expérience est donc menée depuis un an dans le quartier Floréal afin de lutter contre l'insécurité. Impliquant les machinistes de bus, les associations et les partenaires du quartier, elle a donné lieu à des émissions sur une radio locale, à un projet de bus-info mis en place par la RATP et à la confection d'une vidéo par les Dyonisiens. Ce rapprochement entre les agents et les usagers des transports a permis d'engager un dialogue sur l'offre de transports et les horaires. La politique temporelle est aussi un moyen pour la ville d'explorer d'autres thèmes de la démocratie locale.

B. J.

François de Singly, sociologue de la famille, professeur à Paris-V

« La demande d'extension des horaires est portée par les jeunes et les diplômés »

« Pourquoi la problématique du temps des villes émerge-t-elle depuis quelques mois en France ?

- La question du temps se trouve d'abord posée parce que la question de la parité hommes/femmes est aussi devenue la question de la parité domestique. Or, réduire le travail domestique suppose que la vie privée soit entourée d'une ville et de services qui prennent en charge en partie ce travail et que la délégation des tâches domestiques et éducatives soit facilitée. Politiquement, en France, tout est venu de là. En Italie, ce sont d'ailleurs les groupes féministes qui ont lancé cette thématique du temps des villes.

» Ensuite, de plus en plus de gens travaillent à n'importe quelle heure et ne veulent pas être privés de services. Ils souhaitent une ville en continue. Le dernier facteur est sans doute l'individualisation. Le monde doit fonctionner selon notre désir. On ne comprend plus pourquoi tel service ou tel commerce est fermé le dimanche. C'est la logique que « *Où je veux, quand je veux* ».

- Vous avez été chargé, avec un autre sociologue, Francis Godard, de commenter le sonda-

ge réalisé par la Sofres sur la façon dont les urbains ressentent le temps. Quels enseignements en avez-vous tirés ?

- Le résultat le plus important, c'est que la demande d'extension des horaires est surtout portée par les jeunes et les diplômés. Toutes les catégories sociales ne manifestent pas les mêmes agacements

« De plus en plus de gens travaillent à n'importe quelle heure et ne veulent pas être privés de services »

face aux dysfonctionnements temporels. Le diplôme, le statut professionnel, l'âge, la présence d'enfants constituent de puissants facteurs de différenciation. A partir de 15 000 francs mensuels, les gens qui manquent de temps sont plus nombreux que les gens qui ont du temps. La différence entre les hommes et les femmes n'est pas la variable la plus importante : 51 % des hommes et 50 % des femmes esti-

ment que le manque de temps est un problème « important » dans leur vie quotidienne. Les pères ont tout autant que les mères le sentiment de manquer de temps.

» Finalement, les plus grands « usagers » de la ville (ceux qui flânent, font du shopping, vont au restaurant, au cinéma, au musée, voir des amis, faire du sport...) demandent à ce que la ville soit « ouverte » plus longtemps. En accroissant les horaires d'ouverture, on risque donc de creuser encore les clivages entre grands et faibles utilisateurs de la ville et d'accroître les inégalités culturelles. Il faut rendre la ville plus attractive. Penser que, au-delà du temps, la ville est surtout un espace et que se posent des problèmes de déplacements. Et surtout s'intéresser aux inégalités sociales et générationnelles d'accès à la ville.

- A quelles évolutions les citoyens interrogés aspirent-ils en priorité ?

- Dans leur grande majorité, les citadins pensent que les horaires des commerces, des médecins et des hôpitaux sont bien adaptés à leurs modes de vie. Les réponses sont nettement moins positives si l'on considère les horaires des services publics et des administrations.

Le développement d'antennes de services publics dans les petites villes et les quartiers est considéré par une large majorité de citoyens comme une solution qui pourrait les aider à organiser leur temps. Une autre solution consisterait, pour une majorité de sondés, à ouvrir les services publics aux moments où l'on ne travaille pas : pause déjeuner, soir, samedi... L'aménagement des horaires scolaires et des crèches apparaît également comme une nécessité.

- La question de l'amplitude horaire des crèches est-elle centrale dans ce débat sur la « concordance » des temps ?

- Nous sommes en plein flottement dans la discussion politique et sociale sur ce sujet. Faut-il en arriver à des crèches ouvertes 24 heures sur 24 ? Faut-il que la socialisation des enfants soit davantage assurée par des instances extérieures à la famille ? C'est certes un mouvement historique, mais un autre mouvement se dessine actuellement en faveur de l'exercice des responsabilités parentales. Nous sommes donc en pleine ambiguïté. »

Propos recueillis par Pascale Krémer

Huit Français sur dix estiment « urgente » la réforme du système de santé

Un rapport propose un « lycée des métiers » réunissant filières technologiques et formations professionnelles

Plusieurs aménagements sont envisagés pour renforcer l'attractivité de cette voie éducative

Le droit à l'information des malades jugé primordial

C'EST un plébiscite. Huit Français sur dix (83 %) estiment urgent (et 32 % « très urgent ») le vote d'une loi de modernisation du système de santé concernant, notamment, l'information des patients, leur consentement et l'indemnisation des accidents médicaux. C'est l'un des enseignements majeurs d'un sondage Ipsos réalisé à la demande du Collectif interassociatif sur la santé (CISS) et rendu public lundi 18 juin. Un projet de loi a bien été élaboré avec la participation active du CISS. Il aborde successivement les droits des malades, la qualité des soins et l'aléa thérapeutique. Mais deux ans après l'engagement pris par Lionel Jospin lors de la clôture des états généraux de la santé, le 30 juin 1999, la version définitive de ce texte se fait toujours attendre.

DE NOUVELLES ATTENTES

Excédé de ne pas voir le projet de loi sortir des méandres des arbitrages interministériels, le CISS a fait réaliser cette enquête auprès de 1 016 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de quinze ans et plus. Ce sondage illustre bien les changements dans les comportements et les nouvelles attentes en matière de réforme du droit des malades.

Le premier enseignement concerne l'information des usagers du système de soins. Sept Français sur dix jugent primordial le fait d'avoir un accès direct à toutes les informations concernant leur santé et 27 % des personnes interrogées considèrent qu'un tel accès est souhaitable. La quasi-totalité des sondés (de 93 à 95 %) souhaitent pouvoir disposer d'une information exhaustive et être associés aux décisions qui les concernent.

Paul Benkimoun

Deux proches de Charles Pasqua ont été placés en garde à vue

ROBERT FELICIAGGI et Michel Tomi, deux proches du président du Rassemblement pour la France (RPF), Charles Pasqua, se trouvaient toujours, mardi 19 juin en début de matinée, dans les locaux de la section financière du service régional de police judiciaire (SRPJ) d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Les deux hommes d'affaires avaient été placés en garde à vue lundi, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale délivrée par le juge monégasque Jean-Christophe Hullin, saisi depuis juin 2000 d'une information judiciaire pour « blanchiment ». MM. Feliciaggi et Tomi sont interrogés sur des mouvements de fonds suspects, provenant notamment de la vente du casino d'Annemasse (Haute-Savoie), détectés sur leurs comptes monégasques.

Pas de lien entre les cancers et les produits détectés sur l'ancien site de l'usine Kodak

SELON LE RAPPORT de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), rendu public lundi 18 juin, le sous-sol de l'école maternelle Franklin-Roosevelt de Vincennes (Val-de-Marne), construite sur le site d'une ancienne usine Kodak, contient « une présence inhabituelle » d'hydrocarbures et « des teneurs significatives » de chloroforme. Mais la présence de ces produits « n'explique pas la survenue des cancers observés ». Ces produits, en outre, ne figurent pas sur la liste des substances que Kodak déclare avoir utilisées. Sept cas de cancers ont été recensés chez des enfants ayant fréquenté l'école ou résidé à proximité (Le Monde du 13 juin). Mardi 19 juin, une réunion publique devait être organisée à Vincennes en présence du directeur général de la santé, Lucien Abenhaïm.

La condamnation de Catherine Mégret pour discrimination confirmée en appel

LA COUR D'APPEL d'Aix-en-Provence a confirmé, lundi 18 juin, que la prime de naissance instaurée en 1998 par Catherine Mégret, maire (MNR) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), était discriminatoire. La cour a condamné Mme Mégret à trois mois de prison avec sursis, deux ans d'inéligibilité et 100 000 francs d'amende. Le 8 novembre 2000, l'épouse du président du Mouvement national républicain et son premier adjoint, Hubert Fayard, avaient été condamnés pour avoir créé une allocation de naissance de 5 000 francs réservée aux familles de Vitrolles dont l'un des parents est français ou ressortissant de l'Union européenne. Catherine Mégret a annoncé son intention de se pourvoir en cassation.

DÉPÊCHE

■ JUSTICE : la juge Eva Joly a mis fin, mardi 12 juin, à ses investigations concernant Dominique Strauss-Kahn, en marge de l'affaire Elf. Mis en examen en janvier 2000 pour « complicité par instruction donnée et recel d'abus de biens sociaux », l'ancien ministre est soupçonné d'avoir fait prendre en charge par Elf certaines rémunérations de sa collaboratrice, Evelyne Duval. Le dossier sera prochainement transmis au parquet afin que le procureur de la République de Paris prenne ses réquisitions.

Bernard Decoms, professeur à l'École normale supérieure de Cachan, a remis, le 14 juin, à Jack Lang et Jean-Luc Mélenchon, le troisième rapport

en quatre ans sur les filières technologiques. Ecartant la possibilité de fusionner ces dernières avec les filières professionnelles, il propose divers amé-

nagements pour rendre cette voie plus attractive : installation d'un lycée des métiers, rééquilibrage entre les sexes, restriction des options...

« IL Y A LA PLACE pour une voie technologique au lycée. » Dans son rapport remis le 14 juin à Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, et à Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, Bernard Decoms, professeur à l'École normale supérieure de Cachan, écarte d'emblée la tentation, exprimée par certains, de fusionner les filières technologiques et professionnelles.

« Tactiquement, ce serait catastrophique, a-t-il expliqué au Monde. La notion de professionnalisation fait peur. On risquerait de perdre des effectifs qui essaieraient de se cramponner à la voie générale. » Ce troisième rapport rédigé en quatre ans sur les filières technologiques propose des aménagements pour rendre cette voie plus attractive. « Il est temps qu'une dynamique de réforme existe », plaide-t-on au cabinet de M. Mélenchon. Jack Lang prévoit de constituer des groupes de travail autour de plusieurs propositions.

● **Lycée des métiers.** Le « lycée des métiers » propose de réunir, sous une autorité pédagogique unique, des filières technologiques et

l'ensemble des diplômes professionnels, du CAP au BTS, autour d'un champ d'activité commun (l'hôtellerie, l'automobile...). « C'est ainsi l'ensemble des transitions entre les deux voies qui se trouvent facilitées. » Il délivrerait aussi de la formation continue et pratiquerait la validation des acquis de l'expérience. Cette structure dissocierait, à l'instar des lycées agricoles, la fonction de professeur et celle de président du conseil d'administration : « C'est la condition d'un regard extérieur sur l'institution ». En outre, pour éviter le ghetto, le rapport préconise d'y installer des séries générales (scientifiques notamment) et des classes préparatoires. Une « charte de qualité » devrait permettre, dans un premier temps, de labelliser les établissements existants.

● **Rééquilibrage.** Le rapport dénonce le « déterminisme sexuel ravageur » existant dans la majorité des séries. Ainsi, sur 200 000 candidats au baccalauréat technologique, seules 8 000 filles se présentent dans la série sciences et technologies industrielles (STI). Au-delà de la désaffection générale pour ces disci-

plines, Bernard Decoms évoque le « sentiment d'insécurité » qu'éprouvent les filles à quitter les établissements généraux, dans lesquels les filières STI sont peu implantées. Il prône l'ouverture de séries S dans les lycées techniques pour que le changement géographique ne soit pas un écueil à l'orientation.

● **Simplification et modernisation.** Au lieu des 22 spécialités actuelles, le rapport préconise une restriction des options. Il propose que STI recouvre des diversités technologiques (biotechnologie, électronique...) plus modernes. Une proposition qui induit un vaste aménagement des contenus et des disciplines.

● **Orientation.** « 15 000 jeunes triplent chaque année leur seconde de détermination pour éviter à tout prix de rejoindre la voie professionnelle », note le rapport. Dans le même temps, le choix d'option fait en seconde piège souvent l'orientation ultérieure. M. Decoms prône une présentation complète des options aux élèves au cours du premier trimestre. Il réclame un « droit à l'erreur », qui ouvre la pos-

sibilité de revenir sur sa décision en cours d'année.

● **Études supérieures.** Pour favoriser le taux de réussite dans les BTS et au deug, l'auteur recommande la création de « classes préparatoires » en un an animées par des équipes pédagogiques mixtes composées d'enseignants du lycée et de l'université. Ce type de classes existe déjà, peu ou prou, dans certaines académies, qui proposent des BTS en trois ans.

● **Contenus.** Le rapport préconise, entre autres, un réexamen du niveau d'exigence pour le baccalauréat (notamment en maths pour les séries tertiaires), l'introduction de la gestion pour les séries industrielles, l'implantation de la philosophie dès la première.

● **Diplômes.** Le rapport propose de créer de nouveaux BTS (médiatour social, secrétariat médical et social...) et une agrégation dans certaines disciplines (restauration par exemple).

Marie-Laure Phélippeau

► www.lemonde.fr/education

Le Monde
JUIN 2001

ALGÉRIE CHRONIQUE D'UNE SALE GUERRE QUI HANTE LES MÉMOIRES. L'APRÈS-NUIT À SEATTLE, UNE BANDE DE COPAINS BÂTIT UN RÉSEAU SANS FIL ET GRATUIT. TOURISME SPATIAL LES HÔTELS EN ORBITE, C'EST POUR DEMAIN...

Loft Folie
La vie à l'œil nu

L'anonyme starifié, l'intimité dévoilée, l'impudeur banalisée : une nouvelle société se dessine et nous en sommes tous les héros. Pour ou contre Big Brother ? Opinions et petites phrases enflamment le débat.

LIRE ET VOIR
POLITIQUE LA FRANCE DE CHIRAC ET D'AMÉLIE POULAIN. ISRAËL-PALESTINE CARNETS DE ROUTE À JÉRUSALEM, TEL-AVIV, NAZARETH, GAZA, RAMALLAH. PHOTOS LES COULEURS DE LA RUSSIE DE NICOLAS II. ET AUSSI... NUIT SANS FIN À LA RAVE PARTY. ETA, POURQUOI DOIS-TU ME TUER ? UN JOURNALISTE À VÉLO DANS LE PELOTON DU MIDI LIBRE. LES EXCISEUSES DE GUINÉE DÉPOSENT LEURS COUTEAUX. LA PÊCHE À LA LIGNE VEUT RAJEUNIR SON IMAGE.

N° 8

Belgique : 100 FR - Suisse : 6 FR - Luxembourg : 140 FL
Moyens : 30 000 - Canada : 9,95 can.

M 5009 - € - 20,00 F

20 F

MAGAZINE MENSUEL - 20 F

Le marché du vin entre euphorie et inquiétude

A Bordeaux pour Vinexpo, leur Salon mondial, les professionnels de la filière estiment que tous les éléments d'une crise sont réunis : baisse des ventes, surproduction et concurrence avec le Nouveau Monde. Pourtant les prix des grands crus s'envolent

LA FILIÈRE vinicole française est-elle en train de « danser sur le volcan » ? C'est dans un curieux mélange d'euphorie et d'inquiétude que s'est ouvert à Bordeaux, dimanche 17 juin, Vinexpo, le Salon mondial du vin. Euphorie, car le millésime 2000, de l'avis général, est excellent. L'effet étiquette va jouer à plein, la cuvée du millénaire s'annonçant comme l'une des bonnes années du siècle. Négociants et châteaux ne s'y sont pas trompés, qui ont fait flamber les prix des vins en primeur (*lire ci-dessous*). Inquiétude car, une fois encore, la profession vinicole est à la veille d'une crise de surproduction.

« La crise est déjà là », rectifie un observateur. En France, « le marché est arrivé à maturité », commente l'institut d'études Xerfi dans une étude publiée en février 2001. La consommation avait réussi à enrayer sa chute historique au cours de la décennie 1990, et avait même recommencé à augmenter légèrement, malgré une hausse des prix de 27,7 % sur dix ans. En 1999, 91,5 % des ménages français achetaient du vin, en moyenne 49 litres par an. Mais, depuis deux ans, la recrudescence est nette. Après une baisse de 3 % en 1999, les volumes consommés ont reculé de 1,6 % en 2000, à 33,7 millions d'hectolitres, et ils continueront à se rétracter, de 1 % environ, en 2001.

« Le marché du vin ne jure plus que par la qualité », observe Xerfi. La hausse des prix d'achat (4,2 % en moyenne l'an dernier) qui accompagne cette mutation de la filière a permis au marché de progresser de 2,5 % en valeur en 2000, à 36,1 milliards de francs, et devrait encore le pousser à la hausse, de 1,5 % cette année. Mais elle commence à pénaliser les exporta-

Trente bouteilles de 1 000 à 24 000 francs							
DOMAINE	ANNÉE	APPELLATION ET PAYS	PRIX TTC (en francs)*	DOMAINE	ANNÉE	APPELLATION ET PAYS	PRIX TTC (en francs)*
1 ROMANÉE CONTI	1990	BOURGOGNE (France)	24 000 F	16 CHÂTEAU DE VALANDRAUD	1995	SAINT-ÉMILION (France)	2 950 F
2 SCREAMING EAGLE	1997	NAPA VALLEY (Etats-Unis)	14 000 F	17 RÉSERVE DES CÉLESTINS	1990	CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE (France)	2 700 F
3 CHÂTEAU PETRUS	1990	POMEROL (France)	9 100 F	18 PENFOLDS GRANGE ERMITAGE	1990	AUSTRALIE	2 500 F
4 CHÂTEAU LE PIN	1990	POMEROL (France)	8 300 F	19 LA MOULINE GUIGAL	1990	CÔTE ROTIE (France)	2 400 F
5 MONTRACHET DRC	1990	MONTRACHET (France)	7 500 F	20 ERMITA	1995	PRIORAT (Espagne)	2 350 F
6 CHAMBERTIN LEROY	1990	BOURGOGNE (France)	6 800 F	21 TURQUE GUIGAL	1991	CÔTE-RÔTIE (France)	2 300 F
7 HARLAN ESTATE	1997	NAPA VALLEY (Etats-Unis)	6 300 F	22 LANDONNE GUIGAL	1990	CÔTE-RÔTIE (France)	2 000 F
8 CORTON-CHARLEMAGNE COCHE DURY	1990	BOURGOGNE (France)	4 750 F	23 CHÂTEAU LAFFITE ROTHSCHILD	1996	PAULLAC (France)	1 900 F
9 PINGUS	1995	RIBERA DEL DUERO (Espagne)	4 750 F	24 CHÂTEAU HAUT BRION	1990	PESSAC-LÉOGNAN (France)	1 800 F
10 LA TACHE DRC	1990	BOURGOGNE (France)	4 500 F	25 CHÂTEAU AUSONE	1990	SAINT-ÉMILION (France)	1 700 F
11 MONTRACHET COMTE LAFON	1990	BOURGOGNE (France)	3 500 F	26 HERMITAGE LA CHAPELLE	1990	HERMITAGE (France)	1 650 F
12 RAYAS	1990	CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE (France)	3 300 F	27 CHÂTEAU D'YQUEM	1990	SAUTERNES (France)	1 650 F
13 CHÂTEAU LATOUR	1990	PAULLAC (France)	3 300 F	28 HERMITAGE LE PAVILLON	1990	HERMITAGE (France)	1 550 F
14 CHÂTEAU MARGAUX	1990	MARGAUX (France)	3 100 F	29 CHÂTEAU MOUTON ROTHSCHILD	1990	PAULLAC (France)	1 500 F
15 CHÂTEAU CHEVAL BLANC	1990	SAINT-ÉMILION (France)	3 050 F	30 TIRECUL-LA-GRAVIÈRE MADAME	1995	MONTBAZILLAC (France)	1 150 F

* Prix public moyen constaté pour une bouteille du meilleur millésime des dix dernières années

Laurent Vialette/« Revue du vin de France »

tions, qui ont chuté de 4,4 % (15,3 millions d'hectolitres), du fait de la chute des commandes de vins blancs à l'étranger (notamment en Allemagne), du contrecoup de l'effet réveil 2000 sur les champagnes et de la désaffection de certains marchés traditionnels du bordeaux, comme le Royaume-Uni, où ses exportations ont baissé de 20 % en deux ans.

Seule consolation, les importations de vins étrangers ont assez fortement reculé en France, de 5,5 % en volume. Mais la hausse

des prix ne pourra pas se poursuivre éternellement. La récolte abondante de 1998-1999 a provoqué un gonflement des stocks, qui se traduit aujourd'hui par une baisse des prix à la production, de 5 % en 2000 en moyenne, « premier recul enregistré depuis 1994 », souligne Xerfi. Dans les vins courants, on peut même parler d'effondrement des prix (jusqu'à 30 %), avec des conséquences parfois dramatiques pour certaines régions comme le Languedoc (*lire ci-dessous*), qui n'échapperont pas à de nouvelles

mesures d'arrachage de vignes et de distillation de crise, après les 800 000 hectolitres déjà autorisés à la distillation en janvier 2001.

EFFET DE CONTAGION

Du coup, même si elle ne concerne que les vins d'exception, la flambee du millésime 2000 à Bordeaux est malvenue. D'abord pour l'effet de contagion sur les autres châteaux de bordeaux, qui voudraient bien prendre leur part du gâteau mais sont en train de se faire « décrocher » par les grands crus.

Les vins de petite appellation de la région vont, une fois encore, subir de plein fouet l'image de cherté du bordeaux projetée par la dernière campagne primeurs. Les AOC bordeaux et bordeaux supérieur, qui représentent 55 % des transactions et plus de 60 % des exportations de la région, n'ont arrêté l'érosion de leurs volumes, l'an dernier, que grâce à un « rajustement » des prix à la baisse de 6 %. « Nous sommes entrés dans une phase plus raisonnable tant au niveau des transactions qu'au niveau des prix », voulait

encore croire au début de l'année Jean-François Mau, porte-parole du négoce bordelais...

Ensuite parce que l'envol des prix des grands crus risque de priver les foires aux vins des grandes surfaces, rendez-vous incontournable pour les amateurs et pour le marché, de leurs locomotives. « Si les foires sont moins prisées des consommateurs, ça peut être catastrophique pour la profession », prévient Fabrice Matysik, acheteur de bordeaux chez Auchan.

LA MENACE DE L'HÉMISPHERE SUD

Et de rappeler le précédent de 1997, lorsque la hausse de prix de ce millésime pourtant moyen, du fait d'une forte demande asiatique, avait entraîné des baisses de ventes de 20 % à 25 % des bordeaux lors des foires de l'automne 1998. « Les foires ont stagné lorsque les distributeurs ont voulu restreindre la place des bordeaux », réplique-t-on au Comité interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB).

Enfin parce que, à l'exportation, les concurrents du Nouveau Monde poussent très fort pour prendre la place des vins français. Les vignobles de l'hémisphère Sud (Chili, Afrique du Sud, Australie) ont beaucoup planté ces dernières années. « Nous sommes à la veille d'être submergés par une mer de vins de milieu de gamme, pas chers... et bons en plus ! », s'exclament Jacques et François Lurton, héritiers d'une grande famille de négociants bordelais, qui se sont lancés dans les vins étrangers. Or, à l'exception de l'Australie, le millésime 2000 est aussi excellent dans les terroirs concurrents de la France.

Pascal Galinier

Les oubliés du « miracle languedocien » ne résistent pas à la mondialisation

MONTPELLIER
de notre correspondant

Des Cévennes à la plaine du Narbonnais, la crise s'est installée. Baisse de la consommation, concurrence mondiale : dans nombre de caves, les vins ne partent plus. C'est à croire que le « miracle languedocien » n'a jamais eu lieu. Pourtant, dans les années 1980, après l'arrachage d'un quart du vignoble, de jeunes viticulteurs ont repris des parcelles, planté des cépages nobles et mis en marché des produits de plus en plus sophistiqués. Les caves particulières et coopératives ont investi plusieurs centaines de millions de francs pour rénover leurs outils de vinification. Peu à peu, des minervois ou des saint-chinian sont apparus sur les tables des grands restaurants, des investisseurs étrangers ont commencé à racheter des domaines.

On pensait en avoir fini avec la culture du gros rouge. C'était un leurre. En quinze ans, seule la moitié du vignoble languedocien a été restructurée, l'autre moitié a continué à alimenter les cantines et les rayons « premiers prix » des supermarchés. Or ce sont précisément ces vins de table et certains vins de

pays qui sont aujourd'hui les plus attaqués. A l'exportation, ils n'arrivent plus à concurrencer les productions du Nouveau Monde (Australie, Californie, Afrique du Sud, Chili...). En France, en trente ans, leurs prix ont baissé de 30 %, mettant à mal les trésoreries des exploitants de l'Aude, de l'Hérault et du Gard : trois départements qui représentent à eux seuls 71 % de la production nationale de ce type de produit.

La tentation est grande d'évoquer une viticulture à deux vitesses. D'opposer les « magiciens » de la vigne languedocienne, qui vendent leurs bouteilles au Japon ou aux Etats-Unis et font la « une » des magazines, et les autres, qui apparaissent lors de manifestations qui, souvent, se terminent par des actions commandées menées contre des négociants ou des péages d'autoroute, comme ce fut le cas en mars. Mais la situation est moins tranchée : les mêmes caves produisent à la fois des AOC ou des vins de cépage avec un positionnement qualitatif fort, et des vins bas de gamme. « Le malaise est global, prévient Jean Huillet, président des Vignerons coopérateurs de l'Hérault. En

France, l'excédent est de 5 millions d'hectos. Le marché des vins de table s'effrite, mais les vins de pays d'Oc, qui sont des vins de cépage, ont perdu 200 francs l'hecto cette année, et on constate un ralentissement de l'écoulement des AOC. »

Il existe pourtant bel et bien un clivage dans la profession. Tout le monde n'a pas progressé à la même vitesse. Pour Jean Clavel,

Seule la moitié du vignoble a été restructurée, l'autre moitié a continué à alimenter les cantines et les supermarchés

vigneron et écrivain installé à Saint-Brès, dans l'Hérault, « le discours de la qualité a encore du mal à passer, principalement dans les caves coopératives où se pose un problème social, de nombre et de mentalité. Pour les plus anciens, la distillation aux frais du contribuable est la principale solution d'adaptation au marché ». M. Clavel n'hésite pas à dire que le Languedoc, avec ses 19,6 millions d'hectolitres, produit encore trop de vin.

« Les vignerons doivent réorganiser l'offre, ce n'est pas en se jetant des anathèmes entre les AOC et les vins de table qu'on s'en sortira », répond Jean Huillet. Les gens à la base sont désespérés et ne savent plus qui écouter. L'ancien patron des comités d'action viticole veut bien reconnaître une part de responsabilité : « Nous n'avons pas su nous adapter au mode de consommation anglo-saxon. On boit de moins en moins à table. Il y a un marché pour des produits un peu parfumés, technologiques, mais on n'a pas su faire. Maintenant, se reprend-il aussitôt, concernant les premiers prix il y a encore dix millions d'hectos consommés chaque année. Il y a de la place pour des vins entre 5 et 10 francs la bouteille. Ce marché perd entre 5 % et 8 %

par an, tout le monde est conscient qu'il va disparaître, mais on ne va quand même pas le laisser aux Espagnols ! »

Pour Michel Bataille, du groupement de coopératives d'Enserune, « l'offre française est compliquée et vieillotte. Nous faisons encore le vin de nos grands-parents, des vins lourds qui accompagnent les nourritures solides ». A Enserune, il a fait venir un agronome argentin afin d'importer les méthodes du Nouveau Monde.

Les solutions à la crise ne sont pas légion. La distillation de 5 millions d'hectolitres, réclamée par les professionnels, est devenue beaucoup moins avantageuse depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} août 2000, de la nouvelle Organisation commune de marché (OCM) européenne. Dans l'Aude, l'ancien président de la fédération des caves coopératives, Joël Castany, attend des pouvoirs publics des mesures socio-structurelles, comme la retraite anticipée et des arrachages temporaires, et des aides à l'export. Le CIVL (Comité interprofessionnel des vins du Languedoc) prévoit d'augmenter encore son budget de communication en 2001, pour le porter à 30 millions de francs (il était de 22 millions en 1999).

M. Bataille estime qu'il faut continuer à investir « même s'il y a un effet de ciseau, l'endettement représentant déjà dans certaines caves deux fois le chiffre d'affaires ». Et, surtout, resserrer les rangs. La viticulture à deux vitesses, observe-t-il, oppose déjà « une viticulture européenne d'origine familiale, attachée à la terre, et une viticulture très capitaliste, dans l'hémisphère Sud, où des sociétés, qui n'ont pas les mêmes contraintes réglementaires que nous, mettent d'énormes moyens et travaillent autant le marketing et la communication que l'œnologie ». M. Huillet rappelle que le Languedoc s'est déjà adapté trois fois, dans la douleur : « D'abord au marché français, et ce furent les événements de 1907 ; ensuite, dans les années 1970, à l'intégration au marché européen. Et l'étape actuelle, celle du passage à la mondialisation. »

Richard Benguigui

Le millésime 2000 fait tourner la tête des bordeaux

BORDEAUX

de notre correspondante

Le millénaire aurait-il donné la fièvre aux Bordelais ? Depuis quelques semaines, le millésime 2000 des premiers et seconds crus classés a fait son apparition sur le marché des primeurs. Ces derniers jours, subitement, les prix ont flambé. Une quarantaine de châteaux parmi les plus prestigieux ont amorcé le mouvement, avec des augmentations de 30 % à 90 %. Cos d'Estournel, second cru classé de Saint-Estèphe, a été proposé à 315 francs la bouteille. Il y a un an, le millésime 1999 était disponible à 180 francs. Château Angélus, cru classé B de Saint-Émilion, s'est vendu 557 francs, soit une hausse de 85,7 %. Le célèbre Château d'Yquem, le prince des sauternes, propriété du groupe de luxe LVMH, s'est présenté pour la première fois de son histoire sur le marché primeur : la bouteille s'est arrachée à 2 000 francs, prix public !

Cet emballement n'est pas nouveau : à chaque fois ou presque qu'un millésime est exceptionnel, il est aussi spéculatif et la campagne primeur s'effole. Cette valse des prix sur le 2000 ne touche qu'un quart des propriétés. Les autres, environ 150 châteaux, enregistrent des hausses raisonnables, entre 5 % et 20 %.

Le millésime 2000 a tout pour plaire : « Il est remarquable, très flatteur, réussi des deux côtés de la Garonne, avec un chiffre magique, explique Max de Lestapis, président des courtiers de la Gironde. Il faut y ajouter les bonnes notes de la presse et des dégustateurs professionnels. » Le critique Robert Parker, le gourou américain dont les conseils sont suivis à la lettre par la clientèle internationale, a été dithyrambique sur le 2000 : il a même catalogué vingt-quatre vins « légendes de l'avenir ». C'était suffisant pour déchaîner la demande.

Le principe de la vente en primeur consiste à acheter des vins qui seront mis en bouteille au moins dix-huit mois plus tard. Ce système, spécifique au Bordelais, permet aux propriétaires d'avoir

une trésorerie conséquente et de bénéficier des meilleurs prix de vente quand le millésime est spéculatif. Le client espère, lui aussi, faire de bonnes affaires : le vin acheté en primeur est souvent moins cher que celui retrouvé deux ans plus tard dans le réseau de distribution classique. Selon l'évolution du marché, il pourra même être revendu dix ans après avec une belle plus-value. « Le phénomène s'auto-alimente en permanence, précise Patrick Bernard, PDG de Millelisa, société bordelaise de vente à distance de grands vins. Plus les acheteurs sont persuadés que les prix vont encore augmenter, plus ils en demandent et plus les prix montent. »

LUTTE DE PRESTIGE

Les châteaux qui n'avaient pas l'intention de s'engouffrer dans cette spirale des prix ont été piégés : « C'est une lutte de prestige, souligne un opérateur bordelais qui préfère garder l'anonymat. Ils ne peuvent pas proposer des prix plus bas que leur voisin de même rang, et tout ça se fait au détriment du client final. » Anthony Barton, propriétaire de Léoville-Barton, un second cru classé de Saint-Julien, n'a augmenté ses prix que de 10 % : 165 francs la bouteille. Quelques jours plus tard, elle était revendue à Londres 750 francs. « Je ne regrette rien, mais c'est dommage, car ces augmentations se terminent toujours par une crise, explique-t-il. Il aurait fallu, au contraire, faire un geste de modération auprès des opérateurs internationaux pour rétablir notre image de marque et notre cote morale. Déjà, avec une augmentation de 10 %, on fait de beaux bénéfices. »

« C'est comme ça, on ne peut rien faire contre le marché », analyse Daniel Cathiard, propriétaire de Smith-Haut-Lafitte, cru classé à Pessac-Léognan, qui a augmenté son prix de sortie de 37 %. La demande est là, je ne ferai pas un autre millésime 2000 de ma vie et je ne vois pas pourquoi je passerais à côté d'une telle valorisation. »

Claudia Courtois



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

COMMUNIQUÉ JUDICIAIRE

« Par ordonnance du 23 mai 2001, le juge des référés du Tribunal de grande Instance de Paris a condamné les Editions ALBIN MICHEL et Gilles VERLANT à insérer sur la première page blanche du livre intitulé GAINSBURG, paru en novembre 2000, l'erratum qu'ils avaient élaboré en concertation avec la Fédération Nationale des Déportés, Internes, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.), aux termes duquel il est rappelé aux lecteurs de l'ouvrage que Francine FROMOND, Henriette SCHMIDT et Rose BLANC n'étaient pas des collaboratrices, mais, au contraire, des résistantes qui ont payé de leur vie leur engagement démocratique et patriotique, en trouvant la mort, la première par fusillade du fait des nazis, le 5 août 1944, et la seconde et la troisième des suites de leur déportation au camp d'Auschwitz, le 15 mars 1943. »

LUNDI 18 juin 2001, à quatre-vingt-dix-sept ans, il est mort. Mais il ne vivait plus. Depuis trois ou quatre ans, l'infatigable arpenteur de la planète restait reclus. Plus d'yeux, plus de regard d'acier accusateur, plus de grands gestes secs, plus de manières bourruées, plus de vivacité iconoclaste, plus de propos irritants, plus de coups de gueule ! René Dumont n'existait déjà plus puisqu'il ne pouvait plus bondir, crier, dénoncer, s'opposer comme il l'a toujours fait, un quasi-siècle durant, habité par l'urgence d'une catastrophe constatée et annoncée.

Obsédé par la famine des autres et l'ayant côtoyée tout au long de sa vie au point d'avoir fait de son métier « d'agronome de la faim » une vocation quasi monacale, René Dumont n'a jamais eu grand appétit pour le banquet de la vie. Dès son plus jeune âge, il choisit de vivre en état d'insurrection personnelle permanente. Toujours en éveil, ne laissant rien passer, défiant le monde. Il parcourt la Terre dans tous les sens – ses « missions » l'amènent dans quatrevingts pays différents –, il rencontre, conseille et vilipende quelques-uns des principaux dinosaures du siècle – Nehru, Castro, Nasser, Ben Bella, Sihanouk, Senghor, Nyerere, Bourguiba, Sekou Touré –, il ausculte les principales convulsions de l'époque, traverse deux guerres, accompagne les luttes de libération nationale et leurs dégénérescences, décrypte les mécanismes d'asservissement, de l'usurier de village au fonctionnaire des villes, du petit chef de clan à la multinationale cousue d'or, découvre avec effroi la crise écologique, exprimant brutalement, dans une cinquantaine d'ouvrages et un nombre incalculable de conférences, rapports ou articles, quelques solides vérités de ce temps.

La misère du monde, dont il est un des rares « spécialistes » à avoir une connaissance de proximité, le rend prodigieusement hargneux. L'homme est comme ça : féroce dès qu'entrent en lice l'injustice et les inégalités, scandalisé par les gaspillages en tous genres, incapable de retenir des colères explosives, intransigeant, imprévisible, provocateur, mal élevé. C'est que l'œil de l'observateur, exercé et aigu, ne se dissocie jamais d'un élan de solidarité instinctive avec le sujet qu'il étudie dans la mesure où celui-ci est une victime. Or Dumont ne s'intéresse qu'aux victimes.

Quitte à paraître excessif et à passer pour inféquentable, Dumont hurle son diagnostic : famines, croissance démographique insoutenable, inégalités croissantes, « mal-développement », « bidonvillisation », guerres, épuisement des sols et des ressources, dérèglements climatiques, rupture des écosystèmes... A écouter l'agronome, l'Apocalypse chevauche l'horizon. Trop, c'est trop ! Les élites se rebiffent à la chronique annoncée de l'autogénocide planétaire. Verdict : « Dumont exagère ». Enfant terrible pour les uns, vieillard extravagant pour les autres, le vieux lutteur provoque des hausses d'épaules navrés même si, paradoxalement, chacun s'accorde à reconnaître le sérieux de ses observations de terrain et la richesse de ses expériences.

Il est effectivement « trop ». Trop écolo pour les socialistes, trop rouge pour les écolos, trop empirique pour les marxistes, trop étatiste pour les libéraux, trop agronome pour les économistes, trop socio-économique pour les agronomes, trop pragmatique pour les scientifiques, trop enflammé pour les universitaires, trop modéré pour les militants, trop exigeant pour les tiers-mondistes, trop anticonformiste pour les pouvoirs, trop raisonnable pour les rêveurs... Oui, René Dumont est un homme à part et il aura cultivé cette exception toute sa diable de vie. Un homme en trop presque, qui échappe aux lignes, hors des coteries, des chapelles, des clans et des dogmes. Un homme témoin d'un autre monde, celui de la boule de mil ou du taco de maïs, des ventres ballonnés et des regards fixes, des déserts qui avancent et des forêts qui reculent. Donc un homme de nulle part aux yeux des aveugles de la modernité hédoniste et gaspilleuse.

« Aussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien, les récits de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur », dit un proverbe africain. Dumont s'est fait le chroniqueur de cette contre-histoire, celle des tropiques miséreux, en convoquant sur le devant de la scène le grand inconnu, l'oublié de toujours, le déshérité absolu : le paysan et ses



NEUVILLE/GAMMA

René Dumont chez lui, à Paris, en août 1973.

un de ses sujets favoris – en 1974 ! – lors la campagne pour l'élection présidentielle où il se présente comme candidat Vert), l'effet de serre aggravé par les gaz automobiles, l'extrême oppression des femmes du Sud... « Je n'ai pas eu grand mérite et je regrette sincèrement que les événements ne m'aient que trop donné raison », expliquait-il au soir de sa vie, ajoutant : « Je préfère pêcher par excès que par défaut. »

En dépit de formulations parfois hâtives auxquelles il ne répugnait pas de céder – exemple : « Tout acheteur d'une 605 Peugeot ou d'une Mercedes doit désormais être considéré dans sa recherche d'orgueil et de prestige comme un criminel puisqu'il aura des morts, souvent lointains, sur la conscience » – cet homme-là a vu clair avant tous les experts et les ordinateurs. Les dates de ses écrits en témoignent, il a précédé les économistes et les politiques, il a eu raison contre beaucoup de monde à la fois. Entre Henry Kissinger le « sage » qui annonçait en 1974, à la conférence mondiale de l'alimentation, que « dans dix ans plus un enfant dans le monde n'aura faim » et René Dumont le « fou » qui, dix ans

Pour lui, les pays développés du Nord et leur appétit de domination constituent les principaux fossoyeurs de l'humanité

avant, écrivait un livre pour annoncer que « nous allons à la famine », qui était dans le vrai ?

« J'aurais dû écouter Dumont », confia le Sénégalais Léopold Senghor en quittant le pouvoir. Comment aurait-il pu le faire, lui ou les autres ? L'époque était à l'euphorie. C'était en même temps celle des Trente Glorieuses du capitalisme, celle de la conférence de Bandung et de la fierté des indépendances, celle des hymnes à la supériorité du socialisme. Trois voies concurrentielles mais pareillement confiantes dans leurs capacités à assurer la prospérité et le bonheur des hommes. Alors, dans ce tintamarre triomphaliste, le cassandre Dumont...

L'agronome posséderait-il un secret divinatoire ? Evidemment non. C'est tout simplement l'infatigable observateur du terrain qui a fait la différence, sa lucidité empirique ainsi qu'une volonté permanente de passer à l'acte contre « l'intolérable ». Dumont fut d'abord un réaliste pressé de résoudre les problèmes immenses qu'il avait recensés. L'accommodement aux circonstances, les compromissions paresseuses tracent sa frontière indépassable. Au final, pour lui, c'est simple : il y a ce qu'il faut faire, absolument, et il y a ce qu'il est absolument criminel de ne pas faire. « On peut, on doit dire que les choses ne se présentent pas aussi bien que le conformisme bien-pensant des satisfaits et des puissants chercherait à le faire croire. » C'est ce réformisme radical, cette détermination incessante à s'opposer à « l'ombre géante de l'échec retentissant de l'humanité » qui ont abouti à donner de lui une image extrémiste, jusqu'au-boutiste.

Or, rien n'est plus éloigné de la vérité du personnage que le mysticisme des croyances qui égrenent le « tout est possible », « l'homme nouveau », « la table rase » ou le « hors du marché point de salut ». Dumont a toujours su que les souffrances lues dans les yeux d'un orphelin déshydraté ne se compensent pas en rêves ou en mots. Pas plus qu'on ne vaincra l'aggravation de l'effet de serre par des colloques et des résolutions. Contrairement à l'image qu'on s'est souvent faite de lui l'agronome a toujours prôné globalement des solutions de modération, préférant en bon écologiste les mesures d'équilibre aux décisions violentes, la petite échelle au gigantisme, les raccommodages patients aux grandes ruptures révolutionnaires. Il a toujours revendiqué la priorité de l'individu sur les systèmes et privilégié les petits pas des réformes tenaces par rapport aux grands sauts de l'imaginaire. A condition cependant qu'on consente enfin à marcher dans la bonne direction.

Jean-Paul Besset

Les excessives vérités de René Dumont

« L'agronome de la faim » est mort lundi 18 juin à l'âge de 97 ans. Premier candidat écologiste à l'élection présidentielle en 1974, il n'a cessé toute sa vie de dénoncer l'auto-génocide planétaire. Il avait publié en 1962 « L'Afrique noire est mal partie »

milliards de répliques anonymes des continents asiatique, sud-américain et africain. Il fait de ce sans-voix le héros tragique de l'espèce, le nouveau centre du réel. Et il prétend – avec quelle violence ! – écrire, parler, tempêter pour lui.

Son souci de vérité est constant, quasiment maladif à lire les nomenclatures détaillées qu'il dresse. Au-delà d'une exigence de rigueur, la vérité relève chez lui de la nécessité. Seule l'exactitude du diagnostic permettra d'élaborer des solutions « possibles ». Le reste, les théories, les illusions, le chapelet des « y'a-qua » et des solutions prédigérées, ne sont que des bluettes idéologiques qu'il a entendues atrocement grincer, dans les pays du socialisme réel ou du free market.

René Dumont, défenseur consubstantiel des populations déshéritées du Sud, n'a jamais été tendre envers les fautes du tiers-monde, la corruption ou les illusions des élites locales. Il a été le premier à dénoncer le

« césarisme tropical » quitte à se fâcher avec bon nombre de ses amis. Mais l'agronome n'a pas la mémoire courte et se refuse à inverser le sens des responsabilités. Pour lui, les pays développés du Nord et leur appétit de domination constituent les principaux fossoyeurs de l'humanité. Soumise aux intérêts de l'Occident, l'économie-monde pille, aggrave les inégalités, profite du « mal-développement » en l'organisant, pèse sur les prix, détruit les agricultures, impose l'échange inégal, protège et arme les dictatures, pollue, bouleverse les climats, profite des flux financiers... Bref, c'est la minorité privilégiée des pays du Nord « qui condamne la majorité du monde à la misère perpétuelle ». Le noeud est là. Par quel côté qu'on la preme – sociale, économique, écologique –, la faillite du tiers-monde est inacceptable et présente un risque majeur d'explosion pour l'ensemble de l'humanité. Ce n'est pas seulement affaire de morale. C'est une question d'in-

térêt collectif. La mèche est allumée. « Un tel niveau d'injustice ne peut plus durer très longtemps. Déjà les pauvres se vengent à coups de drogue et de terrorisme. Demain ce sera pire. » Invité à Washington à s'exprimer devant la Banque mondiale, il s'exclame : « Dressez vos mitrailleuses le long du Potomac, Messieurs, les pauvres arrivent. »

Hérétique ! Chaque fois que Dumont a lâché une de ses « sorties » contre l'ordre du monde et balancé une prophétie de malheur, il s'est fait brûler en place publique. « Farfelu », « bluffeur », « Cassandre », « millénariste », « écolo-pacifiste » ! Plus tard, dix, vingt ou trente ans après, force est de reconnaître que le combattant de la faim a vu juste. La liste des lucidités et des morceaux de bravoure du pionnier est impressionnante. En pleine euphorie productiviste, René Dumont a « prédit » l'aggravation de la misère et de la famine ; jamais le monde n'a compté autant de « pauvres abso-

lus ». Il a vu s'amorcer, dès 1932 depuis les rizières du Tonkin, la « bombe démographique » ; l'explosion a bien lieu puisqu'en cinquante ans la population mondiale va doubler après avoir quadruplé en un siècle. Il a prévu dès les années cinquante l'échec du socialisme – « L'abandon planifié ne sera jamais exécuté » –, y compris un peu plus tard à Cuba ; il a dénoncé les mécanismes d'assujettissement du libre-échange et les ravages de la loi du marché ; il a décortiqué les perversions du « mal-développement » des anciens pays coloniaux en proie au mimétisme vis-à-vis de l'ancien maître (son livre, *L'Afrique noire est mal partie*, a été publié en 1962, deux ans seulement après les indépendances) ; il a évoqué la nécessité de l'impératif démocratique bien avant les couplets sur la bonne gouvernance... Et encore, les crues catastrophiques du Bangladesh, l'assèchement de la mer d'Aral, la désertification du Sahel, la pollution de l'eau (c'est

Et la recherche ?

par Frédéric Sgard

QUELQUES lignes sur neuf pages de discours pour l'un, pas même cela pour l'autre, les projets européens du premier ministre et du président de la République sont aussi similaires sur ce thème que sur leur rejet d'une Europe fédérale : la recherche ne fait pas partie des priorités françaises pour la construction européenne.

Et pourtant... Lionel Jospin comme Jacques Chirac sont sans aucun doute convaincus de la nécessité d'une coordination européenne dans l'établissement des priorités ou dans le développement des infrastructures de recherche. L'Europe risque en effet d'épuiser une partie de ses ressources pour mener à bien des recherches nationales concurrentes.

De plus, les ressources totales consacrées à la recherche ne sont pas à la hauteur des richesses de l'Union européenne. Face aux 2,6 % du produit national brut consacrés par les Etats-Unis à la recherche (3 % au Japon), l'UE ne lui consacre qu'environ 1,8 % (2,2 % pour la France). De ce budget européen de recherche et développement, la part communautaire ne représente que cinq malheureux petits pourcents. Dans sa proposition au Parlement européen et au conseil des ministres concer-

nant le prochain programme-cadre, qui est le principal outil de la politique européenne de recherche, la Commission suggère notamment un accroissement d'environ 20 % du budget européen de la recherche. Fortement soutenue par le Parlement européen, qui s'était déjà battu pour maintenir les crédits du program-

me de l'effort de recherche. La version minimaliste de l'UE consacrée lors du sommet de Nice et représentée en France par ce terme à la mode de « *fédération d'Etats-nations* » ne sévit en effet nulle part plus qu'au sein des différents organismes de recherche nationaux, jaloux de leurs prérogatives. Collaboration : oui ; coordi-

Alors que l'on parle d'action européenne commune comme d'une nécessité en matière de politique étrangère ou de défense, qui défend une politique de recherche commune ?

me-cadre précédent, cette proposition sera-t-elle défendue par le gouvernement français ?

Quant au projet de coordination des programmes nationaux de recherche inscrit dans le projet d'« *espace européen de la recherche* », présenté par le commissaire européen chargé de la recherche, Philippe Busquin, il semble bien se heurter, une fois encore, aux intérêts particuliers nationaux, au détriment d'une vision européen-

nation : non ; tel semble être le mot d'ordre actuel, alors que l'évolution scientifique et technique rend nécessaire l'établissement de programmes européens de recherche ambitieux, aucun pays d'Europe ne pouvant se maintenir seul au meilleur niveau dans la compétition internationale.

La science traverse en Europe une crise importante. Plusieurs événements sérieux largement médiatisés, comme les OGM, l'effet

Europe » empêchera qu'avant longtemps elle puisse dégager une volonté assez forte pour répondre à l'exigence historique d'une politique sociale et industrielle au-dedans, et au-dehors d'une action commune, servie par les instruments de force adéquats. Elle peut constituer un marché commun qui favorise le mieux-être des populations. Sa souplesse lui permettra de s'ouvrir vers le monde méditerranéen, préoccupation indispensable. Mais elle ne se prêle pas, à court et à moyen terme, à l'action plus volontariste dont nous avons besoin.

Il n'en est pas moins nécessaire que les institutions de cette Europe élargie évoluent par rapport à la situation d'aujourd'hui ; pour qu'elle ne soit pas paralysée par le nombre, dans les trois pointes du « triangle » que constituent ses institutions majeures (Conseil, Commission, Parlement) ; pour qu'on rompe avec la tendance actuelle qui consiste à décider à la majorité tout ce qui va dans le sens du libéralisme et de la concurrence et à l'unanimité tout ce qui sert la solidarité.

La Commission « réformatée » devrait être politiquement homogène pour que son action soit claire et comprise et bénéficie d'une opposition elle-même bien visible. Il faudra dépasser, pour assurer à la fois la cohérence de son action et l'intérêt des opinions publiques, le principe d'un exécutif à la manière suisse, où toutes les tendances « raisonnables » sont représentées et, se surveillant sans relâche, se

Il ne suffit plus désormais de répéter les incantations sur l'implication nécessaire des citoyens. Le souci de celle-ci doit dominer la démarche

paralysent souvent. Cessons donc de prôner à Bruxelles les effets néfastes que provoque en France notre malencontreuse cohabitation.

Le Conseil des ministres, expression directe de la souveraineté des Etats membres, sera musclé afin qu'il ait les moyens de concevoir des stratégies de long terme. Il est sain que dans chaque pays des vice-premiers ministres s'y consacrent exclusivement.

Le Parlement devra être élu d'une manière qui garantisse, au moins pour une moitié des dépu-

tés, un lien plus direct avec les citoyens. Puisqu'il a le pouvoir de congédier la Commission, il serait logique qu'il puisse être lui-même dissous. Son autorité n'y perdrait rien, au contraire, et sa sagesse pas davantage.

Il faut enfin la clarification des compétences et du contenu de la subsidiarité, le souhait exprimé à Nice à cet égard devant être approuvé et servi : nécessité à la fois d'efficacité pratique et de visibilité démocratique.

Oui. Mais tout cela ne suffira pas. Il faut garder la possibilité

Le Parlement devra être élu d'une manière qui garantisse, au moins pour une moitié des députés, un lien plus direct avec les citoyens. Puisqu'il a le pouvoir de congédier la Commission, il serait logique qu'il puisse être lui-même dissous

d'affirmer, à la base d'une conception ambitieuse de l'Europe, le principe d'une force ramassée au cœur d'une solidarité continentale, d'un ensemble plus étroit à l'intérieur d'un autre. Non pour exclure qui que ce soit, ni pour créer une hiérarchie : la porte restera ouverte aux partenaires, pour l'avenir, ce qui protégera contre l'impression d'un cadenassage qui exclurait des pays ravalés dans une situation d'infériorité humiliante. Ce dont il s'agit, c'est de montrer le chemin dans la direction que nous souhaitons. Comment faire ?

On ne peut pas attendre que s'agrègent et se coagulent les divers sous-ensembles des « coopérations renforcées » qui sont susceptibles de se constituer autour de quelques actions : ce serait trop long et trop aléatoire, trop peu clair et trop peu simple devant l'opinion.

Nous proposons donc d'avancer selon deux étapes. Il s'agirait d'abord d'offrir à l'Allemagne, en réinsufflant l'énergie de l'élan initial, une union à deux renforcée. Aujourd'hui le courant passe mal entre nos deux pays. Par un signal fort, inversons-le.

Il reviendrait à cette entreprise ambitieuse de resserrer les liens dans toutes sortes de domaines : économique, bien sûr, scientifique, universitaire, linguistique, audiovisuel (saluons Arte) diplomatique, militaire (la « force de projection » commune étant renforcée, les industries de l'armement terrestre naval et aérien rapprochées).

Au service de cette démarche franco-allemande, quelles institutions ? Quelle part faire aux instances communautaires et quelle part à l'intergouvernemental ?

de serre ou le clonage humain – ne parlons pas de la vache folle –, ont jeté le doute dans l'opinion publique sur le rôle de la science. Malgré cela, les Français font confiance aux chercheurs pour trouver des solutions aux problèmes de santé ou d'environnement, et plus de 80 % d'entre eux considèrent la recherche comme devant constituer l'une des priorités du gouvernement. Nul doute que, s'ils étaient interrogés, ils considéreraient une recherche communautaire forte comme devant aussi faire partie des priorités de l'Europe.

Alors que l'on parle d'action européenne commune comme d'une nécessité en matière de politique étrangère ou de défense, qui défend une politique de recherche commune ?

La France est actuellement perçue comme particulièrement frileuse dans sa volonté d'avancer la construction européenne. S'engager avec force en faveur de la recherche européenne lors du prochain conseil des ministres européens, à la fin du mois, pourrait être une manière forte de démentir cette impression.

Frédéric Sgard est membre du conseil d'administration de l'association Euroscience.

Dans un binôme qui pourrait se fonder sur un Congrès composé de représentants des deux Parlements, des réunions ministérielles fréquentes entre les deux cabinets, un secrétariat permanent, cette controverse perdrait de son effet pernicieux et paralysant.

Rien de claquemuré dans cette dyade, mais un appel au ralliement ultérieur d'autres partenaires, aussi rapide que possible. Il s'agirait de prouver le mouvement en marchant, de retrouver les vertus du gradualisme, de

Remettre en marche l'« ascenseur salarial »

par Gilles de Robien

DEPUIS plusieurs mois, les tensions salariales sont de retour dans les entreprises. Elles préoccupent à juste titre les partenaires sociaux et les responsables politiques. La modulation salariale qui a accompagné les 35 heures est la première responsable de ce mécontentement. En période de croissance, avec presque la moitié des accords qui prévoient un gel des salaires sur plusieurs années, les salariés et leurs représentants ont bien du mal à admettre cette modulation salariale.

Cette impatience se double d'un sentiment d'injustice quand les salariés voient certaines sociétés afficher des bénéfices records et quelques dirigeants s'octroyer des bonus et des *stock-options* fort généreux.

Une étude publiée en avril dernier par la Fondation de Dublin, une des douze agences de la Commission européenne, indique que les hausses de salaires en France, comparées à celles des autres pays européens, ont été parmi les plus basses en 1999 et en 2000 : +1,6 % en moyenne annuelle en France, +3 % en Europe. Et même +5 % au Royaume-Uni au 1^{er} trimestre 2001 avec un pays qui connaît quasiment le plein emploi. Ce retard salarial se traduit aussi par un recul du pouvoir d'achat, à l'exception des ouvriers dont le salaire mensuel de base augmente plus vite que les prix, respectivement de 2,2 % en glissement annuel, contre 2 % pour l'indice de prix « *ménages modestes* ». Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat du smic, net des cotisations sociales, a progressé de 3,1 % contre 1,8 % pour l'ensemble des salariés.

Ce sont les cadres qui réalisent la moins bonne performance salariale (+0,9 % en francs constants en 1999), alors que les professions intermédiaires obtiennent près du double (+1,7 %) et les employés encore plus (+2,2 %). Quarante-six pour cent des cadres n'ont pas obtenu d'augmentation de salaire en 1999 et 20 % d'entre eux ont même vu leur rémunération diminuer cette année-là.

Ces statistiques attestent que, globalement, nos concitoyens ont bien peu bénéficié de la croissance et des forts gains de productivité réalisés par les entreprises, et en particulier les personnes touchant des salaires moyens. Je ne suis pas le premier à faire un tel constat. Constat d'autant plus amer que l'écart se creuse avec le haut de la hiérarchie de l'entreprise, du fait de l'accès de plus en plus de cadres dirigeants aux outils de la rémunération variable (prime, intéressement, participation, *stock-options*).

Il convient, dès lors, d'en tirer plusieurs enseignements.

Premier enseignement pour comprendre les revendications salariales actuelles, c'est que la grande masse des salariés, notamment les catégories intermédiaires et les cadres moyens, ont eu (à juste titre) le sentiment d'être le moteur de la croissance sans en être les bénéficiaires. Ils se considèrent de plus comme des variables d'ajustement à la politique des entreprises, qu'il s'agisse des rémunérations ou des licenciements.

Deuxième enseignement : l'écart se creuse entre ceux qui ont pu bénéficier, du fait de leur mode de rémunération, de la croissance et ceux qui ont vu leur salaire *stricto sensu*, dans une conjoncture pourtant favorable, stagner, voire diminuer. Et parmi ceux-là, ce sont les cadres moyens et les professions intermédiaires qui ont, relativement, le plus « trinqué ».

Troisième leçon à tirer de l'examen de ces années de croissance : malheureusement, la proportion des plus pauvres dans la population est restée la même, quels que soient les bons résultats de notre économie. 1,6 million de ménages et 4,2 millions d'individus étaient pauvres en 1996 ; le chiffre reste passablement identique en 2000.

Il semble, en effet, que la France, après bien d'autres pays – Etats-Unis, Grande Bretagne –, découvre les travailleurs pauvres. Ces dernières années, nous avons assisté à un développement important du travail à temps partiel, des emplois à bas salaire, le tout encouragé par des mesures d'allègements de charges dont certains effets pervers ont peut-être été mal mesurés. De même que peuvent être négatifs les effets des dispositifs d'aide aux bas revenus s'ils sont instaurés de façon

permanente, les exonérations, aujourd'hui ciblées sur les bas salaires, accentuent clairement le phénomène de « *pauvreté laborieuse* » et de « *trappe à bas salaires* ».

Une récente étude montre même que le nombre d'actifs pauvres ou à bas revenus a augmenté dans les années 1990 en France, alors qu'il avait tendance à reculer dans la seconde moitié des années 1980.

Les années d'amélioration économique ont bien mal profité aux salariés, pourtant partie prenante, par leur travail, des bons résultats actuels ; la pauvreté et la précarité sont loin d'avoir reculé, bien au contraire. Alors, aujourd'hui que le ministère des finances admet un tassement de la croissance, devons-nous de la même façon admettre le maintien du ralentissement, voire du blocage des rémunérations ?

N'oublions pas que les deux moteurs de la croissance sont les investissements et la consommation de ménages. Ce sont donc bien les salaires qu'il faut aujourd'hui valoriser. Comme chaque année en juillet, et surtout en cette année préélectorale, le gouvernement annoncera une augmentation du smic. Je serai le dernier à m'élever contre cette mesure. Avouons cependant qu'elle constitue un exercice obligé qui masque un manque d'imagination manifeste en termes de politique générale des rémunéra-

En déposant une proposition de loi visant à créer une exonération de cotisations sociales sur les augmentations des salaires inférieurs à trois fois le SMIC, j'ai souhaité proposer aux partenaires sociaux et aux entreprises un dispositif nouveau

tions. En déposant à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à créer une exonération de cotisations sociales sur les augmentations des salaires inférieurs à 3 fois le SMIC, j'ai souhaité proposer aux partenaires sociaux et aux entreprises un dispositif nouveau. Il doit doper l'économie et la consommation, en réinjectant du pouvoir d'achat net pour les salariés sans pénaliser les entreprises. Le dispositif est innovant car il ne concerne que la part augmentée du salaire, et les exonérations visent aussi bien la part patronale que la part salariale.

Nous entrons là dans un système vertueux, avec des augmentations de salaires plus nombreuses, plus importantes, moins coûteuses pour les entreprises et qui, pour une fois, ne constitueront pas des gains supplémentaires pour l'Etat (ou en proportion moindre), mais apparaîtront comme une augmentation nette pour le salarié.

Le dispositif vise aussi à doper le dialogue social en conditionnant le bénéfice des exonérations aux augmentations de salaires, négociées et conclues dans les conditions du droit commun de la négociation collective, fixées par le code du travail. Enfin, il ne met pas en péril les comptes sociaux, dont nous avons pu constater, grâce au recul du chômage, le redressement.

Il s'agit à la fois de satisfaire la demande grandissante de salariés trop longtemps frustrés et d'alimenter un des moteurs essentiels de la croissance qui s'essouffle aujourd'hui. Sachons simultanément rétablir la justice sociale et soutenir la croissance. La question salariale est au cœur de ce défi.

Gilles de Robien est député (UDF) de la Somme, maire d'Amiens.

Europe : pour aller plus loin

Suite de la première page

L'Europe est l'endroit au monde où la vie est la moins dure aux hommes et aux femmes, la moins impitoyable pour les faibles.

Afin d'entretenir cet héritage sans pareil, l'étatisation a perdu, sauf exception, ses vertus, mais la régulation et la redistribution demeurent essentielles. Et pour le faire prospérer contre la violence des forces adverses, la gauche ne peut être efficace que dans l'espace européen. Il est donc urgent qu'elle y imprime sa marque. Sa dérobade serait dramatique et impardonnable.

Certes, les libres échanges, dans tous les secteurs, favorisent l'économie sur le long terme. Mais la « main invisible » du marché ne suffit pas pour créer le meilleur des mondes, bien loin de là. La gauche doit être ici catégorique (et sûre de sa différence). L'argent n'est pas une valeur en soi et ne peut pas être la mesure du succès. Dans le champ de la culture et des médias, en particulier, il serait ravageur d'accepter de considérer les œuvres et les productions comme des marchandises semblables aux autres.

La mondialisation doit être abordée par la gauche, sous cet éclairage, comme un motif pressant de construire l'Europe. Car un objectif primordial de notre XXI^e siècle est d'éviter décidément ce règne sans contrepoids de l'économie de marché pesant sur une grande diversité de pouvoirs nationaux et jouant de leur division pour imposer un modèle social et culturel qui n'est pas le nôtre.

Il ne suffit plus désormais de répéter les incantations sur l'implication nécessaire des citoyens. Le souci de celle-ci doit dominer la démarche. Il exige des dirigeants de gauche des prises de position solennelles et un didactisme civique inlassable. Il doit irriguer aussi toute la réflexion sur les institutions.

Plusieurs des propositions opportunes du premier ministre s'inscrivent dans cette ligne : la réforme du système d'élection des députés de Strasbourg, la politisation du choix du président de la Commission, l'association plus étroite des Parlements nationaux aux décisions. En vérité, tout ce qui rendra, pour les Européens, le débat plus lisible et plus intéressant en le personnalisant davantage et en clarifiant les antagonismes démocratiques va dans le bon sens.

La dimension de la « Grande

Il faut qu'on parle !

par Bertrand Poirot-Delpech

L'AUDIOVISUEL et ses recettes d'audience régissent peu à peu tous les comportements de la vie en société. La notoriété remplace le savoir, et la jactance le discours articulé. Hier condition et prestige de la méditation, le silence est devenu synonyme de panne, de trou. Meubler, enchaîner, tenir le crachoir et l'antenne : telle est la morale nouvelle, avec reporters et animateurs pour hérauts.

Témoin la vogue de ce qui coûte le moins cher à produire : le *talk-show*. Il est désormais habituel que les chaînes généralistes, sans parler des thématiques, soient toutes en train d'empêcher une brochette d'invités de se voler la parole. « Laissez-moi finir », « je ne vous ai pas interrompu » sont les énoncés les plus fréquents, quel que soit le sujet à l'affiche – de préférence des bizarreries sexuelles camouflées en « faits de société », pour flatter le voyeurisme sous couvert de sociologie. La librairie reprend avantageusement le procédé.

Des écrans, le bavardage « psy » a étendu à la rue sa réputation de bienfaisance. Sur les lieux d'accidents, les spécialistes de l'« écoute » antichoc arrivent avant le SAMU. Les parents des victimes sont priés de ne pas garder pour eux leur émoi, le mieux étant d'en offrir la primeur au « 20 heures », toujours friand de sanglots en direct.

Autre retombée du pépiement généralisé : la mode du colloque. Tout maire soucieux de

réélection doit y sacrifier. Ce ne sont pas les célébrations, palmarès et thèmes flatteurs qui manquent, qu'ils aient un rapport, ou non, avec la contrée. On se dispute les consultants les plus médiatiques, c'est-à-dire habilement médiatisés. Les invitations et défraiements dépendent moins des compétences que des passages à la télé, ceux-ci sont recherchés à l'avenant par la même poignée d'experts par qui va trotinant la pensée du moment.

Ces palabres ne visent qu'à assurer aux édiles un mieux-disant culturel, sans profit pour les recherches effleurées ou pour leur diffusion. Aucune découverte ni prise de conscience n'a jamais surgi de tels rituels promotionnels, qui ont envahi la vie civique. Les « grands débats » que réclament les « grandes messes » des partis et, sous peu, leurs « universités d'été », sur les « vrais problèmes des gens », ne sont que des imprécations au service de quelques leaders, dont pâtit l'image générale du politique.

A force, la parole publique a été monopolisée par quelques camelots, prisonniers de la rhétorique publicitaire. Personne d'autre qu'eux-mêmes ne prête attention à leur discours standardisé, moins soucieux de sens que d'efficacité lisse, tarifée. Aux marges de ce ronronnement vidé de contenu par les automatismes, « mariolades » et calembours, campent deux ghettos : celui des derniers pro-

fessionnels du concept, réduits à des tribunes, à des heures d'écoute, à un jargon, qui les coupent d'une audience élargie ; et celui des rebelles à la réflexion, privés par l'école des clefs qui y donnent accès et réfugiés dans les musiques « techno », façon de récuser tout langage articulé.

La disparition de l'émission « Bouillon de culture » intervient cet été comme un signe supplémentaire de l'évanouissement de la parole comme stade supérieur de l'échange d'idées. Est-ce parce que Pivrot avait exceptionnellement choisi (le 15 juin) de se mêler à ses invités, à égalité, autour d'une table ? La conversation lancée sur la question vitale de la survie de la langue française dans le monde se perdait dans un fouillis de non-dits, d'allusions à d'obscures pressions hors antenne, à des hommages personnels redondants et à des protestations volontaristes. Au-delà des reculs du français, on en venait à craindre le naufrage du discours réflexif à propos de tout et rien, tel que nous y sacrifions encore. Manie dont nos voisins s'amusent, d'une efficacité incertaine, mais non dépourvue de panache et fleur de notre « exception culturelle ».

Appliquées à la vie amoureuse, ces incitations lancinantes à la parole-à-tout-prix avouent leur inanité. On reconnaît à leurs « Il faut qu'on parle » les couples qui n'ont plus rien à se dire !

Les sectes et la République

LE VOTE par le Sénat et l'Assemblée nationale d'une proposition de loi contre les sectes – une première en France – va armer le pays de nouveaux moyens de prévention et de répression pour mettre hors d'état de nuire des groupes qui, derrière des masques religieux, dissimulent des objectifs beaucoup moins nobles. C'est un progrès pour la démocratie. Mais cette loi ne met pas un terme aux inquiétudes entretenues par l'émiettement du paysage religieux actuel et par l'inadaptation du dispositif législatif – lois sur les associations (1901) et sur la séparation des Eglises et de l'Etat (1905) – chargé de « réguler » le religieux dans l'espace public.

Comment faire la chasse aux groupes dangereux sans toucher aux libertés de conscience et de culte ? A l'initiative de l'hebdomadaire protestant *Réforme* et du *Monde*, cette question a réuni pour la première fois lors d'un débat public, jeudi 7 juin à Paris, Alain Vivien, président de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS), et des spécialistes de sociologie religieuse qui, depuis des années, mettent en garde les pouvoirs publics contre les risques d'une psychose antisectes. Auteure d'un récent ouvrage *La Religion en miettes ou la question des sectes* (Calmann-Lévy), Danièle Hervieu-Léger, sociologue, s'étonne de la « singularité française » qui consiste à traiter les sectes comme d'une « pathologie », confondant la nécessaire vigilance contre les agissements sectaires avec une entreprise d'« hygiène publique » ! Elle n'entend pas défendre un « libéralisme à tous crins », mais estime menacé le droit à une « radicalité » religieuse dans un pays où, par exemple, les vœux traditionnels des communautés consacrées (pauvreté, obéissance, chasteté) risquent un jour d'être qualifiés de « sectaires ».

Au nom de la MILS, Alain Vivien se défend de vouloir porter atteinte aux libertés religieuses. Il prend ses distances avec la commission parlementaire qui, en 1996, avait publié une liste de 172 sectes, jetant le discrédit sur des groupes inoffensifs, et il condamne tout amalgame entre les vraies sectes « à comportement totalitaire » et les nouveaux mouvements religieux « dont la plupart respectent les lois ». Les pouvoirs publics ne sont pas qualifiés pour définir la dangerosité d'un groupe. Ils n'ont pas à arbitrer entre les bonnes et les mauvaises croyances. Le rôle de la Mission qui préside Alain Vivien se borne à faire de la prévention et à mettre en garde contre les troubles à l'ordre public, les violations des droits de l'homme, les atteintes à la protection des droits de l'enfant, les escroqueries financières, etc. « Dresser des listes, c'est facile, dit-il. Il est préférable de chercher à éclairer la galaxie des nouveaux mouvements religieux, à mesurer les progrès, s'il y en a, et les dérives. »

« RÉGULATION » OU « ÉMIETTEMENT »

Ce plaidoyer ne convainc pas Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France qui, avec le Père Jean Verrette, du côté catholique, alerte régulièrement les pouvoirs publics sur les risques de discrimination. Un groupe comme l'anthroposophie, inspiré d'une tradition philosophique centenaire, a été sévèrement épinglé dans le dernier rapport de la MILS en décembre 2000. Les autorités protestantes et catholiques ne contestent pas le pouvoir de régulation de l'Etat, mais, interroge le pasteur Jean-Arnold de Clermont, « comment pourrions-nous avoir confiance en ceux qui ont à exercer ce rôle, compte tenu de l'état d'ignorance et d'inculture religieuse dans lequel se trouve le pays ? ». Et il prend l'exemple de mouvements protestants évangéliques bien « intégrés » qui, cités par des groupes antisectes, se trouvent soumis à toutes sortes de tracasseries. « N'est-on pas entré dans une sorte de police de la pensée ? », s'inquiète le responsable protestant dans ce débat de *Réforme*.

La tradition ultralibérale des Etats-Unis en matière religieuse vient de la lutte des premiers immigrants contre les empiètements de l'Etat. En France, à l'inverse, c'est contre les empiète-

ments du catholicisme que s'est constitué un régime de laïcité qui régle encore aujourd'hui les relations entre l'Etat et les Eglises. Mais ce mode de « régulation » n'est-il pas en péril face à l'« émiettement » actuel du champ religieux dont les sectes ne sont qu'une manifestation ? Danièle Hervieu-Léger n'est pas loin de le penser qui formule le vœu d'« une remise à plat » du cadre législatif issu des textes de 1901 (loi sur les associations) et de 1905 (loi de séparation).

Une telle suggestion fait peur au philosophe Henri Pena-Ruiz, auteur de *Dieu et Marianne* en 1999. Toucher à de tels monuments de la législation mettrait, selon lui, en péril la laïcité et l'« idéal républicain » : l'Etat défend la liberté de conscience religieuse, mais il ne se reconnaît aucune compétence dans le contenu des croyances. Henri Pena-Ruiz distingue entre « l'expression religieuse dans l'espace public » – qui doit être garantie – et « l'emprise religieuse sur l'espace public », autrement dit le « prosélytisme », qui doit être condamné. « Veut-on changer cette culture républicaine ? » interroge le philosophe. *Le propre de la laïcité n'est pas de congédier les croyances et les traditions, mais d'apprendre à les vivre avec suffisamment de distance pour éviter l'aliénation*. Et il suggère de rester ferme sur la distinction entre le « cultuel » et le « culturel » :

« Si on réintroduit le flou, on verra surgir toutes sortes de revendications identitaires. »

Les universitaires présents dans ce débat comme Jean-Paul Willaime et Danièle Hervieu-Léger n'ont aucunement l'intention de mettre en cause l'« idéal républicain ». Ils craignent seulement les conséquences d'une conception trop étroite de la « privatisation » du religieux et d'une exclusion de toute référence symbolique dans l'espace public. Le risque est celui du « communautarisme », estime Jean-Paul Willaime, c'est-à-dire du repli sur des communautés religieuses autogérées. Une conception étroite de la laïcité n'informe pas davantage sur les moyens de la « prévention » des sectes, enjeu désormais plus important que celui de la répression (dont les moyens existent) : « Comment l'Etat peut-il penser la prévention, sans entrer dans la question de la définition du contenu des croyances ? », demande la sociologue. Danièle Hervieu-Léger suggère la création d'un Haut Conseil interdisciplinaire de la laïcité, permettant une meilleure connaissance des groupes et donnant les moyens, à l'école notamment, de prévenir la montée d'une « crédulité » qui, dans le climat actuel de peur et d'angoisse collective, semble autoriser tous les excès.

Henri Tincq

Entrée des artistes par Jacek Wozniak Alfred Hitchcock



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Cassandra avait raison

EN 1974, René Dumont, premier candidat écologiste en France, obtenait au premier tour de l'élection présidentielle 1,32 % des suffrages. Vingt-cinq ans plus tard, aux élections européennes de 1999, la liste de Daniel Cohn-Bendit rassemblait 9,8 % des voix et celle d'Antoine Waechter 1,5 %. En un quart de siècle, le score des écologistes a donc été presque décuplé. Et leurs idées se sont largement diffusées, conduisant les partis traditionnels, à droite comme à gauche, à s'en réclamer.

La disparition de celui qui fut le précurseur de l'écologie politique est l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de saluer la lucidité de l'ancien ingénieur agronome devenu le champion de l'environnement. René Dumont fut en effet de ceux qui donnèrent l'impulsion au mouvement et l'ancrèrent à gauche, au confluent du tiers-mondisme et de la défense de la nature.

Aujourd'hui les multiples protestations contre les effets pervers de la « mondialisation libérale » appartiennent à l'héritage de René Dumont, même si les écologistes n'en sont pas les seuls porteurs. Les désillusions du progrès – qu'elles prennent la forme du creusement des inégalités entre les riches et les pauvres, de la dégradation des ressources naturelles, de la pollution de l'atmosphère ou des nappes phréatiques, des diverses menaces qui pèsent sur la planète – ont été annoncées, avant bien d'autres, par l'homme au pull-over rouge, un pull-over dont la couleur était une référence affichée aux espérances du socialisme.

Bref, Cassandra avait raison. Celui qui irritait souvent par son « catastrophisme », qui paraissait parfois jouer avec complaisance les prophètes de malheur, ne s'est guère trompé. La famine, qu'il combattait, n'a pas disparu de la surface du globe, la poussée démographique a rendu de plus en plus difficile la situation des pays du Sud et les événements les plus récents – de la crise de la vache folle aux dérèglements du climat – ont justifié la plupart des alarmes de cet imprécateur permanent qui fut, aussi, un précurseur dans la critique des illusions tiers-mondistes, de *L'Afrique noire est mal partie* (1962) à *Cuba est-il socialiste ?* (1965).

Sans doute tout ne s'est-il pas passé exactement comme il l'avait prédit, mais, dans l'ensemble, en mettant en cause le mode de croissance des sociétés occidentales à une époque où celles-ci semblaient entrer dans une ère de progrès sans fin, en secouant les esprits et les cœurs qui s'assoupissaient dans la bonne conscience des « trente glorieuses », René Dumont a contribué, à sa façon, au renouvellement de la réflexion politique.

Le paradoxe est que cet homme fut d'abord un tenant d'une agriculture intensive et productiviste, qui lui paraissait alors la seule façon d'assurer l'alimentation d'une population en rapide augmentation. Mais il en comprit les dangers et chercha ensuite le meilleur équilibre possible entre les besoins des hommes et le respect de l'environnement. Ainsi pratiqua-t-il sur lui-même l'auto-critique qu'il fit partager ensuite aux sociétés occidentales.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fontaine
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lollion
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economique)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

A la conquête des cimes andines

LA CORDILLERA BLANCA est sans conteste la partie la plus intéressante et la plus belle de la Cordillère des Andes, qui constitue au point de vue alpin le deuxième « terrain de jeu » du monde. Chaîne rectiligne de près de 180 kilomètres de long et de 20 kilomètres de large, orientée parallèlement à la côte du Pacifique entre les 8,5° et 10° de latitude sud, elle possède vingt-neuf sommets dépassant l'altitude 6 000, dont le plus élevé est le Huascarán (6 768 mètres). Une dizaine d'entre eux parmi les plus difficiles n'ont pas encore été gravés.

Ce sont surtout les Austro-Allemands (1932, 1936, 1939, 1940) et les Suisses (1938) qui ont exploré cette région. La France se devait de prendre part à son tour à la conquête des cimes andines. Aussi cet été une expédition franco-belge se rendra-t-elle dans la Cordillera

Blanca. L'expédition, patronnée par la Fédération française de la montagne, le Club alpin français et le Club alpin belge, est appuyée financièrement par la direction des sports.

Elle sera ainsi constituée : du côté français, M. et M^{me} G. Kogan, M. et M^{me} R. Leininger, M. Lenoir, le docteur J. Guillemain ; du côté belge, MM. J. Jongen et R. Malieux. Tous sont des alpinistes expérimentés, qui ont accompli les plus grandes escalades classiques en Europe. Pour n'en citer que deux d'entre eux, c'est Raymond Leininger qui a conquis, en compagnie de Pierre Allain, en 1935, la fameuse face nord des Drus ; quant à Claude Kogan, elle a accompli en tête de cordée, en 1949, l'arête sud de l'aiguille Noire de Peuterey.

Bernard Pierre
(20 juin 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

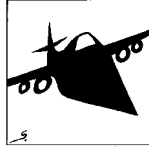
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDCC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SALON DU BOURGET Le futur patron de General Electric, Jeffrey Immelt, s'explique dans un entretien au Monde sur la stratégie de son groupe, qui constitue la première capitalisation boursière

mondiale. ● LES CHANCES d'une fusion avec Honeywell sont nulles, selon lui, suite aux réticences de la Commission européenne. Il se garde pourtant de politiser le dossier et de critiquer Bruxelles. Il envisage



encore d'effectuer des acquisitions en Europe. ● AIRBUS a annoncé, mardi 19 juin, une commande géante de 111 appareils par la société de leasing américaine ILFC, pour un montant de plus de

11 milliards d'euros. ● SIX ÉTATS EUROPÉENS ont, le même jour, réaffirmé leur volonté de commander, en principe en septembre, 223 appareils de transport militaire à Airbus.

Le futur patron de General Electric dévoile ses ambitions, sans Honeywell

Dans un entretien au « Monde », Jeffrey Immelt estime que les chances d'une fusion entre les deux géants américains sont « nulles ». Souhaitant que son entreprise reste « la plus admirée du monde », il entend placer la technologie au cœur de sa stratégie

JEFFREY IMMELT a été désigné, en novembre 2000, comme successeur de Jack Welch à la tête de General Electric (GE), la première capitalisation boursière mondiale. Il aurait dû prendre ses fonctions en avril 2001, mais M. Welch a retardé son départ à la retraite pour entreprendre le rachat de l'américain Honeywell. Une opération actuellement menacée par les autorités de la concurrence européennes.

« Le numéro deux de Boeing a accusé Airbus d'avoir exercé un lobbying pour contrer votre fusion avec Honeywell (Le Monde daté dimanche 17-18 juin). Etes-vous d'accord ?

– Non. Airbus tout comme Boeing nous ont soutenus car cette fusion était faite pour nos clients. La réaction de Harry Stonecipher m'a surpris. C'est uniquement son opinion.

– Ce point de vue résume-t-il celui de vos interlocuteurs américains ?

– Les faits parlent d'eux-mêmes : nous avons fait pour 200 millions de dollars (232 millions d'euros) de concessions pour avoir l'accord des autorités américaines de la concurrence, nous avons fait 2,2 milliards de concessions pour les autorités européennes de la concurrence... sans avoir leur agrément ! Chacun en tire ses propres conclusions.

– Certains analystes pensent que votre annonce d'envisager le futur sans Honeywell est une manœuvre politique. Vous n'avez pas retiré votre offre, ce qui tend à prouver que vous attendez encore...

– General Electric ne veut pas transformer ce cas de concurrence en un problème américano-européen. Nous n'avons pas retiré notre offre car nous n'en avons pas convenu avec Honeywell et ne voulons pas le faire de façon unilatérale. Ce dossier est basé sur des faits économiques, nous ne sommes pas d'accord avec la commission mais notre intention n'est pas de pleurer auprès des politiques.

– De quand datent vos derniers contacts avec le gouvernement américain ?

– Avant jeudi 14 juin, nous avons eu des contacts avec plusieurs membres du gouvernement américain. Nous pensions réellement que notre dossier était bon. Depuis, notre position est cohérente : nous ne voulons en aucun cas exercer de pressions par ce biais-là. Nos positions sont tellement loin de celles de la Commission européenne que nous ne pensons pas qu'il soit sage d'en faire une question politique.

– Début avril, Jack Welch avait

admis qu'il avait minimisé les obstacles européens. Quelle est votre analyse sur cet échec ?

– En Europe, les autorités anti-trust font très attention à la concurrence, aux Etats-Unis elles s'intéressent plus à l'intérêt du consommateur. Nous connaissons ces différences et avions fait appel aux meilleurs conseillers. Nous sommes surpris des conclusions de la Commission mais elle est, en fait, cohérente avec elle-même.

– Quel est, selon vous, le pourcentage de chances pour que cette fusion aboutisse ?

– Ce pourcentage est nul. L'offre est sur la table mais tous les indices que nous avons reçus de la Commission européenne nous font penser que cette offre ne sera pas acceptée.

– Si l'opération ne se fait pas, quels sont les défis à relever ?

– Continuer à croître plus fort que le marché dans un contexte économique actuellement très difficile. Mais soyons objectifs : avant cette opération, nous étions l'entreprise la plus admirée, nous sommes toujours les mêmes. Cette affaire sera oubliée à la minute où nous publierons nos chiffres pour

devant Microsoft. Quels sont vos propres objectifs ?

– Je veux continuer à faire de GE l'entreprise la plus admirée du monde en maintenant la croissance et en développant les initiatives. La technologie doit être au cœur de sa stratégie. Lorsque j'ai dirigé GE Medical Services, une grande partie de la croissance a été réalisée par des efforts en recherche et développement et la création de nouveaux produits. J'aimerais étendre cette politique à l'ensemble du groupe. GE doit être également plus tournée vers les clients. Mon passé d'homme de marketing me pousse à toujours penser à l'impact qu'une décision aura sur eux. Nous pouvons améliorer notre distribution.

– La multi-activité de GE – plus de dix, de la télévision aux moteurs d'avions en passant par les turbines ou les matières plastiques et les services financiers –

est-elle encore gérable dans le futur ?

– Notre entreprise peut augmenter significativement sa taille, si elle garde une culture forte, une organisation opérationnelle et des valeurs communes. Vais-je organiser l'entreprise de façon différente ? Probablement, mais c'est encore trop tôt pour en parler.

– Des observateurs ont récemment critiqué M. Welch, soulignant qu'il exagérait les opportunités qu'Internet offre à GE...

– Nous en sommes au début. Nous avons eu de faux départs, nous ferions maintenant certaines choses différemment. Mais tout paraît désormais en place. Internet est un outil pour faciliter les échanges. Nous achèterons en ligne, en 2001, pour 14 milliards de dollars de biens et réaliserons 600 millions de dollars d'économie. En interne, nous allons gagner environ 1 milliard de dollars en réduisant les

coûts administratifs, de production... Nous allons vendre en ligne pour 20 milliards de dollars à nos clients. Enfin, nous proposons de nouveaux services comme la prévention des pannes techniques dans des centrales électriques, une activité qui représentera 1 milliard de dollars. Jack a compris d'instinct l'importance des nouvelles technologies. Mais les 25-45 ans, la génération à laquelle j'appartiens, ont une façon complètement différente de voir les choses. Ils ont toujours travaillé dans cet environnement technologique.

– Justement, pour marquer votre différence, quand allez-vous réellement prendre les rênes de l'entreprise ?

– Bientôt. Dans les six derniers mois, Jack m'a déjà donné beaucoup de liberté de manœuvre : j'ai créé un nouveau poste de vice-président, j'ai nommé les nouveaux patrons de la chaîne NBC et de l'acti-

vité plastique... J'ai déjà modifié certains aspects de l'organisation. Jack s'occupait plutôt de la fusion, moi, de la gestion du groupe. Cette période de transition a été agréable : j'ai eu la chance de pouvoir lui demander ce qu'il pensait, ce qu'il aurait fait. C'est un formidable professeur.

» Cependant il est nécessaire de garder ses distances pour pouvoir réellement faire ce pour quoi vous avez été choisi. La plus importante chose que Jack puisse faire maintenant pour que je prenne réellement les rênes, c'est de partir. Je pourrais toujours l'appeler, lui demander des conseils. Mais, physiquement, il ne peut y avoir qu'un leader dans l'entreprise.

– Etes-vous sûr que Jack Welch n'est pas partant pour une autre fusion qui retarde son départ ?

– (Rires). Une, c'est suffisant ! »

Propos recueillis par
Laure Belot

« Nos positions sont tellement loin de celles de la Commission de Bruxelles que nous ne pensons pas qu'il soit sage d'en faire une question politique »

le deuxième trimestre qui seront meilleurs que ceux de toutes les autres entreprises. Notre groupe croît depuis dix ans à un rythme de 10 % par an. GE va continuer sur cette tendance. Hormis nos activités d'éclairage et d'électroménager où les acquisitions sont plus difficiles, nous pouvons réaliser des opérations de croissance externe dans tous les domaines. Même et surtout en Europe où nous avons une activité de 25 milliards de dollars et employons 85 000 salariés. Cette épisode n'est qu'un problème ponctuel.

– En vingt ans, Jack Welch a transformé une entreprise très américaine en la première capitalisation boursière mondiale

PROFIL

UN VRP DE LUXE POUR UN GÉANT MONDIAL

« Je n'ai jamais désiré être Jack Welch. Je ne vais rien faire pour lui ressembler. » Jeffrey Immelt, le futur PDG de General Electric (GE), tente de s'en sortir par l'humour. Depuis que ce dirigeant de quarante-quatre ans a été désigné en novembre 2000 pour remplacer Jack Welch à la tête de la première capitalisation boursière mondiale, l'image de « remplaçant de » lui colle à la peau.

Pourtant, au petit jeu des ressemblances, Jeffrey Immelt affiche d'emblée sa différence : taillé comme un footballeur américain qu'il a été jadis, ce blond à la mâchoire volontaire dépasse d'au moins une tête son illustre prédécesseur. Sous des faux airs de Bill Clinton, il manie sourire et humour hâbleur, tout comme le commercial qu'il était, en 1982, quand il a rejoint l'entreprise. Un changement de style face à l'anguleux Jack Welch.

Est-ce pour lui éviter la lourdeur de la charge de succéder au dirigeant le plus admiré du monde – titre plusieurs fois obtenu par

M. Welch ? Le conseil d'administration de GE a en tout cas opté, en choisissant M. Immelt, pour la rupture. « Jack est un ingénieur, moi je suis un vendeur, reconnaît-il. J'ai travaillé dans des secteurs technologiques, Jack, dans des activités financières. » Depuis six mois, en VRP de luxe, il a déjà marqué sa différence en rencontrant « près de 3 000 clients ». Pourtant, peut-être malgré lui, il ne peut s'empêcher un certain mimétisme : lorsqu'il se présente – « Bonjour, mon nom est Jeffrey Immelt » – il utilise la tournure de phrase favorite... de M. Welch.

Ce fils d'un ingénieur aéronautique du groupe a grandi sous perfusion GE. Après des études à Harvard, il s'est marié avec une commerciale de l'entreprise. Il doit désormais prouver qu'il peut donner une nouvelle impulsion à ce groupe de 313 000 salariés. Ironie du sort, il se retrouve dans la même situation que son ancien collègue de Procter & Gamble : quand il a commencé sa carrière dans ce temple du marketing, il partageait son bureau avec Steve Ballmer... qui a remplacé, chez Microsoft il y a trois ans, un autre patron mythique, Bill Gates.

L. Be.





L'Europe aura son missile air-air à longue portée

Six pays européens ont signé, mardi 19 juin, au Bourget, un engagement à développer un nouveau missile air-air, baptisé Meteor, dont la conception a été confiée au groupe MBDA qui réunit l'européen EADS, le britannique BAE Systems et l'italien Finmeccanica. Ce missile, disponible à partir de 2008, entre en compétition avec des programmes américains (préparés par Raytheon) et russe (le R-77). Ce missile de combat aérien tout temps est censé dépasser des portées de 100 kilomètres. Le contrat de développement est évalué à 1 milliard d'euros, à répartir au prorata des charges industrielles dévolues au Royaume-Uni (35 %), à l'Allemagne (23 %), à la France (13 %), à l'Italie (12 %), à la Suisse (11 %) et à l'Espagne (6 %). Le Meteor devrait équiper en premier lieu l'Eurofighter, le Rafale et le Gripen. A la production de ce système d'armes, conçu à partir d'équipements européens, a été associé le groupe Boeing dans l'espoir, pour les entreprises européennes, d'avoir directement accès au marché des Etats-Unis.

Neuf Etats s'engagent à commander un avion de transport militaire européen

L'AVION de transport militaire européen se place sur la piste de décollage. Neuf Etats européens devaient convenir, mardi 19 juin, lors de la signature au Bourget d'un protocole d'accord intergouvernemental, de la nécessité de lancer la construction d'un nouvel avion de transport militaire, dénommé Airbus A 400M. La conclusion du contrat commercial, qui concrétisera le démarrage du programme, est attendue en septembre. Les livraisons de cet Airbus militaire s'étaleront entre 2007 et 2020.

En mettant sur pied, en novembre 2000 à Bruxelles, une force dite de réaction rapide de plus de 60 000 hommes, qui serait déployable à partir de fin 2003 pour des opérations de maintien de la paix et à caractère humanitaire, les Européens ont constaté que l'une des faiblesses de leur dispositif était leurs capacités limitées en matière de transport aérien. Le parc disponible est insuffisant, il commence à vieillir, est usé et assez disparate, avec, comme pièce maîtresse, quelque 150 Transall conçus dans les années 1960 et condamnés à disparaître, au moins au sein de la flotte française, à partir de 2005.

Le programme A 400M est censé combler cette vulnérabilité stratégique, sans avoir recours à des avi-

ons américains comme le C 17 de Boeing ou le C 130J de Lockheed Martin. L'avion est donc conçu par Airbus military corporation (AMC), contrôlé à 80 % par le groupe européen EADS et à 20 % par l'entreprise britannique BAE systems. C'est un quadri-turbopropulseur capable d'emporter 22 tonnes de charge (120 hommes avec leurs équipements) sur 5 500 kilomètres à la vitesse de 780 kilomètres à l'heure, d'opérer à partir de terrains sommairement aménagés, de ravitailler et d'être ravitaillé en vol. Les besoins, au total, sont de 223 exemplaires : 73 pour l'Allemagne, 50 pour la France, 27 pour l'Espagne, 25 pour le Royaume-Uni, 20 pour la Turquie, 16 pour l'Italie, 7 pour la Belgique, 4 pour le Portugal et 1 pour le Luxembourg. C'est un programme dont le coût global est de 17 milliards d'euros, à répartir au prorata du volume des commandes. Sur la base d'une architecture industrielle qui s'est organisée sur le mode des Airbus civils, avec des participations spéciales réservées à l'Italie et à la Turquie, les partenaires ont accepté que la ligne d'assemblage de l'A 400M soit à Séville (Espagne).

A l'origine, le programme a été conçu selon un mode d'acquisition qui est propre aux compagnies aériennes commerciales et qui est original pour des « clients » militai-

res, à savoir que les armées de l'air intéressées règlent leur facture par étapes, à la commande, pendant la production et à la livraison. Cette procédure va obliger les industriels à monter un pré-financement par le biais d'institutions spécialisées et de banques. Ils auraient préféré voir les Etats prendre directement à leur charge les investissements comme c'est l'usage dans le secteur de l'armement.

Il s'agit, en quelque sorte de mettre en commun les appareils de transport requis par une mission, par exemple de la force de réaction rapide

Pour le compte des gouvernements, l'Organisme conjoint de coopération en matière d'armement (Occar) en Europe, créé en 1996, sera habilité à gérer le programme. « Une révolution copernicienne » pour les armées, admet le ministre français de la défense, Alain Richard. L'Occar devra intégrer la Turquie et le Portugal qui n'en sont pas membres. Le rôle de cette instance est capital : les institutions de financement devraient lui consentir les avances nécessaires pour payer le programme.

Pourtant, si l'on en croit le général François Beck, commandant la force aérienne de projection (FAP), « l'objectif d'acquisition fixé à 50 appareils pour la France ne permettra de remplir que la moitié de la capacité nécessaire au déploiement d'un échelon de réaction immédiate ». Seul l'achat de quelques avions gros porteurs, en complément des A 400M, peut satisfaire le besoin d'un transport stratégique à longue distance et permettre le chargement de véhicules lourds. Des solutions existent, avec des Airbus A 310 ou A 330, voire des Boeing 767, dans la perspective de

les aménager aussi en ravitailleurs pour en faire un avion « multirôle ». Le Royaume-Uni a devancé les Français, à sa manière. Il a déjà acheté aux Etats-Unis quatre cargos lourds quadriréacteurs C-17 et vingt-cinq C-130J Hercules, qui lui procurent une « allonge » intercontinentale.

Mais c'est surtout en Allemagne que l'A 400M fait débat. La commission de la défense du Bundestag doit encore se prononcer. EADS vient d'ouvrir de nouvelles discussions avec Berlin sur le prix unitaire de l'appareil, jugé encore trop élevé (entre 80 et 85 millions d'euros aux conditions économiques de 1998), et sur les délais de livraison, proposée à partir de 2005-2006 à une Allemagne qui n'est pas aussi pressée que ses alliés. Or la position des Allemands en la matière est centrale : ils sont le client numéro 1 de l'Airbus militaire et ils en seront aussi le principal fournisseur dès lors qu'une coalition européenne viendra à être engagée.

Car, et en cela réside une autre originalité du projet, l'idée qui prévaut aujourd'hui est de confier l'exploitation opérationnelle d'une flotte d'A 400M à un état-major commun : le Groupe aérien européen (GAE), qui est implanté à High Wycombe, en Grande-Bretagne, et qui, déjà, traite de la planification des opérations combinées de l'aviation de combat. La Turquie, le Portugal et le Luxembourg n'en font pas partie et, sous une forme à trouver, ces trois pays devraient en être puisque l'élargissement du GAE est envisagé.

Il s'agit, en quelque sorte, de mettre au pot commun de l'Europe - M. Richard parle de « mutualisation » - les appareils de transport requis par une mission, par exemple celle qui serait attribuée à la force de réaction rapide. Avec ses 73 A 400M, qu'elle peut prêter en totalité ou partiellement au gré des circonstances, la Luftwaffe devient un maillon indispensable, sinon le pivot du dispositif. Le groupe AMC l'a bien compris, qui ne démarrera le programme qu'avec la garantie - promise pour septembre 2001 - d'avoir à produire au moins 200 exemplaires.

Jacques Isnard

« Grâce à l'ingéniosité de nos équipes, ici en Ontario, nous avons transformé un fil de nylon en un nouveau marché global d'exportation »

Dave Colcleugh, Président du Conseil, Président et chef de la direction, DuPont Canada

L'Ontario réussit dans la RetD. DuPont aussi. Les ventes à l'exportation de DuPont Canada sont importantes. Il en est de même pour celles de l'Ontario. Que ce fil finit par former une pelote n'est pas une légende. • Longtemps fournisseur principal de fibres de nylon pour pneus, DuPont a vu le marché international du pneu passer du nylon au polyester et puis à l'acier renforcé. La compagnie a répondu à cette évolution en diversifiant ses produits de fibres industrielles vers des applications plus spécialisées. • « Avec l'augmentation significative de l'utilisation de coussins gonflables dans le début des années 90, notre centre de recherche de Kingston en Ontario s'est tourné vers un marché haut de gamme, en investissant plus de 60 millions de dollars pour développer une fibre de nylon plus légère, plus robuste et plus souple », remarque Dave Colcleugh. • DuPont Canada est aujourd'hui le plus grand exportateur au monde de fibres pour coussins gonflables - et le volume total d'exportation a cru de deux tiers pendant les 6 dernières années. • La situation centrale de l'Ontario, ses excellentes infrastructures et son accès hors taxes vers toute l'Amérique du Nord ont rendu tout cela possible. • De plus, la province accueille les entreprises à fort capital intellectuel et technologique, avec l'un des programmes de réduction d'impôts sur les activités de RetD les plus généreux au monde. • KPMG confirme d'ailleurs que l'Ontario dépasse les 7 pays les plus industrialisés au monde, pour ce qui est des capacités de croissance des entreprises, en termes de coûts immobiliers, de main-d'oeuvre et de construction. • Venez en découvrir toute l'histoire.

www.2ontario.com
00 800 46 68 27 46

ONTARIO
CANADA
L'AVENIR EST DÉJÀ LÀ

Airbus engrange une commande record de 11 milliards d'euros

LE CONSTRUCTEUR européen Airbus poursuit sa moisson de commandes au Salon du Bourget. Il a annoncé, mardi 19 janvier, un contrat record d'environ 9,7 milliards de dollars (11,6 milliards d'euros) portant sur une commande ferme de 111 appareils par la société américaine de financement et de location d'avions ILFC, filiale du géant de l'assurance AIC. Cette commande, l'une des plus importantes de l'histoire de l'aéronautique, porte sur dix A380, le nouvel avion très gros porteur d'Airbus, dont cinq en version cargo, 21 avions long courrier A330 et 80 petits porteurs de la famille A320.

Au total, depuis l'ouverture du Salon du Bourget samedi 16 juin, le constructeur européen a reçu des commandes pour 155 appareils, soit un carnet de commandes supplémentaire d'environ 14 milliards de dollars.

Avant ILFC, la compagnie américaine à bas coûts JetBlue Airways, qui opère des navettes depuis New-York, avait commandé trente appareils supplémentaires ; Air France avait transformé en commande ferme son intention d'achats de dix A380 ; et Royal Air Maroc avait, pour la première fois, été infidèle à son fournisseur exclusif Boeing, avec une commande de quatre A321.

Depuis le début de l'année, Airbus a ainsi reçu 299 commandes. En outre, dans le domaine militaire, il devait recevoir, mardi 19 juin, la confirmation par six gouvernements européens de leur volonté d'acheter 223 exemplaires de son futur avion de transport militaire, l'A400M (lire ci-dessus).

Airbus a savamment orchestré l'enchaînement de ces commandes depuis le début du salon. Son PDG, Noël Forgeard avait d'ailleurs prévenu, lors de sa conférence, qu'Airbus « serait au-delà

du chiffre de 300 d'ici la fin du salon ». Selon nos informations, Airbus n'a pas encore dit son dernier mot.

Boeing reste pour l'instant très loin derrière, avec aucune commande annoncée sur le salon et un carnet de commandes depuis le début de l'année de 169 appareils, ramené à 121 si on tient compte des annulations. Boeing espérait néanmoins reprendre l'initiative mardi, en présentant son projet de Sonic Cruiser, un avion révolutionnaire capable de voler à une vitesse tout juste inférieure à celle du son, pour lequel une décision de lancement pourrait être prise dans un an.

RAPPORTS DÉTENDUS

Depuis le dernier salon de l'aéronautique, à Farnborough en Grande-Bretagne, la conjoncture s'est légèrement dégradée. A l'époque, en juillet 2000, Boeing et Airbus avaient pu annoncer, en une semaine, un total de 362 nouvelles commandes, représentant quelques 32 milliards de dollars. On sera assez éloigné de chiffre à la fin du salon du Bourget.

Sur fond de guerre des commandes, les rapports entre Boeing et Airbus se sont néanmoins détendus. Revenant sur ses propos tenus dans nos colonnes (*Le Monde* des 17 et 18 juin), le vice-président de Boeing, Harry Stoncipher, a personnellement appelé M. Forgeard pour s'excuser d'avoir accusé Airbus de s'être opposé au projet de fusion entre General Electric et Honeywell.

M. Forgeard s'était déclaré « troublé et choqué ». « La bonne nouvelle c'est que nous pensons tous deux que la fusion GE-Honeywell est une bonne chose », a ajouté M. Stoncipher.

Christophe Jakubyszyn

La libéralisation du courrier obligerait La Poste à mettre fin au prix unique du timbre

Martin Vial, président de l'établissement public, s'oppose à une ouverture « sauvage » du marché

Le courrier doit faire l'objet, avant la fin de l'année, d'une directive européenne libéralisant sa distribution. La Commission propose de réduire

le champ du monopole des opérateurs historiques au courrier pesant moins de 50 grammes. Elle veut également permettre à toute entreprise

de distribuer du courrier. Martin Vial, président de La Poste, s'oppose à « cette libéralisation qui se traduirait par un écrémage du marché ».

APRÈS les télécommunications et l'énergie, le courrier doit à son tour faire l'objet d'une directive libéralisant, au moins partiellement, sa distribution. Après un premier échec en décembre 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont demandé à leurs ministres de trouver un accord d'ici à la fin de l'année.

La Commission propose de réduire le champ du monopole au courrier pesant moins de 50 grammes. Elle veut également permettre à toute entreprise de distribuer du courrier ou d'ouvrir des agences pour offrir ce service. Aujourd'hui, sur un chiffre d'affaires annuel du secteur courrier de 10 milliards d'euros en France, en prenant en compte la presse et la publicité non adressée, environ 27 % sont soumis à concurrence. « Si on libéralisait le courrier au-delà de 50 grammes, ce serait près de 50 % », estime Martin Vial, président de La Poste. Pour lui, « cette libéralisation se traduirait par un écrémage du marché. Nos concurrents s'installeraient naturellement dans les zones les plus denses et les plus rentables et laisseraient à La Poste les zones rurales et le courrier longue distance. Dans les grandes agglomérations, les opérateurs pourraient offrir des prix plus bas et il faudrait que La Poste compense ces pertes de revenus en augmentant le prix du timbre en zone rurale. Cette libéralisation sauvage aurait comme conséquence la fin du prix unique du timbre. Le seul pays qui, à ce jour, ait totalement libéralisé son courrier, c'est la Suède, dit-il. Cela a entraîné un dérègle-

ment des tarifs et une dégradation du service rendu aux consommateurs. C'est un scénario avec lequel je suis en désaccord total ». M. Vial estime que le volontarisme de la Commission relève davantage d'une volonté idéologique que du pragmatisme. Selon lui, « il faut d'abord que la Commission fournisse des études d'impact sur les conséquences d'une éventuelle dérégulation puis, dans un second temps, ouvre un vrai débat à partir de ces études. Il y a des questions essentielles qui n'ont toujours pas été traitées. Par exemple, chaque opérateur aurait-il le droit d'accéder – et à quelles conditions – au réseau de distribution des opérateurs historiques et de les obliger ainsi à distribuer le courrier de leurs concurrents ? C'est la question du droit d'accès. Par ailleurs, maintient-on ou non la péréquation tarifaire ? »

En France, plus que dans d'autres pays, La Poste apparaît comme un service public essentiel. Selon M. Vial, la libéralisation risque de remettre ce service en question. « Comment définit-on les obligations de service public ? En France, chacun est très attaché à ce que La Poste continue d'assurer ses missions d'intérêt général. Or il est clair que c'est l'existence d'un champ suffisant de services réservés qui lui permet à la fois de financer ces missions d'intérêt général mais aussi de continuer à les renouveler. Il est aussi vital pour La Poste de se développer dans des activités qui ont toujours été en concurrence, comme les services financiers ou le transport de colis. »

Dans ce dernier domaine, l'internationalisation est une nécessité. Les postes allemande et néerlandaise ont multiplié les acquisitions, y compris en France. Malgré le handicap financier que constitue l'absence de capital, La Poste est parvenue à tisser un réseau à l'étranger. « Nous avions annoncé en 2000 notre ambition d'être l'un des trois premiers opérateurs de colis en Europe. C'est aujourd'hui chose faite. Nous sommes, grâce à des opérations de croissance

« Le changement de statut de l'entreprise n'est pas à l'ordre du jour »

externe, le deuxième opérateur de colis en Allemagne avec la prise de contrôle du réseau DPD, le quatrième en Grande-Bretagne avec l'acquisition d'Interlink et de Parcelne, et, naturellement, leader en France. La Poste est présente, en 2001, dans une quinzaine de pays européens. »

La Poste tente aussi d'être le pivot d'une alliance des postes méditerranéennes. M. Vial a signé début juin « une alliance opérationnelle et commerciale avec la poste italienne qui va se traduire par des prises de participations croisées dans nos filiales ». Par ailleurs, révèle-t-il, « nous sommes en discussion pour nouer une alliance du même

type avec la poste espagnole. La conclusion de cette négociation est imminente. »

Le débat sur la libéralisation du courrier entraîne forcément une réflexion sur le statut de La Poste. Les deux principales postes européennes, l'allemande et la néerlandaise, sont introduites en Bourse. Dans la plupart des autres pays, ce sont désormais des sociétés anonymes détenues à 100 % par l'Etat. En France, La Poste reste un établissement public industriel et commercial, un statut qui ne lui permet pas de nouer des participations croisées. Néanmoins, « le changement de statut n'est pas à l'ordre du jour. Le gouvernement est très clair. La Poste constitue aujourd'hui un groupe structuré, qui est présent en France et à l'international sur de nouvelles activités et de nouveaux territoires sans remettre en cause son statut d'entreprise publique de 1990. Celui-ci ne nous a pas empêchés de créer GeoPost, notre holding "colis et logistique", ou Ekiposte, qui gère les fonds des chèques postaux, ou encore, par exemple, de prendre 40 % du capital Brokers, une entreprise de concentration du courrier international aux Etats-Unis », estime M. Vial. Malgré tout, les difficultés que La Poste éprouve pour nouer une alliance avec Géodis dans le domaine du colis et avec la Caisse des dépôts dans les services financiers plaident – chacun le reconnaît en privé – en faveur d'une modification de statut après l'élection présidentielle.

Frédéric Lemaître

L'assureur britannique Independent Insurance dans la tourmente

MAUVAIS TEMPS pour Independent Insurance. L'assureur britannique, branche principale d'Independent Insurance Group (IIG), qui compte aussi des activités en France, a annoncé, lundi 18 juin, être placé sous administration judiciaire. La compagnie a annoncé la nomination du cabinet d'audit Price-waterhouseCoopers (PwC) comme administrateur judiciaire, sur décision de la Haute Cour de justice de Londres.

« Les directeurs de la compagnie ont émis des doutes sur le fait que les activités d'assurance puissent fonctionner jusqu'au bout sur une base de solvabilité, ayant examiné sa situation financière à la lumière de sa décision de ne plus accepter de nouveaux contrats », a indiqué un porte-parole de PwC.

Cette annonce d'arrêt de souscription avait entraîné une chute de l'action IIG, cotée à Londres, suivie par la suspension du titre, à 76,5 pence, le 8 juin. L'action cotait encore 400 pence début janvier. Le même jour, son vice-président, et fondateur, Michael Bright, était poussé à la démission. Il est qualifié de

« despotique » par une étude de la société de Bourse WestLB. PwC va passer au peigne fin les comptes de l'assureur et tenter de trouver les raisons de cette déconfiture. Il devra ensuite examiner les possibilités de trouver un plan de redressement, éventuellement un reprenneur. La sonnette d'alarme avait été tirée après qu'un rapport d'audit, réalisé par le cabinet Watson Wyatt eut conclu que les dettes de la compagnie n'étaient pas quantifiables. De nombreuses déclarations de sinistres n'ayant jamais été prises en compte dans la comptabilité.

« DANS L'INTÉRÊT DES ASSURÉS »

Il s'agit avant tout de trouver une issue pour les quelque 500 000 particuliers, et environ 40 000 sociétés, assurés par la compagnie, qui devront obtenir au moins partiellement réparation au cas où les dettes dépasseraient les actifs, a précisé le cabinet d'audit. L'assureur britannique emploie 2 000 personnes, dont 220 en France où elle dispose de six directions régionales, en Ile-de-France, à Lyon, Nantes, Bordeaux, Strasbourg et Lille.

Créée en 1904 et reprise en 1987 par un groupe d'investisseurs, l'entreprise est positionnée sur des niches de produits plutôt haut de gamme. Elle assure les châteaux, les voitures de luxe pour les particuliers et les risques spéciaux pour les entreprises (assurance des Salons, manifestations, professionnels de l'art, etc.). En France, la sonnette d'alarme avait été tirée par la Commission de contrôle des assurances qui a demandé, vendredi 15 juin, à la filiale française d'Independent Insurance « de suspendre toute souscription dans l'intérêt des assurés ».

Le groupe avait racheté en 1995 la société d'assurance-dommages La Palatine, suivie l'année suivante par Safom, spécialisé dans les risques spéciaux. C'est notamment la moins bonne marche des activités en France qui avait conduit Independent à publier en février un avertissement sur résultats. Le groupe avait annoncé un mois plus tard un repli de 64 % de ses bénéfices avant impôts. Les actifs d'Independent se situent à 1,7 milliard de livres.

Pascale Santi

Le tribunal de commerce se penche sur l'avenir d'AOM-Air Liberté

LE SORT du deuxième pôle aérien français, AOM-Air Liberté, et de ses 5 000 salariés devait se jouer, mardi 19 juin, avec la décision du tribunal de commerce de Créteil. La justice consulaire, qui se réunissait à partir de 10 heures, devait rendre sa décision sur une éventuelle procédure de redressement judiciaire dans le courant de l'après-midi. La mise en redressement judiciaire n'empêche en rien une prochaine vente par appartements.

La chambre du conseil devait se réunir à huis clos avec un représentant du parquet de Créteil, des salariés, des juges consulaires et la direction des entreprises. Le tribunal peut prendre deux décisions : soit la mise en redressement judiciaire, hypothèse la plus probable, soit la liquidation, s'il juge que l'entreprise est dans l'impasse. Si l'option choisie est celle du redressement, le tribunal fixe une « période d'observation » qui laissera le temps à l'entreprise de trouver un reprenneur, voire plusieurs, si l'entreprise est cédée par appartements. Cette période d'observation est fixée à six mois. En outre, un ou plusieurs administrateurs judiciaires, nommés par le tribunal, accompagneront l'entreprise pendant toute sa

période d'observation et veilleront au bon fonctionnement de l'entreprise, en cherchant des solutions pour le reclassement des salariés.

AUDIT SPÉCIAL DES COMPTES

A l'issue de cette période, le dossier revient vers la justice consulaire, qui pourra alors choisir entre un plan de continuation, la liquidation de l'entreprise avec licenciement économique des salariés, ou la reprise globale ou par appartements de l'entreprise. Les activités ne trouvant pas de reprenneurs seraient alors mises en liquidation.

Swissair, l'un des deux actionnaires d'AOM-Air Liberté, n'est pas mieux loti : le transporteur suisse va faire l'objet d'un audit spécial des comptes à la demande du gouvernement suisse et du canton de Zurich, pour déterminer si les organes dirigeants de l'ex-SAirGroup ont failli à leur devoir de diligence. Quant à la compagnie belge Sabena, qui appartient aussi à Swissair et à l'Etat belge, son conseil d'administration a décidé d'entamer avec ses deux principaux actionnaires des discussions concernant le financement d'un plan de sauvetage.

François Bostnavaron

La Commission européenne accentue la pression sur EDF

LES REMOUS suscités par l'arrivée d'EDF dans le capital de Montedison ne s'apaisent pas. Interpellée, la Commission européenne a inscrit à son ordre du jour, mercredi 20 juin, l'examen de la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité dans l'Union. A partir d'une note d'information rédigée par le commissaire à la concurrence, Mario Monti, et par son homologue chargée de l'énergie, Loyola de Palacio, elle doit se pencher sur « l'ouverture asymétrique » des marchés de l'énergie.

Sans être jamais cité, EDF est dans la ligne de mire. Déplorant le manque de libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité, les commissaires relèvent des situations où existent de « sérieuses distorsions de concurrence ». « Dans les pays qui ont limité l'ouverture de leur marché au strict minimum, les entreprises conservent une large base de clientèle captive, ce qui leur assure un niveau garanti de revenus et un avantage certain en dehors de leurs frontières », souligne le document.

Pour sortir de cette situation, les commissaires proposent d'accélérer l'ouverture des marchés de l'énergie, pour que ceux-ci soient totalement libéralisés, y compris

pour les particuliers, au 1^{er} janvier 2005. En cas de refus, les commissaires prévoient de mener des enquêtes en s'appuyant notamment sur l'article 86 du nouveau traité européen. Celui-ci stipule que les pays membres ne peuvent accorder un soutien disproportionné à leurs entreprises publiques. Ces dernières doivent aussi prouver que leurs obligations relèvent d'un service public et non d'une situation de monopole déguisé. En cas de non-respect, Bruxelles pourrait se tourner vers les Etats pour leur imposer une ouverture de leur marché.

« 0 % D'OUVERTURE »

Anticipant les difficultés, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Prieret, a déclaré, samedi 16 juin sur Radio Classique, que la France n'avait pas de leçon à recevoir en matière d'ouverture de son marché de l'électricité. « Notre marché est plus ouvert qu'on ne le dit et ceux de nos partenaires moins ouverts qu'ils ne l'affirment », a-t-il assuré. « L'Espagne a une ouverture théorique de 45 %, dans les faits, elle est ouverte à 1 %. (...) L'Allemagne a une ouverture dont on nous rebat les oreilles (...). Elle a 0 % d'ouverture européenne. » – (AFP.)

La COB japonaise sanctionne la Société générale

LA COMMISSION de surveillance des marchés, l'équivalent japonais de la Commission des opérations de Bourse française, a annoncé, mardi 19 juin, qu'elle avait demandé aux autorités de tutelle du secteur financier d'imposer des sanctions à la succursale de Tokyo de Société générale Securities. Elle mène une enquête dans cette filiale de la banque française depuis le 12 avril. Cette dernière contrevient à certaines règles en matière de transactions boursières. Les autorités japonaises se montrent de plus en plus sévères en cas d'irrégularités. Depuis 1998, elles ont mené des enquêtes dans 166 institutions, aboutissant à 73 conclusions de violation des règles, précise le courtier Global Equities, qui précise que les sanctions vont d'une journée de suspension de transaction à la fermeture de l'entité, décidée une seule fois à l'égard de la filiale spécialisée sur les produits dérivés de Crédit suisse Financial Products, en janvier 1999.

Le directeur de Pechiney-Marignac retenu par les salariés

LE DIRECTEUR de l'usine de Pechiney de Marignac (Haute-Garonne) a passé toute la nuit de lundi à mardi dans son bureau et était toujours retenu, mardi matin, par les salariés de l'entreprise, qui dénoncent sa fermeture programmée.

Les salariés de Pechiney avaient investi, lundi 18 juin, peu avant 11 h 00, le bureau dans lequel leur directeur, Gérard Philipponneau, accueillait un « chargé de mission » mandaté par la direction de Pechiney pour « l'assister » dans ses tâches. Après avoir obtenu le départ de celui qu'ils considèrent comme le « fossoyeur » du site, les salariés ont continué à retenir le directeur. Annoncée aux salariés en avril, la fermeture programmée de l'usine Pechiney de Marignac, qui emploie 250 salariés, a été confirmée les 9 et 10 mai à l'occasion d'un comité central d'entreprise (CCE).

Un collectif veut déconventionner la Générale de Santé

LE COLLECTIF « Alerte santé » demande au gouvernement et à la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) de déconventionner les 157 établissements du groupe de cliniques privées Générale de santé qui a annoncé, son entrée en Bourse le 20 juin. « Alerte santé » lance « un appel pétition de médecins, militants associatifs, syndicalistes, mutualistes, de personnalités politiques et d'organisations pour demander de déconventionner les 157 établissements de la Générale de santé si celle-ci ou d'autres s'engageaient dans la cotation boursière ». « Ces cliniques seront gérées pour les seuls intérêts des actionnaires et des boursicoteurs, les priorités seront uniquement les soins financièrement rentables à court terme, à l'inverse d'une réponse aux besoins de santé de la population », déclare de son côté le syndicat Sud santé sociaux, membre du collectif, tout comme le syndicat de la médecine générale (SMG) ou l'Union des familles laïques (UFAL).

Nouveau mouvement de grève des transports publics de province

POUR la huitième fois depuis le début de l'année, les syndicats des transports publics urbains appellent à la grève, mercredi 20 juin à l'occasion d'une nouvelle réunion paritaire de branche. Ils se mobilisent pour obtenir un système de cessation anticipée d'activité à cinquante-cinq ans, dont l'Union des transports publics (UTP, patronat) ne veut pas entendre parler. Trente-six préavis de grève ont été déposés à l'appel de la CGT et FO. La mobilisation est cependant moindre que le 22 mai, où une cinquantaine de préavis avaient été déposés. Cette fois, la CFDT ne s'est pas associée au mouvement. Selon l'UTP, qui précise que la plupart des préavis portent sur 24 heures, les transports urbains seront notamment perturbés à Bordeaux, Lyon, Marseille, Strasbourg, Grenoble, Nancy, Toulouse, Saint-Etienne et Toulon. Aucun préavis n'a en revanche été déposé à Lille, Angers, Nice, Le Havre et Nantes.

Un milliard de dollars réclamé en justice à Firestone

UNE PLAINTÉ au civil visant à obtenir des dommages et intérêts d'un milliard de dollars a été déposée lundi à Miami (Floride) contre Firestone. Le fabricant américain est accusé d'avoir fourni des pneus défectueux susceptibles d'éclatement à haute vitesse. Ce défaut concerne essentiellement le modèle de 4X4 Explorer du constructeur américain Ford. « Cette plainte entend faire passer un message : on ne peut donner la priorité aux bénéfices sur la sécurité des personnes », a déclaré M^{re} Gary, l'avocat du plaignant dont les parents ont été tués dans un accident qui remonte au 30 mai 2000.

On recense près d'un millier de plaintes liées à cette affaire, qui a fait 203 morts aux Etats-Unis, selon les derniers chiffres publiés lundi par les autorités américaines. Le constructeur automobile américain et le fabricant de pneumatiques Firestone, filiale du japonais Bridgestone, se rejettent la responsabilité des défauts de fabrication, qui a entraîné le remplacement de près de 20 millions de pneus.

Progression de la mobilité et des démissions de cadres

PRÈS d'un cadre sur trois a connu une forme de mobilité professionnelle en 2000, révèle l'association pour l'emploi des cadres (APEC) dans une enquête publiée mardi 19 juin. La mobilité externe fléchit légèrement. Elle passe de 10 % en 1999 à 9 % en 2000. Mais, fait remarquable, 78 % des cadres qui ont quitté leur entreprise l'ont fait de leur propre initiative. C'est un niveau inégalé, en hausse de 13 points sur un an. Autre phénomène mis en avant par l'APEC : pour la première fois ce sont les cadres très expérimentés qui sont les plus mobiles. Le taux de mobilité externe des cadres de 35 à 50 ans a été multiplié par trois en trois ans (4 % en 1997, 12 % en 2000). La mobilité interne progresse également. C'est dans les entreprises de plus de 2000 salariés qu'est recensé le plus fort taux de changement de service (14 % au lieu de 7 % en moyenne) ou d'établissement (14 % contre 5 % en moyenne). La mobilité, interne ou externe, s'accompagne souvent d'augmentations de salaires considérables. Quel que soit le type de mobilité, la proportion de cadres promus est nettement supérieure à la moyenne (36 % pour les mobiles contre 15 % en moyenne). C'est la mobilité interne qui est la plus « payante ». 79 % des cadres ont le sentiment de « maîtriser leur carrière ».

La « télé-réalité » ne constitue pas « l'alpha et l'oméga » de la programmation de M6

« Loft Story » représente un « accélérateur et non une rupture » pour Nicolas de Tavernost, président du directoire de la chaîne. Dans un entretien au « Monde », il affirme ne pas avoir décidé de poursuivre ou non la diffusion de ce jeu controversé. Selon lui, une privatisation de France 2 serait « un séisme »

NICOLAS DE TAVERNOST, président du directoire de M6, dirigeant historique de la chaîne depuis son lancement en 1987, tire le premier bilan de la diffusion de « Loft Story ».

« A trois semaines de la fin du jeu, quel bilan en dressez-vous ?

« « Loft Story » s'inscrit dans la poursuite d'une stratégie innovante de la chaîne dans les programmes. Son succès, notamment sur les moins de 50 ans, avec une part d'audience souvent supérieure à 50 %, est un accélérateur et non une rupture. M6 est depuis le début de « Loft Story », la première chaîne des 11-24 ans, et la seconde auprès des moins de 50 ans. En mai et juin, l'audience globale a progressé d'un tiers. Au total, depuis le début de l'année, nous sommes à près de 15 % de part d'audience. Au-delà de la « télé-réalité », qui ne constituera pas l'alpha et l'oméga d'une politique de programmes, la chaîne, comme elle le fait depuis plus de dix ans, va continuer d'inventer, que ce soit dans ses informations, ses magazines, ses divertissements ou ses fictions. Lorsqu'à de rares occasions, nous avons tenté de cloner TF1, comme pour « Mission 1 million », ce fut un échec. Aujourd'hui, c'est M6 qui a l'initiative et nous entendons la conserver.

« Le jeu est-il également une bonne opération financière ?

« Oui et surtout, nos recettes

publicitaires ont continué d'augmenter, malgré un marché de la publicité à la télévision en baisse. En outre, l'audience ne s'est pas arrêtée à « Loft Story » : c'est un coup de projecteur sur les programmes de la 6 qui, dans leur ensemble ont fortement progressé.

« Mais l'effet de « Loft Story » sur votre image est contrasté...

« En effet, il y a une césure : si les moins de 35 ans y adhèrent massivement, les plus de 50 ans expriment parfois des réserves plus ou moins fortes, c'est pourquoi l'équipe de Thomas Valentin, patron des programmes, a voulu donner au jeu une orientation plus familiale que dans d'autres pays européens, notamment par l'âge des candidats, et en le programmant en avant-soirée.

« Vous parlez de « télé-réalité », d'autres parlent de « télé-poubelle ». Que vous inspirent les nom-

mes » qui cherchent à mettre en valeur les vices réels ou supposés de personnes ordinaires.

« Comment expliquez-vous le succès de « Loft Story » ?

« Pour l'essentiel il est dû à l'attachement aux personnes du Loft mais surtout beaucoup de téléspectateurs, notamment les plus jeunes, ne souhaitent plus avoir d'intermédiaires qui dictent les règles du jeu ; c'est aussi ce qui explique le succès du « 6 Minutes » tout en images. Enfin, la médiatisation de l'émission, qui s'est auto-alimentée parce que beaucoup de médias en ont tiré le plus grand profit, y a contribué.

« Y aura-t-il une deuxième saison du jeu ?

« Nous n'avons pas encore pris de décision. Toutefois, nous avons une option pour une seconde saison avec le producteur du jeu ASP Productions.

« Malgré une offre de M6 supérieure à celle de TF1, la Ligue nationale de football a préféré attribuer les droits de « Téléfoot » à votre concurrent. Comment réagissez-vous ?

« Lors du premier appel d'offres, pour un contrat de trois ans, nous avions fait une offre, plus faible que TF1, pour obtenir les droits du magazine du championnat de France de football. Après avoir appris incidemment que la Ligue lançait une seconde consultation pour cinq ans, nous avons relevé

télé-achat, produits dérivés et club de football).
● **Chiffre d'affaires 2000** : 742,5 millions d'euros.
● **Résultat net 2000** : 103,5 millions d'euros.
● **Actionnariat** : Suez (35,05 %), RTL Group (41,87 %).
● **Part d'audience** : 14,8 % en 2001.

La chaîne en quelques chiffres

● **Activité**. Lancée en 1987, la chaîne gratuite M6 s'est diversifiée dans la télévision payante - elle est présente dans six chaînes thématiques (Série Club, Teva, Fun TV, M6 Music, Club Télé Achat, Paris Première et TF6) et détient 25 % du bouquet TPS -, Internet et le développement de sa marque (presse, édition musicale, vidéo,

La petite chaîne portugaise TVI a dépassé sa rivale SIC avec « Big Brother »

LISBONNE

de notre correspondant
« Nous avons touché le fond. J'attends une réaction de la société civile car il faut faire quelque chose pour redonner à la télévision sa fonction sociale. » Les paroles du cardinal patriarche de Lisbonne Mgr José Policarpo, critiques sur l'état du paysage audiovisuel portugais, résument la réprobation de l'opinion publique face à la guerre des audiences que se livrent, depuis quelques mois, les deux chaînes privées de la télévision portugaise par programmes de « télé-réalité » interposés.

Le paroxysme de cette escalade semble avoir été atteint par la chaîne privée SIC qui n'a pas lésiné sur les moyens dans sa course à l'audience avec sa rivale, la télévision indépendante (TVI), qui diffuse « Big Brother », dont « Loft Story » est la version française.

SIC a utilisé un programme similaire, « Bar de la télé », retransmis à la même heure que « Big Brother », faisant appel aux pulsions voyeuristes et sexuelles des téléspectateurs. Ceux-ci ont pu voir en direct pendant de longues heures, avec beaucoup de larmes et d'émotion, des scènes pathétiques de la conversation entre une candidate et ses parents qui, alarmés par les images du « Bar de la télé », où le nu intégral était de mise, avaient quitté une ville du sud du pays pour monter à Lisbonne et « arracher leur fille aux griffes des fauves ». En direct également, les téléspectateurs ont eu droit à l'entretien de la candidate avec une psychologue ainsi qu'à l'expulsion d'une autre, mère d'une petite fille que son père a enlevée, pour protester contre la présence de sa femme dans le programme. Une quatrième candidate, qui s'était déjà fait remarquer en exhibant un vibromasseur, a réussi à faire entrer son petit ami dans la maison.

L'OPINION PUBLIQUE INDIGNÉE

« En matière de « télé-réalité », TVI a ouvert le chemin [cette chaîne en est déjà à sa deuxième version du programme néerlandais] mais « Le Bar de la télé » a dépassé toutes les bornes », affirme le secrétaire d'Etat à la communication sociale, Arons de Carvalho. Il critique aussi les journaux d'information de TVI qui, selon lui, « exploitent d'une façon choquante la douleur et la vie des familles portugaises ». M. de Carvalho espère que les deux chaînes, qui par le passé ont su s'entendre pour réduire la violence dans leurs

programmes, pourront une fois encore trouver un terrain d'entente.

Les deux chaînes risquent de lourdes amendes et même une interdiction temporaire de diffusion pour atteinte aux droits fondamentaux et à la vie privée. Mais la Haute Autorité, organisme de régulation chargé de faire appliquer les peines, apparaît bien timorée. Poussée par l'indignation généralisée de l'opinion publique, elle a pris position sans sévir.

Historiquement, SIC caracolait en terme d'audience devant une télévision publique (RTP) affaiblie et devant TVI, ancienne chaîne de l'Eglise au bord de la faillite. Assurée de l'exclusivité des feuilletons brésiliens, les Telenovelas de TV Globo qui lui procuraient de fortes audiences, SIC a refusé « Big Brother ». A la surprise générale, c'est TVI qui, sous l'impulsion de José Eduardo Moniz, un homme de télévision venu de la RTP, a acheté ce programme qui lui a permis aujourd'hui de dépasser sa rivale. Pour tenter d'endiguer une sévère chute boursière, l'homme fort de SIC, Emidio Rangel, s'est lancé à son tour dans la « télé-réalité » avec « Les Enchaînés ». Mais ce programme qui fait appel aux penchants pour le voyeurisme et le sadomasochisme, fait un flop en terme d'audience.

Un récent sondage montre que presque 90 % des personnes interrogées s'indignent des méthodes utilisées et demandent qu'on mette un frein à cette escalade. Curieusement, 90 % aussi avouent être des spectateurs assidus de ces programmes. La réaction de la société civile s'avère bien timide. Les vacances d'été n'encouragent guère à la mobilisation qu'attendait le patriarcat de Lisbonne. Un site Internet invite les Portugais à boycotter pendant un mois les émissions des chaînes privées. Mais le mouvement a peu de chance d'être très suivi.

Les chaînes rivales ne lâcheront pas le filon. SIC prépare le renouvellement de ses programmes. TVI a déjà reçu près de 60 000 demandes de candidats au « Big Brother 3 » et prépare « Survivor », un jeu d'aventure destiné à des jeunes lâchés sur une île déserte dans des conditions de survie. TVI lorgne également sur « L'île de la tentation », où des jeunes célibataires attendent sur une île déserte l'arrivée de couples mariés qu'il faut pousser à l'adultère.

Alexandre Flucher-Monteiro

Loana, future star de la pub ?

APRÈS la « une » des journaux, la publicité. Loana n'est pas encore sortie du Loft qu'elle fait déjà l'objet de nombreuses sollicitations publicitaires. Elle n'est pas encore au courant. C'est son agent, Intertalent, qui les lui présentera à sa sortie. Ça tombe bien. « J'ai voulu faire ce jeu pour avoir une chance de réaliser mon rêve d'être comédienne ou mannequin », confiait-elle dans une lettre adressée au juge chargé d'arbitrer l'affaire qui l'opposait à Paris Match, à propos des photos de sa fille publiées sans son consentement. Pour ces clichés, elle a obtenu une provision de 20 000 francs de dommages et intérêts, et 80 000 francs pour sa fille. Pour ses cachets publicitaires, on ne sait pas encore.

D'après Laurent Grégoire d'Intertalent, qui s'occupe habituellement de comédiens tels que Juliette Binoche, Vincent Cassel ou Agnès Jaoui, la star, c'est elle. Cette « jeune fille blonde fait l'objet de toutes les attentions publicitaires », dit-il. La raison ? Elle paraît « femme », mais reste « fragile et touchante ». Pour l'instant, son agent se contente d'enregistrer les demandes. Entre autres pour des publicités de vêtements, de produits de mode, et même des aliments.

Les offres concernent la blonde-barbie de « Loft Story », mais pas seulement. Que ce soit Philippe, Kenza, Fabrice, Delphine ou Aziz,

tous les lofteurs disposent de cinq à dix propositions, chacun. Même David, alors qu'il était le premier à sortir du jeu après y avoir participé six jours seulement, est apparu, vendredi 15 juin, dans une pleine page de publicité pour Pepsi. « Voilà pourquoi j'ai quitté le loft », dit-il, affalé par terre entre des canettes de boisson gazeuse. « Nous voulons jouer avec les adolescents qui s'amuse du niveau de débilite des gens qui participent à ce jeu », explique Christophe Lambert, le patron de BBDO Paris. Une histoire de « connivence relationnelle », donc.

OPÉRATION DE RÉCUPÉRATION

La grande opération de récupération a bel et bien commencé. La compagnie d'assurances MMA avait donné le coup d'envoi le 7 juin avec un spot télévisé - que TF1 n'a pas voulu diffuser -, mettant en scène Aziz, Delphine, David et Kenza dans une voiture. Impressionné par « la formidable popularité de ces jeunes », Stéphane Daeschner, le directeur de la communication de MMA, voulait, par leur biais, toucher les 25-49 ans. Car, dans ces affaires publicitaires, ce qui compte, ce n'est pas le talent mais la notoriété, l'affinité avec la cible. En l'espèce, les jeunes. Pour ce faire, les lofteurs sont confiés aux mains expertes du réali-

sateur Patrice Leconte pour MMA ou entraînés par des répétiteurs. « Si Patrice Leconte peut faire de Laetitia Casta une star - elle vient de terminer le tournage de Rue des Plaisirs -, il donnera autant de talent à n'importe lequel d'entre eux », explique l'agent artistique qui les trouve en général bien plus lucides et vigilants que la plupart des artistes professionnels.

L'exploitation publicitaire n'est pas une surprise. Tout était prévu avant que le jeu commence. C'est d'ailleurs M6 qui a choisi Intertalent en renonçant, finalement, à toute rémunération sur leurs futurs cachets d'acteurs. Au départ, l'exploitation publicitaire du « phénomène » « Loft Story » était envisagée comme une source de revenus supplémentaires pour la chaîne, comme les produits dérivés qui commencent à envahir les rayons de supermarchés.

De là à dire que tous les publicitaires sont ravis par la formule, il y a un pas. Gabriel Gaultier, directeur de création chez Young & Rubicam, ne cache pas son effroi : « Se passionner de cette façon pour de pauvres gens manipulés ne va pas dans le sens de la revalorisation de notre métier, dit-il. Quand on se cale sur du nul, ça donne du sur-nul. » Sera-t-il le seul réfractaire ?

Florence Amalou

Lancé en fanfare, « Survivor » subit un échec en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant à la City
Lancé avec grand fracas, le 21 mai, par la chaîne commerciale ITV, l'adaptation britannique du jeu américain « Survivor » n'a pas eu le succès escompté, malgré un coût exorbitant - 10 millions de livres - et une débauche de moyens (équipe de production de 120 personnes, 70 intermittents locaux, onze caméras, flotte d'hélicoptères etc.).

Après moins d'un mois, l'audience de ce show mettant aux prises seize candidats sur une île déserte, infestée de rats et située en mer de Chine, est tombée sous la barre des 4 millions de téléspectateurs, soit un tiers de l'objectif fixé. Devant cette désaffection, les responsables d'ITV ont été contraints de supprimer trois des quatre éditions hebdomadaires. Résultat : le sponsor du jeu a menacé de résilier son contrat. Les revenus publicitaires dans la tranche horaire la plus fructueuse de la troisième chaîne sont en baisse. Malgré les offres de voyages gratuits aux Seychelles et aux Maldives et d'autres cadeaux fastueux, le site Internet de « Survivor » est un bide. Même les scores d'audience - pourtant décevants - de la suite de « Big Brother », qui fut un succès sur Channel 4, sont meilleurs !

« Cet échec à l'Audimat est mérité. On ne combine pas impunément une course à qui sera le plus vil et une mièvrerie New Age », fustige le criti-

que de télévision du Financial Times à propos de ce show réalisé par le producteur indépendant Castaway Television. Tout d'abord, ce revers souligne que la veine de la « télé-réalité » n'est pas inépuisable. Certes, les responsables ont eu leur part de malchance : l'élimination de la belle Sarah O'Dell, mannequin professionnel, qui n'avait cessé d'enquiquiner les autres candidats, et la privés de l'équivalent du « méchant Nick », le salaud devenu star de « Big Brother ».

PEU D'ÉCHO

Mais la maison de production a également accumulé les erreurs. La devise « dure » de l'émission, « ne faites confiance à personne » incarne peu l'Albion « plus douce » de Tony Blair qui accepte que les obligations collectives priment sur les commodités personnelles chères à l'ère Thatcher.

Les conversations sophistiquées

Marc Roche

Concours d'entrée HEC et grandes écoles d'ingénieurs

tous les résultats sur le

3615 LEMONDE*

* 2,21 F TTC la minute.

aux chaînes thématiques. Alors qu'en France, ils sont moins d'un quart (23 %). Nous nous préparons de deux façons à cette évolution inéluctable : la progression des foyers multi-chaînes. Nous créons de nouvelles chaînes thématiques et nous investissons dans TPS. Nous renforçons le caractère généraliste de M6. Seules les grandes chaînes généralistes résistent et progressent dans un univers aux choix multiples. Pour nous, cela veut dire plus de productions propres et de diversités dans les programmes.

« Que pensez-vous d'une éventuelle privatisation de France 2 ?

« Ce serait un séisme. Elle entraînerait une folle course à l'audience qui déstabiliserait l'ensemble du secteur et ruinerait les développements du numérique. Nous avons la prétention de penser qu'une montée en puissance de M6 aboutirait à un meilleur équilibre de ce paysage : à côté d'un pôle de service public, il est normal qu'il y ait un meilleur équilibre entre télévisions privées. Beaucoup, producteurs, annonceurs nous y encouragent. Ne sommes nous pas le seul pays développé où un opérateur commercial (TF1) réalise à lui seul plus de 54 % du marché publicitaire ? »

Propos recueillis par
Guy Dutheil
et Frédéric Lemaître

www.lemonde.fr/loftstory

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **HEWLETT-PACKARD : la présidente directrice générale de la société informatique américaine, Carly Fiorina, a déclaré, lundi 18 juin, au quotidien suédois Dagens Nyheter qu'elle ne s'attendait à « aucune amélioration avant 2002 » sur le marché de l'informatique.**

● **TYSON FOODS : le groupe américain, numéro un mondial de la production de poulet, a relancé son offre d'achat du groupe IBP, un spécialiste de la viande de bœuf et de porc, dans les mêmes conditions que lors de sa première tentative d'achat il y a un an, soit 3,2 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros).**

● **EDF : le groupe français d'électricité se fixe pour objectif de construire 20 % à 30 % du parc éolien français d'ici à 2010, soit environ 2 000 mégawatts, sur les 5 000 à 10 000 éoliennes qui devraient être installées à cette date sur le territoire national.**

● **BATA : les salariés de l'usine de Moussey (Moselle), menacée d'un dépôt de bilan, ont installé, mardi matin, un barrage filtrant sur la RN4 à Blamont et investi le marché de Lunéville (Meurthe-et-Moselle). La réunion du comité d'entreprise qui s'est tenue la veille avait été jugée « stérile » par les syndicats.**

● **EPCOS : la firme allemande et le japonais Shibaura Electronics ont scellé un accord dans les semi-conducteurs en céramique. Dans un communiqué commun, les deux sociétés expliquent qu'elles entendent « renforcer leur position avant tout sur les marchés européen et japonais en utilisant réciproquement leurs réseaux ».**

SERVICES

● **RTE : le transporteur français d'électricité a annoncé, lundi, avoir retenu dix-sept groupes européens dans le cadre d'un appel d'offre pour la fourniture de l'électricité nécessaire à la compensation des pertes physiques sur le réseau de transport pour la période allant du 30 juin au 31 décembre 2001.**

● **SITA : le pôle propriété du groupe français Suez a remporté un contrat de sept ans de 121 millions d'euros pour améliorer la gestion des déchets dans la ville de Bristol au**

sud-ouest du Royaume-Uni.

● **AT&T : le premier câblo-opérateur américain a annoncé, lundi, que l'introduction en Bourse de sa division de télévision câblée Liberty Media, dont il souhaite se séparer, aurait lieu le 10 août prochain.**

FINANCES

● **EMPRUNTS RUSSES : l'Association française des porteurs d'emprunts russes a décidé d'assigner devant le Tribunal de grande instance de Paris les deux premières agences mondiales de notation, Moody's et Standard & Poor's.**

● **BNP PARIBAS : la banque a passé un accord avec les banques anglaise Barclays, américaine Bank of America, allemande Deutsche Bank, canadienne Scotiabank et australienne Westpac qui permettra à ses clients d'effectuer des retraits gratuitement aux 23 000 distributeurs de billets de ces banques.**

RÉSULTATS

● **HIGHWAVE OPTICAL : le fabricant français de composants optiques pour les télécommunications a dégagé un bénéfice net de 3,8 millions d'euros pour l'exercice 2000-2001, clos fin mars, contre une perte de 1,8 millions d'euros en 1999-2000.**

● **GUCCI : le groupe de luxe italien a observé pour le premier trimestre une augmentation de son bénéfice net, à 55,9 millions de dollars (65 millions d'euros), mais a lancé un avertissement sur l'ensemble des résultats de l'année 2001, en raison de l'alourdissement des pertes de sa filiale Yves Saint-Laurent.**

● **AMR CORP : la société-mère d'American Airlines, première compagnie aérienne des Etats-Unis, anticipe une perte de plus de 100 millions de dollars au deuxième trimestre en raison du ralentissement de l'économie américaine, de prix des carburants élevés et de la forte baisse constatée sur les voyages d'affaires.**

● **GUILLEMOT : le concepteur et fabricant français de matériels informatiques a annoncé un résultat net consolidé de 6,5 millions d'euros pour le premier semestre 2000-2001, clos le 28 février. Le chiffre d'affaire de la société a progressé de 33,5 % à 159,6 millions d'euros.**

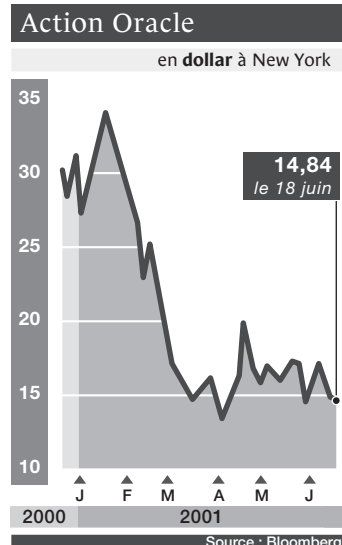
VALEUR DU JOUR

Oracle voit le bout du tunnel

ORACLE va-t-il redonner le moral au Nasdaq, l'indice américain des valeurs technologiques ? Le deuxième fabricant mondial de logiciels a surpris la communauté financière, lundi 18 juin, en annonçant des résultats trimestriels meilleurs que prévu. L'action Oracle s'est envolée de 8,3 %, à 16,08 dollars, lundi dans les échanges de post-clôture, après avoir fini la séance à 14,84 dollars.

Oracle a réalisé au quatrième trimestre de l'exercice 2000-2001 (clos fin mai) un bénéfice par action de 15 cents, alors que les analystes tablaient sur 14 cents. Mieux, Oracle, frappé comme l'ensemble du secteur informatique par le ralentissement économique mondial, a aussi laissé entendre qu'il pourrait avoir franchi le creux de la vague, anticipant ainsi des jours meilleurs. « Nous pensons avoir atteint le point bas au quatrième trimestre », a affirmé Larry Ellison, le PDG d'Oracle, qui estime que son groupe est bien placé pour « accélérer ses ventes en 2002 », prévoyant un premier trimestre « plutôt bon ».

Lors du quatrième trimestre, le groupe a vu son chiffre d'affaires reculer de 3 %, à 3,264 milliards de dollars. Les ventes de logiciels ont chuté de 10 %. Oracle est fortement concurrencé par IBM sur les logiciels de bases de données. En revanche, les services associés (conseil, formation, support) continuent à tenir leurs promesses, avec une hausse de 5 %, à 1,6 milliard de



dollars. Dans ce contexte, le bénéfice net a reculé de 7 %, à 855 millions de dollars. Le groupe a notamment réussi à limiter la casse en contenant ses coûts. Sur l'ensemble de l'exercice 2000-2001, le bénéfice net s'est établi à 2,561 milliards de dollars, soit une hausse de 25 % par rapport à 1999-2000. Ces annonces encourageantes interviennent dans un contexte particulièrement morose, marqué par une succession d'avertissements sur résultats dans l'industrie high-tech. Lundi, Level 3 Communications a annoncé à son tour qu'il ne tiendrait pas ses prévisions. Cet avertissement sur les bénéfices a fait plonger le Nasdaq de près de 2 %, soit sa septième baisse consécutive. Une série que l'on n'avait plus observée depuis décembre 2000.

Stéphane Lauer



AMÉRIQUES					
Amérique 9h57					
Indice	sélection	cours	18/06	Var. %	Var. %
EUROPE	EURO STOXX 50	4198,61	0,71	-12,02	
EUROPE	STOXX 50	4038,55	0,54	-11,38	
EUROPE	EURO STOXX 324	348,21	0,62	-11,13	
EUROPE	STOXX 653	326,42	0,46	-9,27	
PARIS	CAC 40	5201,71	0,80	-12,23	
PARIS	MIDCAC	
PARIS	SBF 120	3553,34	0,70	-11,66	
PARIS	SBF 250	
PARIS	SECOND MARCHÉ	
AMSTERDAM	AEX	559,90	0,17	-12,19	
BRUXELLES	BEL 20	2817,62	0,14	-6,84	
FRANCFORT	DAX 30	5939,50	1,20	-7,68	
LONDRES	FTSE 100	5699,80	0,50	-8,40	
MADRID	STOCK EXCHANGE	9084,60	0,73	-0,28	
MILAN	MIBTEL 30	37012,00	0,71	-15,34	
ZURICH	SPI	7288	-0,42	-10,42	

ASIE - PACIFIQUE					
Zone Asie 9h57					
Indice	sélection	cours	18/06	Var. %	Var. %
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10645,38	0,20	-1,31	
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1208,43	-0,49	-8,47	
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1988,63	-1,96	-19,51	
TORONTO	TSE INDEX	7707,09	-1,39	-13,73	
SAO PAULO	BOVESPA	14355,42	-5,92	
MEXICO	BOLSA	365,42	-2,96	15,64	
BUENOS AIRES	MERVAL	438,22	-0,11	5,15	
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,46	-1,64	14,02	
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7491,12	-0,44	9,76	

ASIE - PACIFIQUE					
TOKYO					
Indice	sélection	cours	18/06	Var. %	Var. %
TOKYO	NIKKEI 225	12574,26	-0,97	-8,79	
HONGKONG	HANG SENG	13133,66	1,43	-13	
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1698,74	-0,87	-11,84	
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,91	0,08	18,25	
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3322,70	0,01	5,33	
BANGKOK	SET	21,55	0,23	15,67	
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3394,10	1,22	-14,55	
WELLINGTON	NZSE-40	2040,70	-0,38	7,31	

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris était stable, mardi, à l'ouverture, en très légère baisse de 0,02 %. L'indice CAC 40 des valeurs vedettes de la place parisienne s'est alors établi à 5 159,21 points. Il avait terminé lundi sur un recul de 1,59 %, pour s'établir à 5 160,28 points. L'indice du Nouveau Marché avait perdu la veille 3,28 %, à 1 425,96 points.

FRANCFORT

L'INDICE de référence DAX des trente principales valeurs de la Bourse de Francfort a gagné 0,11 %, affichant 5 875,31 points au cours des tout premiers échanges mardi. L'indice avait clôturé en baisse de 0,78 %, lundi, terminant à 5 869,04 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a ouvert en hausse, mardi, l'indice Footsie des cent principales valeurs progressant de 4,5 points, à 5 676,1 points, soit un gain de 0,08 %. La veille, l'indice avait affiché une perte de 0,90 %, par rapport à la clôture de vendredi.

TOKYO

TOKYO a clôturé, mardi, sur une chute de 1 %, à la suite de prises de profit de dernière minute et de propos pessimistes du gouverneur de la Banque du Japon sur l'efficacité de la politique monétaire menée actuellement. L'indice de référence Nikkei a chuté de 123,53 points, à 12 574,26 points.

NEW YORK

LES GRANDS indices américains ont terminé la séance, lundi 18 juin, en ordre dispersé. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a fini en recul pour la septième séance consécutive, tandis que le Dow Jones, l'indicateur vedette de Wall Street, a clôturé en très légère hausse. Le Nasdaq a abandonné 1,96 %, pour s'établir à 1 988,63 points. Pour la première fois depuis le 17 avril, le Nasdaq a clôturé en-dessous de 2 000 points. De son côté, le Dow Jones a gagné 0,2 %, affichant 10 645,38 points. Le Standard & Poor's 500, qui rassemble un plus grand nombre de valeurs, a perdu 0,49 %, terminant à 1 208,43 points.

TAUX

LE MARCHÉ obligataire en Europe s'inscrivait en léger repli, dans les premiers échanges, mardi 19 juin, dans le sillage des taux longs américains la veille. Evoluant mécaniquement à l'inverse du prix, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans ressortait à 5,12 % en France et à 5 % en Allemagne.

MONNAIES

L'EURO évoluait légèrement en dessous de 0,86 dollar, mardi en début de matinée, dans un marché prudent, tandis que le yen était en baisse dans le sillage du recul de la Bourse de Tokyo. L'euro s'échangeait à 0,8593 dollar, tandis que le billet vert se négociait à 123,65 yens.

ÉCONOMIE

Inflation record depuis 1993 dans la zone euro

LE TAUX d'inflation a atteint en mai 3,4 % sur un an dans la zone euro, soit le niveau le plus élevé depuis 1993, selon les chiffres publiés lundi 18 juin par Eurostat. Dans toute l'Union européenne, l'inflation a atteint 3,1 % au cours de la même période. Un an auparavant, le taux était de 1,9 % dans la zone euro et de 1,7 % dans l'UE. « Il est rassurant de constater que ce qui provoque ce chiffre, c'est l'énergie et les produits alimentaires non-transformés », a réagi Gerassimos Thomas, porte-parole de la Commission européenne. « Nous ne nous attendons pas à ce que le taux d'inflation descende en-dessous de 2 % cette année, comme nous l'avions escompté au printemps ». Une telle baisse ne devrait pas intervenir avant le début de 2002, selon lui.

■ **L'un des six principaux instituts de conjoncture en Allemagne, l'Ifw, a prévu lundi que la Banque centrale européenne (BCE) maintiendrait en l'état ses taux d'intérêt jusqu'à la fin de l'année. Il a justifié son point de vue par les pressions inflationnistes que subit actuellement la zone euro.**

■ **Le taux de change actuel de la livre britannique est trop élevé pour une éventuelle entrée de la Grande-Bretagne en zone euro, a estimé lundi le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, lors d'un colloque. Les économistes estiment que la livre est actuellement surévaluée d'au moins 10 %.**

■ **ALLEMAGNE : deux des six principaux instituts de conjoncture allemand, le HWWA et l'Ifw, ont de nouveau abaissé lundi leurs prévisions de croissance pour cette année en Allemagne, à respectivement 1,7 % et 1,3 %, afin de tenir compte du net ralentissement de la conjoncture. Le premier des deux instituts escomptait jusqu'à présent une croissance de 2,3 % cette année, le second sur 2,1 %. Tous deux prévoient une amélioration dans la seconde moitié 2001.**

■ **ITALIE : l'emploi dans les grandes entreprises (comptant plus de 500 employés) de l'industrie a reculé de 2,4 % en mars par rapport au même mois de 2000, selon les chiffres bruts annoncés mardi par l'Institut national italien des statistiques. Au premier trimestre de 2001, la baisse s'est élevée à 2,1 % par rapport aux trois premiers mois de l'année précédente,**

soit une réduction nette de 17 000 emplois.

■ **FINLANDE : le produit intérieur brut (PIB) devrait s'accroître de 3,75 % en 2001 et de 3,5 % en 2002, a estimé lundi le Fonds monétaire international (FMI).**

■ **ÉTATS-UNIS : l'économie américaine a une bonne chance de redémarrer au deuxième semestre, mais les risques à la baisse sont réels, a déclaré lundi Cathy Minehan, présidente de la Réserve fédérale de Boston.**

■ **JAPON : en dépit du net ralentissement actuel de l'économie, le gouvernement fera son possible pour que l'objectif d'une croissance de 1,7 % soit atteint sur l'exercice 2001/2002, a affirmé, mardi 19 juin, le ministre des finances, Masajuro Shiokawa.**

■ **Le gouverneur de la Banque du Japon a estimé, mardi, qu'il serait « déraisonnable » d'assouplir encore la politique monétaire dans les conditions actuelles, car le marché est déjà abreuvé de liquidités qui ne sont pas utilisées par les banques pour prêter des fonds aux entreprises.**

■ **CHINE : Pékin a annoncé, mardi, l'imposition de droits de douane renforcés sur les importations de voitures, de téléphones portables et de climatiseurs japonais, en représaille aux restrictions mises en place par Tokyo à l'encontre d'exportations agricoles chinoises.**

■ **ARGENTINE : le réal brésilien a perdu du terrain par rapport au dollar américain lundi, le marché des changes n'ayant manifestement pas été convaincu par les mesures adoptées vendredi par l'Argentine pour relancer la consommation et les exportations. Le marché craint que Buenos Aires ne puisse pas maintenir la parité entre le peso argentin et le dollar.**

■ **GAZ : la compagnie nationale danoise de gaz DONG a conclu un protocole d'accord avec le gazier polonais PGNiG, qui prévoit la fourniture de 16 milliards de mètres cube de gaz danois en Pologne sur huit ans et la construction d'un gazoduc sous-marin de 230 kilomètres entre les deux pays, a annoncé lundi le groupe polonais.**

■ **L'Iran a annoncé lundi la découverte d'un nouveau gisement de gaz près de la ville de Bandar Abbas, en bordure du Golfe arabo-persique. D'une capacité de production de 10 à 12 millions de mètres cubes par jour, il devrait être opérationnel à partir de 2004, a indiqué la télévision d'Etat.**

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,4023

Cours de change croisés						
19/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,81136	0,85735	0,13069	1,39955	0,56106
YEN.....	123,25000	105,68000	16,10500	172,52000	69,14500
EURO.....	1,16638	0,94625	0,15245	1,63215	0,65425
FRANC.....	7,65185	6,20620	6,55957	10,70685	4,29165
LIVRE.....	0,71452	0,57965	0,61270	0,09335	0,40085
FRANC SUISSE.....	1,78235	1,44610	1,52550	0,23295	2,49480

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/06	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,52	4,33	5,12	5,72
ALLEMAGNE.....	4,52	4,42	4,99	5,62
GDE-BRETAG.....	4,44	5,16	5,13	4,95
ITALIE.....	4,52	4,38	5,37	6,02
JAPON.....	0,03	0,02	1,20	2,20
ÉTATS-UNIS.....	3,91	3,50	5,23	5,68
SUISSE.....	3,12	3,08	3,37	4,08
PAYS-BAS.....	4,48	4,38	5,14	5,67

Matif

Cours 9h57	Volume 19/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	6705	88,63	88,46
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 18/06	Var. % 15/06
BRENT (LONDRES).....	27,01
WTI (NEW YORK).....	0,28	+ 0,44
LIGHT SWEET CRUDE.....	27,55	- 3,40

Or

En euros	Cours 18/06	Var % 15/06

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du numéro un européen des logiciels de gestion pour les entreprises SAP a gagné 1,12 % lundi 18 juin, à 153,65 euros, soutenue par l'espoir de bons résultats de son concurrent américain Oracle.

● Le titre du groupe germano-américain DaimlerChrysler a perdu 0,95 %, lundi à Francfort, à 50,02 euros, après l'annonce de la Financial Times concernant une probable réduction des investissements du groupe dans sa filiale américaine. Ce dernier a confirmé qu'il pourrait modifier ses projets d'investissement dans Chrysler.

● L'action de Telefonica a perdu 7,85 % lundi à Madrid, à 15,25 euros, affectée notamment

par la perspective de l'adoption par l'Argentine d'une nouvelle politique de changes, qui a également pesé sur deux grandes banques espagnoles.

● Le titre Marconi, le fabricant britannique d'équipements de télécommunications, a chuté de 7,59 %, lundi à Londres, à 268 pence. Des analystes de Merrill Lynch s'étaient inquiétés de l'ampleur de l'endettement du groupe et contiennent de penser « que Marconi et Alcatel continueront d'être affectés par des pressions sur leur marge ».

● L'action de Fiat a perdu 4,88 % lundi à Milan, à 24,37 euros, en raison d'inquiétudes des investisseurs sur les ventes de voitures en Europe.

19/06 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 19,56	...
BASF AG	DE 44,80	+0,22
BMW	DE 38	+0,53
CONTINENTAL AG	DE 16,20	...
DAIMLERCHRYSLER	DE 50,20	...
FIAT	IT 24,27	...
FIAT PRIV.	IT 15,47	...
MICHELIN	FR 38,05	-2,44
PEUGEOT	FR 312,20	-0,41
PIRELLI SPA	IT 3,44	...
DR ING PORSCHE	DE 385	+0,65
RENAULT	FR 50,15	...
VALEO	FR 46,50	-1,06
VOLKSWAGEN	DE 54,80	-0,54
DJ E STOXX AUTO P	228,88	-0,06

19/06 10h08

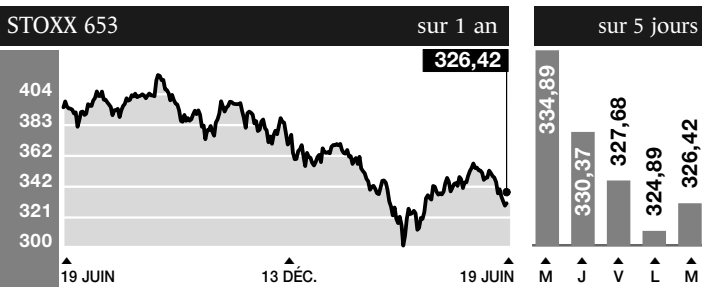
Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
BANQUES		
ABBAY NATIONAL	GB 19,37	-1,58
ABN AMRO HOLDIN	NL 21,35	...
ALL & LEICS	GB 13,10	...
ALLIED IRISH BA	GB 21,23	...
ALPHA BANK	GR 27,86	+0,80
B.P.SONDRIO	IT 11,20	...
B.P.VERONA E.S.	IT 11,81	...
BANK OF IRELAND	GB 17,80	+0,28
BANK OF PRAEUS	GR 12,20	-7,44
BANKINTER R	ES 39,75	-0,63
BARCLAYS PLC	GB 35,43	...
BAYR.HYPO-UVLR	DE 57,70	-0,17
BBVA R	ES 15,54	+0,78
BCA AG.MANTOVAN	IT 10,30	...
BCA FIDEURAM	IT 10,90	...
INTESABCI	IT 4,12	...
BCA LOMBARDA	IT 10,20	...
BCA P.BERG.-CV	IT 19	...
BCA P.MILANO	IT 4,60	...
B.P.EMILIA ROMA	IT 36,40	...
B.P.NOVARA	IT 7,32	...
B.P.LODI	IT 11,80	...
BCA ROMA	IT 4,42	...
BCO POPULAR ESP	ES 39,04	-0,15
BCP R	PT 4,30	...
BIPOP CARIRE	IT 4,50	...
BK OF SCOTLAND	GB 12,87	...
BNL	IT 3,66	...
BNP PARIBAS	FR 98,85	+0,25
BSCH R	ES 10,67	+0,57
COMIT	IT 6,16	...
COMM.BANK OF GR	GR 47,54	+0,68
COMMERZBANK	DE 28,75	...
CREDIT LYONNAIS	FR 43,32	...
DANSKE BANK	DK 19,18	...
DEUTSCHE BANK N	DE 84,80	+0,36
DEXIA	BE 176,80	...
DNB HOLDING	NO 4,92	...
DRESDNER BANK N	DE 52,70	...
EFG EUROBK ERGA	GR 14,86	-0,19
ERSTE BANK	AT 59,05	...
ESPIRITO SANTO	PT 15,80	...
FOERENINGSB A	SE 13,85	...
HALIFAX GROUP	GB 13,06	+1,27
HSCB HLDG	GB 13,90	+0,59
IKB	DE 15,70	...
KBC BANCASSURAN	BE 42,70	+0,38
LLOYDS TSB	GB 11,48	+0,14
MONTE PASCHI SI	IT 3,72	...
NAT BANK GREECE	GR 37,70	+0,32
NATEXIS BPQ POP.	FR 98	-0,20
NORDEA	SE 6,76	...
ROLO BANCA 1473	IT 17,86	...
ROYAL BK SCOTL	GB 27,51	+1,32
S-E-BANKEN -A-	SE 11,15	...
SAN PAOLO IMI	IT 15,15	...
STANDARD CHARTER	GB 15,37	...
STE GENERAL-A	FR 69	-0,43
SVENSKA HANDELS	SE 16,76	...
SWEDISH MATCH	SE 5,36	...
UBS N	CH 163,32	+0,10
UNICREDITO ITAL	IT 5,16	...
DJ E STOXX BANK P	316,25	+0,21

19/06 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
PRODUITS DE BASE		
ACERALIA	ES 12,63	+1,04
ACERINOX R	ES 35,20	+0,57
ALUMINIUM GREEC	GR 35,02	-1,90
ANGLO AMERICAN	GB 17,26	-0,38
ASSIDOMAEN AB	SE 24,18	...
BEKAERT	BE 42,91	+0,96
BILLITON	GB 5,93	...
BOEHLER-UDDEHOL	AT 42,80	...
BUNZL PLC	GB 7,64	+0,21
CORUS GROUP	GB 1,03	-3,08
ELVAL	GR 4,30	+1,90
HOLMEN -B-	SE 22,64	...
ISPAT INTERNATI	NL 4	...
JOHNSON MATTHEY	GB 17,77	...
MAYR-MELNHOF KA	AT 50,80	...
M-REAL -B-	FI 7,20	...
OUTOKUMPU	FI 10,35	...
PECHINEY-A	FR 55,55	+1
RAUTARUUKKI K	FI 4	...
RIO TINTO	GB 20,61	...
SIDENOR	GR 3,92	-0,51
SILVER & BARYTE	GR 21,70	...
SMURFIT JEFFERS	GB 2,12	...
STORA ENSO -A-	FI 12	...
STORA ENSO -R-	FI 11,90	...
SVENSKA CELLULO	SE 24,18	...
THYSENKRUPP	DE 15,55	...
UNION MINIERE	BE 47,60	+0,85
UPM-KYMMENE COR	FI 32,80	...
USINOR	FR 12,55	+0,16
VOHACALO	GR 9,92	-0,80
VOEST-ALPINE ST	AT 34,66	...
WORMS N	FR 18,31	+1,55
DJ E STOXX BASI P	175,32	+0,48

19/06 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR 160,70	-0,50
AKZO NOBEL NV	NL 50,10	...
BASF AG	DE 44,80	+0,22
BAYER AG	DE 45,80	-0,22
BOC GROUP PLC	GB 17,73	...
CELANESE N	DE 26,20	-0,95
CIBA SPEC CHIMI	CH 70,63	-0,23
CLARIANT N	CH 331,55	...
DSM NV	NL 42,42	-0,45
EMS-CHEM HOLD A	CH 4819,51	...
ICI	GB 7,27	...
KEMIRA	FI 6,25	...
KON. VOPAK NV	NL 26,30	...
LAPORTE	GB 11,33	...
NORSK GRP N	CH 679,44	+0,10
LONZA HYDRO	NO 49,61	...
RHODIA	FR 12,57	-1,02



Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
PHARMACIE		
ACTELION N	CH 156,29	...
ALTANA AG	DE 40,25	+0,63
ASTRAZENECA	GB 56,74	-0,17
AVENTIS	FR 89,50	+0,06
BB BIOTECH	CH 88,61	-1,09
CELLTECH GROUP	FR 19,95	...
ELAN CORP	IR 43,90	...
ESSILOR INTL	FR 330	-1,40
FRESENIUS MED C	DE 81,90	...
GALEN HOLDINGS	GB 14,84	...
GAMBRO -A-	SE 8,02	...
GLAXOSMITHKLINE	GB 31,92	+0,26
H. LUNDBECK	CH 27,32	...
NOVARTIS N	DK 42,02	-5,51
NOVO-NORDISK -B	DK 215,95	...
NOVOZYMES -B-	DK 25,69	...
ONYCOM AMERSHA	GB 8,41	...
ORION B	FI 18	...
OXFORD GLYCOSCI	GB 17,31	...
PHONAK HLDG N	CH 3557,42	+1,68
QIAGEN NV	NL 25,90	+0,97
ROCHE HLDG	CH 101,03	...
ROCHE HOLDING C	CH 8370,39	...
SANOFI SYNTHELA	FR 71,70	+0,14
SCHERING AG	DE 64,55	+0,08
SERONO -B-	CH 1098,61	-0,59
SHIRE PHARMA GR	GB 20,66	...
SMITH & NEPHEW	GB 5,67	...
SSL INTL	GB 8,92	-0,73
SULZER AG 100N	CH 385,17	-0,17
SYNTHES-STRATEC	CH 701,02	...
UCB	BE 38,15	...
WILLIAM DEMANT	DK 32,46	...
WS ATKINS	GB 13,59	...
ZELTIA	ES 12,28	+0,66
DJ E STOXX HEAL	579,59	+0,08

Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
BIENS D'EQUIPEMENT		
ABB N	CH 83,70	...
ADECCO N	CH 698,40	...
AEROPORTI DI RO	IT 9,14	...
AGGREGO	GB 7,85	...
ALSTOM	FR 32,05	-1,99
ALTRAN TECHNO	FR 61,05	...
ALUSUISSE GRP N	CH 823,96	...
ASSA ABLOY-B	SE 17,42	...
ASSOC BR PORTS	GB 6,47	...
ATLAS COPCO -A-	SE 23,19	...
ATLAS COPCO -B-	SE 22,47	...
ATLICA ENTRA SA	GB 7,86	+1,03
BAA	GB 10,29	...
BBA GROUP PLC	GB 4,44	...
BTC	GB 20,57	...
CIB	IT 1,46	...
CAPITA GRP	GB 7,69	...
CDB WEB TECH IN	IT 3,96	...
CGIP	FR 38,13	-2,23
COOKSON GROUP P	GB 2,34	...
DAMPKIBS -A-	DK 8181,99	...
DAMPKIBS -B-	DK 8986,77	...
DAMPKIBS SVEND	DK 11803,52	...
E.ON AG	DE 58,60	-1,35
EADS SICO	FR 22,60	+1,71
ELECTROCOMPONEN	GB 9,31	...
EPCOS	DE 66,25	+0,38

Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
ENERGIE		
BG GROUP	GB 4,65	+1,06
BP	GB 10,25	...
CEPSA	ES 13,90	+0,36

ÉNERGIE

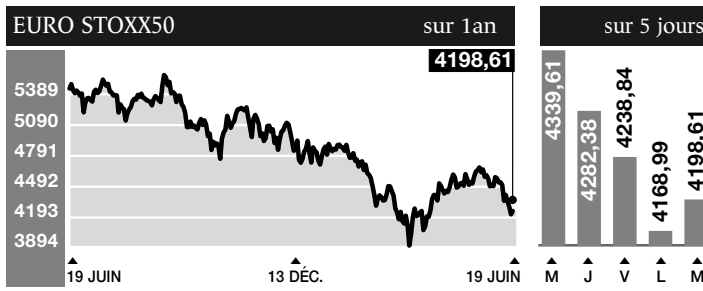
Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
SERVICES FINANCIERS		
COFLEXIP	FR 168,70	...
DORDTSCHE PETRO	NL 61,50	...
ENI	IT 7,76	...
ENTERPRISE OIL	GB 10,39	...
HELLENIC PETROL	GR 7,16	+0,28
LASMO	GB 2,94	...
LATTICE GROUP	GB 2,25	...
OMV AG	AT 118	...
PETROLEUM GEO-S	NO 13,51	...
REPSOL YPF	ES 20,80	-0,48
ROYAL DUTCH CO	NL 70,50	-0,56
SAIPEM	IT 7,47	...
SHELL TRANSP	GB 10,04	-0,32
TOTAL FINA ELF	FR 168,10	+0,48
IHC CALAND	NL 60,50	+0,92
DJ E STOXX ENCY P	378,99	-0,10

19/06 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
SERVICES FINANCIERS		
3I GROUP	GB 19,20	...
ALMANIJ	BE 40,50	+1,58
ALPHA FINANCE	GB 44,90	...
AMVSCAP	FR 19,55	...
BHW HOLDING AG	DE 32,20	...
BPI R	PT 2,83	...
BRITISH LAND CO	GB 8,16	...
CANARY WHARF GR	GB 9,05	...
CARTLES ODD	GB 4,82	...
CLOSE BROS GRP	BE 16	...
COBEPA	GB 64	...
CONSORT DISC-BR	DE 22,50	-2,17
CORP FIN ALBA	ES 24,90	+0,81
CS GROUP N	CH 197,82	-0,17
DEPFA-BANK	DE 77,10	...
DAB BANK AG	SE 16,83	-2,43
DROTT -B-	DE 12,64	...
EURAZEO	FR 71,60	-0,21
FINAXA	FR 109,50	-2,14
FORTIS (B)	BE 27,85	+0,65
FORTIS (NL)	NL 27,70	-0,25
GECINA	FR 102,10	...
GIMV	BE 41,20	...
GREAT PORTLAND	GB 4,80	-1,34
HAMMERSON	GB 8,26	-0,20
ING GROEP	NL 72,70	+0,23
LAND SECURITIES	GB 14,68	...
LIBERTY INTL	GB 8,95	-0,36
MAN GROUP	GB 15,56	...
MARSHOLLEK LAU	DE 120,80	...
MEDIOBANCA	IT 12,78	...
METROVACESA	ES 16,03	-2,85
MONTEDISON	IT 2,75	...
PROVIDENT FIN	GB 12,97	...
REALDANMARK	DK 71,09	...
RODAMCO EUROPE	NL 42,95	...
RODAMCO NORTH A	NL 48,75	...
SCHRODERS	GB 14,47	...
SIMCO N	FR 80,20	+0,06
SLOUGH ESTATES	GB 5,85	+1,13
UNIBAIL	FR 61	-0,81
VCM BELGIUM	ES 7,57	-0,39
WALLERHETISING	DE 18,25	...
DJ E STOXX FINS P	272,82	+0,13

19/06 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 18/06
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO	GB 7,27	...
ASSOCIAT BRIT F	GB 7,32	+0,90
BBAG OE BRAU-BE	AT 44,75	...
BRAU-UNION	AT 44,15	...
CADBURRY SCHWEPP	GB 7,87	...
CARLSBERG -B-	DK 52,31	...



VALEURS FRANCE

L'action Lafarge s'inscrivait en hausse de 1,31 %, à 100,3 euros, mardi 19 juin dans les premières transactions. La veille, le groupe avait annoncé avoir reçu le feu vert de l'administration américaine pour le rachat du britannique Blue Circle.

Orange, la filiale de téléphonie mobile de France Télécom, était en repli de 0,84 %, à 9,41 euros, mardi matin. L'action remplacera NRJ Group dans l'indice Euronext 100 à partir du 2 juillet, tandis que ce dernier intègrera l'indice Next 150.

Highwave Optical, qui a amélioré son résultat net sur l'exercice 2000-2001, chutait en Bourse, mardi matin, de 8,33 %, à 13,2 euros. Le fabricant de composants optiques pour les télécommunications a de nouveau revu à la baisse ses ventes du premier et deuxième trimestre.

Le titre de la Société générale était en baisse de 0,14 %, à 69,2 euros, mardi matin, après que l'équivalent japonais de la Commission des opérations de Bourse ait annoncé qu'elle avait demandé aux autorités de tutelle du secteur financier d'imposer des sanctions à la succursale de Tokyo de Société générale securities.

Valeo cédait 1 %, à 46,53 euros, mardi matin. L'équipementier automobile français va émettre pour 500 millions d'euros d'obligations à cinq ans, pour renforcer son bilan.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 19 JUIN Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 juin

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1)

Main table of stock prices for France, listing companies like ALCATEL O, ALSTOM, ALTRON TECHN, etc.

Main table of stock prices for Europe, listing companies like PUBLICIS CR, Remy COINTRE, RENAUULT, etc.

Table of International stock prices, listing companies like ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCO EXP, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 18 JUIN
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of stock prices for the Nouveau Marché, listing companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Main table of stock prices for the Nouveau Marché, listing companies like CMT MEDICAL, COALA #, COHERIS ATIX, etc.

Main table of stock prices for the Nouveau Marché, listing companies like MONDIAL PECH, MULTIMANIA, NATUREX, etc.

Main table of stock prices for the Nouveau Marché, listing companies like GEODIS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNE, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 19 JUIN
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for the Second Marché, listing companies like AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO, etc.

Main table of stock prices for the Second Marché, listing companies like GEODIS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNE, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 18 juin

Table of SICAV and FCP prices, listing companies like AGIPI, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, listing companies like ÉCUR. OBLIG. INTERNAT, ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, listing companies like FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CREDIT LYONNAIS, CREDIT AGRICOLE, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, listing companies like CADENCE 3 D, CONVERTIS C, INTEROBLIG C, etc.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

DISPARITIONS

Pedro Lain

Un essayiste controversé

L'ACADÉMICIEN espagnol Pedro Lain, un des grands intellectuels espagnols du XX^e siècle, est mort mardi 5 juin à son domicile de Madrid, victime d'une insuffisance respiratoire.

Né le 15 février 1908 à Teruel en Aragon, cet « historien de la vie », comme il aimait à se définir, est l'auteur de nombreux ouvrages dans le domaine de la sociologie, de l'histoire, de la médecine. Il a été récompensé par plusieurs prix, parmi lesquels le Prix prince des Asturies de sciences humaines (1989). Docteur en médecine et professeur d'histoire de la médecine (1942-1978), il a été, de 1952 à 1956, recteur de l'université de Madrid.

Pedro Lain Entralgo avait vingt-cinq ans lorsque la guerre civile éclata. Admirateur des nazis et militant actif, il adhéra corps et âme au franquisme et collabora au journal *Arriba España* et à d'autres publications d'extrême droite. La République écrasée, il dirige le Service national de la propagande et prend la direction de la célèbre Résidence des étudiants de Madrid, jusqu'à alors vivier des idées progressistes. Est-ce l'influence de ces murs ? Il devient

bientôt l'un des premiers « déçus du franquisme ». En compagnie de Dionisio Ridruejo et d'autres intellectuels, il crée, en 1940, la revue d'ouverture *Escorial*, à laquelle collaborent les repentis.

Pedro Lain perd alors ses privilèges et abandonne ses charges politiques, subissant l'ostracisme politique des deux bords, pour entreprendre une vaste analyse de son propre comportement, ainsi que de l'histoire de l'Espagne et des Espagnols : « *Je révisé attentivement mon passé en tant qu'Espagnol et j'y trouve quelque chose dont je dois me repentir : je me suis trompé par ingénuité, par méconnaissance, et plus d'une fois par déficience* », écrira-t-il. Sous l'égide d'Ortega y Gasset et de Merleau-Ponty, il ouvrira la voie à d'autres professeurs politiquement plus engagés, comme José Luis Aranguren et Enrique Tierno Galvan. En 1990 et en 1993 paraissent *Hacia la recta final* et *Creer, esperar, amar*, deux œuvres émouvantes dans lesquelles il essaye de comprendre « *les voies principales par lesquelles l'homme accède à la réalité* ».

Ramon Chao

■ **PAOLO EMILIO TAVIANI**, sénateur à vie italien, est mort lundi 18 juin dans une clinique de Rome où il avait été admis jeudi pour des problèmes cardiaques. Né le 6 novembre 1912 à Gênes, ancien résistant au fascisme, Paolo Emilio Taviani fut un des fondateurs de la Démocratie chrétienne après guerre : il en fut le secrétaire général de 1948 à 1950, avant d'être près de vingt fois ministre, jusqu'en novembre 1974, détenant notamment les portefeuilles de la défense (1953-1958), des finances (1959-1960), du Trésor (1960-1962), de l'intérieur (1962-1968), du Mezzogiorno, du sud de l'Italie (1968-1972), du budget (1972-1973), et à nouveau de l'intérieur (1973-1974). Paolo Emilio Taviani avait été nommé sénateur à vie en 1991 par le président Francesco Cossiga. Les sénateurs à vie sont une particularité de la vie

politique italienne : certains le sont de droit, comme les anciens présidents de la République, d'autres sont nommés par le chef de l'Etat en raison de leurs « *mérites exceptionnels* ». Après son décès, le Sénat compte huit sénateurs à vie, qui s'ajoutent aux 315 sénateurs élus le 13 mai. Paolo Emilio Taviani était aussi un spécialiste de Christophe Colomb, auquel il a consacré des recherches pendant quarante ans, avant de publier un livre paru en français en 1980 sous le titre *Christophe Colomb, la genèse de la grande découverte* (Editions Atlas). ■ **RENÉ DUMONT**, universitaire et agronome, qui fut le premier candidat écologiste à une élection présidentielle en France en 1974, est mort lundi 18 juin à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Né le 13 mars 1904 à Cambrai (Nord), il était âgé de quatre-vingt-dix-sept ans (*lire page 15, 17 et 35*).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 11-mardi 12 juin est publié :

● **Parlementaire en mission** : un décret chargeant Gaëtan Gorce, député (PS) de la Nièvre, d'une mission temporaire auprès d'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Au *Journal officiel* du mercredi 13 juin sont publiés :

● **Outre-mer** : la loi portant habilitation du gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer.

● **Sectes** : la loi tendant à renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouver-

nement du Canada relatif au programme vacances-travail, signé à Paris le 6 février 2001.

Au *Journal officiel* du jeudi 14 juin est publié :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

Au *Journal officiel* du vendredi 15 juin sont publiés :

● **Aide juridique** : un décret portant publication de l'accord sur la sécurité des informations entre les parties au traité de l'Atlantique Nord.

● **Vin** : deux décrets portant publication de l'accord sur la sécurité des informations entre les parties au traité de l'Atlantique Nord.

Au *Journal officiel* du dimanche 17 juin est publié :

● **Légion d'honneur** : un décret portant élévation de Jean-Pierre Kelche, chef d'état-major des armées françaises, à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– La lumière s'est éteinte.

Nada, son épouse, Claude, Françoise, Yves, Igor-Pascal et Sacha, ses enfants, Ainsi que toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Henri ALEKAN, cinéaste,

survenu à Auxerre, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 20 juin 2001, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, à Paris, entrée rue Emile-Richard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Charles Tacchella, président de la Cinémathèque française, Et les membres du conseil d'administration ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Henri ALEKAN, ancien membre du conseil d'administration de la Cinémathèque française. (Le Monde daté 17-18 juin)

– Tunis. Paris.

Suzy Chemla, son épouse, Eliane Chemla et Gérard Calliet, Annie Chemla-Lafay et Jean-Pierre Lafay, Laurent Chemla, ses enfants, Sophie et Magali Bardou, Elisa et Marina Lafay, ses petites-filles,

ont le chagrin de faire part du décès de leur très cher

Robert CHEMLA,

survenu le 17 juin 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie aura lieu le mercredi 20 juin, à 11 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

« *Tant que tu vivras, ne dis jamais "jamais"*. *Ce qui est certain n'est pas certain. Les choses ne resteront pas comme elles sont.* » Bertold Brecht.

7, rue Théophile-Roussel, 75012 Paris.

– Irène Cornu Strozeck, Geneviève et Gilbert Cornu, Francis Cornu et ses enfants, Françoise Lalloué, Michelle et Jean-Pierre de Saintillan, ont la tristesse de faire part du décès dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Marcel CORNU, agrégé de l'Université, ancien journaliste des *Lettres françaises*, ancien secrétaire de rédaction de *La Pensée*.

Selon sa volonté, don a été fait de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, allée Chantevent, 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

– La princesse Guy de Broglie, son épouse,

Le prince Antoine de Broglie et Mme Suzanne Delarue, Laure et Georges Kiejman, Le prince et la princesse Edouard de Broglie,

Le prince Arnaud de Broglie, M. et Mme Tuch-Dierych, ses enfants,

Pauline, Louis, Camille, Marie, Gaspard, Arthur et Sorya, ses petits-enfants,

Le prince et la princesse Aymond-Gérard de Broglie, son frère et sa belle-sœur,

ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu, le 16 juin 2001, du

prince Guy de BROGLIE.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, le jeudi 21 juin, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Diant (Seine-et-Marne), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Berthe Frydman, Sophie et Roland Barouh, Véronique Frydman et José Lasala, David, Benjamin, Xavier et Carole, ont la douleur d'annoncer le décès de

Bernard FRYDMAN,

survenu le dimanche 17 juin 2001.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Roger Sidy, son frère et sa belle-sœur, Mme Arlette Krinsky, M. et Mme Philippe Sancier, M. et Mme Jacques Grosiard, M. et Mme Joseph Biavant, M. et Mme John Goldstein, ses neveux et nièces, Elisabeth, Valérie, Stéphanie et Julien, Claire et Sébastien, Nathalie et Philippe, ses petits-neveux et nièces, Clémence, son arrière-petite-nièce, Leurs parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès, le 9 juin 2001, de

Mme Jeanne GOLDSTEIN, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ils rappellent le souvenir de son époux, le professeur

Ladislav GOLDSTEIN (1908-1994).

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 13 juin, dans la stricte intimité familiale.

59, boulevard Arago, 75013 Paris.

– Mme Pierre Kullmann, M. et Mme Yves Kullmann, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Michel Akar et leurs filles, Mme Bertrand Hesse, ses enfants et petits-enfants, M. Robert Haas, ses enfants et petits-enfants, Les familles Lattès et Chauvet, M. Christian Froment, Mme Alcina Fernandes, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Pierre KULLMANN, croix de guerre 1939-1945, chevalier de la Légion d'honneur, rosette de la Résistance,

survenu le jeudi 14 juin 2001, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

80, avenue Fernand-Lefebvre, 78300 Poissy.

– Martine Lefort, Françoise Lefort, ses filles, Claude et Annie Lefort, son frère et sa belle-sœur, Paul Flandin, Toute sa famille, Et ses nombreux amis, ont la grande tristesse de faire part de la disparition dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

Bernard LEFORT,

journaliste, écrivain, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille le jeudi 21 juin 2001, à 17 heures, au cimetière n° 5 de Saint-Rémy-de-Provence.

1, allée des Berges, 94370 Sucy-en-Brie.

– Pierre Maerten, son époux, Nathalie Liard, Sophie Ullmo, ses enfants, font part du décès de

Marlène MAERTEN, née LELLOUCHE,

le vendredi 15 juin 2001.

9, avenue de Versailles, 75016 Paris.

– Pascal, Manuel et Miguel Ortiz ont la tristesse de faire part de la mort de leur mère,

Mme Aleth ORTIZ, née BLANC,

survenue le 17 juin 2001, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 20 juin, à 15 heures, en l'église de Givry (Yonne).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

« *Mais que l'amour demeure, et me sourie encor.* » Paul-Jean Toulet.

Madeleine Peninou, son épouse, Laurence Peninou, sa fille, Raymonde Peninou, sa sœur, M. et Mme Pierre Peres-Labourdette et leur famille, M. et Mme Jean Vazelle et leur famille, M. Marcel Peninou, Les familles Peninou, Ondet, Moulère, Attané, Hourcaillou, Minvielle, Parents, alliés et proches amis, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Georges PENINOU,

survenu le 15 juin 2001, à Paris.

Ses obsèques seront célébrées à Pau, le vendredi 22 juin, à 16 h 30, en l'église Saint-Joseph, suivies de l'inhumation au cimetière de Pau, dans l'intimité familiale.

6, rue du Général-Lorenz, 64000 Pau.

– Coralie Rouleau, son épouse, Pierre et Anna, ses enfants, Anne et Jean-Paul Chareton, leurs enfants et petits-enfants, Philippe et Hélène Rouleau, Corinne Ginsberg, leurs enfants et petits-enfants, Henriette Babeau, ses enfants et petits-enfants, Tous ses amis, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Fabrice ROULEAU,

survenu le 15 juin 2001, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Une bénédiction aura lieu le mercredi 20 juin, à 15 heures, en l'église réformée de la Bastille, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, Paris-11^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris.

– Mme Claire Sugier, née Jeanson, son épouse,

Ses filles, ses gendres, et sa petite-fille, Mme veuve Louis Sugier, sa mère, Katherine et Dominique, ses sœurs, M. et Mme Michel Jeanson, ses beaux-parents, Et toute sa famille, font part de l'entrée, le 18 juin 2001, de

Jean-Bernard SUGIER

dans la Maison du Père.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Nicolas à Blois.

– Sa femme, Ses enfants, Sa famille, ont la douleur de faire part du décès brutal de

Jean-Pierre VIALLET,

professeur émérite à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 16 juin 2001, en l'église de Varces (Isère).

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans, à Nice,

Hélène HALTY-SCHIEFFER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Pierre LEROUX, 20 juin 1996.

Georges LEROUX, 19 mai 1997.

Ils sont toujours présents.

– Il y a deux ans, à Moscou,

Jean Patrice MALAURIE

nous quittait brutalement.

Le vide qu'il a laissé est toujours aussi impressionnant.

– Il y a treize ans, disparaissait

François TOUTAIN.

Nous ne l'oublions pas.

Souvenir

– Quimper. Madrid. Meknès. 20 juin 1999 -20 juin 2001.

Je t'ai connu. Tu m'as connue. Nous nous sommes connus. Vous vous êtes connus.

Jesus RIBELLES ENTRENA.

Ma vie.

Bientôt nous nous re-connaîtrons.

Ghislaine.

Colloques

– Colloque du Consistoire de Paris : « **L'héritage de l'Espagne médiévale : juifs, chrétiens, musulmans. Confluences, divergences.** »

Avec Son Excellence M. Javier Elorza, ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Pierre-Christian Taittinger, maire du 16^e arrondissement, Son Excellence M. Dalil Boubakeur, recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, M. Moïse Cohen, président du Consistoire de Paris, le Père Régis Morelon, directeur de recherche au CNRS, le professeur Maurice-Ruben Hayoun, secrétaire-rapporteur du Consistoire de Paris, le sous-préfet Alain Boyer. Le mercredi 27 juin, salle des fêtes de la mairie du 16^e arrondissement (71, avenue Henri-Martin), à 19 h 45. Renseignements et inscriptions, tél. : 01-40-82-26-02. E-mail mrh@consistoire.org PAF : 50 francs.

Débats

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Samedi autour d'un livre

Le Modernisme de Manet, esthétique et origines de la peinture moderne, de Michael Fried.

Sous la responsabilité de Catherine Perret.

Avec Daniel Arasse, Claire Brunet, Eric Michaud, Jacques Neef. 23 juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Soutenances de thèse

– Université Paris-I - Panthéon-Sorbonne. Laboratoire E.H.G.O. Thèse de géographie. Soutenue le 14 juin 2001 par **Micheline Roumégous**. Titre : « Trente ans de didactique de la géographie : enjeux et pratiques (1968-1998) ». Directeur : Marie-Claire Robic. Mention : Très Honorable avec félicitations du jury.

Le Monde
ECONOMIE
Professeurs d'économie, documentalistes...

...Faites travailler vos élèves sur le supplément **ECONOMIE** du *Monde* : un support de cours concret en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement : **grondard@lemonde.fr**
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Partage du savoir
Pierre Burlaud
Danube-Rhapsodie
Images, mythes et représentations d'un fleuve européen

Prix Le Monde de la recherche universitaire
Partage du savoir Grasset/Le Monde

SCIENCES *Homo erectus*, notre lointain ancêtre, a occupé périodiquement le sud de l'Europe en profitant des épisodes interglaciaires. Il est arrivé en Provence il y a un mil-

lion d'années, et dans les gorges du Verdon (Alpes-de-Haute-Provence) il y a environ 400 000 ans. ● SOIXANTE GROTTES installées le long de cette rivière ont été explorées en-

tre 1958 et 1967. Elles ont livré une grande quantité de restes humains, d'ossements animaux et d'outils. ● CES ARCHIVES de l'homme préhistorique, autrefois dispersées, sont

aujourd'hui rassemblées au Musée de préhistoire des gorges du Verdon, installé à Quinson et inauguré début juin. ● TROIS LABORATOIRES de recherche jouxtent ce musée de

67 millions de francs (10,2 millions d'euros), dont l'architecture a été confiée au Britannique Sir Norman Foster. Ils sont destinés à l'étude du matériel préhistorique non exposé.

La préhistoire s'expose et s'étudie dans les gorges du Verdon

La présence d'« *Homo erectus* » dans les nombreuses grottes qui surplombent cette rivière des Alpes, n'est attestée que depuis 400 000 ans, alors qu'il a occupé périodiquement la Provence pendant 1 million d'années

QUINSON
(Alpes-de-Haute-Provence)
de notre envoyée spéciale

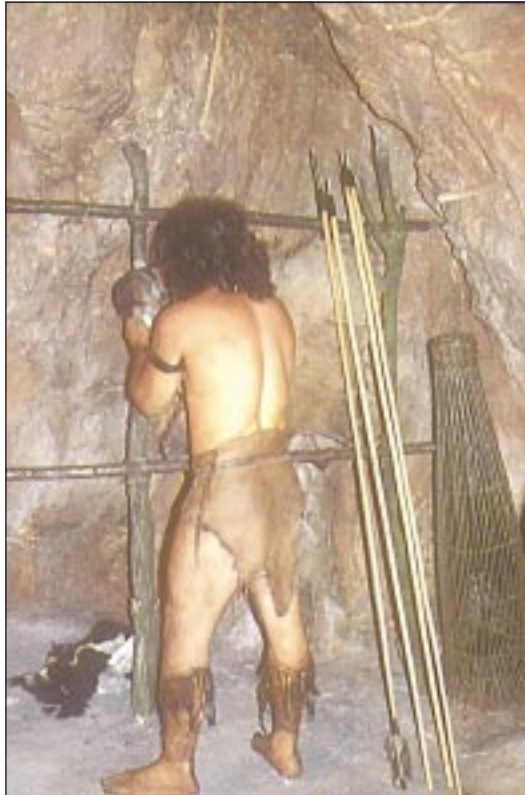
Parti d'Afrique, notre très ancien ancêtre, l'*Homo erectus*, a occupé épisodiquement le sud de l'Europe (Espagne, France, Italie) en profitant des réchauffements climatiques interglaciaires. En Provence, les traces les plus anciennes de son passage remontent à un million d'années et ont été découvertes dans la grotte du Vallonnet (Alpes-Maritimes). Les chercheurs y ont découvert les traces d'« une industrie archaïque sur galets » ainsi qu'une quantité impressionnante d'ossements animaux. Plus tard, *Homo erectus* a entamé l'exploration du massif alpin, et installé des campements de chasse dans les grottes karstiques des gorges du Verdon (Alpes-de-Haute-Provence).

Entre 1958 et 1967, trois équipes de préhistoriens du CNRS dirigées respectivement par Henry de Lumley, Jean Courtin et Charles Lagrand ont découvert et exploré une soixantaine de ces grottes, dont la grotte de la Baume Bonne, occupée sans interruption par nos ancêtres depuis 400 000 ans. Ces explorations ont livré un « matériel considérable » sous la forme de restes humains, d'ossements animaux, d'outils de pierre taillée, de poteries et d'os travaillés.

Jusqu'à présent, « ces archives de l'homme préhistorique haut-provençal » étaient dispersées sur plusieurs sites marseillais et parisiens, et inaccessibles au public.



RECONSTITUTION ADN-LILLE/MUSÉE QUINSON



Ces deux reconstitutions, du Musée de Quinson, présentent des scènes de la vie quotidienne des hommes préhistoriques à l'époque mésolithique et néolithique.

Depuis le 28 avril dernier, les curieux ont la possibilité d'en admirer une grande partie au Musée de préhistoire des gorges du Verdon qui vient de s'ouvrir à Quinson (Alpes-de-Haute-Provence) et a été inauguré début juin. A

ce jour, près de quinze mille personnes l'ont visité, et son directeur, le préhistorien Jean Gagnepain, espère atteindre les 80 000 visiteurs par an.

Située sur les bords du Verdon, la commune de Quinson a été rete-

nue par les promoteurs du musée essentiellement en raison de la présence sur son territoire de « trois sites majeurs : la grotte de la Baume Bonne, découverte en 1945, l'abri Breuil et la grotte de Sainte-Maxime », explique Henry de Lumley, ancien directeur du Muséum national d'histoire naturelle, qui a défendu le projet auprès du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence.

NE PAS LASSER LE PUBLIC

Le musée est doté d'une architecture moderniste due à l'artiste britannique Norman Foster (qui a notamment conçu le nouveau Parlement allemand de Berlin). La muséographie a été réalisée par Bruno Chiambretto, qui vient de Digne, en collaboration avec les scientifiques. Pour ne pas lasser le public, ils ont décidé de rythmer l'exposition par des panneaux explicatifs, des scènes reconstituant plusieurs épisodes de la vie des hommes préhistoriques, des bornes interactives ainsi que des

cartes géographiques 3D retraçant l'histoire géologique de la région. L'ensemble du projet a coûté 67 millions de francs (10,2 millions d'euros), dont 20 % ont été financés par la région, 30 % par le département, 40 % par le ministère de la culture et 10 % par l'Union européenne.

Non contents de mettre en scène les premiers Provençaux, les promoteurs de ce musée ont aussi décidé d'utiliser « les exemples locaux trouvés dans les gorges du Verdon pour présenter les grandes étapes de l'évolution humaine et de

Trois laboratoires pour la recherche

Faute de place, tous les outils lithiques et les restes humains témoignant de la présence ancienne de l'homme préhistorique dans les gorges du Verdon n'ont pu être présentés dans l'exposition permanente du Musée de préhistoire de Quinson (Alpes-de-Haute-Provence).

Ce qui reste a été soigneusement rangé dans un local approprié, et pourra être utilisé ultérieurement par les chercheurs et les étudiants qui viendront travailler dans l'un des trois laboratoires installés dans l'enceinte du musée. Leurs travaux porteront sur le paléo-environnement (géochimie, sédimentologie, études géologiques et palynologie), le paléomagnétisme et l'anatomie comparée entre ossements animaux ou humains.

Ces « recherches ne devraient commencer qu'en 2002, après la signature de conventions entre le Musée de Quinson, le Muséum national d'histoire naturelle et les universités de Provence et de Méditerranée à Marseille », précise Jean Gagnepain, préhistorien et directeur du musée.

ses cultures en Europe », précise Jean Gagnepain, préhistorien et directeur du musée, qui dirige les recherches à la Baume Bonne depuis dix ans.

« Le temps, explique Henry de Lumley, est le fil conducteur de cette exposition » qui s'organise autour de deux galeries principa-

les. La première est consacrée aux « peuples prédateurs » qui ont vécu de la cueillette, de la chasse et de la pêche entre 1 million d'années et 8 000 ans. La seconde traite des peuples agriculteurs et pasteurs producteurs de nourriture, qui ont vécu de 5 000 ans avant J.-C. jusqu'à nos jours.

LA DÉCOUVERTE DU FEU

Le musée s'attache à montrer comment au cours de cette longue histoire, l'espèce humaine a inventé des techniques de plus en plus perfectionnées pour maîtriser son environnement et subvenir à ses besoins. L'outil en pierre, à l'origine un gros galet dont seuls quelques éclats étaient enlevés, devient entre 400 000 ans et 300 000 ans un biface, un outil symétrique admirablement taillé. Puis il sera remplacé pendant le calcholithique (-2 800 à -2 500 avant J.-C.) par des outils en cuivre, puis en bronze.

Autre avancée majeure : la découverte du feu. Réalisée il y a 400 000 ans, elle permet à *Homo erectus* de coloniser des régions froides qui lui étaient inaccessibles. Son descendant, l'homme de Néandertal, occupera l'Europe entre -100 000 et -35 000 ans avant d'être supplanté par l'homme de Cro-Magnon, *Homo sapiens sapiens*, notre ancêtre direct venu d'Afrique. Technicien hors pair, ce dernier « crée cent outils avec un kilo de roche, là où l'homme de Néandertal en fabriquerait trente », s'enthousiasme Gérard Onorati, préhistorien au laboratoire d'anthropologie de la faculté de médecine nord de Marseille. C'est sous son règne, et pendant le solutréen (-22 000 à -18 000 ans) que la taille du silex « en feuille de laurier » atteindra la perfection.

Christiane Galus

★ Musée de préhistoire des gorges du Verdon, 04500 Quinson, Alpes-de-Haute-Provence. Ouvert tous les jours de 10 heures à 20 heures du 15 juin au 15 septembre. Fermé du 15 décembre au 31 janvier. En basse saison, ouverture tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 18 heures Tarif : 38 F - tarif réduit : 20 F - tarif famille : 95 F pour deux adultes et deux enfants.

Mise au point d'une méthode de dépistage de l'ESB et de Creutzfeldt-Jakob du vivant des malades

UN GROUPE de chercheurs de la multinationale pharmaceutique Serono, basé à Genève et dirigé par le docteur Claudio Soto, a mis au point une technique particulièrement novatrice de dépistage du prion pathologique responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) et de la forme humaine de cette affection. Ce travail publié dans la revue britannique *Nature* datée du 14 juin marque un progrès important dans la lutte contre ces maladies neurodégénératives toujours mortelles. Elle ouvre en effet la voie à la mise au point de nouveaux procédés diagnostiques qui pourraient faciliter l'identification de la présence du prion dans les organismes contaminés, et ce bien longtemps avant l'apparition des premiers symptômes cliniques.

« Nous cherchions à reproduire in vitro ce qui survient in vivo dans les organismes malades. Et nous postulions qu'il y avait une possibilité d'amplifier les mécanismes physiopathologiques pour mieux les détecter », explique le docteur Soto, un spécialiste d'origine chilienne formé aux Etats-Unis et qui a rejoint le groupe Serono après s'être vu, il y a peu, refuser en France un poste de chercheur. Les auteurs de cette publication détaillent comment ils sont parvenus, à partir de données

déjà connues concernant les propriétés physicochimiques du prion normal et du prion pathologiques, à élaborer une méthode de détection originale.

« Le groupe du docteur Soto est parvenu, de manière fort astucieuse, à partir d'acquis de la recherche fondamentale, à mettre au point une méthode diagnostique nouvelle dont la sensibilité apparaît bien supérieure aux techniques déjà existantes, affirme le professeur Dominique Dormont, président du Comité français des experts des maladies à prions. Cette technique devrait permettre, a priori, de détecter le prion pathologique dès lors qu'il est présent dans d'autres tissus que ceux du système nerveux central, ce qui pourrait avoir un impact essentiel en termes de santé publique. »

ÉTABLIR LA CONTAMINATION

Le diagnostic de la forme bovine et de la forme humaine de la maladie de la vache folle ne peut, en l'état actuel du savoir scientifique et technique, être effectué qu'après la mort à partir d'un prélèvement d'une région particulière du cerveau. C'est ce procédé qui, depuis le début de l'année, est mis en œuvre en France, après leur abattage, chez tous les bovins âgés de plus de trente mois destinés à la consommation humaine. Les étro-

tes limites des procédés diagnostiques commercialisés par les firmes Prionics (Suisse) ou Biorad (France/Etat-Unis) interdisent en pratique toute forme d'identification ante mortem de la contamination.

Cette situation est d'autant plus problématique que la période d'incubation est, chez les bovins, de plusieurs années et serait, chez l'homme, de plusieurs décennies. Contrairement à certaines interprétations, par trop hâtives, le test que Serono va breveter ne permettra pas un diagnostic sanguin, animal ou humain, de cette maladie dans la mesure où la présence dans le sang du prion n'a pas encore été formellement attestée.

Ce test pourrait en revanche permettre d'établir l'existence de la contamination à partir de prélèvements biologiques pratiqués sur les amygdales, le thymus ou certains tissus intestinaux connus pour être impliqués dans la physiopathologie de ces affections. Les auteurs de la publication dans *Nature* annoncent par ailleurs disposer de résultats préliminaires laissant espérer que leur technique est applicable aux formes de la maladie de Creutzfeldt-Jakob connues pour ne pas être associées à la maladie de la vache folle.

Jean-Yves Nau

E à table N°14 23F

Déjeuners de soleil en Provence

DESSERTS LÉGERS POUR L'ÉTÉ

ANTOINE DE CAUNES CÔTÉ CAVÉ

En vedette tomate et jambon de Parme

ESCAPADE GOURMANDE EN TOSCANE

En cadeau votre livret-recettes de l'été

Huile d'olive et jus de citron : le duo de l'été

PUGET SICILIA

Ferran Adria, cuisinier déconstructiviste

A Cadaques, le chef catalan dont Joël Robuchon vante la créativité ose toutes les juxtapositions

OFFICIELLEMENT, il n'existe qu'une piste chaotique depuis Rosas pour gagner El Bulli, discrète hacienda blottie au creux d'une crique, près de Cadaques. C'est la voie obligée, le chemin initiatique. Mais on pourra aussi regagner la civilisation par un ruban de bitume. Telle est la dualité de El Bulli (« Le Bouledogue ») qui accueille avec affabilité six mois par an une clientèle internationale attirée par le génie du lieu, Ferran Adria, quarante ans. Dualité aussi de cette terre, entre mer et montagne, catalane en terre d'Espagne, où le chef veut offrir un style de cuisine influencé par le « sentiment méditerranéen », comme Unamuno parlait du « sentiment tragique de la vie », à propos de la Castille.

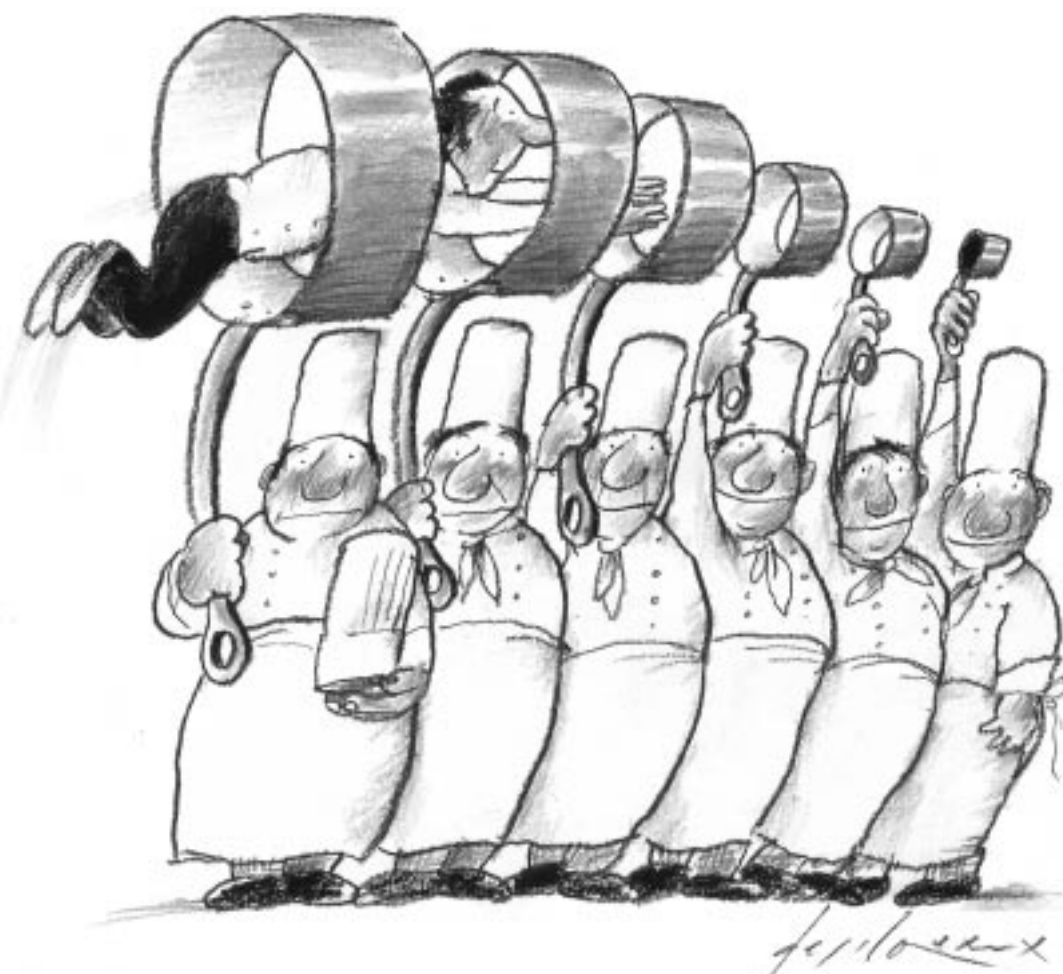
Un sentiment, ou plutôt une essence, fourni par un sol généreux, patrie de Gaudi et de Salvador Dali, par une convivialité et une créativité indéniables. Contrée ouverte aussi aux échanges culturels où ce chef brillant entend exposer, magnifier, et en même temps refonder, dans une conception plus ample, l'héritage ténue de la cuisine locale.

Une cinquantaine de jeunes cuisiniers - tous Espagnols - préparent le menu « dégustation » pour un nombre égal de participants - on n'ose dire clients tant la ferveur se lit sur les visages - à la cérémonie qui se déroule à l'heure espagnole. Une douzaine de « snacks » pour mettre en appétit. Arrivent ensuite depuis le laboratoire (taller) d'insolites tapas, au nombre de neuf, puis quatre plats et trois desserts : des légumes, des

produits de la mer, peu de viandes. Au total vingt-huit préparations, aux modes de cuisson variés, aux saveurs et textures contrastées, toutes servies à l'assiette (1 400 par service !) et à prix raisonnable. L'exercice est acrobatique, le résultat fascinant, même si certaines relèvent moins de l'art culinaire que du bonneteau, comme le bonbon gelé de whisky sour ou la kellogg's paella, assaisonnée d'une pincée d'humour.

SEICHE CRUE

Ferran Adria est féru de techniques nouvelles. Pour lui, elles annoncent la cuisine du XXI^e siècle. Le hachoir, le cutter affineur, le préparateur d'émulsions ou même un simple siphon, lui permettent des investigations originales ; c'est le « quinoa de foie gras consommé », où l'abat réduit en purée, puis surgelé, réapparaît en fins grumeaux associés au bouillon concentré. Une réussite diabolique, comme le sorbet à l'ail blanc et aux amandes ou le suave granité de mûres au tabac. Il se réfère pour les cuissons et la chimie des mélanges aux travaux d'Hervé Thys en France. Ferran Adria partage ainsi les illusions du début du XX^e siècle, facettes constitutives de la culture catalane, qui préconisait alors une cuisine cubiste. Vers 1909, Marinetti lance l'idée d'une cuisine futuriste, qui s'écarterait de toute tradition, tandis que Guillaume Apollinaire don-



DESSINS DESCLOZEAUX

ne à la même époque le menu fameux de l'omelette aux violettes, du colin à l'eucalyptus, des grives à la réglisse...

Le chef a livré ses recettes, ses techniques et ses réflexions sous forme d'aphorismes dans *Los Secretos de El Bulli* (Altaia, Barcelone, 1998). Ferran Adria cite le théoricien de la déconstruction, le philosophe français Jacques Derrida. « Déconstruire, cela consiste en cuisine, dit-il, à adapter un plat classique à un style nouveau. » Qui croit manger un lapin en civet trouve dans son assiette une sauce au chocolat et une gélatine chaude de pomme. Ainsi est traité le cèpe « en croquant et sur canapé 2001 »,

l'œuf de caille caramélisé, le ravioli froid au fenouil et tofou. Toutes recettes passées au filtre de la déconstruction jusqu'à la seiche dans son encr « a la brutasca », crue, difficile à ingurgiter en aussi simple appareil.

UN DÉFICIT DE SENSUALITÉ

Certaines juxtapositions d'ingrédients témoignent d'une difficulté d'ordre logique paraissant sans issue, ce que l'on appelle une aporie. Elle peut qualifier une cuisine quand la dissonance devient contradiction. Adria n'échappe pas toujours non plus à la difficulté d'établir un pont entre tradition et innovation, au point de rêver d'un

conservatoire de ses propres créations. Le fameux « du passé faisons table rase » doit aussi s'apprécier à l'aune de la créativité du mangeur, comme l'a fait remarquer Théodore Zeldin, à la suite de Balzac, qui, dans *Honorine*, comparait les plaisirs de la table « aux plus grandes jouissances de l'amour ». Ferran Adria en reste aux prémices ; sa cuisine, teintée d'abstraction lyrique, parfois minimaliste, n'exprime qu'exceptionnellement la gourmandise ou la sensualité.

Qu'en est-il alors de cette modernité, gratifiée de trois macarons au Guide rouge d'Espagne ? Catalan, Ferran Adria l'est bien, aussi audacieux que les héros de la fameuse génération de 1880, qui ont fait la modernité de l'Espagne, avant son passage au noir. Ici comme ailleurs, la création en cuisine n'est que la réponse à un challenge social et culturel. Un cuisinier interprète son époque sans pouvoir recuser son enracinement. Le ban et l'arrière-ban de la presse internationale fait un concert de louanges au génie autoproclamé de Rosas. Ont-ils lu Apollinaire et Marinetti ? Ils ne sont pas du pays. La Butte Montmartre, avant 1914, était une enclave catalane. « Honneur de la sardane et de la ténora », écrivait Max Jacob, qui avait vu Les Saltimbanques au Bateau-Lavoir, œuvre de Picasso, Catalan de cœur. Ferran Adria est peut-être le « pénitent en maillot rose », échappé de la rue Norvin, réincarné en cuisinier, « le plus créatif de notre époque », ajoute, admiratif, Joël Robuchon.

Jean-Claude Ribaut

★ El Bulli, Cala Montjoi, 17480 Rosas, tél. : 00-34-972-15-04-57. Menu : 15 000 pesetas (91,46 €).

J.-C. Rt

TOQUES EN POINTE

Bistrots

ROSIMAR

La Catalogne dispose à Paris d'une ambassade tenue par Rosita et José Ferreiro, dont le fils, Pascal, est le bras armé en cuisine. Cuisine du soleil naturellement, avec l'indispensable *pà amb tomàquet* (pain de campagne grillé frotté de tomate et d'huile d'olive) ; c'est la touche catalane pour accompagner les admirables charcuteries espagnoles, le jambon, le lomo et le chorizo de la Carnicas Joselito (région de Salamanque), aux saveurs douces et prégantes, issues de porcs nourris en liberté et gavés des fruits du châtaignier ; les meilleures que l'on puisse trouver à Paris. Anchois, poivrons, poulepe constituent de petites entrées qu'on déguste avec un trait de fino, un avant-goût des vacances, sinon d'un voyage chez El Bulli. Le plat de référence, c'est la paella et l'*arroz nero*, le riz à l'encre de seiche, dont la cuisson *al dente* est nécessaire aux délices du palais. L'ananas Rosimar, rôti, mêlé de crème catalane, achève en douceur cette invitation au voyage. Vins fringants de Rioja et, plus puissants, de Ribera del Duero. Menus : 125 F (19,06 €, déjeuner) et 175 F (26,68 €). A la carte, compter 250 F (38,11 €).

★ 26, rue Poussin, 75016 Paris ; tél. : 01-45-27-74-91. Fermé samedi et dimanche.

Gastronomie

AUBERGE DES GLAZIKS

On vient ici pour la cuisine brillante de cet ancien de l'équipe de Joël Robuchon plus que pour le décor de l'ancienne maréchalerie où la grand-mère d'Olivier Bellin faisait des galettes. Depuis quatre ans, le jeune Olivier (vingt-neuf ans), passionné et exigeant, sélectionne les meilleurs arrivages du Guilvinec et de Camaret, fait venir son foie gras des Landes et s'approvisionne auprès des maraîchers locaux. Sa soupe de foie gras à la crème de lentilles - remarquable travail sur les textures - comme le tronçon de sole et gnocchis de pommes de terre et bigorneaux au jus de viande méritent largement une étoile, que seul le *Bottin gourmand*, pour le moment, lui a accordée. Mais aussi le jarret de veau de lait braisé à l'ancienne, le désossé de pigeonneau poêlé et crème de petits pois aux herbes ou encore le tube chocolaté en écume de basilic, harmonieuse composition dans laquelle le chocolat noir est réveillé par le basilic traité en mousse légère. Une adresse qui mérite vraiment le détour, aussi pour le charme préservé du village de Plomodiern. Menus : 150 F, (22,87 €, déjeuner), 195 F (29,73 €), 250 F (38,11 €) et 330 F (50,31 €). ★ 7, rue de la Plage, 29550 Plomodiern ; tél. : 02-98-81-52-32. Fermé lundi et mardi.

Le canard

Trois fois plus que la pintade, deux fois moins que la dinde : voilà où se situe aujourd'hui la consommation de viande de canard en France. Vache folle oblige, la chair de cet anatidé est de plus en plus appréciée de nos compatriotes. Bien sûr, nous sommes loin du continent asiatique (Chine, Thaïlande, Vietnam, Malaisie), qui produit à lui seul 80 % des 2,5 millions de tonnes de viande de canard mangées chaque année dans le monde, mais les Français n'en restent pas moins les premiers éleveurs pour ce volatile en Europe. Quel animal fournit cette viande dont chacun de nos compatriotes ingurgite, paraît-il, plus de 3 kilos chaque année ? Du canard maigre ou du canard gras ? Le premier est élevé uniquement pour sa chair, le second termine son existence gavé, et c'est son foie qui constitue le morceau de roi. Au début des années 1990, les deux tiers de la viande qui passait au four ou à la poêle provenaient de canard maigre, et seulement un tiers du canard gras. Le développement de la production du foie gras hexagonal a rééquilibré aujourd'hui

le même goût ou la même texture, ainsi que le souligne Elisabeth Baeza, de l'Institut national de la recherche agronomique de Tours : « La viande du canard gras est plus juteuse, plus tendre, mais celle du canard maigre, une viande plus rouge, est souvent d'un goût plus marqué. » A vous de choisir. Dans les grandes surfaces, le canard s'achète, pour les trois quarts, en pièces détachées. Martial raconte que les Romains ne consommaient de ce sympathique palmipède que la cervelle et les filets. Moins raffinés - ou plus carnassiers ? -, nos contemporains négligent désormais l'encéphale de l'animal, mais découpent sa chair en bien plus de morceaux. Outre les filets (rappelons que l'appellation magret est autorisée uniquement pour les canards gras), on trouve en vente des cuisses, des manchons, des aiguillettes (les minces filets de chaque côté du bréchet) et même, depuis peu, des côtelettes de canard ! Une nouveauté lancée par une entreprise bretonne sous la marque Canard passion (50 F [7,62 €] environ le kilo). Autrefois uniquement animal de basse-cour

la donne à 50-50. Pourtant, ces deux viandes n'ont pas

et non d'élevage extensif, le canard, nourri des herbes tendres des mois de mai et de juin, avait une chair particulièrement savoureuse à cette époque de l'année. Le proverbe picard « A la Saint-Barnabé, canards potelés » ne peut être vérifié que si vous achetez un canard fermier, autorisé à aller baguenauder dans un pré et non pas confiné *ad vitam aeternam* dans un hangar, comme la plupart de ses congénères. Munis d'un label rouge, les 800 000 canards que produisent chaque année les fermiers de Loué sont de la race des gambadeurs, et leur viande n'en est que meilleure. Comme la plupart des canards maigres, ceux-ci sont issus d'une espèce originaire d'Amérique du Sud et qui était quasiment inconnue en France il y a trente ans : le canard de Barbarie. Celui-ci, très charnu, se distingue par un dimorphisme sexuel hors du commun : la femelle de cette espèce est en effet deux fois moins grosse que le mâle. Une crevette qui aurait épousé un sumo !

Guillaume Crouzet

★ Filets de canard, 80 F (12,19 €) environ le kilo. Filets de canard fermier de Loué label rouge, 110 F (16,76 €) environ le kilo.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 8^e
SHOZAN
Cuisine Franco-Japonaise
Formules déjeuner 165 F et 195 F
Menus dîner 395 F (découverte) 495 F (dégustation)
11, rue de la Trémouille (Voiturier le soir)
Rés. : 01.47.23.37.32

PARIS 9^e
A la Cloche d'Or
Restaurant Français de tradition
Ouv. TLJ jusqu'à 5h du matin dim. 2h
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
une addition sans surprise 196 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
L cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
5m de Montparnasse, M^o Alésia. Tous les jours. Salle climatisée, terrasse d'été, Salon de 20 à 80 pers. 34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env. 122, boulevard du Montparnasse

PARIS 16^e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORI & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 98 F, Assortiment Sushis 132 F - Fer. Dim.

PARIS 9^e
AU PETIT RICHE
Depuis 1880
VINS DE LOIRE, BANC D'HUITRES
Cuisine de Saison
FORFAIT THÉÂTRE
(une place en 1^{ère} catégorie + un repas à la carte).
25, rue Le Peletier - Tél. 01.47.70.68.68
http://www.aupetitriche.com

PARIS 14^e
Bistrot Montsouris
En lisière du Parc, un cadre chaleureux, une bonne cuisine de terroir : œufs en meurette, tourteaux frais (décorés) en salade, Pauchouse (Matelote de poisson de rivière au vin blanc)...
Suggestion de marché à l'ardoise. Formule 110 F. Carte 200 F.
27, av. Rollo (angle av. R. Cury) 01.45.98.17.05 - Ferm. dim./ven.

PARIS 1^{er}
L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistro 130 F et 190 F
Le Soir : Menu 190 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51 - Fermé Dim.

Le Lys d'Or
Citée par de nombreux guides. Groupe d'or 2000 de la gastronomie chinoise et du bon goût français. Retrouvez le temps d'un repas les mets les plus raffinés des quatre provinces de Chine, réalisés par M. Chen Ming. A la fin du repas, un thé choisi parmi les plus fines sélections vous sera offert.
Menu dégustation quatre provinces : 150,00 Fr/pers. Menu de la mer : 149,00 Fr/pers. Menu des amoureux : 322,00 Fr/pers. + carte environs 160,00 Fr.
LE LYS D'OR - 2, rue de Chaligny - Paris 12^e - Tél. : 01.44.68.98.88. F Dim.
LE LYS D'OR - 210, rue de Charenton - Paris 12^e - Tél. : 01.44.68.90.00. TLJ et Dim.

Le Plateau Rouge
258 Fr. 39,34 €
1/2 Homard frais du Canada, Langoustines roses
1/2 Tourteau, Grosses crevettes roses et petites grises
Araignée de mer
L'Arbuc 25 rue de Buci - 01 44 32 16 00.
Charlot 12 place de Clichy - 01 53 20 48 00.
Le Petit Zinc 11 rue St Benoît - 01 42 86 61 00.
Chez Jenny 39 bd du Temple - 01 44 54 39 00.
La Taverne 24 bd des Italiens - 01 55 33 10 00.
Brasserie Lorraine 2 place des Ternes - 01 56 21 22 00.
Le Procope 13 rue de l'Ancienne-Comédie - 01 40 46 79 00.
et Ouverts Jour & Nuit
L'Alsace 39 Champs-Élysées - 01 53 93 97 00.
Le Grand Café 4 bd des Capucines - 01 43 12 19 00.
Au Pied de Cochon 6 rue Coquillière - 01 40 13 77 00.

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
Malin le menu "Homard" 38€ 249,26frs
Toujours les huîtres élevées à l'Île d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Yavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

Bruno Roussel solde les comptes de l'affaire Festina

Dans un livre à paraître mercredi 20 juin, l'ancien directeur sportif de Richard Virenque revient sur le système de dopage institutionnalisé au sein de l'équipe Festina et raconte comment ses coureurs achetaient certaines de leurs victoires

Dans un livre qui doit paraître mercredi 20 juin intitulé *Tour de vices* (Hachette littératures), Bruno Roussel revient sur l'affaire Festina, dont il fut l'un des principaux acteurs. S'il n'y révèle rien de très nouveau sur le sys-

tème de dopage institutionnalisé au sein de l'équipe dont il était le directeur sportif, ni sur le rôle central joué par Richard Virenque dans ce système, il remet au jour un aspect moins connu mais pas plus reluisant du cyclis-

me : l'achat de victoires. Il raconte notamment comment, selon lui, Richard Virenque acheta pour 100 000 francs à Jan Ullrich, porteur du maillot jaune, l'étape de Courchevel, lors du Tour de France 1997. Il affirme un peu

plus loin que le coureur varois aurait pu remporter cette édition du Tour s'il s'était montré un peu plus généreux avec certains coureurs, dont Marco Pantani, alors que Jan Ullrich se trouvait en difficulté.

SIX MOIS ont passé depuis l'annonce du jugement prononcé le 22 décembre 2000 par le tribunal correctionnel de Lille dans l'affaire Festina. Condamné à un an de prison avec sursis et à 50 000 francs d'amende, Bruno Roussel, le directeur sportif de la formation par qui le scandale arriva au mois de juillet 1998, restait jusqu'à ce jour un des seuls protagonistes à ne pas avoir sacrifié au rituel éditorial. Avec *Tour de vices*, qui sort mercredi 20 juin, l'ancien patron de l'équipe exclue du Tour de France 1998 se prête à l'exercice. Après *Massacre à la chaîne*, le récit circonstancié du soigneur Willy Voet, paru au mois de mai 1999, et les témoignages entendus fin octobre à Lille lors du procès, le public n'a plus grand-chose à apprendre au sujet du dopage pratiqué par Richard Virenque et ses coéquipiers durant les cinq années (1993-1998) de leur marche triomphale.

Si, tout au long des 222 pages que compte son ouvrage, il ne s'attarde pas à détailler le nombre et les posologies des traitements qu'Erik Rijkkaert, le médecin néerlandais des Festina, décéda cet hiver, prescrivait aux coureurs, Bruno Roussel livre tout de même quelques révélations qui ne vont pas redorer l'image écornée du cyclisme. Pour gagner une des plus belles étapes de montagne du Tour de France 1997, celle qui s'acheva sur les hauteurs de Courchevel par le succès de Richard Virenque devant l'Allemand Jan Ullrich, futur vainqueur à Paris, les Festina avaient acheté le coureur de Telekom, porteur du maillot jaune ! 100 000 francs, c'est la somme qu'ils auraient payée pour le prix de cette prestigieuse victoire qui valut à leur leader au maillot à pois la renommée et son cortège d'honneurs.

Le même subterfuge avait servi l'année précédente, en 1996, dans



Richard Virenque devant Jan Ullrich, dans l'étape de Courchevel du Tour 1997. Bruno Roussel accuse le Français d'avoir acheté la victoire.

les Pyrénées, en faveur cette fois du Suisse Laurent Dufaux, qui put ainsi disposer à l'arrivée d'une étape du Danois Bjarne Riis, lui aussi membre de l'équipe de Telekom et vainqueur final à Paris cette année-là.

TROIS CHOIX FACE AU DOPAGE

Joint au téléphone, lundi 18 juin, Richard Virenque a indiqué qu'il n'était « pas au courant ». « En tout cas, se souvient-il, si, ce jour-là, on doit arriver au sprint, il n'y a pas photo entre Ullrich et moi. J'étais meilleur que lui. » Mis en cause à plusieurs reprises par Bruno Roussel, qui l'accuse d'avoir pris le pouvoir au sein de l'équipe dès 1997, le champion

français conteste cette affirmation. « Si j'avais été le patron, je n'aurais sûrement pas embauché le Suisse Alex Zülle fin 1997 pour devenir coleader avec moi », déclare-t-il. Egalement mis en cause, le Suisse Laurent Dufaux préfère ne pas revenir sur cette période. « Il n'a pas envie de remuer ces histoires », a confié son épouse au Monde.

L'ancien éducateur sportif que fut Bruno Roussel rappelle également comment, en arrivant chez Festina en 1993, il découvrit la banalisation du recours aux substances illicites. Comme il l'avait déclaré il y a deux ans (*Le Monde* du 14 juin 1999), Bruno Roussel explique : « Je voyais que les cou-

reurs passaient plus de temps avec le médecin qu'avec moi. » Dès lors, confronté à un fléau auquel il ne se sentait pas la force d'échapper, cet ancien cycliste amateur a préféré s'en accommoder, tout en essayant d'en maîtriser l'usage. « J'avais le choix entre trois voies, avait-il confié en 1999. Le refus, le cynisme dans lequel se vautrent la plupart de mes confrères directeurs sportifs en fermant les yeux, ou bien organiser le dopage en instaurant un suivi médical afin que les coureurs n'aillent pas « s'alimenter » n'importe où. »

On le sait depuis le 16 juillet 1998, Bruno Roussel avait choisi cette troisième voie. Interpellé la veille à Cholet par les policiers du

SRPJ de Lille, sur la ligne d'arrivée de la quatrième étape de ce Tour d'opprobre, il n'avait pas tardé à se confier aux enquêteurs. Dans *Tour de vices*, Bruno Roussel revient sur ces heures passées en garde à vue et sur sa confession. « Je me suis senti à la fois minable et soulagé. » Transféré à la maison d'arrêt de Loos (Nord), il y restera incarcéré quatorze jours, avant d'être remis en liberté sous contrôle judiciaire.

PAS TOUTES LES RÉPONSES

Né en 1958 dans le Morbihan, Bruno Roussel a grandi dans une famille de passionnés de la « petite reine ». Fils d'un célèbre et respecté éducateur régional, Ange Roussel, et d'une mère qui fit également du cyclisme en compétition, il a rapidement fait de ce sport sa principale occupation, sans jamais devenir coureur professionnel. Comme il l'affirme lui-même, et contrairement aux us et coutumes du « milieu », Bruno Roussel n'a pas hérité de la « culture du dopage ».

Son éducation et son parcours original – plutôt mal perçu par ses pairs – l'ont préservé de cette dérive. Alors pourquoi cet homme a-t-il fini par sombrer, comme les autres, un jour de juin 1993 ? A cause de ce « réalisme » qui lui permettait tout à la fois de préserver « ses » coureurs et sa fonction ? Ou bien en raison d'une insatiable soif de performances et de grisurie ? Bruno Roussel, qui, tout en se posant en victime d'un système dévoyé et hypocrite, assume sa part de responsabilité, ne répond pas à cette interrogation. Domage : cela aurait aidé à mieux comprendre ces événements, dont les récents rebondissements survenus dans le cadre du Tour d'Italie portent à croire que les leçons n'ont guère été retenues.

Yves Bordenave

L'US Open de golf a été remporté après barrage par le Sud-Africain Retief Goosen

TIGER WOODS hors du coup dès les premiers trous de l'US Open, c'était plus que n'en pouvaient supporter les dieux du golf. A trois coups au-dessus du par, le tenant du titre, en course pour rafler un cinquième tournoi majeur consécutif, avait trompé leur confiance. Un violent orage s'abattait alors sur Tulsa (Oklahoma), qui obligeait les organisateurs à interrompre la 101^e édition de l'épreuve dès sa première journée, jeudi 14 juin, alors que seuls quelques joueurs avaient pu terminer leur partie. La suite était donc renvoyée au lendemain, le temps pour le principal favori de se ressaisir.

Peine perdue. Le vendredi, à l'issue de ce premier tour reporté, Tiger Woods était relégué à huit coups du premier, le Sud-Africain Retief Goosen, qui bouclait son premier parcours quatre coups sous le par. L'Américain traînait les jours suivants un lourd masque de rage et d'abattement. Mais les choses n'allaient pas en rester là. Puisqu'il devait y avoir un vainqueur, il était dit qu'il passerait par les pires tourments. A un trou de la fin, dimanche soir, ils étaient encore trois à pouvoir prétendre au crime parfait de lèse-majesté : l'Américain Mark Brooks, son compatriote Stewart Cink et le Sud-Africain Retief Goosen, qui fermaient la marche, puisqu'ils avaient terminé en tête le troisième tour, samedi soir.

LA PEUR DE GAGNER

Tous trois se présentaient au départ du dix-huitième et dernier trou avec un score de cinq coups sous le par. On assistait alors à un festival de putts manqués, de balles écartées comme par maléfice de leurs trajectoires, évitant soigneusement de rentrer dans le trou. Mark Brooks finissait par trois putts pour un bogey qui le ramenait à -4. Il rentrait, dépité, au club house, attendant de savoir s'il hériterait de la deuxième ou de la troisième place.

Le suivant à se saborder fut Stewart Cink. Il n'arrivait sur le green du 18 qu'à son troisième coup. Trois putts plus tard, il était rétrogradé à la troisième place du tournoi. Il suffisait alors à Retief Goosen de rentrer sa balle en deux coups pour remporter la coupe, la gloire et 900 000 dollars. Une formalité lorsqu'on se trouve à environ 3 mètres du trou. En temps normal. Comme ses deux compères, le Sud-Africain n'était plus maître de lui, mais tout juste capable d'exécuter des actes manqués. A son tour l'envie le prenait de disparaître avec sa balle dans le trou, au troisième putt.

Mark Brooks et Retief Goosen se retrouvaient à égalité, avec 276 coups, et on remballait la coupe. L'identité du vainqueur n'a donc été connue que le lundi, à l'issue d'un barrage. Dix-huit trous supplémentaires tout au long desquels les deux joueurs ont eu le temps de ressasser leurs mésaventures. Leader depuis le début de l'US Open, Retief Goosen le restait finalement à l'issue de ce cinquième et dernier tour : il conservait deux coups d'avance sur son rival, après en avoir compté cinq au dixième trou.

Agé de trente-deux ans, ce Sud-Africain évolue en général sur le circuit européen. Il s'y est fait une spécialité des épreuves françaises, puisque sur quatre succès, il en compte deux à l'Open de France (en 1997 et 1999) et un au Trophée Lancôme, dont il a remporté la dernière édition.

Jean-Louis Aragon

Football : Lilian Thuram rejoint la Juventus

L'ARRIÈRE international français Lilian Thuram, âgé de vingt-neuf ans, a signé un contrat de cinq ans avec la Juventus Turin, a annoncé, lundi 18 juin, le club italien de football. Le montant du contrat, qui serait supérieur à 228 millions de francs (34,7 millions d'euros) n'a pas été précisé officiellement. Lilian Thuram, qui évoluait à Parme depuis cinq saisons, rejoint à Turin ses coéquipiers de l'équipe de France Zinedine Zidane et David Trezeguet.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL :** Rolland Courbis, ancien entraîneur de Lens, Marseille et Bordeaux, a été nommé responsable technique de l'AC Ajaccio (D2), a annoncé lundi 18 juin le club corse.

■ **TENNIS :** Nathalie Tauziat a remporté pour la deuxième fois, lundi 18 juin, le tournoi sur gazon de Birmingham, en disposant en finale de la Néerlandaise Miriam Oremans (6-3, 7-5). Grâce à ce succès, la Française, âgée de trente-trois ans, remonte à la dixième place du classement mondial.

■ **L'Américaine Monica Seles** et la Russe Anna Kournikova ont déclaré forfait, lundi 18 juin, pour les Internationaux de tennis de Grande-Bretagne, qui débutent lundi 25 à Wimbledon.

« Virenque : "Tu me laisses gagner, OK ?" Ullrich n'avait pas besoin d'interprète »

VOICI des extraits du livre de Bruno Roussel, *Tour de vices*, qui doit paraître mercredi 20 juin, évoquant le Tour de France 1997.

« Sur les hauteurs de Courchevel, Richard Virenque signa l'un des plus beaux succès de son palmarès. Toute l'équipe avait fait corps d'un bout à l'autre de la journée pour qu'il achève cette bataille dans un décor de triomphe romain, avec Jan Ullrich dans sa traîne. [...] »

VERBATIM

A treize kilomètres de l'arrivée, les deux hommes commençaient un duel homérique, que les images télévisées drapaient d'éloges. Ils s'étaient défiés à plusieurs reprises par démarrages interposés, mais aucun ne céda. Dans le creux d'un bref répit, Richard s'adressa alors à son adversaire.

– Tu me laisses gagner, OK ?

Ullrich n'avait pas besoin d'interprète. Seulement d'une calculatrice. D'un signe furtif, deux doigts et le pouce qui se frottent, il donna sa réponse à Richard.

– Combien ?

Ce n'est qu'après l'arrivée, une fois à l'hôtel, que Richard me mit dans la confidence. Ullrich avait réclamé de l'argent, ce n'était pas une surprise, mais un doute subsistait.

– En fait, on ne s'est pas bien compris sur le montant, m'avoua-t-il. Je ne sais pas trop ce qu'il veut.

Là aussi, les barèmes sont arbitraires, dictés par les lois occultes du marché. Compte tenu du prestige de l'épreuve, de celui de l'étape, du vaincu et de l'envie du vainqueur, il fallait s'attendre à une somme rondelette.

Le lendemain matin, sur le parking des voitures des directeurs sportifs, je fus vite fixé. L'un des proches du jeune champion allemand se présenta.

– C'est 100 000.

100 000 francs, c'était... honnête. J'allai tout de même consulter Richard pour avoir son avis.

– Pas de problème. Je le paierai.

Pour la seconde fois, j'avais été informé d'une transaction somme toute banale. La première remontait à l'été précédent. Sur le Tour 1996, Laurent Dufaux m'avait raconté comme il avait négocié sa victoire d'étape à Pampelune avec Bjarne Riis. Echappés dans le final, les deux hommes étaient tombés d'accord pour un intérêt commun : le Danois confortait son maillot jaune tandis que le Suisse matérialisait tout le travail collectif déployé depuis le début de l'étape pyrénéenne. Pour 30 000 francs, Dufaux avait devancé Riis sur la ligne. Les arrangements se pratiquaient sur parole et nous n'avions pas eu la primeur du geste. Les intéressés ne trahissaient jamais leur pacte. Les occasions de se revoir ne manquaient pas.

Quelques pages plus loin, Bruno Roussel évoque un autre épisode du Tour 1997. A deux jours de l'arrivée à Paris, Jan Ullrich est malade et ses adversaires – parmi lesquels Richard Virenque est le mieux placé pour ravir à l'Allemand son maillot jaune – tentent de le mettre en difficulté entre Colmar et Montbéliard.

« En quelques minutes, je rejoignis les échappés. Mais une fois dans le sillage, stupeur : Virenque était en train de lever le bras, zigzaguant sur la route. En me portant à sa hauteur, je restai interdit. Des larmes embauièrent ses yeux.

– Ils veulent pas rouler ! C'est fini, j'ai perdu le Tour.

– On se calme, Richard, on se calme. Dis-moi ce qui se passe.

– J'ai discuté avec Laurent Roux. Il veut bien rouler parce que c'est un pote, mais c'est le seul.

A demi-mot, il me fit alors comprendre qu'il s'était engueulé avec les hommes importants de l'échappée, Pantani et Olano.

– Mais tu leur as proposé quoi ?

Le Monde des
DEBATS
le nouvel
Observateur

Le christianisme est-il un nihilisme ?

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 25 F

CINÉMA

Un creux dans l'actualité cinématographique, et voilà qu'un passé riche et fécond surgit pour le combler : la deuxième vague de films de François Truffaut réédités par MK2 (en salles avant les DVD) arrive avec l'été. Elle est consacrée aux longs métrages que le cinéaste a tirés de romans de la Série noire. Les films eux-mêmes sont consacrés au plus beau souci du réalisateur : les femmes. Marie Dubois et Michèle Mercier, Jeanne Moreau, Catherine Deneuve et Fanny Ardant illuminent ces quatre récits noirs. Mais le cinéma d'aujourd'hui n'est quand même pas tout à fait dépourvu d'attraits avec *Betelnut Beauty*, récit urbain et sentimental venu de Taïwan, nouvelle étape dans le parcours du cinéaste Lin Chen-seng, et *Tu peux compter sur moi*, premier film de Kenneth Lonergan, preuve de la survie du cinéma américain indépendant. Une curiosité enfin, *Clodo*, film inédit surgi des années 1970, qui fut pour Bourvil l'occasion de sa dernière apparition à l'écran, et pour tous les participants celle d'un sombre imbroglio artistico-pornographique.

► www.lemonde.fr/cinema

Un ancêtre méconnu d'Amélie Poulain

CLODO. Film français de Georges Clair. Avec Colette Renard, Raymond Souplex, Pauline Carton, Roger Nicolas. (1 h 35.)

Il s'agit, sinon de l'événement, du moins du phénomène cinématographique le plus insolite de l'été : la sortie de *Clodo*, signé du méconnu Georges Clair mais doté d'un générique constellé de célébrités du XX^e siècle français, et miraculeusement retrouvé par l'attaché de presse du film, Pascal Desbois. Ce passionné d'inédits a persuadé l'auteur, aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, de sortir le film, après la sombre histoire que voici.

Georges Clair, partenaire du chansonnier Pierre-Jean Vaillard aux Deux Anes, réalise en 1970 *Clodo*, premier long métrage de fiction en forme de comédie paysanne, après y avoir mis toutes ses économies et obtenu le concours bénévole de la majorité des acteurs. Le film, distribué par la société Mondial, sort en 1971, et c'est précisément ici que les choses se corsent.

Selon Pascal Desbois, le directeur de cette société de distribution, aujourd'hui décédé, aurait coupé le film et procédé à des interpolations de séquences pornographiques qui le rendent évidemment méconnais-

sable. Georges Clair parviendrait alors à faire retirer le film de l'affiche mais, écoeuré, s'éloignerait à tout jamais du monde du cinéma. Tout cela serait bel et bon si quelques éléments ne venaient jeter une ombre à ce tableau. C'est d'abord le fait qu'on ne trouve pas trace avant 1975 de la version « remaniée » de

ZOOM

Tourné en 1970

par Georges Clair,
« Clodo » ressort après
une sombre histoire

Clodo, recensée comme telle par la revue *La saison cinématographique* sous le titre *Clodo et les vicieuses*. C'est ensuite la réalisation, par le même Georges Clair, de deux films – *Collégiennes à tout faire* (1978) et *Trois lycéennes à Paris* (1979) – dont le premier fut classé X et le second interdit aux moins de seize ans.

Face à ces éléments troublants, Pascal Desbois, porte-parole de Georges Clair, qui ne souhaite pas s'exprimer sur ce sujet, maintient que la date de sortie du *Clodo* remanié est 1971, et ajoute, au sujet des

deux productions ultérieures, qu'il ne s'agissait que de « films érotiques », motivés par la nécessité et le discrédit où l'avait jeté la mésaventure de *Clodo*.

Quoi qu'il en soit, le film qui sort mercredi 20 juin dans une salle parisienne (au Brady, 39, boulevard de Strasbourg, Paris-10^e), après avoir été présenté en avant-première à Grenoble et Coulommiers, ne retiendrait guère l'attention s'il n'était l'occasion d'une brève et muette apparition de Bourvil, qui y tient son dernier rôle à l'écran, et, sous la résistible gaudriole campagnarde, d'un témoignage sur une époque en pleine mutation.

Clodo se déroule dans un petit village de la France éternelle et moque les turpitudes de ses habitants, tout en défendant les traditions et le terroir contre une modernité systématiquement dévalorisée. Outre le chien Clodo, deux personnages y sont sauvés : l'innocent et naïf Fabien, ainsi que sa promise, la blonde Arlène. Comme dans *Amélie Poulain*, dont ce film annonce en temps réel la réaction de l'ancien au nouveau, le jeune couple finira malgré tout par se rejoindre, au nom du droit à la sainte simplicité du bonheur.

J. M.

RENCONTRE

Danièle Hibon et les essais de Sokurov

« Vous êtes responsable de la programmation cinématographique à la Galerie nationale du Jeu de paume, où vous présentez, du 22 juin au 29 juillet, une rétrospective consacrée aux essais du cinéaste russe Alexandre Sokurov. Pourquoi ce choix ?

– J'ai longtemps hésité, après la rétrospective consacrée à cet auteur par le festival de La Rochelle en 1993, à le faire. Et puis il m'a semblé évident qu'à côté de ses fictions, depuis *La Voie solitaire de l'homme* jusqu'à *Moloch*, se dégageait nettement ce qu'on peut appeler ses essais, ou mieux encore ses élégies, puisque nombre d'entre eux portent ce titre et appellent ce sentiment. Le premier d'entre eux, réalisé en 1986, s'intitule d'ailleurs *Élégie*, et est consacré au chanteur Fiodor Chaliapine. Nous en avons sélectionné dix-sept, depuis celui-ci jusqu'à *Elegie soviétique*, consacré à Boris Eltsine, en passant par *Ronde de nuit*, son nouvel essai réalisé en vidéo, que nous présenterons en avant-première le mardi 24 juillet à 19 heures. Il s'agit d'un voyage mené par Sokurov depuis le nord de la Russie jusqu'à Rotterdam, à la recherche d'un paysage, celui de l'Europe, peut-être disparu.

– Comment caractériseriez-vous son cinéma et, plus particulièrement, puisque c'est votre proposition en la circonstance, ses essais ? – Je pense qu'il y a dans les essais une unité de style, et donc de propos, qu'on ne retrouve pas nécessairement dans ses fictions. Et c'est, de manière de plus en plus manifeste, la voie solitaire d'un homme qui s'y met en scène, pour reprendre le titre de son premier film. Je dirai que les deux axes forts de cette œuvre, tels qu'ils s'expriment par excellence dans ses essais, sont le désir de « trouver la source même de l'image », pour reprendre ses propres mots, et le sentiment d'abandon de l'être humain, à titre individuel et collectif. Chacun de ses essais porte, un peu plus fortement à mesure que le temps passe, la trace de cette quête spirituelle impossible et de cette solitude existentielle. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

★ « Les essais d'Alexandre Sokurov ». Du 22 juin au 29 juillet et du 4 au 16 septembre, à la Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, 75008 Paris. Prix d'entrée : 38 F ; tarif réduit : 28 F. Tél. : 01-47-03-12-50.

Les « Série noire » de François Truffaut, un bonheur et une souffrance

MK2 réédite quatre films d'amour inspirés au cinéaste par la littérature policière américaine, dont il inverse la perspective pour privilégier les femmes

« Tirez sur le pianiste » (1 h 25, 1960), « La mariée était en noir » (1967, 1 h 45), « La Sirène du Mississippi » (1969, 2 h 05), « Vivement dimanche » (1983, 1 h 51). Films français de François Truffaut.

Cette nouvelle vague estivale de films de François Truffaut est placée sous le signe de la Série noire. Mais MK2, qui présente *Tirez sur le pianiste*, *La mariée était en noir*, *La Sirène du Mississippi* et *Vivement dimanche* dans les salles avant de les éditer en DVD, aurait tout aussi bien pu garder le titre de sa livraison précédente : François Truffaut, un homme qui aimait les femmes. Des femmes, il y en a trois (Marie Dubois, Michèle Mercier et Nicole Berger) dans *Le Pianiste*, tiré d'un roman de David Goodis, entre lesquelles se perd Charles Aznavour. Mais chacun des autres films gravite autour d'une figure féminine unique : un ange mortifère (Jeanne Moreau dans *La Mariée*, d'après William Irish), une sorcière prise à son sortilège (Catherine Deneuve dans *La Sirène*, du même Irish) et une fée enjouée (Fanny Ardant

dans *Vivement dimanche*, inspiré d'un roman de Charles Williams). A cette liste il faudrait ajouter l'irrésistible succube qu'incarne Bernadette Lafont dans *Une belle fille comme moi*, tiré d'un roman de David Farrell, film malheureusement disparu dans les limbes juridiques.

Une galerie qui contraste violemment avec le panthéon du film noir américain, composé d'hommes en feutres mous derrière lesquels on distingue des femmes en combinaison de soie. En s'emparant de la littérature policière américaine, François Truffaut a inversé la perspective, mis les femmes au premier plan, relégué les hommes au rang d'objets tourmentés par le désir – celui qu'ils portent aux femmes tout comme celui dont les femmes les accablent.

Le cinéaste a raconté comment il confia le rôle d'Edouard Saroyan à Charles Aznavour alors que le personnage de Goodis appelait un colosse du genre de Sterling Hayden. Mais la fragilité de l'acteur a permis à Truffaut de confier à Marie Dubois le premier avatar d'une Notre-Dame du bon secours cinématographique, que l'on retrou-



Jean-Paul Belmondo et Catherine Deneuve, en cavale dans « La Sirène du Mississippi » (1969).

vera, par exemple, sous les traits de Nathalie Baye dans *La Nuit américaine*. Aux deux autres sommets de ce triangle, Michèle Mercier (Angélique, marquise des Anges en personne), la chair triomphante (partageant son lit avec elle, Charles Aznavour remonte le drap sur sa gorge en disant « au cinéma c'est

comme ça et pas autrement »), et Nicole Berger, le malheur amoureux. Toutes les femmes du cinéma de Truffaut sont issues de cette triade. C'est presque la seule descendance dont puisse se prévaloir le *Pianiste*, tant on est frappé des écarts de langage – texte et cinéma – que se permet Truffaut tout au

long du film et qu'il s'est interdit par la suite.

Trente-cinq ans après, on tentera de respecter le secret dont le réalisateur entoura le tournage de *La mariée était en noir*, mais ceux qui en gardent le souvenir savent déjà que Claude Rich, Michel Bouquet, Michael Lonsdale, Charles Denner et Daniel Boulanger perdent plus qu'ils ne gagnent à rencontrer Jeanne Moreau. Plus tard, Truffaut reniera presque la *Mariée*, dans une interview à *L'Express*, en 1978, lui décernant le triste titre de « seul film que je regrette d'avoir fait ». Mais ce film à la structure saccadée est ponctué de fulgurances, qui jaillissent du regard divin (surtout lorsqu'elle est travestie en Diane chasseresse) de Jeanne Moreau.

BELMONDO EN « JEUNE VIERGE »

La victime la plus éminente de la série noire que Truffaut a infligée aux acteurs français reste Jean-Paul Belmondo, Louis Mahé dans *La Sirène du Mississippi*, fabricant de cigarettes dans l'île de la Réunion, fiancé par petite annonce. Dans sa correspondance, le cinéaste le décrit « comme une jeune vierge, en face

de Catherine Deneuve au passé d'aventurière ». Mystifié, amoureux, le Louis Mahé de Belmondo défaille comme une jeune fille victorieuse, renonce à tous les attributs de la masculinité triomphante pour l'amour d'une femme criminelle et menteuse, mais si belle que « la regarder est une souffrance (...) une joie et une souffrance ». La phrase est familière à qui aime Truffaut : on la retrouve dans *Le Dernier Métro*.

Seul le souvenir de la mort de Truffaut, qui survint si vite après la sortie du film, peut assombrir le plaisir vivifiant que procure *Vivement dimanche*. Certes, Jean-Louis Trintignant n'y campe pas un homme en possession de tous ses moyens. Caché dans son bureau, il doit s'en remettre à l'ingéniosité et à l'allant de Barbara (Fanny Ardant). Remplaçons l'hiver sur la Côte d'Azur par l'été à New York et l'on associera dans cette condition finalement confortable (rester à la maison pendant qu'une femme divine ment belle s'occupe de tout), MM. Trintignant et Stewart, secourus par Mlles Ardant et Kelly respectivement dans *Vivement dimanche* et *Fenêtre sur cour*.

En voyant ces quatre films à intervalles rapprochés, on discerne une région de la carte du Tendre dont la Série noire a donné l'accès à Truffaut. Certes, ce n'est ni le crime (la violence physique n'est pas le terrain d'élection du réalisateur) ni le suspense qui ont attiré le cinéaste. Mais la transgression lui permet d'emballer la machine aux sentiments, et le caractère mineur des textes autorisait toutes les libertés.

Critique, Truffaut justifiait son amour pour Edgar G. Ulmer par des références à Julien Green ou François Mauriac. Cinéaste, il témoigne de son amour pour David Goodis ou William Irish en les attirant du côté de chez Queneau ou Balzac, à l'image de Belmondo essayant d'intéresser Catherine Deneuve à *La Peau de chagrin*. Mais dans ces écrits, à l'époque encore obscurs, Truffaut avait su discerner des artistes qui « accomplissent dans la contrainte une œuvre libre ».

Jean-Michel Frodon

Thomas Sotinel

Jean Gruault, scénariste : « Truffaut n'a jamais fait de polars »

JEAN GRUAULT fut, de *Jules et Jim* à *La Chambre verte* en passant par *L'Enfant sauvage* et *Les Deux Anglaises et le Continent*, l'un des scénaristes attirés de François Truffaut. Celui-ci aimait avoir plusieurs « partenaires en écriture » séparés, auxquels il demandait de se consacrer simultanément à plusieurs projets qu'il leur confiait, sans s'en parler les uns aux autres – fussent-ils par ailleurs fort liés, comme Gruault avec Suzanne Schiffman. C'est dans la tristesse de la mort récente de celle-ci, le 5 juin, mais avec cette vivacité à la fois tonique et un peu amère qui semble celle de son regard sur toutes choses, que l'écrivain évoque les rapports de Truffaut aux romans en général, et aux polars en particulier : « Vous savez, François adorait les formules, et il ne lui déplaisait pas d'en changer lorsque cela lui convenait. Selon moi, il n'a jamais fait de polars, il a utilisé des trames de romans policiers, toujours pour atteindre autre chose. »

Cet « autre chose » produira d'ailleurs parfois des effets inattendus. Rappelant que Truffaut, qui ne demanda jamais l'avance sur

recettes ni aucune aide publique – « il ne voulait rien avoir à faire avec l'Etat » –, produisit la plupart de ses films au sein de sa société, les Films du carrosse, grâce au financement apporté par des majors américaines, Gruault s'amuse encore de l'épisode paradoxal qui marque le tournant des années 1960-1970 : « La Sirène du Mississippi a été signée en "package" avec *L'Enfant sauvage*, avec *United Artists*. Vous imaginez la tête d'un représentant de Hollywood devant cette histoire d'éducation sous la Révolution française. Ça ne leur disait absolument rien, mais "heureusement", il y avait cette adaptation d'un polar avec les deux plus grandes vedettes de l'époque. Résultat, La Sirène a été un bide retentissant, et *L'Enfant sauvage* un énorme succès, qui a équilibré les comptes de l'ensemble. »

Crédité au scénario de tous ses films, François Truffaut n'a pas écrit la plupart d'entre eux. « Mais d'abord il avait l'idée. Des idées il en avait beaucoup, pour tout le monde. Ensuite, il choisissait celui de "ses" scénaristes auquel il confierait tel ou tel projet. Audiberti,

dès qu'il l'avait rencontré, l'avait comparé à Bonaparte. Ce n'était pas mal vu. De fait il nous traitait comme ses maréchaux. Sa méthode consistait ensuite à inonder de bouquins annotés et commentés celui ou celle qui travaillait sur un projet. Il suggérait de nombreuses références à d'autres films. Lorsqu'on lui avait rendu une première version, il la passait au crible, avec un esprit très critique. Il lui est arrivé de changer de partenaire en cours de préparation », rappelle Jean Gruault, remplacé par le scénariste des *400 Coups*, Marcel Moussy, qui lui-même dut céder la place à Jean-Louis Richard sur l'écriture de *Fahrenheit 451*.

ÉCHAPPER À LA PERSONNALISATION

Amoureux éperdu, mais très sélectif, des livres (« il n'aimait ni Rabelais, ni Faulkner, ni Joyce »), Truffaut n'établissait pas de hiérarchie entre genres nobles et triviaux, et aurait « refusé d'opposer Henry James à William Irish ». Mais il voyait le roman policier comme la voie la plus simple pour échapper, ou paraître échapper à une trop grande person-

nalisation des projets. « Je l'ai souvent entendu dire, lorsqu'il recevait un scénario de premier film, que les aspirants cinéastes feraient mieux de partir d'un polar au lieu de raconter leurs amours malheureuses d'adolescent. »

Goûtant la saveur et la vigueur des mots, dont il usa, comme critique et comme polémiste, avec une redoutable efficacité, Truffaut pratiquait lorsqu'il adaptait un livre un travail « proche du montage, coupant et collant des phrases et cherchant à les réorganiser pour retrouver moins le sens particulier qu'une saveur, une atmosphère ». Mais, rappelle l'auteur de *Ce que dit l'autre*, autobiographie (chez Julliard) où il détaille ses relations avec le cinéaste du *Dernier Métro* mais aussi avec Jacques Rivette et Alain Resnais, « une exigence guidait tous ses efforts : ce qu'il appelait la logique du film, au service de laquelle il n'hésitait pas à s'éloigner beaucoup du livre d'origine. Il cherchait toujours ce qui est de nature à dramatiser une situation ».

“ Pour aller de château en château, je prépare mon voyage sur **monum.fr** ”

francois.premier @ monum.fr

monum

Suivez le guide ! **www.monum.fr**

Kenneth Lonergan, la dissidence tranquille

DEUX ANS après avoir tourné *Tu peux compter sur moi*, dix-huit mois après la présentation de ce premier film au Festival de Sundance, Kenneth Lonergan reste ébahi par l'ac-

PORTRAIT
Le scénariste a imposé aux producteurs de tourner lui-même le film, et sans concessions

cueil qu'il a reçu : « *Le sentiment de soulagement était presque palpable : les gens pensaient ou écrivaient "Dieu soit loué, ce n'est pas une merde".* » L'accueil que la critique américaine a réservé au film, son succès public (il a rapporté plus de dix millions de dollars, après en avoir coûté deux) font de *You Can Count on Me* le dernier signe de vie en date du cinéma indépendant américain.

A lire la filmographie antérieure de Kenneth Lonergan, on ne se serait pas attendu à le voir reprendre ce flambeau-là. Son principal titre de gloire restait le scénario de *Mafia Blues*, comédie à idée unique qui réunissait Robert De Niro en mafioso névrosé et Billy Crystal en psychanalyste hypertendu. De cette expérience, Lonergan a déclaré : « *Même si l'on entreprend quelque chose dans un état d'esprit purement mercenaire, il faut quand même y croire un peu.* » Mais, en fait, l'homme a connu une vie avant le ciné-

ma. Né en 1961, il est devenu l'une des jeunes gloires de l'*off Broadway*. Son plus grand succès, *This is Your Youth*, devait à l'origine être son premier film.

« *J'ai travaillé sur cette adaptation avant de dire à mes producteurs que j'avais écrit un scénario original, et je leur ai proposé Tu peux compter sur moi.* » L'expérience de *Mafia Blues* avait enseigné à Kenneth Lonergan que le scénariste se situe assez bas dans la chaîne alimentaire du cinéma américain : plus d'une douzaine de ses collègues sont passés sur son scénario avant que celui-ci ne soit tourné. La seule garantie de voir porter *Tu peux compter sur moi* à l'écran sans le voir trahi était de réaliser lui-même le film.

SCORSESE EN PARRAIN

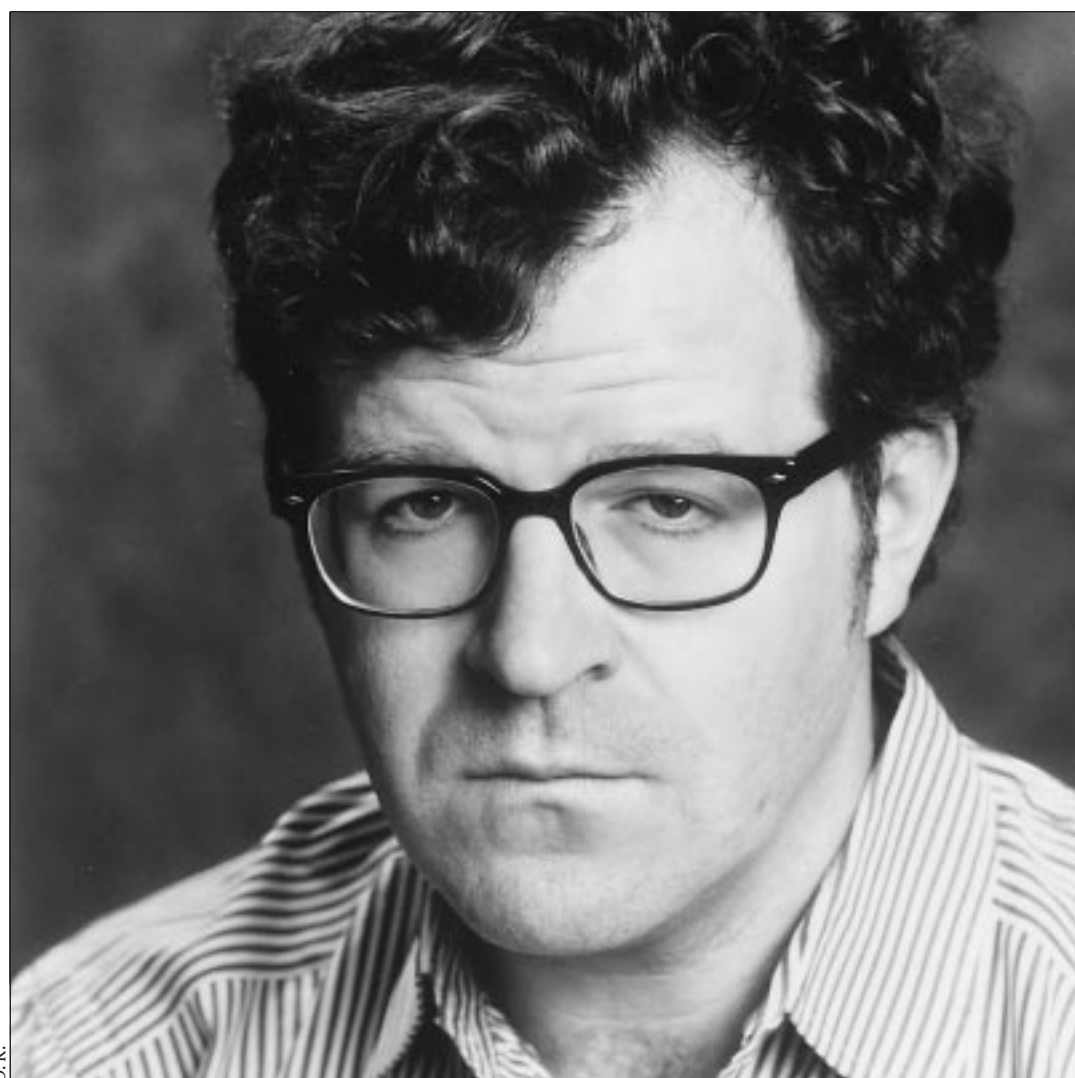
Pour ce faire, Lonergan s'est, entre autres, prévalu du patronage de Martin Scorsese, « *qui m'aime bien depuis longtemps.* » Ce parrain, devenu pour la circonstance coproducteur, est resté discret tout au long du tournage, se contentant de proposer quelques suggestions au montage. Mais les autres producteurs du film ont été moins distants, insistant pour que la fin de *Tu peux compter sur moi* – un joli moment de finesse et d'*understatement* – soit dialoguée de bout en bout, de façon à ce que chacune des délicates indications du scénario de Lonergan se transforme en tirade. Plus chanceux que la chèvre

de M. Seguin, le réalisateur a résisté jusqu'au bout sans y laisser la vie.

Sa mise en scène, discrète et sobre, celle d'un débutant qui n'a « *pas voulu essayer ce que je n'aurais pas été capable de réussir* », tend vers un naturalisme de mauvais aloi aujourd'hui outre-Atlantique. « *La nuit, au cinéma, il ne fait jamais nuit, il y a toujours d'énormes lumières bleues* », soupire-t-il. Rien de tout ça dans *Tu peux compter sur moi*, et pourtant le film a marché. « *Toutes les portes se sont ouvertes devant moi. Jusqu'alors on ne me proposait que des projets comiques, à cause de Mafia Blues. Dès la projection de Sundance, les studios m'ont demandé, mais je ne crois pas que je peux réaliser des films dans ce cadre.* »

Réaliser, non ; écrire, oui. Kenneth Lonergan vient de passer deux mois sur le tournage de *Gangs of New York*, le film que Martin Scorsese a tourné à Cinecittà et dont Leonardo Di Caprio est la vedette. « *Deux jours de ce tournage auraient suffi à payer mon film. Mais j'ai énormément appris à regarder Scorsese préparer un plan, une séquence, des choses d'une complexité inimaginable pour moi.* » Fort de ces expériences, Kenneth Lonergan repassera derrière la caméra en 2002. Il ne sait toujours pas ce qu'il tournera.

T. S.



Kenneth Lonergan, quarante ans, a été une des jeunes gloires de l'*off Broadway*.

Amours et psychotropes

Betelnut Beauty. Une audacieuse composition où sentiments des personnages, état de la ville et mise en scène se répondent



Fei Fei rejoint le monde des « *Betelnut beauties* », ces jeunes filles court vêtues qui vendent la noix de bétel.

Film taïwanais de Lin Chen-sheng. Avec Sin Je, Chang Chen, Kelly Kuo, Kao Ming-chun, Leon Dai. (1 h 41.)

Les *betelnut beauties* sont les jeunes filles court vêtues qui, dans les rues de Taïpeh ou les boîtes de nuit, vendent la noix de bétel, psychotrope léger (et légal) dont la consommation est fort prisée à Taïwan. C'est ce demi-monde de trafiquants, d'adolescents enrégés de vivre vite et de superficialité que rejoint Fei Fei. Collégienne en rupture de ban familial, elle subvient à ses besoins en partageant avec une autre adolescente affranchie une des cabines de plastique transparent qui jalonnent Betelnut Alley. Un jour, son chemin croise celui d'un beau jeune homme sombre, Feng. *Betelnut Beauty* est leur histoire. Une histoire d'amour dans une grande ville chinoise d'aujourd'hui, une histoire filmée par un des cinéastes désormais reconnus du cinéma taïwanais contemporain.

Remarqué avec ses deux premiers films, *A Drifting Life* (1996) et *Murmur of Youth* (1997), Lin Chen-sheng confirme avec son cinquième long métrage l'élégance de sa réalisation, perceptible surtout dans la composition des plans fixes et dans le rythme des déplacements des corps dans le cadre. Avec une extrême économie de moyens visuels, ses images savent suggérer une douceur susceptible à tout moment de basculer en acte brutal, désespéré ou absurde, qui fait le charme du film. Ce talent aide le réalisateur à composer un récit lacunaire, qui fonctionne par « aplats narratifs », situations convenues appartenant à différents genres (film de gangsters, chronique urbaine, romance adolescente, film social) sans aucun liant romanesque.

Les rapports de Fei Fei avec son

père, ses premiers pas dans une carrière de chanteuse de variétés, l'hésitation de Feng entre suivre les traces de son copain ouvrier pâtissier et accompagner un autre ami sur des petits braquages, les scènes de genre entre truands, les interventions de la police contre le commerce des noix de bétel contrôlé par la mafia, mais aussi les moments vides de l'existence, les suspens du temps, de l'action, des sentiments constituent les matériaux avec lesquels le film est construit. Sa composition, à la fois disjointe et sans aspérité, permet à *Betelnut Beauty* de développer la belle idée d'une similitude de nature entre l'organisation de leur existence par les personnages, l'organisation de la ville et la fabrication du film.

RÉSULTAT INCERTAIN

Dans les trois cas il s'agit de mise en scène, d'arrangements entre du vide et du plein, de recherche à tâtons de la bonne distance, d'exploration de possibilité de circulation du sens, des sentiments, des rapports humains. Le résultat, dans chaque domaine, est incertain – c'est vrai du sort des protagonistes, tragiquement et injustement inégal, comme de celui de cette ville « *plus belle quand on la voit la nuit* », et de loin.

C'est vrai également du film lui-même, qui semble hésiter devant la radicalité de son approche, qu'il adoucit d'une jolie – celle des comédiens, notamment – dont il ne sait que faire. On voit bien que Lin Chen-sheng tente de se rapprocher d'un cinéma plus « facile », tout en conservant le mystère qui faisait la force de ses premières réalisations. Ce louable projet engendre un ensemble de bonnes questions, auquel il ne trouve pas toutes les réponses.

J.-M. F.

Petites réconciliations en famille

Tu peux compter sur moi. Un film mélancolique et rigoureux, qui détonne dans le paysage américain

Film américain de Kenneth Lonergan. Avec Laura Linney, Mark Ruffalo, Matthew Broderick, Rory Culkin. (1 h 50.)

Avant de dire ce qu'est ce beau film, honnête, rigoureux et émouvant, on est obligé d'évoquer tous les écueils qu'il évite. C'est un film américain qui méprise la vitesse, qui ne joue pas avec les attentes des spectateurs ni avec celles des censeurs, qui trouve en lui-même sa liberté et sa force. Au-delà de cet exquis soulagement, le premier charme de *Tu peux compter sur moi* reste sa sobriété. A la première séquence, un jeune couple regagne son domicile, en voiture, la nuit, et entre en collision avec un camion. La scène suivante montre l'annonce de la mort de leurs parents à deux jeunes enfants, un garçon et une fille.

Une vingtaine d'années plus tard, Terry Prescott (Mark Ruffalo) est devenu un jeune homme instable, sans cesse en mouvement pendant que sa sœur Samantha (Laura Linney) est restée dans la maison familiale, où elle élève seule son petit garçon Rudy (Rory Culkin). Après une série de mésaventures particulièrement pénibles (un séjour en prison, la grossesse non désirée de sa petite amie), Terry ramène son visage de beau gosse ténébreux jusqu'au village natal, une bourgade perdue dans la forêt, au nord de l'Etat de New York.

CAÏN ET ABEL

Tu peux compter sur moi repose naturellement sur l'opposition entre deux caractères, deux modes de vie, entre un Caïn nomade et une Abel sédentaire. Mais Kenneth Lonergan pratique une mécanique dramatique de haute précision. Les conflits, les réconciliations n'obéissent pas seulement à la logique d'une situation de

départ, mais aussi aux impondérables, aux petites inflexions de caractère que chaque être humain accumule au long de sa vie. Certes, Samantha est sédentaire, mais elle cultive obstinément le désordre dans sa vie amoureuse (ce qui permet une apparition exquise de Matthew Broderick en directeur de banque aussi libidineux qu'incompétent). Bien sûr, Terry est un nomade anticonformiste, mais son premier souci est de remédier à ce qu'il croit être la solitude de sa sœur et de son neveu.

Cette attention minutieuse aux caractères nécessite des acteurs de haute volée que Kenneth Lonergan a trouvés en la personne de Laura Linney (qui fut la fourbe épouse de Jim Carey dans *The Truman Show*) et Mark Ruffalo. La pre-

mière sait faire passer, sous sa surface de chic fille de province, un humour et une sensualité très subversifs, pendant que le second défend de toute son âme son adolescence éternellement prolongée. Entre les deux, le petit frère de Macaulay (*Maman j'ai raté l'avion*) Culkin présente le travail inhabituel d'un enfant acteur à la fois sobre et professionnel. C'est sans doute Rory Culkin qui sauve les scènes dans lesquelles il est au premier plan du sentimentalisme ou du mélodrame.

UNE PARCIMONIE JUDICIEUSE

A moins que ce ne soit Kenneth Lonergan, qui semble, sur la foi des 110 minutes que dure le film, un directeur d'acteurs plein de ressources. Ressources d'autant

mieux mises en valeur qu'il exploite par ailleurs l'environnement social avec une parcimonie très judicieuse. Le réalisateur apparaît d'ailleurs en pasteur aussi bienveillant qu'inefficace.

Pour *Tu peux compter sur moi*, Kenneth Lonergan disposait de tous les éléments nécessaires à la confection d'une chronique chaleureuse. Il emmène son film un peu plus loin, vers une mélancolie réflexive assez troublante. Entre le premier repas partagé par Samantha et Terry et leur séparation, un chemin imperceptible a été parcouru, les personnages ont dessiné une carte de leur vie tout en changeant presque imperceptiblement les frontières.

T. S.

Célestins

THÉÂTRE DE LYON

Le Centre à l'Espace Cardin
Franco-Américain pour les Arts
8 juin au 4 juillet 2001

An American Festival
EXPOSITION du 9 juin au 4 juillet
L'art américain,
sculptures et photographies
Sculptures d'Amir Nour,
Photographies : Chicago 2000

JAZZ
du mardi 19 au mercredi 20 juin
New Orleans Preservation Hall Jazz Band

RESERVATION : Tél. 0 820 800 400
Espace Cardin : 01 42 65 27 35
1, avenue Gabriel - 75008 PARIS

Saison 2001-2002

04 72 77 40 00

Bilan contesté à la Cinémathèque française

EN PRÉVISION de l'assemblée générale de la Cinémathèque française, le 22 juin, son président, Jean-Charles Tacchella, a adressé aux membres de celle-ci une lettre qui « tient lieu de rapport moral ». Ce document donne de la Cinémathèque avant l'entrée en fonctions de M. Tacchella, le 19 juin 2000, une description que contestent vigoureusement le président précédent, Jean Saint-Geours, et son directeur, Dominique Païni, dans deux lettres adressées conjointement au nouveau président. M. Saint-Geours dénonce une présentation composée « d'insinuations visant à dénaturer et à ternir [son] bilan » et énumère les contre-vérités énoncées selon lui par M. Tacchella sur les relations entre l'Etat et la Cinémathèque, qui, sur fond de blocage du projet de Maison du cinéma, ont conduit au changement de présidence. Contestant lui aussi l'historique fait par M. Tacchella de son départ, Dominique Païni rappelle la réussite qualitative et quantitative de son bilan (programmation, édition, diffusion, inventaire et restauration), qu'occulte le rapport moral, et souligne que les bons résultats récents sont dus à des initiatives prises sous sa direction.

Le Festival de Shanghai déçoit

La sélection et l'organisation, médiocres, ont gâché la cinquième édition

SHANGHAI

de notre envoyé spécial

Le Festival de Shanghai serait-il surcoté ? Classé « A » dans le circuit international, il avait jusqu'à présent suscité une curiosité bienveillante, à défaut d'engouement. Au terme de la cinquième édition, qui s'est déroulée du 9 au 17 juin, la cruelle vérité oblige à dire que l'on en reste à l'état de promesse. Plombé par une sélection médiocre (*Le Placard*, de Francis Veber, représentait la France), une maigre affluente des professionnels étrangers et une organisation aussi bureaucratique que brouillonne, le festival ne se sera même pas rattrapé sur le frisson glamour. Gong Li n'aura concédé l'aumône de sa présence que furtivement lors de la cérémonie de clôture. Seule Sophie Marceau, venue accompagner son *Belphégor*, aura fait de louables efforts de représentation, jaugeant au passage sa vive popularité en Chine.

Les amoureux du cinéma chinois auront été déçus : la programmation ne leur a offert qu'une pauvre litanie de films de propagande accablés de héros positifs. Seuls émergent quelques regards plus affûtés, dont celui de Yu Zhong (*Roots and Branches*, avec le rocker Cui Jian en père de famille).

Quant aux deux films en compétition officielle - *The Full Moon*, de

Chen Li (le dévouement d'une travailleuse sociale) et *The Purple Sunset*, de Feng Xiaoning (l'amitié sino-russe dans la guerre antijaponaise) -, les membres chinois du jury les ont défendus si lourdement durant les délibérations que les quatre Occidentaux (Alan Parker, Andrzej Zulawski, Eberhard Junkerndorf et Gleb Panfilov) en ont été exaspérés. « Nous avons été obligés de leur rappeler qu'en vertu du règlement des festivals internationaux, les jurés ne représentent pas leurs pays mais eux-mêmes », raconte Zulawski. Ils ont certes obtenu d'être classés « A », mais ils ne peuvent pas continuer à mélanger ainsi politique et cinéma. »

PAS D'ENJEU COMMERCIAL

Finalement, tout le monde s'est mis d'accord pour décerner le *Jin Jue* (coupe à vin antique d'or) du meilleur film à *Antitrust*, de Peter Howitt, Daniel Auteuil (*Le Placard*) raflant celui du meilleur acteur.

L'autre source de morosité autour du festival tient à son absence d'enjeu commercial. Les importateurs étrangers ne voient guère l'intérêt de venir arperter les coulisses de Shanghai quand les décisions sont prises à Pékin par China Film, la société d'Etat qui détient le monopole de l'importation et de la distribution des films étrangers. Certains

professionnels sont néanmoins venus s'afficher, car les choses vont bouger dans la perspective de l'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

C'est en effet l'heure des grandes manœuvres en Chine face au péril que fait peser Hollywood sur une industrie nationale en fort mauvais état. Les Chinois se préparent non sans inquiétude à ce futur choc en regroupant l'univers éclaté de studios semi-oisifs (une trentaine) autour de six ou sept pôles audiovisuels régionaux, lesquels seront habilités à nouer des coopérations avec des étrangers. La bonne nouvelle pour ces derniers est que le monopole de la distribution de China Film devrait être battu en brèche. D'où l'intérêt de se montrer à Shanghai, car les Chinois y manifestent une « faim d'échanges », selon la formule du réalisateur italien Giorgio Treves.

Le seul plaisir de l'affaire tient au spectacle des foules shanghaiennes très nombreuses (près de trois cent mille personnes sur une semaine) se pressant aux guichets pour voir avant tout les films étrangers. Le festival ne mérite certes pas encore son rang international, mais il jouit d'un incontestable succès populaire.

Frédéric Bobin

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Pearl Harbor	2	464 681	781	▽ - 35 %	1 331 600
2 Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain	8	269 034	630	▽ - 18 %	5 376 416
3 Le Retour de la momie	4	176 839	613	▽ - 36 %	1 790 027
4 Les Portes de la gloire	1	136 156	212	-	136 156
5 Fist of Legend	1	91 022	101	-	91 022
6 Hors service	1	74 836	314	-	74 836
7 La Chambre du fils	5	64 022	307	▽ - 29 %	543 649
8 Le Tailleur de Panama	3	54 467	137	▽ - 27 %	288 443
9 Pokémon 3	1	52 546	152	-	52 546
10 Le Masque de l'araignée	6	31 016	165	▽ - 27 %	509 617

* Période du mercredi 13 juin au dimanche 17 juin inclus

Avis de stabilité en tête du box-office, où les trois mêmes films figurent dans le même ordre sur le podium grâce, d'abord, à un nombre d'écrans sans commune mesure avec celui dont disposent leurs concurrents. Parmi le trio de nouveautés qui arrivent ensuite, l'outsider *Les Portes de la gloire* en valeur absolue et le déjà « culte » *Fist of Legend* à la fréquentation par écran prennent nettement l'avantage sur le favori, *HS*. Tandis que *La Chambre du fils* continue sa carrière réussie, il faut noter le très bon accueil reçu par *Avant la nuit*, de Julian Schnabel, qui avec 28 000 entrées dans 42 salles obtient une des meilleures moyennes de fréquentation. Pour sa part, la version longue de *Apocalypse Now* dépasse les 100 000 entrées en réédition. Malgré une légère baisse due à l'absence de nouvelle locomotive, la fréquentation globale continue de se porter au mieux, avec quelque 14 % de hausse cumulée sur 2000, et des parts de marché des films américains et français (ou européens) toujours équilibrées.

Source : Ecran total

La machine burlesque de Blake Edwards

The Party. Un Indien gaffeur dérègle la réception d'un producteur : un conte moral jubilatoire

Film américain de Blake Edwards (1968). Avec Peter Sellers, Claudine Longet, Marge Champion. (1 h 39.)

« Parlez-vous hindoustani ? Non. Vous ne ratez pas grand-chose. Birdie Num num ! Votre femme est tombée à l'eau ! Sauvez les bijoux. » *The Party*, de Blake Edwards, est un film dont on se répète volontiers, après boire, les dialogues, comme autant de mots de passe employés par des sectateurs lui vouant un culte secret. Un culte entretenu par chaque nouvelle vision de ce chef-d'œuvre du cinéma comique. Revoir *The Party* n'est pourtant pas seulement une manière de goûter au plaisir enfantin de la répétition, c'est aussi découvrir chaque fois une dimension supplémentaire. Le

film repose sur un pari : tenir sur un récit se déroulant en quelques heures, le temps d'une réception dans la maison d'un producteur hollywoodien, au cours de laquelle un personnage (un figurant indien gaffeur et invité là par erreur) dérègle par maladresse tous les mécanismes obligés de la fête.

Empruntant ses idées au meilleur du burlesque muet mais aussi à la précision d'un Jacques Tati, *The Party* est une machine burlesque fonctionnant selon d'implacables lois. Ici la force comique repose non seulement sur la prestation extraordinaire de Peter Sellers mais sur la relation impossible qui s'établit entre une puissance de destruction inconsciente et un souci de conserver en toute occasion une forme de dignité. Fureur et réticence (parfois au sens le plus physiologique du terme) s'articulent selon

des logiques contradictoires ou, au contraire, en suivant l'ordre de causalités paradoxales. Mais *The Party* est aussi un conte moral dont la finalité s'éclaire progressivement, alors même que l'ordre social se lézarde et explose.

Au cœur même de la vanité contemporaine, du règne de l'inutile (les nombreux gadgets qui peuplent la maison du producteur), de la frivolité hollywoodienne et de la violence des affaires et de l'économie, Hrundi V. Bakshi, le personnage principal, incarne une manière obtuse de résistance définie par son exigence minimale (et souvent cataclysmique) de socialité, et le maintien d'un respect des êtres et des choses (et des éléphants), des relations et des signes, bafoué par la piètre civilisation qui l'environne.

Jean-François Rauger

NOUVEAUX FILMS

LIBERTÉ-OLÉRON

Le réalisateur de *Versailles rive gauche* et de *Dieu seul me voit* se lance dans une périlleuse traversée, entre comédie familiale et caricature grinçante. Elle repose sur un argument plaisant, quoique loin d'être bouleversant (les tribulations d'une famille de Français moyens devenue détentrice d'un bateau de plaisance sans savoir s'en servir) et sur un pari qui s'avère intenable : installer au centre du récit un non-personnage, le père de famille, passant sans raison visible de l'imbécillité à la douceur niaise, à la méchanceté agressive, puis à la vulgarité crasse... L'excellent Bruno Podalydès ne peut rien pour donner existence à cet antipathique ectoplasme qu'il est censé incarner : si le projet semble viser à renouveler en la modernisant la présence perturbatrice jusqu'au malaise et à la destruction de Louis De Funès, on voit au contraire tout ce qui sépare cette tentative artificielle des interventions au premier degré d'un acteur qui jouait dans des films qui ne se croyaient pas plus malins que lui.

J.-M. F. *Film français de Bruno Podalydès. Avec Denis Podalydès, Guilaine Londez, Patrick Pineau, Eric Elmosnino. (1 h 47.)*

SECONDE CHANCE

Seconde chance est constitué de sept histoires ayant toutes comme point commun la mort d'un des protagonistes à la fin d'un mini-

recit morbide, tourné en noir et blanc. Cette série de petits contes cruels est immédiatement suivie d'une nouvelle version de chaque histoire proposant, à chaque fois, une fin optimiste où le trépas des protagonistes est alors évité par une astuce de scénario. Tout ce beau dispositif se termine sur une réflexion générale émise par un des personnages, incarnant le scénariste qui a inventé tout cela et qui s'interroge sur la manière de parler de la mort au cinéma, préférant conclure par un éloge de la vie. Ah bon ! Tout ça pour ça ?

J.-F. R. *Film espagnol de Ventura Pons. Avec Lluís Homar, Carme Elias, Roger Coma. (1 h 32.)*

UN JEU D'ENFANTS

Produit par Marc Missonnier et Olivier Delbosc (Fidélité Productions, qui travaille depuis ses débuts avec François Ozon), *Un jeu d'enfants* entre dans le cadre d'une collection de films de genre récemment créée, sous le titre de « Bee Movies », par leur société, projet ambitieux, qui vise à retrouver la liberté de ton de la série B hollywoodienne. Après *Promenons-nous dans les bois*, tentative avortée de film d'horreur, on reste sceptique sur l'incursion dans le fantastique que propose aujourd'hui Laurent Tuel. Le postulat est pourtant digne des maîtres du genre qui, loin du grand-guignol, font naître l'inquiétude du quotidien. Soit un couple ordinaire de la moyenne

bourgeoise (Karin Viard et Charles Berling), dont la vie sera bouleversée après la visite anodine d'un couple plus âgé, un frère et une sœur qui ont habité, durant leur enfance, dans le même appartement, et y ont été assassinés par leur père. Prenant possession des deux enfants du couple, ils vont par leur intermédiaire chercher à se venger des actuels propriétaires de l'appartement, qui mettront beaucoup plus longtemps que le spectateur à comprendre de quoi il retourne. Peut-être ne faut-il pas chercher plus loin que ce décalage la raison du vague ennui qu'on ressent à la vision de ce film.

J. M. *Film français de Laurent Tuel. Avec Karin Viard, Charles Berling, Ludovine Sagnier, Aurélien Recoing. (1 h 25.)*

THE HOLE

Une jeune fille hagarde erre entitubant dans les bois. Elle rejoint son collègue et s'effondre juste après avoir appelé la police. Le reste sera constitué d'un retour en arrière formé par son témoignage, puis par celui d'un autre protagoniste mis en cause par elle-même. Qui dit la vérité ? Quatre collégiens se sont laissés, le temps d'un week-end, enfermés volontairement dans un bunker souterrain désaffecté. Ils ont été contraints de survivre plusieurs jours en attendant d'être secourus. La progression du récit dévoilera, lentement, une évolution vers le pire. *The Hole* fonctionne selon les principes artificiels de récits contradictoires et d'un ajournement de la vérité destiné à maintenir en halei-

ne un spectateur qui n'a pas de mal à se tenir à distance des états d'âme des personnages.

J.-F. R. *Film britannique de Nick Hamm. Avec Thora Birch, Keira Knightley, Desmond Harrington. (1 h 42.)*

THOMAS EST AMOUREUX

Avant d'être amoureux, ce Thomas est vissé devant son visiophone, au fond de l'appartement dont il n'est plus sorti depuis huit ans. Ne supportant plus une société qui ressemble à notre ère de communication généralisée, de contrôle social et de paranoïa *soft*, cet agoraphobe découvrira l'âme sœur qui l'extraîtra de sa réclusion, après avoir surfé entre maman possessive, vidéaste sentimentale, réparateur de domotique, fantôme sexuel digital, psychologue méditatif et représentant de la World Company du confort médical et moral. Ce (mince) sujet de nouvelle appellation, que les gadgets visuels bariolés et le vieux trucs de la caméra subjective ne sauraient remplacer. Dès lors, les mésaventures de Thomas restent comme ses interlocuteurs : virtuelles.

J.-M. F. *Film belge de Pierre-Paul Renders. Avec Benoît Verhaert, Aylin Yay, Magali Pinglaut, Micheline Hardy. (1 h 37.)*

CLODO

Lire critique page 30.
BETELNUT BEAUTY ;
TU PEUX COMPTER SUR MOI
Lire critique page 31.
UN ANGE
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Anne Garde : architectures et jardins (1930-1980)

La « photo-galerie » du Monde des Amériques expose des photographies du voyage qu'Anne Garde a effectué en 1999 au Brésil, sur les pas des architectes du « mouvement moderne ». Ce sont donc des prises de vue de villas réalisées par les concepteurs de Brasilia, Oscar Niemeyer et Lucio Costa, qui sont présentées, mais aussi des réalisations d'autres membres de ce mouvement encouragé par Le Corbusier dans les années 1930, tels Paulo Mendes da Rocha ou le paysagiste de la nature tropicale, Roberto Burle Marx. « Photo-galerie » du Monde des Amériques, 3, rue Cassette, Paris-6^e.

M^e Saint-Sulpice. Jusqu'au 30 juin. De 10 heures à 19 heures, du lundi au samedi. Tél. : 01-53-63-13-40. Entrée libre.

Maria Pia de Vito
Chanteuse, guitariste et pianiste, originaire de Naples, Maria Pia de Vito s'est d'abord produite dans des groupes se nourrissant d'esthétiques musicales de la Méditerranée et des Balkans, avant d'imaginer une rencontre entre musique napolitaine et musique improvisée. Elle se présente en quartet, dans le cadre du cycle « Voyages à Naples » du Festival de Saint-Denis.
Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
Magic Mirrors, place Robert-de-Cotte. M^e Saint-Denis-Basilique. 21 heures, le 20. Tél. : 01-48-13-06-07. 60 F et 90 F.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

West Side Story
de Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1961).
Cinémathèque française, salle des Grands-Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^e Bonne-Nouvelle. 14 h 30, le 20 juin. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F ; groupe à partir de 10 : 14 F (réservation des groupes, tél. : 01-53-6-74-45). A partir de 10 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

L'Oiseau dans l'espace
Atelier Brancusi, centre Georges-Pompidou, 19, rue Beaubourg, Paris-4^e. M^e Rambuteau. Du 20 juin au 15 octobre. Tél. : 01-44-78-12-33. De 13 heures à 19 heures. Fermé mardi. 20 F et 30 F ; gratuit pour les moins de 18 ans.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Algérie, une passion - Fille du soleil - Abbas - Khéira - L'Intrus de Sabine Mallet, Pierre Bourdieu et Mirta Caamano, mise en scène de Philippe Adrien.
Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^e Château-de-Vincennes. 20 heures, les 20 et 23. Tél. : 01-43-28-97-04. 50 F.
Carte blanche à Afida Tahri

Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 120 F.

Gier (Manque, en allemand, stf) de Sarah Kane, mise en scène de Thomas Ostermeier.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20^e. M^e Gambetta. 19 h 30, le 19 ; 20 h 30, les 20, 21 et 22 ; 16 h 30 et 20 h 30, le 23. Tél. : 01-44-62-52-52. De 50 F à 160 F.

Pierre de Bethmann et Ilium
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 h 30, le 20. Tél. : 01-42-33-37-71. De 70 F à 90 F.

Bumcello
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris-11^e. M^e Parmentier. 23 heures, le 20. Tél. : 01-40-21-70-95. 40 F.

Soirée électronique
Avec Anne Laplantine, Shinsei, Mils, O. Lamm, Snark, Gel, Herri kopter, V.I.a.d, King Q4, Chris Cole, Encre, Me tracks for hyperactive kids, Mitchell Akiyama, à l'occasion de la sortie de la compilation Peter I'm flying !
Nouveau casino, 109, rue Oberkampf, Paris-11^e. M^e Parmentier. 20 heures, le 20. Tél. : 01-43-57-57-40. 70 F.

FFF
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Opéra. 19 h 30, le 20. Tél. : 01-47-42-25-49. 140 F.

RÉGIONS

Montagne de feu
de Marc Loopyt.
Montpellier (Hérault). Cour Molière, Château d'O. 22 heures, le 21. Tél. : 04-67-63-66-66. De 40 F à 80 F.

Otello
de Verdi. Keri-Lynn Wilson (direction), Gian-Carlo del Monaco (mise en scène).
Nice. (Alpes-Maritimes). Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule. 20 heures, les 21, 26 et 29 ; 14 h 30, le 24. Tél. : 04-92-17-40-00. De 40 F à 420 F.

Le Monde des
DEBATS
le nouvel
Observateur

A la suite du débat provoqué par le massacre des animaux :

Entre l'animal et l'homme
Quelle frontière ?

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 25 F

La presse russe fière de Poutine face à Bush

Souvent humiliés par les défaillances publiques d'un Boris Eltsine diminué, les Russes vantent les qualités du chef actuel de l'Etat qui travaille et connaît les dossiers

LA PRESSE RUSSE – dont la capacité à être incisive a été sérieusement entamée avec la consolidation du pouvoir de Vladimir Poutine et la mise au pas de certains « oligarques » propriétaires d'empires médiatiques – semblait chanter en chœur, lundi 18 juin, les mérites du premier sommet Bush-Poutine, tenu deux jours auparavant dans le château de Brdo en Slovénie. « Le contact est établi », « Le sommet s'est passé mieux que prévu », titrait *Vremia Novosti*, parlant de « rencontre historique ». Bien sûr, notait l'article, « ceux qui espéraient qu'un document serait signé, ou qu'il y aurait la possibilité de résoudre quelques problèmes militaires-stratégiques, ne pouvaient qu'être déçus. Mais ceux qui y voyaient une occasion de tester, comme dans un laboratoire, les "réactions chimiques" entre les deux présidents, ont été satisfaits ».

Souvent humiliés, à la fin de l'ère Eltsine, par les performances publiques quelque peu défaillantes du précédent chef d'Etat, malade et vieillissant, les Russes ont encore une fois pu observer le contraste apporté par M. Poutine, ancien chef des services secrets (ex-KGB), arrivé à quarante-sept ans au Kremlin : jeune, en bonne santé, appliqué, connaissant les dossiers. Des journaux ont brodé sur le thème d'une supposée supériorité intellectuelle du président russe sur son homologue américain. « Poutine maîtrise considérablement mieux que Bush les chiffres, les caractéristiques techniques des missiles, et autres formulations étranges, indispensables pour mener une discus-

МОСКОВСКИЕ НОВОСТИ

sion sur la défense ». Mais il n'est pas sûr que cela a pu jouer, car, selon les *Izvestia*, « aucune nuance portant sur les questions stratégiques n'a été débattue ». La preuve en est, selon le quotidien, que les ministres américain et russe de la défense n'ont pas participé au sommet, où ne figuraient, outre les chefs d'Etat, que des conseillers proches

et les chefs des diplomaties. « Des sources dans la délégation russe ont confirmé, selon le journal, qu'il n'a pas été question, dans les entretiens, des détails d'une nouvelle "architecture mondiale de sécurité" », formule proposée par Vladimir Poutine avant la rencontre, sans en préciser la teneur. Les Etats-Unis et la Russie s'opposent au

sujet du projet de défense anti-missile envisagé par l'administration Bush afin de neutraliser la menace représentée par les « Etats voyous ».

Au début, les organisateurs n'avaient prévu qu'une rencontre « en tête à tête » entre MM. Bush et Poutine, affirmait les *Izvestia*. « Mais sur l'insistance de la partie américaine, se sont ajoutés à la discussion deux conseillers, un de part et d'autre. Au bout du compte, était présente, à côté de Bush, sa conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, qui, comme certains le disent, se tient toujours dans les parages. Tandis que Poutine était accompagné de son très proche analyste, le secrétaire du Conseil national de sécurité, Vladimir Rouchaïlo. »

Autre signe de la bonne prépara-

tion du président Poutine, telle que la décrivent les journaux moscovites : on apprenait à la lecture de la « une » du *Moskovski Komsomolets* de lundi, que le chef du Kremlin avait visionné, à l'approche du sommet, une cassette vidéo censée le familiariser avec la personnalité de son interlocuteur texan. M. Poutine s'en ouvrit d'ailleurs à M. Bush alors qu'ils se promenaient seul à seul dans le parc du château. Le Russe parlait en anglais. « En fait j'en sais beaucoup sur vous, monsieur le président, glissa M. Poutine, selon le journal, les services m'ont envoyé toute une cassette. » « Et dessus, j'apparais correct ? », demanda M. Bush. « Bien sûr », le rassura le dirigeant russe.

Natalie Nougayrède

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER

Bernard Guetta

■ C'est une idée simple, claire, qui pourrait bien faire son chemin. Puisque la France et l'Allemagne divergent sur le fédéralisme européen mais se retrouvent, pourtant, sur de nombreuses propositions concrètes, puisque Jacques Chirac appelle de ses vœux des coopérations renforcées entre ceux des Etats membres qui « décideraient de décider ensemble », puisque Joschka Fischer et Gerhard Schröder voudraient directement sauter à l'étape fédérale et que Lionel Jospin souhaite un gouvernement économique commun aux pays de l'euro, pourquoi ne pas envisager,

dans un premier temps, une « union renforcée » entre la France et l'Allemagne ? (...) Cette idée, quatre hommes la défendent, hier dans la *Süddeutsche Zeitung*, aujourd'hui dans *Le Monde* (lire en première page le point de vue de Jean-Noël Jeanneney, Pascal Lamy, Henri Nallet et Dominique Strauss-Kahn).

LE FIGARO

Philippe Reclus

■ Gouvernement, patronat et syndicats se remettent une fois de plus en ordre de bataille pour jouer la chronique annoncée de la mort du paritarisme. Retraites complémentaires, assurance chômage avaient déjà scandé, ces derniers mois, l'histoire tumultueuse des rapports

entre les trois camps. Cette fois-ci, il faut régler le dossier du financement des 35 heures. Faute de disposer des moyens de ses ambitions, le gouvernement en est réduit à aller chercher l'argent dans les caisses de la Sécurité sociale. Une première fois alertés, les patrons avaient menacé de suspendre leur participation aux organismes sociaux. La pièce se rejoue aujourd'hui dans une sorte de remake qui pourrait mal tourner.

THE WASHINGTON POST

■ Le président George W. Bush n'a peut-être pas convaincu la semaine dernière, au cours de sa tournée sur le Vieux Continent, beaucoup des Européens qui le critiquent mais il a accompli quelque chose

qui pourrait, avec le temps, se révéler plus important. Lors de ses rencontres avec les dirigeants européens et dans son grand discours à Varsovie, M. Bush a défini un ensemble ambitieux et valable d'objectifs concernant l'engagement des Etats-Unis en Europe. M. Bush a d'abord affirmé son espoir de remplacer l'édifice de sécurité datant de la guerre froide par un nouveau système qui prendrait en compte la fin du face-à-face Est-Ouest ainsi que l'apparition de nouvelles menaces. En second lieu, il s'est engagé à ce que son gouvernement conduise un élargissement de l'OTAN qui pourrait finalement étendre le parapluie américain à des nations allant de la Baltique à la mer Noire.

SUR LA TOILE

INTERNET EN VOL

■ Airbus Industries a pris une participation de 30 % dans la société américaine Tenzing, qui développe une technologie d'accès Internet à bord des avions. – (Reuters.)

JAPON

■ La police japonaise a ordonné à Yahoo Japan de retirer d'un de ses portails un jeu vidéo inspiré du massacre perpétré le 8 juin par un déséquilibré dans une école d'Ikeda. Le jeu consistait à gagner des points en tuant le plus d'enfants possible. Yahoo a rappelé qu'il s'agit d'un site sur lequel n'importe qui peut afficher un jeu anonyme. – (Reuters.)

ECLIPSE DE SOLEIL

■ Le 21 juin aura lieu la première éclipse totale de soleil du troisième millénaire. Invisible en France, elle traversera le sud du continent africain et sera retransmise en direct sur CNES-TV, la webtélévision du centre national d'études spatiales. De 13 heures à 15 heures, une émission spéciale réalisée au salon du Bourget diffusera des images filmées en Angola par une équipe d'astronomes du CNRS. www.cnes-tv.net

www.medpict.com

Alchimie virtuelle entre médecine, art et histoire



trois dimensions. Afin de compléter le site, un certain nombre d'outils sans lien avec l'art ont été ajoutés. MedPict publie un agenda international des manifestations dans le secteur de la santé, une base de données bibliographique et un répertoire d'une centaine de liens vers

d'autres sites médicaux. Il propose en outre un forum de discussion et un espace de publication pour les contributions envoyées par les lecteurs : des internautes y ont ainsi pu faire connaître des textes sur « La médecine en Russie vers 1900 » ou « Les hôpitaux de Rouen de 1918 à

1928 ». MedPict s'est aussi lancé dans le commerce électronique. On peut y acheter des livres médicaux récents ou de collection, puiser dans une banque d'images de plus de 20 000 pièces ou admirer des collections d'instruments médicaux exposées par trois antiquaires parisiens : microscopes du XIX^e siècle, clystères, anémomètres... M. Trouillet espère « rentabiliser le site grâce aux commissions prélevées sur les ventes, aux droits perçus sur les images, aux bandeaux publicitaires et, si possible, à la revente de contenu à des sites d'actualité médicale ». Ces derniers seraient notamment intéressés par Medtoons, une animation didactique pour les enfants. Deux modules sont disponibles à ce jour, sur les appareils dentaires et sur le squelette. Dans la foulée, MedPict prépare « une webzine médicale pour les six-douze ans », qui devrait être en ligne vers la fin juin. Les héros seront une famille de six personnes, ainsi qu'un kangourou et un squelette.

Géraldine Faes

Christian Colombani

La fille au serpent

par Luc Rosenzweig

IL Y A quelques mois, l'émission « C'est mon choix », sur France 3, était au centre d'une polémique publique, montrée du doigt et morigénée par le CSA comme exemple de télé-poubelle, faisant honte à notre nation culturellement exceptionnelle.

Depuis lors, de l'eau a coulé sous les ponts et l'émission a rectifié le tir, en évitant les sujets sexuelo-crapoteux qui l'avaient rendue célèbre et audimatiqumement efficace. Son animatrice, Evelyne Thomas, est même tombée enceinte et l'a fait savoir urbi et orbi, comme pour mieux souligner encore que « C'est mon choix » est devenu un divertissement fa-mi-lial (bien détacher les trois syllabes). Chaque mois, cette émission de l'après-midi vient faire un petit tour en prime soirée pour montrer qu'elle se porte bien, même assagée, et pour mettre à mal les bonnes résolutions de ceux qui avaient choisi d'aller faire connais-

sance avec le cinéma finlandais sur Arte.

Cette version du soir s'appelle « Le Défi », et il n'est pas inutile d'en rappeler le principe à ceux qui ont, tout de même, été se délecter de morbidité nordique. Donc, une personne est amenée sur le plateau de l'émission par un proche, conjoint, parent ou ami, sous un prétexte fallacieux, mais plausible pour qui connaît la version quotidienne de ce divertissement. Ils croient, par exemple, être venus comme jury d'un concours de jeunes talents, ou simplement pour être dans le public. Seulement voilà, Evelyne Thomas, espigole comme tout, leur annonce que ce n'est pas du tout ce qu'ils croyaient, et que leur maman, mari ou amante, selon les cas, leur a lancé un défi, qu'ils vont devoir décider d'accepter (applaudissements du public), ou refuser (huées d'icelui).

Une jeune fille, habituellement habillée très « garçon manqué »,

se révélera ainsi extrêmement jolie, une fois relookée devant sa maman, ses sœurs et ses copains d'une classe où elle est la seule fille. « La métamorphose de Cendrillon » ou « mon quart d'heure de célébrité » sont les figures principales de cet exercice, où le peuple divertit le peuple. On en fait parfois trop, au risque de miner la spontanéité et la crédibilité du spectacle : la demande en mariage, suivie des épousailles en direct, sentait un peu trop la mise en scène, en dépit des larmes des deux principaux protagonistes. Mais, dans l'ensemble, tout cela reste bon enfant, comme une soirée au club de vacances où on s'éclate un peu. Avec, de temps en temps, une éruption de vérité crue : une fille, mettant au défi sa mère phobique des reptiles de venir caresser le python qui entoure son cou, ne saurait être totalement à l'abri d'une interprétation freudienne de son comportement.

Partez en vacances avec Le Monde

Pour les suspensions ou transferts vacances : 01 42 17 32 90 (0,99 TTC la minute) ou par Internet : abonnement.lemonde@seebit.com

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

101M2VAC

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement.

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
60546 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	96/14,64*
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	139/21,19*
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	173/26,37*
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	378/57,63*
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	562/85,68*
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Studio Ouvert.**
De Rodin à nos jours... le marché de la sculpture. **Public Sénat**
- 21.00 La Peine de mort dans le monde.** **Forum**
- 22.00 De père en fils.** **Forum**
- 23.00 Vote, l'apprentissage de la démocratie ?** **Forum**

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS.** **LCI**
- 19.00 Archimède.** **Arte**
- 19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche.** **Paris Première**
- 20.40 90 minutes.** Profession harceleur. Trafic d'humains : le grand marché des mafieux albanais. Esclaves de la mode. Droit de suite : Sida dans les pays pauvres, comment les grands laboratoires ont cédé. **Canal +**
- 22.15 Ça se discute.** Notre physique reflète-t-il notre personnalité ? **TV 5**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage.** Le Roi du grand frisson. **Arte**
- 20.30 Souviens-toi du futur.** [10/13]. De Léo Ferré à Zebda, les enragés. **Histoire**
- 20.35 Mémoire de la seconde guerre mondiale.** **La Chaîne Histoire**
- 20.45 La Vie en face.** Une autre route. **Arte**
- 20.55 Journal d'un globe-trotter.** Costa-Rica. **Odyssee**

Le Monde
TELEVISION

Ciné Classics

15.10 Le Cargot maudit ■ ■ ■
Dans ce film, de Frank Borzage, les conventions de Hollywood semblent être dépassées. Qui s'attendait à voir Clark Gable (Verne) en bagnard lire *Le Cantique des cantiques* à une prostituée (Joan Crawford) ? Et si Peter Lorre interprète au passage un mouchard aux allures lubriques, le personnage de Cambreau (Ian Hunter) apporte au film une étonnante dimension mystique. C'est un grand film, déconcertant et troublant.

- 21.00** Louis Armstrong, le premier Africain américain. **Histoire**
- 21.20** La Science et la Guerre. Les échos de la guerre. **La Chaîne Histoire**
- 21.25** Patrick Henry, un procès capital. **Planète**
- 21.45** Renaissance. La fin de la Renaissance. **Odyssee**
- 21.55** Roman Jakobson. [3/7]. **Histoire**
- 22.30** Histoire d'une droite extrême. La Capoule. Enquête sur une conspiration d'extrême droite. **Festival**
- 23.15** Corée, derrière le rideau de bambou. **Histoire**
- 23.20** Quatorze jours en mai. **Planète**
- 23.40** New York. Le pouvoir et le peuple. **Odyssee**
- 0.00** Pilot Guides. Le Maroc. **Voyage**
- 0.35** Saddam Hussein ou l'art de la survie. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00** Basket-ball. Championnat de Pro A. Play-off. Finale aller. **Pathé Sport**
- 21.00** Boxe. Poids super-légers : Souleymane Mbaye (Fr.) - Manuel Carlos Fernandes (Fr.). A Chorzow (Pologne). **Eurosport**

MUSIQUE

- 21.00** Vedernikov dirige Wagner, Liszt & Stravinsky. Par l'Orchestre symphonique de la Radio italienne. **Muzzik**

- 21.50** Matthias le peintre, d'Hindemith. Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. S. Baudo. **Mezzo**
- 22.15** Bruce Springsteen & the E Street Band. Au Madison Square Garden, les 29 juin et 1^{er} juillet 2000. **Canal +**
- 22.25** Et expecto resurrectionem mortuorum, de Messiaen. Lors de la Triennale de musique de Cologne, en 1997. Par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. sir Simon Rattle. **Mezzo**
- 23.15** L'Ange de feu. Opéra de Prokofiev, par l'Orchestre et le Chœur du théâtre Mariinski, dir. Valery Gergiev. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 21.55** Anniversaires. D'après la vie de Gesine Cresspahl. Margarethe von Trotta. [1 et 2/4]. **Arte**
- 22.40** La Mort au bout du chemin. John Power. **TF 6**
- 22.50** Le Pyromane. Carlo Rola. **M 6**

SÉRIES

- 20.05** Madame est servie. Gros plan. **M 6**
- 20.50** Ally McBeal. Boys Town (v.o.). **Téva**
- 21.00** Friends. Celui qui avait un cerveau neuf (v.o.). **Canal Jimmy**
- 21.25** The Crow, Stairway to Heaven. Retour au paradis. **Série Club**
- 21.50** That 70's Show. Fest est amoureux (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

- 15.10** Le Cargot maudit ■ ■ ■
Frank Borzage (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min) **Ciné Classics**
- 15.10** Notre histoire ■ ■ ■
Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) **Ciné Cinémas 1**
- 15.35** Les Amants ■ ■ ■
Louis Malle (France, 1958, 85 min) **Cinétoile**
- 17.00** Il faut sauver le soldat Ryan ■ ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 160 min) **Cinéstar 2**
- 17.15** Un crime dans la tête ■ ■ ■
John Frankenheimer (Etats-Unis, 1962, 125 min) **Cinéfaz**
- 17.40** Camille Claudel ■ ■ ■
Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) **Ciné Cinémas 2**
- 18.05** Jacquot de Nantes ■ ■ ■
Agnès Varda (France, 1991, 115 min) **Ciné Classics**
- 18.40** Thé et sympathie ■ ■ ■
Vincenzo Minnelli (Etats-Unis, 1956, 125 min) **TCM**



- 19.00** La Belle au bois dormant ■ ■ ■
Clyde Geronimi (Etats-Unis, 1956, 90 min) **Disney Channel**
- 19.20** Hurricane ■ ■ ■
John Ford et Stuart Heisler (Etats-Unis, 1937, 100 min) **Cinétoile**
- 21.55** Notre histoire ■ ■ ■
Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) **Ciné Cinémas 2**
- 22.25** Western ■ ■ ■
Manuel Poirier (France, 1997, 130 min) **Cinéstar 1**
- 22.45** Le Souffle au cœur ■ ■ ■
Louis Malle (France, 1971, 110 min) **Cinétoile**
- 23.20** L'Année de l'éveil ■ ■ ■
Gérard Corbiau (France - Belgique, 1990, 120 min) **Festival**
- 23.35** Tommy ■ ■ ■
Ken Russell (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 115 min) **Canal Jimmy**
- 23.45** Umberto D ■ ■ ■
Vittorio de Sica (Italie, 1952, v.o., 85 min) **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.25** Sunset Beach.
18.15 et 1.15 Exclusif.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Les Fugitifs ■
Film. Francis Veber.
22.35 Ciel mon mardi !
0.50 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 17.00** Des chiffres et des lettres.
17.35 Hartley, cœurs à vif **O**.
18.25 Nash Bridges **O**.
19.10 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.45 Journal, Météo.
20.50 La Soupe aux choux
Film. Jean Girault.
22.40 On a tout essayé.
1.05 Clicomédie.

FRANCE 3

- 17.50** C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Les 20 ans de la Fête de la musique.
23.15 Météo, Soir 3.
23.45 La Note bleue
Film. Andrzej Zulawski.
1.50 Libre court. *Baignade obligatoire.*
Olivier Pouteau.

CANAL +

- 17.25** Basket-ball. NBA.
► **En clair jusqu'à 20.10**
18.10 Animasia **O**.
18.40 Spin City **O**.
19.00 Journal.
19.15 Bruce Springsteen **O**.
20.05 Le Zapping.
20.09 Rien que des monstres **O**.
20.10 Daria **O**.
20.40 90 minutes.
22.15 Bruce Springsteen & the E Street Band.
Live in New York City.
23.50 La Tête dans le carton à chapeaux
Film. Antonio Banderas (v.o.) **O**.

ARTE

- 19.00** Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage.
Le Roi du grand frisson.
20.45 La Vie en face.
Une autre route.
21.55 Thema.
Le roman des deux Allemagnes.
21.55 Anniversaires.
d'après la vie de Gesine Cresspahl.
Téléfilm. Margarethe von Trotta.
[1 et 2/4].
0.55 Le Mur ■ ■ ■
Film. Yilmaz Güney (v.o.).

M 6

- 16.05** M comme musique.
17.10 Highlander **O**.
18.10 Le Caméléon **O**.
19.05 et 20.40, **0.35** Loft Story.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie **O**.
20.38 Météo des plages.
20.55 Hors stade.
22.49 L'Equipée nature.
22.50 Le Pyromane.
Téléfilm. Carlo Rola **O**.
1.15 Pierpoljak.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Fiction.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Un mardi idéal.
22.00 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir.
Par l'Orchestre national des pays de la Loire, dir. Vincent Barthe, Isabelle Faust, violon.
Œuvres de Mozart, Ravel, Florentz.
22.10 Les Rendez-vous du soir (suite).
Œuvres de Brahms, Mendelssohn, R. Schumann.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00** Le Club LCI. **LCI**
- 21.00** Contraints à l'exil, les réfugiés. **Forum**
- 22.00** Les Routes de l'inspiration. **Forum**
- 23.00** Standardisation, la guerre des normes. **Forum**

MAGAZINES

- 14.15** Envoyé spécial.
Le silence dans l'Église. Henri Salvador : le rire chantant. P.-s. : La centrale de Moulins. **TV 5**
- 16.00** Saga-Cités. Awa. **France 3**
- 18.15** Union libre.
Invité : Jean-Marie Bigard. **TV 5**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire.
Courriers du ciel. **Arte**
- 20.50** Combien ça coûte ?
Arnaques, argent public gaspillé, économies au quotidien : le meilleur des dix ans. Invités : Michel Leeb ; Evelyne Dhéliat. **TF 1**
- 20.55** Des racines et des ailes.
Les gens du Nil. Fête à Venise. Au pays des maharadjahs. La Côte d'Azur : Les villas passions. **France 3**
- 22.25** Ça se discute. Le grand amour est-il unique ? **France 2**
- 23.05** Le Droit de savoir.
Légion étrangère : les missions impossibles des hommes sans nom. **TF 1**
- 23.20** Howard Stern. **Paris Première**
- 0.00** Le Club. Magali Noël. **TMC**
- 0.25** Vol de nuit.
A quoi servent les critiques. Invités : Patrick Besson ; Hector Bianciotti ; Eric Neuhoff ; Jacques-Pierre Amette ; François Busnel ; Pierre-Louis Rozinès. **TF 1**
- 0.30** La Route.
Invités : Philippe Starck et Jean-Baptiste Mondino. **Canal Jimmy**
- 0.55** Des mots de minuit.
Invité : Jacques Rigaud. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 17.20** Doc Watson et fils. **Planète**
- 17.50** Aventures africaines. [1/2]. Au Kenya. **Odyssee**
- 17.55** Souviens-toi du futur. De Léo Ferré à Zebda, les enragés. **Histoire**
- 18.00** Un autre regard. Brésil, Etats-Unis et Namibie. **Voyage**
- 18.05** Créatures de l'Amazonie. **La Cinquième**
- 18.30** L'Actors Studio. Spike Lee. **Paris Première**
- 18.50** Histoires d'avions. Les ailes de Suède. **Planète**
- 19.00** Connaissance. Grands chantiers. [3/5]. Les ponts. **Arte**
- 19.00** Panoramas du monde. La Grèce, mémoire et vie. **Odyssee**

Le Monde
TELEVISION

Arte

20.15 La Traque des dictateurs
Pierre Hazan présente un reportage sur l'organisation anglo-saxonne Human Right Watch et sur les crimes commis au Tchad sous la présidence de Hissène Habré (1982-1990). On suit dans ce court documentaire, réalisé très concrètement sur le terrain, les efforts de l'Américain Reed Brody, vice-président de cette organisation, pour réunir preuves et témoignages. Eclairant et convaincant.

- 19.00** Biographie. Henry Ford. **La Chaîne Histoire**
- 19.20** Roman Jakobson. [2/7]. **Histoire**
- 19.40** L'Homme technologique. [5/8]. Temps et mouvement. **Planète**
- 19.45** Les Mystères de l'Histoire. Docteur Livingstone, je présume ? **La Chaîne Histoire**
- 20.00** Pilot Guides. L'Afrique australe. **Voyage**
- 20.15** Reportage. La Traque des dictateurs. **Arte**
- 20.25** Les Grandes Batailles. Culloden. **La Chaîne Histoire**
- 20.30** Histoire du jazz français. [1/3]. De 1917 à 1940. **Planète**
- 20.30** Souviens-toi du futur. [11/13]. D'Oum Kalsoum à Jeff Buckley, la voix. **Histoire**
- 20.50** Je, tu, ils. Polynésie française. **Odyssee**
- 21.00** Le XX^e siècle. Corée, la guerre secrète de Staline. **Histoire**
- 21.40** Heard Islands, un avant-poste au bout du monde. **Odyssee**
- 21.55** L'Armée rouge. [2/3]. La guerre patriotique. **Histoire**
- 22.00** Satchmo. La vie de Louis Armstrong. **Mezzo**
- 22.15** Civilisations. Pompéi, brûlée vive. **Chaîne Histoire**
- 22.20** Clark Gable. God Save the King. **Ciné Classics**
- 22.45** L'Écume des villes. Mumbai-Bombay. **RTBF 1**
- 22.53** La Lucarne. Fermeture définitive. **Arte**
- 22.55** Souviens-toi du futur. [11/13]. D'Oum Kalsoum à Jeff Buckley, la voix. **Histoire**
- 23.00** Biographie. La famille Pulitzer et son prix. **La Chaîne Histoire**
- 23.20** Sur un air de fête. **France 3**
- 23.45** Bill T. Jones, Arnie Zane & Company. **Mezzo**
- 0.00** Pilot Guides. L'Afrique de l'Ouest. **Voyage**
- 0.00** Huntsville, une semaine ordinaire. **Planète**
- 0.00** Journal d'un globe-trotter. Costa-Rica. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

- 15.40** Cyclisme. Tour de Suisse (2^e étape) : Europa Park - Bâle. **Pathé Sport**

DANSE

- 0.50** Love Defined.
Chorégraphie de Bill T. Jones. Musique de Daniel Johnston. Enregistré en 1992. Avec Pierre Advocateff, Thierry Allard, Elisabeth Amiel, Hacène Bahiri, Nathalie Delassis, Sylvie Dhuyvetter, Nicolas Durlou... **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

- 15.40** Cyclisme. Tour de Suisse (2^e étape) : Europa Park - Bâle. **Pathé Sport**

DANSE

- 0.50** Love Defined.
Chorégraphie de Bill T. Jones. Musique de Daniel Johnston. Enregistré en 1992. Avec Pierre Advocateff, Thierry Allard, Elisabeth Amiel, Hacène Bahiri, Nathalie Delassis, Sylvie Dhuyvetter, Nicolas Durlou... **Mezzo**

MUSIQUE

- 17.05** Beethoven. *Quatuor à cordes n°10* en si bémol majeur, opus 74. Enregistré en 1989. Avec Günter Pichler, 1^{er} violon ; Gerhard Schulz, 2^e violon ; Thomas Kakuska, alto ; Valentin Erben, violoncelle. **Mezzo**
- 17.40** Concert pour l'Europe. Thèmes de Caracalla, Rome 1997. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre de l'Opéra de Rome, dir. Daniel Oren. **Muzzik**
- 18.55** Hommage à Rafael Kubelick. Enregistré le 20 octobre 1994. Avec Miroslav Vilimec, violon. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Vaclav Neumann. **Mezzo**
- 19.35** J.S. Bach, 48 Préludes & Fugues. Avec Andrei Gavrilov, piano ; Angela Hewitt, piano ; Joanna McGregor, piano ; Nikolai Demidenko, piano. **Muzzik**
- 21.40** Musica. *La Belle Hélène*. Opéra d'Offenbach. Aix-en-Provence 1999. Par les solistes de l'Orchestre de Paris, dir. Stéphane Petitjean au piano. **Arte**
- 23.05** John Lee Hooker. Montréal, 1980. **Muzzik**
- 23.30** Jean-Michel Jarre. Athènes, le 20 juin 2001. **M 6**

TÉLÉFILMS

- 17.15** Maria, fille de Flandre. Philippe Triboit **O**. **Festival**
- 17.30** L'Australienne. Pino Amenta [3/4]. **Téva**
- 19.00** La Légende de Cendrillon. Robert Iscove. **Disney Channel**
- 20.45** Un Noël dans le Connecticut. Arnold Schwarzenegger. **TF 6**
- 22.15** Le mari de l'ambassadeur. François Velle [7/7]. **TV 5**
- 22.30** Entre ces mains-là. Arnaud Sélignac **O**. **Téva**
- 23.20** La Controverse de Valladolid. Jean-Daniel Verhaeghe **O**. **Histoire**

SÉRIES

- 18.10** Le Caméléon. Servir et protéger **O**. **M 6**
- 19.10** La Vie à cinq. Trouble-fête **O**. **Téva**
- 19.30** Hill Street Blues. Une plaisanterie de mauvais goût **O**. **TMC**
- 19.50** New York District. Le trompe-la-mort. **13^{ème} RUE**
- 19.50** Homicide. [1/2]. Justice ou parodie **O**. **Série Club**
- 20.45** La Voix du silence. La jungle des villes. **13^{ème} RUE**
- 20.55** La Kiné. Stade 3 **O**. **France 2**
- 21.00** Star Trek, Deep Space Nine. La loi du cœur **O**. **Canal Jimmy**
- 21.20** Dans la chaleur de la nuit. Ches et la grande dame. **Festival**
- 21.50** Star Trek. Retour sur soi-même **O**. **Canal Jimmy**

Arte

23.55 Fermeture définitive
Flavia, qui tient un petit salon de coiffure dans la banlieue de Padoue, s'apprête à fermer boutique. Après trente ans à voir défiler les mêmes têtes et à écouter les confidences de ses fidèles clientes, elle a envie de rompre avec le passé. Quelques semaines avant la fermeture, Alexandro Rossetto a filmé la vie du salon et de ses habitues. Adieu histoires, anecdotes et potins de quartier...

MERCREDI 20 JUIN

FILMS

- 13.45** L'île des amours interdites ■ ■ ■
Damiano Damiani (Italie, 1962, 95 min). **TCM**
- 14.40** Jacquot de Nantes ■ ■ ■
Agnès Varda (France, 1991, 120 min) **O**. **Ciné Classics**
- 15.55** Western ■ ■ ■
Manuel Poirier (France, 1997, 130 min) **O**. **Cinéstar 2**
- 16.40** Umberto D ■ ■ ■
Vittorio de Sica (Italie, 1952, v.o., 90 min) **O**. **Ciné Classics**
- 17.00** Yakuza ■ ■ ■
Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, 110 min) **O**. **TCM**
- 17.20** Il faut sauver le soldat Ryan ■ ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 160 min). **Cinéstar 1**
- 18.05** Barton Fink ■ ■ ■
Ethan Coen et Joel Coen (EU, 1991, 110 min) **O**. **Cinéfaz**
- 18.10** Le Songe d'une nuit d'été ■ ■ ■
William Dieterle et Max Reinhardt (Etats-Unis, 1935, v.o., 115 min) **O**. **Ciné Classics**



- 20.30** Le Cargot maudit ■ ■ ■
Frank Borzage. Avec Clark Gable, Joan Crawford (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min) **O**. **Ciné Classics**
- 20.45** Bird ■ ■ ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 165 min). **TCM**
- 21.00** Merci la vie ■ ■ ■
Bertrand Blier (France, 1991, 115 min) **O**. **Ciné Cinémas 3**
- 21.00** Zazie dans le métro ■ ■ ■
Louis Malle (France, 1960, 90 min) **O**. **Cinétoile**



- 21.00** On connaît la chanson ■ ■ ■
Alain Resnais. Avec Pierre Arditi, Sabine Azéma, Jean-Pierre Bacri (France, 1997, 115 min) **O**. **Canal +**
- 22.35** Carrie au bal du diable ■ ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, v.o., 95 min) **O**. **Cinéfaz**
- 22.55** Trop belle pour toi ■ ■ ■
Bertrand Blier (France, 1989, 85 min) **O**. **Ciné Cinémas 3**
- 23.25** Le Procès ■ ■ ■
Orson Welles (France, 1963, v.o., 120 min) **O**. **Ciné Classics**
- 23.55** Les Félines ■ ■ ■
René Clément (France, 1963, 90 min) **O**. **Cinétoile**
- 0.10** Trois femmes ■ ■ ■
Robert Altman (Etats-Unis, 1977, v.o., 120 min) **O**. **Cinéfaz**
- 0.20** Notre histoire ■ ■ ■
Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) **O**. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55** Les Feux de l'amour.
14.45 Tequila et Bonetti.
15.40 Cœurs rebelles.
16.30 Alerte Cobra.
17.30 Sunset Beach.
18.15 et 1.25 Exclusif.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Combien ça coûte ?
23.05 Le Droit de savoir.
0.25 Vol de nuit.

FRANCE 2

- 13.45** Derrick **O**.
15.50 Tiercé.
16.05 Rex.
16.50 Un livre.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Premier rendez-vous.
17.55 Friends **O**.
18.20 Nash Bridges **O**.
19.10

L'inflation en Europe a atteint son plus haut niveau depuis 1993

FRANCFORT et BRUXELLES
de nos correspondants

Mauvaise nouvelle dans une conjoncture économique elle-même de plus en plus morose : l'inflation en Europe a progressé de 3,4 % en mai (contre 2,9 % en avril), soit une augmentation sans précédent depuis 1993. Mais ce chiffre, annoncé, lundi 18 juin, par ses propres services statistiques (Eurostat), la Commission européenne l'a immédiatement relativisé en le replaçant dans un contexte réputé moins inquiétant. En substance : la hausse des prix du mois dernier est due à ces fameux « chocs extérieurs », en l'espèce le renchérissement des prix de l'énergie, la hausse des produits alimentaires non transformés et les conditions climatiques désastreuses pour le coût des produits frais.

En juin, parce que ces facteurs devraient sensiblement diminuer, le niveau de l'inflation devrait retomber, assurent la plupart des analystes. Bref, l'indice du mois de mai représenterait une sorte de « pic » inflationniste. Largement anticipé par les spécialistes, ce résultat n'en est pas moins mauvais. Lundi, le gouvernement allemand a annoncé que la hausse des prix avait atteint 3,6 % en mai, soit la plus forte hausse en huit ans, et elle s'est établie à 2,5 % en France ; des chiffres presque favorables comparés à ceux des Pays-Bas (5,4 %), du Portugal (4,9 %) et de l'Espagne (4,2 %). Il n'en demeure pas moins que la lutte contre l'inflation en Europe est loin d'être gagnée, comme cela a été imprudemment claironné ici ou là ces derniers mois.

LA BCE GARDE SON CAP

L'objectif d'une inflation contenue sous la barre de 2 % fixé par la Banque centrale européenne (BCE) s'éloigne donc pour de bon, et la Commission de Bruxelles ne parle plus de l'atteindre au début de 2002. Inévitablement, la polémique sur la crédibilité de la BCE et de son président Wim Duisenberg va être relancée, puisque celui-ci ne cesse d'affirmer que la tâche essentielle de l'institution est de « garantir la stabilité des prix dans la zone euro ». Or avec une croissance de plus en plus anémisée, qui subit la contagion de la baisse persistante de l'activité aux Etats-Unis, les marges de manœuvre de la BCE se réduisent au gré des mauvaises nouvelles qui affluent sur la zone euro.

Otmar Issing, le chef économiste de l'institut d'émission, a reconnu que les gardiens monétaires se trouvent actuellement « dans une situation difficile ». La BCE n'en garde pas moins son cap : pour elle, les poussées inflationnistes récentes constituent un phénomène « provisoire » appelé à se détendre dans les prochains mois. Le récent accès de faiblesse de l'euro – qui oscille depuis plusieurs semaines autour de 0,85 dollar – recommence en outre à peser sur les prix, car il renchérit le coût des produits importés. Tout en se gardant d'avancer des délais trop précis, Wim Duisenberg prévoit que l'indice des prix à la consommation va repasser sous le seuil des 2 % « dans le courant de l'année 2002 ». Pour 2001, les projections publiées la semaine dernière par la BCE tablent sur une inflation comprise entre 2,3 % et 2,7 %, pour une croissance revue à la baisse par rapport aux prévisions de décembre, soit entre 2,2 % et 2,8 % de hausse du PIB.

Philippe Ricard
et Laurent Zecchini

Les écologistes se sentent orphelins après la mort de René Dumont

Ils saluent le tiers-mondiste et le précurseur du développement durable

NOËL MAMÈRE descend de son vélo et cisèle trois phrases sur son portable : « La mort de René Dumont, c'est un grand vide pour tous les écologues. Nous lui devons tous quelque chose. C'est parce qu'il y a eu Dumont, Ellul, Charbonneau, que nous sommes là aujourd'hui », déclare le député de la Gironde, se rappelant ce qu'a représenté le livre *L'Afrique noire est mal partie* (1962) pour des générations de tiers-mondistes. Alain Lipietz, l'autre candidat aux primaires des Verts pour la présidentielle, a déjà répondu à vingt interviews et renvoie à son site web. Mais il ne peut résister à évoquer celui qui l'a soutenu depuis toujours et, notamment, pour cette investiture à la présidentielle. « C'est l'homme d'une seule idée : la Terre peut-elle nourrir l'humanité ? », analyse l'ancien étudiant de Polytechnique qui avait invité à l'X, en 1966, l'ingénieur agronome, devant un parterre ébloui. « Ingénieur et prophète, il a fondé l'écologie politique », recherchant sans cesse « des solutions sur le terrain », se rappelle le député européen.

« Son premier engagement est pacifiste », souligne Guy Hascoët, le secrétaire d'Etat Vert à l'économie solidaire, évoquant aussi « l'agronome qui parcourt la planète pour comprendre les erreurs commises dans le système agricole » et l'épuisement des ressources qui y conduit. « Il fait partie des rares hommes qui ont pensé le développement durable », ajoute-t-il. Adolescente à l'époque, Dominique Voynet, ministre de l'environnement, se rappelle surtout le candidat à la présidentielle, en 1974 : « J'ai été, comme beaucoup, interpellée, secouée par René Dumont buvant un verre d'eau à la télévision et disant : "Vous aurez du mal à me croire, mais dans 20 ans, dans 30 ans, cette eau sera rare et chère et l'on fera même des guerres pour l'eau". » Cela fait partie « des gestes fondateurs qui expliquent mon engagement pour l'écologie politique », a expliqué M^{me} Voynet à l'AFP.

Antoine Waechter, candidat putatif à la présidentielle et président

du Mouvement écologiste indépendant, se remémore « l'ingénieur agronome qui a servi l'agriculture industrielle, préconisant le développement du maïs qui a tué le marais du Ried, en Alsace ». Mais qui a vu aussi « ce qui se passait en Afrique », devenant un phare pour les tiers-mondistes et les écologistes. En 1974, quand le collectif écologiste l'a choisi, « il a été notre porte-parole et il l'a fait très bien », souligne M. Waechter.

« UN VISIONNAIRE »

Corine Lepage, autre candidate possible en 2002, souligne que René Dumont « a été une conscience, un visionnaire, convaincu avant d'autres du fait que l'écologie était un sujet politique de première grandeur ». Brice Lalonde, président de Génération écologie, évoque la « campagne exceptionnelle » que fit René Dumont en 1974, rappelant « le pull rouge, l'essence à 5 francs, le verre d'eau ».

Pour les environnementalistes, écologistes, amis, la perte est

immense. Jean Chesneaux, président de Greenpeace France, regrette ce « grand esprit, pour qui les priorités étaient la démocratie, la solidarité entre Nord et Sud, un partenariat entre société et nature ». Jean-Pierre Raffin, ancien président de France Nature Environnement, rend justice à l'utopiste : « En 1974, les gens sérieux se moquaient de lui. Aujourd'hui, on voit qu'il a raison sur, par exemple, la pollution de l'eau. » Jacky Bonnemaïn, pour l'association Robin des Bois, estime que « René Dumont était la preuve que l'écologie française était trouvable ». Marc Dufumier, professeur à l'Institut national d'agronomie, rend hommage au pédagogue. Dans ce domaine, René Dumont était « talentueux, sachant faire part de ses nombreuses expériences de terrain. » Aujourd'hui, tout le monde voterait Dumont. A la présidentielle de 1974, le candidat écologiste avait recueilli 1,32 % des suffrages.

Béatrice Gurrey
et Hervé Kempf

Un « engagement lucide et désintéressé »

JACQUES CHIRAC a rendu hommage à la mémoire de René Dumont en saluant, dans un communiqué rendu public lundi 18 juin, « l'infatigable défenseur du monde rural dans les pays les plus déshérités » qui « a parcouru la planète pour dénoncer l'exploitation du tiers monde et le gaspillage des ressources naturelles ». Le président de la République évoque « une grande figure de l'écologie, un visionnaire qui soutenait que ses compatriotes se rendent compte des conséquences de leur modèle de développement et des évolutions à long terme de la planète. C'est l'engagement lucide et désintéressé de cet agronome reconnu qui fut à la source de sa présentation à l'élection présidentielle de 1974 ».

Lionel Jospin a rappelé qu'il connaissait l'écologiste au pull-over rouge « depuis l'enfance car il

fut, depuis son jeune âge, un ami intime » de ses parents. Le premier ministre estime que M. Dumont avait, « avec un très grand talent, inscrit l'écologie dans le débat politique français, une écologie en prise avec la solidarité mondiale, soucieuse de justice sociale autant que de protection de l'environnement ». M. Jospin note, par ailleurs, que le défunt « aura contesté avec vigueur les effets pervers de ce qu'on n'appellerait pas encore la mondialisation économique ».

La Confédération paysanne retient, elle aussi, « le grand agronome dont la pertinence de l'analyse et le courage ont permis de bien cerner les dangers du productivisme en agriculture ». René Louail, l'un des porte-parole du syndicat agricole, ajoute « il nous apprend beaucoup, il nous soutient souvent ».

Le triomphe des tristes

par Pierre Georges

CE SERA notre recommandation aux patrons en recherche de performances productivistes : si vous voulez le bonheur de votre entreprise, embauchez des salariés tristes ! Ils sont tristement mais redoutablement efficaces. Du moins si l'on croit les admirables travaux de deux chercheurs canadiens.

Ceux-ci, Robert Sinclair et Carrie Lavis, psychologues à l'université d'Alberta, ont dans le cadre de leurs travaux pratiques longuement étudié le comportement des salariés d'une entreprise d'équipements électroniques. Ils ont évalué leur rendement, le nombre d'erreurs commises, leur énergie au labeur. Et ils ont constaté que, contrairement à une idée reçue, les gens apparemment bien dans leur peau, gais, heureux, joyeux, équilibrés, sereins, n'étaient pas les meilleurs au travail.

Bien plus, ils ont découvert que les salariés tristes, moroses, renfrognés, cafardeux, éplorés, saturniens, sombres, mélancoliques, figure de carême, rabat-joie, affligés, pitoyables, mornes, bref dotés de toutes les qualités, devraient mieux et commettaient deux fois moins d'erreurs que leurs collègues souriants.

Patrons, embauchez plutôt le veuf éploré que la veuve joyeuse ! Ce sont deux psychologues canadiens qui vous le disent et vous disent pourquoi, en une démonstration implacable et psychologiquement correcte, comme l'enfonçage de portes ouvertes. De leurs travaux en effet il ressort que plus l'on est gai et heureux, moins l'on consent à laisser son travail venir gâcher cette belle harmonie et cette humeur égale et joyeuse. Et inversement, plus l'on a du

vague à l'âme et le moral qui va avec, plus l'on cherche consolation, refuge et réconfort dans le travail bien fait, dans l'amère satisfaction du devoir accompli.

On imagine combien ces travaux et ces conclusions peuvent aider les directeurs des ressources humaines, ces fameux pince-sans-rire, dans leur délicate fonction de tri du triste grain et de la joyeuse ivraie ! Les promotions, les augmentations, les primes ? Priorité aux tristes et grincheux ! Qu'est-ce qu'on dit ? Hélas, merci chef ! J'essaierai de faire pire la prochaine fois !

Ayant ainsi nettement contribué à l'effort de recherches sociales, ce n'est pas sans quelque désinvolture joyeuse que nous entreprenons de piocher ici et là, dans l'actualité du jour, pour remplir, tant bien que mal, la suite de cette case imprudemment confiée à un gai sire.

Alors quoi de neuf, ce matin ? Eh bien, pas que du triste. Notamment cette affaire des vingt hommes d'équipage de l'ex-porte-avions *Foch*, condamné, lundi à Marseille (page 12), pour avoir consommé du haschisch à bord. Et qu'ont-ils dit au tribunal, ces braves petits tireurs de bordées ? Que s'ils s'étaient fait prendre, eux, le joint dans le sac, ils n'étaient pas les seuls à bord de ce drôle de porte-pétards ! Que si l'on cherchait bien, les deux tiers de l'équipage fumaient du cannabis. Et que si l'on cherchait mieux, on pouvait même sentir des effluves de cannabis devant le carré des officiers.

Ah elle est belle, la Royale ! Même, paraît-il, qu'une autre instruction judiciaire serait en cours, concernant des marins du *Charles-de-Gaulle*, l'atomique et hallucinogène caboteur !

Deux anciens cadres dirigeants de Thomson en garde à vue

L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ THOMSON (rebaptisée Thales), Pierre Cabanes, et l'ex-directeur des services juridiques du groupe étaient toujours placés en garde à vue, mardi 19 juin, dans l'après-midi, dans une affaire d'extorsion de fonds ouverte, en 1996, après le dépôt d'une plainte du groupe Matra-Hachette. Les enquêteurs les interrogent, depuis lundi 18 dans l'après-midi, sur les liens qui ont existé entre Thomson et l'avocat américain William Lee. Mis en examen, le 13 juin, pour « tentative d'extorsion de fonds », M. Lee est soupçonné d'avoir tenté, pour le compte de Thomson, de déstabiliser le groupe Matra lors de sa fusion, en 1992, avec la société Hachette. L'ancien président de Thomson, Alain Gomez, mis en examen le 12 juin, pour « complicité d'extorsion de fonds, abus de biens sociaux et recel », a démenti toute implication de son groupe dans cette affaire. Il a assuré que ses collaborateurs, dont MM. Cabanes et Lambert, agissaient sous son entière responsabilité.

DÉPÊCHES

■ **HÔPITAL** : l'Assistance publique-hôpitaux de Paris a indiqué lundi 18 juin que l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) allait porter plainte après le probable acte de malveillance qui a endommagé une partie de son système de climatisation. L'hôpital a constaté que les câbles d'une trentaine des 120 pompes à chaleur permettant de ventiler l'hôpital ont été sectionnés. L'HEGP a par ailleurs diligenté une enquête interne.

■ **JERUSALEM** : l'Institut pontifical Ratisbonne, l'un des plus prestigieux établissements de langue française et anglaise à Jérusalem, va fermer ses portes. Annoncée le 7 juin par le cardinal Grochowski, préfet de la congrégation pour l'éducation catholique au Vatican, cette décision suscite les protestations des enseignants congédiés et des étudiants. Des raisons financières sont invoquées par le Vatican pour expliquer cette fermeture, après trente ans d'existence de cet institut, encore appelé Centre chrétien d'études juives. Celui-ci pourrait rouvrir ses portes en septembre 2003 pour un enseignement exclusivement en langue anglaise.

■ **A NOS LECTEURS**. En raison d'un mouvement de grève à Météo-France, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions météorologiques. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

Tirage du *Monde* daté mardi 19 juin 2001 : 513 733 exemplaires.

1-3

A quatorze ans, Nana a passé dix jours en zone d'attente

C'EST UN COUP de fil de la police aux frontières, le 8 juin, qui a prévenu Charlotte Berthelie, Congolaise de trente-cinq ans, que sa fille était arrivée à l'aéroport de Roissy. Et qu'elle était retenue en zone d'attente car dépourvue de passeport. La jeune mère n'avait pas eu de nouvelles de Nana L., 14 ans, restée en République démocratique du Congo (RDC), depuis dix-huit mois. Avant d'être libérée, lundi 18 juin, l'adolescente a dû passer dix jours de plus séparée de sa mère, maintenue en Zapi 3 (zone d'attente pour personnes en instance), proche de l'aéroport. Une mineure noyée au milieu d'autres adultes sans comprendre ce qui lui arrivait.

Voilà presque deux ans qu'elle vivait cachée à Kinshasa, raconte Philippe Berthelie, gardien de nuit chez Emmaüs, qui a épousé sa mère il y a quelques mois. Le calvaire de Nana avait commencé en septembre 1999 quand les miliciens sont venus chercher son père, pasteur, pour le tuer sur une place publique de Kinshasa. Son tort ? Avoir hébergé un couple de Rwandais réfugiés. Le gouvernement d'alors attise la haine antitutsi et les meurtres se succèdent. Charlotte, partie chercher sa fille cadette à l'école, est prévenue par des amis et s'enfuit précipitamment, laissant derrière elle son aînée, « confiée à des amis ». Arrivée le 2 janvier 2000 à Paris, Charlotte demande l'asile.

Menacée par les assassins de son père, Nana demeure cachée, le temps que l'argent nécessaire au billet d'avion pour Paris soit amassé. Début juin, elle débarque un matin à Roissy. Mais l'enfant n'a pas de passeport et est donc retenue par la PAF. Prévenue, sa mère se rend sur place, « mais on ne m'a pas autorisée à la voir », relate-t-elle. Accompagnée de son mari français, Charlotte a beau avoir expliqué que Nana était bien son enfant, la police en a douté. Comme elle n'a pas voulu croire à l'authenticité de son récépissé

de demandeuse d'asile. Quatre jours plus tard, le juge Raymond Lévy, vice-président du tribunal de Bobigny, suivant les arguments de la police, prolongeait son maintien en zone d'attente pour huit jours. L'adolescente a pourtant été reconnue mineure par une expertise osseuse, mais le juge, s'appuyant sur un arrêt de la Cour de cassation du 2 mai, considère que l'enfant peut être retenue au même titre qu'un adulte.

« CETTE NOUVELLE AFFAIRE EST INTOLÉRABLE »

Devant les coups de fil de l'adolescente en pleurs, le couple s'affole et tente de la faire sortir. « Nana est logée dans un bâtiment au milieu d'adultes, sans précaution particulière. Des hommes sont rentrés dans sa chambre. Elle a peur », s'insurge M. Berthelie. Sa mère fait authentifier son document de séjour à la préfecture de Paris avant l'examen de l'appel. Le 13 juin, la cour d'appel de Paris reconnaissait sa validité mais se déclarait incompétente sur l'entrée de Nana sur le territoire. M. et M^{me} Berthelie, ne pouvant payer l'aide d'un avocat, tapent à la porte d'Amnesty International, préviennent la presse et la Défenseure des enfants, Claire Brisset, lundi 18 juin. Il y a urgence : le lendemain, Nana doit repasser devant le tribunal pour un éventuel prolongement de son maintien en zone d'attente. Alerté, le ministère décide quelques heures plus tard son « admission sur le territoire au titre de l'asile ». « Cette nouvelle affaire est intolérable. L'enfant aurait dû entrer en France et rejoindre sa mère, s'insurge Mme Brisset. On ne va pas soupçonner tous les adultes africains de trafic d'enfants ! ». Nana a été placée lundi soir dans un foyer de l'aide sociale à l'enfance au Blanc-Mesnil. Elle attend que sa mère soit enfin autorisée à l'emmener.

Sylvia Zappi

Je m'associe, tu t'associes,
il s'associe, nous nous associons...

Médecins sans frontières, Greenpeace, le Racing Club de France, la Croix-Rouge...
Le Monde, en partenariat avec la Mission interministérielle pour la célébration de la loi de 1901, dresse le bilan du tissu associatif français

Un supplément de 14 pages

mercredi 20 juin

Le Monde

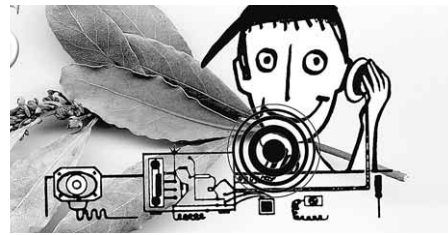
daté 21



PORTRAIT
Pierre Jouanny est à la tête du site gay.com, filiale française du portail américain.
P. IV

ENTREPRISES

« Business Week e.biz » a désigné les vingt-cinq acteurs les plus influents en matière de high-tech. Profils de quatre de ces entrepreneurs.
P. VI



CYBERCAFÉ

Au Cafetera de Cracovie, en Pologne, internautes et machines profitent des ventilateurs pour se rafraîchir.
P. IV

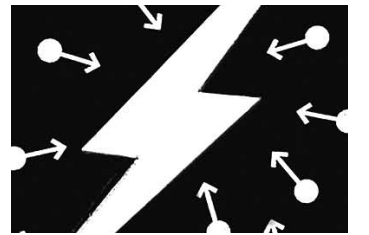


CYBERCULTURE

Sur le Web, les artistes du collectif Gorillaz se cachent derrière des personnages de bande dessinée. Sur scène, ils ne sont qu'ombres portées.
P. V

TECHNIQUES

Les batteries sont les compagnons indispensables des appareils nomades. Comment fonctionnent-elles?
P. VII



ENQUÊTE

Les piliers français de l'innovation

Malgré les crises économiques et les modes, certains investisseurs continuent d'aider les jeunes pousses

LES NUAGES semblent s'accumuler au-dessus de la tête des jeunes pousses innovantes. Après cinq semestres de progression ininterrompue, les sommes engagées par 36 sociétés de capital-risque françaises pour les aider à croître ont chuté de 24% au second semestre 2000 par rapport aux six premiers mois de l'année, repassant à 2,6 milliards de francs, contre 3,4 milliards, selon l'indicateur Chausson finance. « Beaucoup d'investisseurs préfèrent désormais purger leur portefeuille, réinvestir dans les sociétés qu'ils ont déjà financées, pour les aider à traverser la crise », assure

Bernard Maître, partenaire chez le capital-risqueur Galileo. Le financement de l'innovation française serait-il déjà menacé, lui qui a été multiplié par 7 entre 1996 et 2000? Ce serait pécher par excès de pessimisme. Il existe des piliers du financement des sociétés innovantes qui ont déjà supporté deux crises notables, l'une au milieu des années 1980, puis l'autre au début des années 1990. Ils devraient supporter sans trop d'encombre le passage à vide qui se profile aujourd'hui.

Des noms? Il y a bien sûr l'Anvar, qui a aidé, pour près de 25 milliards de francs, 67 000 sociétés de

puis sa création en 1967, et dont l'action s'est renforcée l'année dernière à l'endroit des start-up. Il existe aussi, depuis le milieu des années 1980 en France, parmi ces sociétés de capital-risque, qui se sont fait une spécialité de trouver des sommes d'argent importantes pour des start-up, des piliers, bien solides, qui tous les ans réalisent entre cinq et dix investissements. Leurs équipes, dans le circuit depuis 1972 pour les plus anciennes, ont pris le temps d'acquiescer un vrai et difficile métier. Il consiste à trouver des capitaux auprès des industriels ou des banques, dégoter de beaux projets de jeunes pousses, tout faire pour qu'elles réussissent, et s'arranger pour les revendre au plus haut, afin de rembourser les investisseurs de départ. Sofinnova en fait certainement partie, qui fête cette année ses trente ans, ou Innovacom, filiale de France Télécom, à l'origine de l'émergence de 350 start-up. Il faut aussi rajouter à la liste des CDC-Innovation, Azeo Ventures, Galileo, Dassault Développement, Natexis Ventech, 3i, Banexi Ventures, Siparex, Partech International, Atlas Venture... (pour les fiches d'identité des plus actifs, voir interactif.lemonde.fr/enquetes).

Ce sont donc tout au plus vingt à trente acteurs, plusieurs centaines de gestionnaires discrets, qui contribuent à l'émergence d'une centaine de start-up par an et, partant, de quelques technologies de rupture sur le marché. La comparaison avec leurs 400 équivalents américains est écrasante. C'est là-bas qu'est né le capital-risque, comme moyen majeur de financer l'innovation. En 1946 exactement, avec la création d'ARD, première société de capital-risque, par le MIT, la Harvard Business School et la Banque fédérale de Boston. Au capital-risque, l'industrie américaine doit en partie l'existence de la Silicon Valley et la naissance de presque tous ses leaders mondiaux des nouvelles technologies: Intel, Microsoft, Sun, Cisco, Apple... Son poids dans l'économie américaine est considérable: selon la National Venture Capital Association, les sociétés lancées grâce au capital-risque emploient 3,3% de la population active en 2000 et contribuent à hauteur de 7,4% au PIB américain en l'an 2000.

En France, le prurit « dotcom » a vu, entre 1999 et 2000, l'émergence de nouveaux capital-risqueurs. Danone a créé Chrysalead, Air Liquide, Air Liquide Ventures, Valéo a lancé Valéo Ventures, LVMH, Europaweb, et Vivendi, Viventures... Ces

nouveaux entrants ont connu des fortunes diverses. Il faut du temps à un capital-risqueur pour apprendre son métier et constituer ses réseaux, mais certains d'entre eux auront peut-être la carrière d'un pilier. L'environnement économique et législatif leur est nettement plus favorable que du temps de leurs aînés. Grâce à la création du Nouveau Marché en 1996, ils peuvent espérer vendre au mieux leurs jeunes pousses montées en graine. Des mesures fiscales drainent désormais l'épargne des particuliers et des institutionnels vers le financement de l'innovation et leur permettent de trouver des fonds à investir. Il y a surtout cet esprit d'entreprise, directement importé par les piliers français des Etats-Unis, où ils ont tous fait leurs classes, qui assure aux « candidats piliers » une vigoureuse source de projets de start-up.

Cécile Ducourtieux



Entre recherche de plus-value et stratégie industrielle, de grands groupes comme Thalès ou France Télécom se font capital-risqueurs.

Lire page III



PHILIPPE PIAQUIN

Pour l'investisseur, trouver en premier les bons dossiers de jeunes pousses innovantes demande de disposer d'un réseau de partenaires où affinités personnelles et expertise technique se conjuguent.

PUBLICITÉ

Un nécessaire réseau d'opportunités

Pour durer, les piliers du capital-risque français ont tissé des liens avec des entrepreneurs et des investisseurs

QUEL EST le secret des piliers français de l'investissement dans l'innovation - Sofinnova, trente ans l'année prochaine, Partech, créé en 1984, Atlas, en 1980, Innovacom en 1988... - pour résister aux crises récurrentes de la Bourse et du capital-risque ? C'est d'avoir les équipes qui toujours trouvent les meilleurs dossiers, connaissent avant les collègues les technologies qui vont décoller, et qui les achèteront le moins cher possible pour les revendre au plus haut. Qui ont du flair, donc. Cela dit, l'explication est un peu courte. Car, pour ne pas rester dans les mémoires du capital-risque comme des étoiles filantes touchées par la grâce une ou deux fois, les piliers ont surtout eu la patience de construire des réseaux d'attraction des bons dossiers et forgé l'exercice d'un vrai métier.

Le capital-risqueur est avant tout un intermédiaire. Entre un investisseur qui veut diversifier son portefeuille dans des sociétés non cotées et un entrepreneur détenteur d'une technologie et en recherche d'argent frais. Les deux parties sont dans une configuration de risque maximal. En donnant de l'argent à l'entrepreneur, via le capital-risqueur, l'investisseur peut tout perdre : l'entreprise n'existe souvent pas vraiment. De la même façon, le créateur de la jeune pousse court le risque de voir sa société dis-

paraître, suite à de mauvais conseils, ou parce que l'investisseur, mal choisi, n'aura pas eu la patience d'attendre que son activité décolle. Tous deux, investisseur et entrepreneur, ont besoin d'être rassurés.

L'instauration de cette confiance est un métier en soi. « *Nous ne sommes pas des banquiers* », précise Philippe Herbert, président de Partech International. Certes, ils travaillent dans les arrondissements parisiens de la finance, le 8^e et le 16^e, où ils s'occupent de faire fructifier des fonds. Mais les capital-risqueurs sont avant tout des hommes de terrain (les femmes sont rarissimes dans la profession, du moins en France), qui vont chercher les dossiers eux-mêmes et « *pratiquer l'empathie avec les entrepreneurs, être capables de leur faire partager une expérience* », précise Philippe Herbert.

La tâche, pour un seul homme, est énorme. A moins d'une grande expérience. Pas étonnant, donc, de rencontrer dans les piliers des « *dinosaures* » à l'aune de l'agitation à court terme de la Bourse : Philippe Claude a passé huit ans chez Partech et travaille chez Atlas depuis 1993. Olivier Protard est arrivé chez Sofinnova en 1989, et son président, Jean-Bernard Schmidt, y est entré en 1974. Pierre Lamond travaille chez Sequoia depuis 1981. Bernard Maître, partenaire de Galileo Part-

ners, a rejoint Banexi Ventures en 1986 et a présidé aux premières années de CDC-Innovation... A l'embauche, le capital-risqueur idéal sera sorti d'une grande école d'ingénieurs, pour être capable d'apprécier l'intérêt technique d'un dossier. Il aura aussi décroché un MBA dans une université américaine cotée et aura parfait sa formation par un passage de deux ou trois ans comme directeur financier ou du marketing dans une PME.

DES ÉQUIPES TRÈS RÉDUITES

Pour pallier la rareté de tels profils, les piliers auraient pu spécialiser leurs équipes : les techniciens, les financiers... Il n'en est rien. « *Pas question de se structurer autant. Au-delà de dix partenaires, l'organisation de la société devient hiérarchique, les gens ne vont plus sur le terrain, ce n'est pas bon. Nous devons en effet toujours rester au contact des entrepreneurs, pour sentir la société* », assure Olivier Protard, partenaire chez Sofinnova. Et de fait, les équipes des piliers sont très réduites. Sofinnova reste à 7 partenaires, Dassault Développement n'en compte que 4, Innovacom ne totalise que 9 responsables d'investissement...

Certains ont quand même essayé de s'organiser. Partech et Sofinnova ont embauché des juniors, sortis d'écoles d'ingénieurs spécialisées, qui couvrent les congrès scienti-

ques, puis rendent compte à l'équipe des tendances sur les dernières technologies. Les plus anciens se consacrent au bouclage des nouveaux fonds avec les investisseurs. Chez Sofinnova, l'arrivée des dossiers de jeunes pousses est concentrée sur un seul bureau, qui réalise un premier tri. Cabinets d'audit et avocats sont sollicités pour les études de marché et le bouclage des tours de table. Mais Pierre Lamond, l'un des papes du secteur, 70 ans, encore en activité chez Sequoia Capital, pilier du capital-risque américain, insiste : « *C'est un métier d'artisan.* »

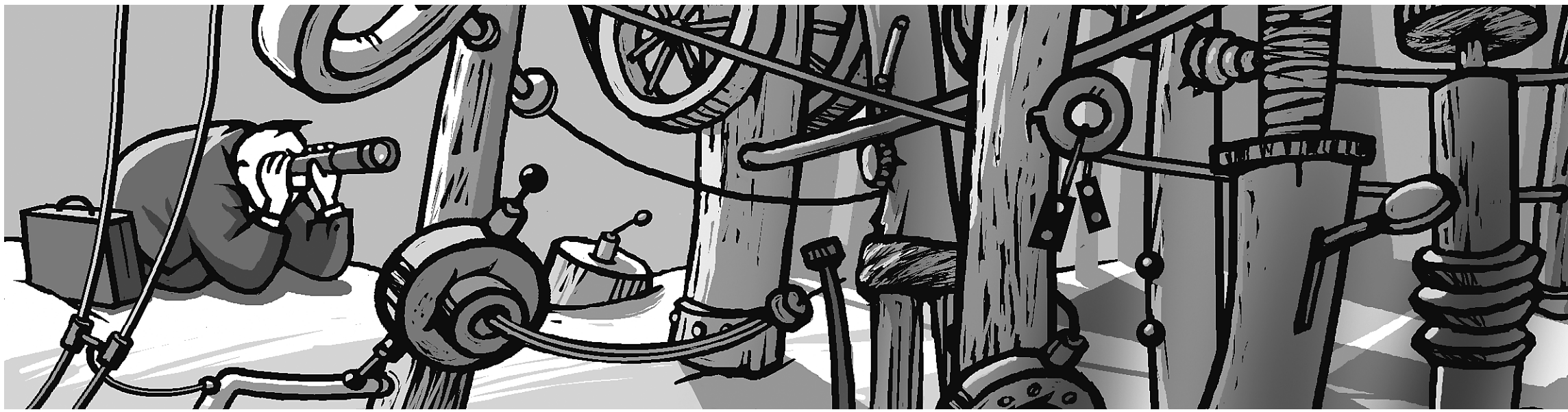
Les piliers du capital-risque français ont fait en sorte de ne pas s'épuiser à la tâche. Chacun a patiemment multiplié les chances de tomber sur des perles de jeunes pousses en s'insérant dans un réseau, qu'il a patiemment tissé, de tour de table en tour de table, en apprenant à travailler avec quelques autres sociétés de capital-risque. Quand ces dernières seront sur un beau dossier, elles inviteront leur collègue à co-investir. « *Evidemment, rien n'est officiel ou formel, mais il est vrai qu'il y a des coteries* », assure Pierre Lamond. « *Je préfère ceux qui ont la même façon d'aborder le métier que moi. Nous limitons ainsi le risque de n'être pas d'accord sur l'avenir de la jeune pousse dans laquelle nous avons investi ensemble,*

ce qui serait le pire tort que nous pourrions lui faire », poursuit Jean-Michel Barbier, ancien président de Thalès Corporate Ventures.

Les tours de table suivent donc souvent la carte du Tendre des capital-risqueurs. Innovacom va plutôt avec CDC-Innovation ou à l'international. Tous deux ont déjà apprécié de travailler avec Intel Capital. Bras armé de France Télécom, Innovacom a créé l'année dernière la Wireless Internet Venture Association, où il retrouve ses équivalents - fonds de capital-risque de l'opérateur Sonera ou d'Ericsson - tous les trimestres pour des échanges de dossiers. Sofinnova s'est rapproché d'I-Source, fonds de capital-risque de l'Inria, travaille avec Galileo... Conséquence : chez les piliers, les bons dossiers arrivent cooptés, et un dossier envoyé par la poste ou par courriel n'a pratiquement aucune chance d'aboutir. « *L'année dernière, nous avons reçu presque 3000 candidatures spontanées. Nous n'en avons examiné avec attention que quelques dizaines* », reconnaît Olivier Protard.

Au final, dans ce métier, importé des Etats-Unis voilà quinze ans en France, il n'y a pas vraiment de hasard : les bons vont avec les meilleurs, et les piliers se renforcent avec l'âge et l'expérience.

Cécile Ducourtieux



L'Etat prend le virage de la nouvelle économie

EN MOINS de cinq ans, l'Etat a pris un virage radical en faveur de la nouvelle économie. « *En 1997, il a pris conscience de la nécessité de favoriser les nouvelles technologies et donc d'encourager les jeunes pousses high-tech* », explique Benoît Habert, président du fonds de capital-risque Dassault Développement. Aiguillonné par le lobbying pugnace de l'association Croissance Plus, créée justement en 1997 et qui regroupe 150 acteurs de la nouvelle économie (Benoît Habert en est l'un des cofondateurs), le gouvernement a mis en place tout un dispositif législatif et financier d'aide à la création et au développement de start-up dans les technologies de pointe, à commencer par le Fonds de promotion pour le capital-risque (900 millions en 1998 et 984 millions en 2000), chargé d'investir dans des fonds privés tels Galileo, Siparex ou Banexi Ventures.

Certes, l'Etat, traditionnellement interventionniste, a, de longue date, mené une politique active de soutien aux PME qui concerne aussi les jeunes pousses high-tech. Ainsi, la Banque du développement des PME, qui assure les emprunts

L'argent public vient au secours de la création d'entreprises innovantes

consentis aux entreprises par les banques, propose aussi aux capital-risqueurs de garantir de 50 à 70 % des fonds propres qu'ils apportent aux start-up. De même, le programme PME de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), sur les 3,6 milliards de francs engagés depuis 1994 dans la création d'entreprises, en a consacré 43 % à renforcer des organismes de capital-investissement régional et des fonds d'amorçage, principalement focalisés sur des projets innovants.

Mais le premier bras armé de l'Etat pour encourager les investissements technologiques des entreprises reste l'Agence française de l'innovation (Anvar). Dotée d'un budget annuel de près de 1,5 mil-

liard de francs, elle a pour mission d'accorder des prêts à taux zéro et des subventions pour des projets innovants. Elle est donc devenue l'un des principaux bailleurs de fonds de la nouvelle économie. Des sociétés connues comme Business Objects, Genset, Soitec, Eurofins, Systar ou Cerep en ont profité. En 2000, sur les 3 240 projets soutenus, 58 % relevaient des secteurs des technologies de l'information et des sciences de la vie.

Mais, aujourd'hui, l'Anvar ne fait pas qu'accompagner le mouvement, elle l'encourage. « *Nous ne cherchons pas à aider plus particulièrement les projets liés à la nouvelle économie, car l'on peut innover dans tous les secteurs*, remarque le président de l'Anvar, Philippe Jurgensen. *Cependant, depuis mai 2000, nous avons étendu nos aides, au-delà des produits et procédés, vers les services innovants, en rapport avec l'Internet, tels NetValue, Boursorama ou Webbraska. Nous avons pour objectif d'y consacrer 15 % de notre budget d'intervention (contre 8 % en 2000). Nous avons aussi étendu le type de coûts couverts par nos aides aux frais d'introduction en Bourse sur le Nouveau*

Marché et l'Easdaq. Surtout, nous accentuons l'effort vers les entreprises de moins de trois ans, ce qui concerne au premier chef les jeunes pousses de la high-tech. Cela représente 41 % de notre budget aujourd'hui, contre 25 % historiquement. Enfin, nous proposons depuis janvier d'aider non seulement les projets mais, plus globalement, les entreprises innovantes, en octroyant non plus un prêt lié au projet mais un apport direct de fonds propres contre une part du capital sous forme de bons de souscription d'actions. »

INCUBATEURS, FONDS D'AMORÇAGE

Au-delà de son efficacité, mesurée par un niveau de remboursement de 55 % des prêts accordés, l'Agence détient une vraie crédibilité, grâce à ses 280 chargés d'affaires dans les 25 délégations régionales et à son réseau de 1 700 experts extérieurs. Les dossiers qu'elle aide sont souvent regardés avec bienveillance par les capital-risqueurs privés.

L'appui de l'Etat au secteur des nouvelles technologies s'est accéléré avec l'arrivée aux manettes du tandem Allègre-Strauss-Kahn. En faisant voter sa loi sur l'innova-

tion et la recherche, Claude Allègre a lancé en 1999 le Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, doté de 200 millions de francs par an. Il octroie des aides pour les projets émergents (près d'un an avant la création) et avancés (au maximum, trois mois avant la création). Les 1 800 dossiers reçus en 2000 ont été traités par les délégations régionales de l'Anvar, qui en a retenu 296. Sa loi prévoit également la mise en place d'incubateurs (pour un budget de 161 millions doublé par l'apport de collectivités territoriales) et de fonds d'amorçage (budget de 150 millions, porté à 900 millions par l'apport de fonds partenaires).

« *En deux ans, 31 incubateurs régionaux ont été créés, qui abritent 359 projets et ont déjà abouti à la création de 65 entreprises*, se félicite Alain Costes, directeur de la technologie au ministère de la recherche. *Côté amorçage, cinq fonds nationaux thématiques existent (Emertec, dans la micro-électronique; I-Source, dans les logiciels; Bioam, dans la biotechnologie; C-Source, dans le multimédia, et T-Source, dans les télécoms), qui financent une trentaine de jeunes*

pousses, et sept fonds régionaux se constituent. La mayonnaise semble donc prendre ! »

Dominique Strauss-Kahn a lui aussi cherché à favoriser la nouvelle économie en lançant, en 1997, les FCP, des placements avantageux fiscalement destinés à drainer l'épargne des particuliers vers le capital-risque. L'Anvar a ainsi « *labellisé* » 380 entreprises assez innovantes pour se faire financer par ces fonds qui ont collecté en trois ans près de 4 milliards. Autres cadeaux fiscaux « *spécial jeunes pousses* » accordés par « *DSK* » : le crédit impôt-recherche, qui autorise des réductions d'impôt pour les gros investissements en R & D et les bons de souscription des créateurs d'entreprise, sortes de stock-options à régime de faveur qui permettent aux entreprises de moins de quinze ans de conforter leur équipe de management. « *Le système actuel est plutôt bien fait*, reconnaît Benoît Habert. *Reste peut-être à l'Etat d'encourager davantage les initiatives des investisseurs privés pour avoir moins à intervenir directement.* »

Gaëlle Macke

Clés

1492 Christophe Colomb

Quand le navigateur voulut se rendre aux Indes en traversant l'Atlantique, au lieu de contourner l'Afrique, le roi du Portugal rejeta son projet. C'est Isabelle, reine d'Espagne, qui accepta de financer son voyage. Le concept de « *capital-risque* » était né.

1939 Hewlett-Packard

La célèbre firme est née dans un garage, à l'initiative de deux anciens camarades de Stanford : W. Hewlett et D. Packard. Leur professeur, F. Terman, spécialiste de la transmission radio, leur donna pour se lancer 538 dollars. Le garage, lieu mythique de la Silicon Valley, a donné son nom au fonds de capital-risque d'HP.

1976 Genentech

Le poids lourd de la biotechnologie (1,27 milliard de dollars de chiffre d'affaires en 2000) fut un des premiers investissements de la carrière de Kleiner Perkins, société de capital-risque californienne née en 1972. Par la suite, cette dernière investit dans nombre de stars, dont AOL ou Amazon.

Des intérêts industriels

Des grands groupes comme Thalès et France Télécom ont su s'inscrire durablement dans le paysage du capital-risque

LES GRANDS groupes n'ont jamais dédaigné l'investissement direct dans les jeunes pousses. L'année dernière, encore, ils auront investi 4,5 milliards de francs dans le capital-investissement (de l'amorçage jusqu'à la transmission-succesion), selon les chiffres de l'Association française des investisseurs en capital de juin 2001. Mais, contrairement aux capital-risqueurs « purs », qui n'ont que des objectifs de rentabilité financière à atteindre, les *corporate venture*, ou « fonds captifs », qui investissent l'argent d'un industriel, doivent composer avec la stratégie d'entreprise de leur maison mère. Ce qui complique considérablement leur tâche. En effet, dès que la volonté industrielle du groupe évolue, lors d'un changement de

directeur général, ou si la conjoncture économique fléchit, et que la rentabilité du fonds suit la même pente, l'existence de ce dernier est mise en péril.

Ainsi, le milieu des années 1980 a vu fleurir nombre de fonds captifs. Parmi d'autres, Elf Aquitaine avait lancé InnovElf, les Charbonnages de France, la Sofirem... Mais aujourd'hui, il ne reste de ces expériences que deux véritables « piliers » : Thalès Corporate Ventures (TCV), filiale à 100 % de Thalès, anciennement Thomson-CSF, et Innovacom, également filiale à 100 % de France Télécom. Les deux sociétés ont en commun d'avoir su se rendre indispensables à leur groupe.

Alain Gomez, PDG de Thomson (jusqu'en 1996), a créé TCV en 1986, dans l'idée de remplacer une pratique de veille technologique en interne par un investissement direct dans des jeunes pousses. Mais, pour cela, il a fallu que le nouveau bras armé « veille technologique » du groupe soit capable d'organiser un « retour d'expérience » vers la maison mère. C'est à cette attente qu'a su répondre TCV. Certainement parce que l'équipe de gestion était dans la meilleure configuration possible pour que l'expérience passe de la start-up en portefeuille au grand groupe. En effet, les gestionnaires de TCV sont tous issus de Thalès, puisque salariés du groupe

en détachement. Claude Bozzo, directeur adjoint de TCV, ajoute : « Ici, nous connaissons le groupe par cœur. J'ai passé dix-sept ans chez Thalès, Jean Dufour, notre directeur général, plus de vingt, et il a été directeur de la branche télécommunications. Nous savons donc à peu près ce qui intéresse les responsables de division de la maison mère. »

Du coup, TCV n'a aucun mal à suivre la stratégie d'investissement du groupe. « Nous essayons d'investir dans des sociétés qui puissent servir aux techniciens de Thalès en tant qu'utilisateurs, ou qui puissent un jour les aider à développer de nouveaux produits », explique Jean Dufour. Dernièrement, par exemple, Thalès Corporate Ventures a pris des parts dans Bionatics (génération de végétaux virtuels), qui pourrait enrichir le domaine imagerie numérique du groupe. Legisway, site de contenu en ligne, est entré au portefeuille pour répondre à un besoin exprimé par le service juridique de Thalès.

ÉMERGENCE DE QUELQUES STARS

En quinze ans, TCV (dix gestionnaires, 150 millions de francs utilisés par an) a investi dans une cinquantaine de jeunes pousses. Évidemment, son existence peut toujours être remise en cause, « [s'il venait] à perdre beaucoup d'argent ». « Dans ce cas, Thalès agirait comme avec toute filiale qui perd trop d'argent », assure Claude Bozzo. Ce qui n'a pas encore été le cas, car, sur les dix dernières années (1990-2000), TCV a assuré un retour sur investissement de 15 % net à sa maison-mère. Une performance modeste, mais honorable puisqu'elle intègre la crise du capital-risque du début des années 1990.

La société d'investissement Innovacom Gestion (IG) joue dans une autre catégorie, celle des piliers poids lourds. La filiale de France Télécom a contribué à l'émergence de 350 start-up en dix ans. Dont quelques stars : Business Objects, Gemplus Card ou Alapage, rachetée par France Télécom. Mais c'est notamment en faisant gagner beaucoup d'argent à l'opérateur qu'elle lui est devenue indispensable. « Sur les cinq dernières années, nous avons réalisé un taux de rendement net de 108 % si nous considérons tous nos fonds, selon l'European Venture Capital Associa-

tion. La moyenne du marché est de 26 %, ce qui nous place dans les dix premiers européens en termes de performance », se réjouit Denis Champenois, directeur d'IG.

Pourquoi une telle réussite ? Sans doute parce qu'IG a réussi à devenir le centre de toutes les convoitises. Celles des start-up candidates à la levée de fonds, à qui IG est capable d'offrir de l'or en barre. En effet, IG s'engage à ce qu'elles puissent faire tester gratuitement leurs prototypes par des ingénieurs et chercheurs de France Télécom. Elles auront surtout l'opportunité, une fois le contact avec l'opérateur pris, d'en faire un client. Une première référence tellement prestigieuse qu'elle en appellera certainement d'autres. Denis Champenois, directeur d'Innovacom, juge d'ailleurs ses investissements à cette aune : « Quand nous investissons dans une jeune pousse, nous nous donnons dix-huit mois pour qu'elle décroche un accord commercial avec France Télécom. »

IG attire aussi les sociétés de capital-risque privées de la place. Elles la perçoivent comme l'une des leurs, et non comme un fonds captif beaucoup trop proche de sa maison mère. En effet, la filiale de France Télécom est organisée comme elles. Elle gère des fonds FCPR (voir glossaire) ouverts à d'autres investisseurs que l'opérateur de télécommunications (France Télécom n'a investi qu'à hauteur de 15 % - soit 200 millions d'euros - dans Innovacom IV, lancée en juillet 2000).

En outre, surtout depuis 1997, IG leur apparaît comme une excellente source de bons dossiers. En effet, Innovacom s'est recentrée sur l'essaiimage des technologies de l'exc-NET, aujourd'hui France Télécom R&D (elle a financé onze sociétés à ce jour, dont des stars comme Algety, revendue à Corvis, ou High Wave, entrée au Nouveau Marché en 2000). Concrètement, tous les dossiers candidats à l'essaiimage qui sortent des laboratoires de France Télécom passent obligatoirement dans les bureaux d'IG, qui a un droit de « premier refus ». Ces projets, fondés sur des technologies ayant souvent nécessité plusieurs « années-hommes » de recherche fondamentale, sont un rêve pour tout capital-risqueur prêt à co-investir sur un beau dossier technique.

Cécile Ducourtieux



ANNE GALLET

Sofinnova, le capital-risque à la française

La doyenne des sociétés françaises de financement des start-up muscle ses fonds

S'IL NE FALLAIT retenir qu'un pilier du financement des jeunes pousses en France, ce serait Sofinnova. C'est en effet le plus vieux acteur français de la place, et l'un des plus actifs : il vient encore de lever un fonds, Sofinnova IV (330 millions d'euros), qu'il consacrera aux jeunes pousses, et qui le place parmi les dix plus gros français.

Son histoire épouse celle du capital-risque hexagonal. « La société est née en 1972, à l'initiative de Christian Marbach, rappelle Jean-Bernard Schmidt, entré chez Sofinnova en 1974 avant d'en devenir le président en 1987. Il avait été chargé par le ministère de l'industrie d'une étude générale sur l'innovation en France. » Au menu de cette étude, un passage

par la Route 128, dans la région de Boston. C'était alors la Mecque des capital-risqueurs américains. « Christian Marbach a voulu reproduire en France ce qu'il a vu là-bas », poursuit Jean-Bernard Schmidt. Christian Marbach quitte donc le ministère de l'industrie pour créer Sofinnova, avec le concours d'une trentaine d'actionnaires, comme la BNP, la Banque populaire, EDF, la régie Renault ou Peugeot. Pour les inciter à investir, on leur offre une déduction fiscale correspondant à la moitié de leur investissement.

Mais, au début des années 1970, les banques refusent de prendre des risques avec des sociétés jeunes ou en cours de création. Et quand bien même elles seraient tentées de mettre la main au porte-monnaie, elles n'ont en face d'elles que des PME-PMI en quête de fonds propres. Difficile aussi de parler de nouvelles technologies.

Les premières années de Sofinnova sont donc marquées par l'incertitude. « Nous étions les premiers et les seuls en France. Très peu de chose existait en Europe », constate Jean-Bernard Schmidt. La société décide d'apprendre son métier aux

Etats-Unis. Elle s'associe avec TA Associates, capital-risqueur de Boston, pour créer son premier fonds d'investissement. En 1976, Jean Deléage, un des chargés d'affaires de Sofinnova, part à San Francisco pour ouvrir une filiale. Ce dernier créera en 1979 une nouvelle société de capital-risque, Burr Egan & Deleage (BED Co), puis Alta Partner, en 1996.

En janvier 1981, Jean-Bernard Schmidt part lui aussi s'installer à San Francisco : « Nous étions hébergés par le capital-risqueur BED Co. C'est là que j'ai appris le métier, tel qu'il se pratique aujourd'hui. » Ensemble, ils financent quelques sociétés dans le domaine des biotechnologies et de l'informatique. Parmi celles-ci : Genentech et Tandem. La filiale américaine reste associée à sa maison-mère jusqu'en 1997, date à laquelle les deux entreprises sont reprises par leurs équipes dirigeantes respectives, qui en deviennent les actionnaires majoritaires.

Pendant ce temps, Sofinnova prend racine en France et finance des sociétés dans divers domaines : nouvelles énergies, machines-outils, etc. Elle s'introduit sur le second marché en 1986. En 1989, elle

crée son premier fonds, Sofinnova capital, qui lève 38 millions d'euros. Mais le passage en Bourse tourne court, la société quitte la cote en 1993. « La Bourse n'était pas prête pour ce type d'activité », résume Jean-Bernard Schmidt.

Aujourd'hui, le problème de Sofinnova n'est plus d'être seule à essayer de dynamiser un marché qui n'existe pas. Il est de résister à la concurrence d'acteurs européens et américains, beaucoup plus gros qu'elle, mais sans perdre son âme. Avec Sofinnova IV, Jean-Bernard Schmidt espère pouvoir associer Sofinnova à des projets ambitieux. « Investir 10 millions d'euros dans un projet de 40 à 50 millions d'euros par exemple, précise-t-il. Mais nous limitons volontairement notre taille pour pouvoir continuer à travailler en direct avec les dirigeants des start-up dans lesquelles nous investissons. »

Pierre Bouvier

Retrouvez les fiches d'identité des piliers de l'innovation sur interactif.lemonde.fr/enquetes

Glossaire

Capital-risque

En anglais, *venture capital*. C'est l'investissement dans le capital de sociétés innovantes en démarrage. On distingue le financement du projet (amorçage), de sa concrétisation (création de l'entreprise), de la fabrication et commercialisation du produit (post-crétion). Quand l'entreprise est plus mûre, son financement relève du capital-développement.

FCPR et FCPI

Les fonds communs de placement à risques sont des véhicules d'investissement dans des entreprises non cotées, ouverts aux investisseurs institutionnels et aux épargnants. Leur avantage fiscal est certain : les plus-values sont exonérées d'impôt, à condition de conserver ses parts au moins cinq ans. Les fonds communs de placement pour l'innovation sont une catégorie de FCPR investis dans des entreprises labellisées innovantes créées depuis moins de trois ans. Outre l'exonération des plus-values, ces fonds donnent droit à déduire des impôts 25 % du montant de l'investissement.

TRI

Le taux de rentabilité interne mesure la performance des investissements des capital-risqueurs. On compare le montant des fonds investis à la valeur actuelle estimée des participations prises (soit déjà concrétisée pour cause de vente ou d'entrée en Bourse de l'entreprise, soit une valorisation estimative de l'entreprise selon les comparaisons sectorielles).

Essaimage et spin-off

L'essaiimage est l'action, pour un grand groupe, de favoriser la création de petites entreprises à partir de technologies maison avec du personnel maison. Une jeune pousse issue d'un essaimage est une « spin-off » du grand groupe.

Corporate venture

En français, « fonds captif ». Il s'agit d'un fonds de capital-risque détenu au moins pour moitié par un groupe industriel.

Business angel

En français, « investisseur providentiel ». C'est un particulier qui investit une partie de son patrimoine dans le capital d'une jeune pousse pour l'aider au démarrage.

Trois questions à...

Philippe Claude

1 Vous êtes gérant associé d'Atlas Venture, capital-risqueur américain indépendant qui vient de lever un sixième fonds de 1 milliard d'euros. Avez-vous recensé des différences significatives dans les méthodes et la culture des capital-risqueurs français et américains ?

Les pratiques des acteurs du capital-risque européens et américains ont tendance à s'homogénéiser. Le principal indicateur du niveau de maturité du secteur du capital-risque dans un pays consiste en l'examen du statut des acteurs. Au départ, ce sont souvent les grands établissements financiers et des groupes industriels qui créent des filiales de capital-risque. Mais, pour que ce métier se professionnalise, il faut que ses acteurs deviennent de véritables sociétés indépendantes. Ce mouvement a eu lieu il y a vingt ans aux Etats-Unis et il y a cinq à dix ans en France, comme le montre l'émancipation de Sofinnova, Partech ou Galileo. L'indépendance est très importante : il ne faut pas qu'un capital-risqueur se retrouve à investir dans une start-up pour satisfaire les intérêts de tel ou tel actionnaire. Il n'est pas possible de faire des affaires avec une start-up comme avec une banque ou un groupe industriel. Plutôt que de traiter avec une société, les investisseurs et entrepreneurs traitent avec un individu capital-risqueur, avec lequel ils tissent des relations de confiance dans la durée.

2 La différence entre capital-risqueurs français et américains est-elle sensible en termes de performance ?

Sur cinq ans, le taux de rentabilité interne brut des Français [de 39 %] est dans la moyenne internationale. La clé du succès vient de l'expérience. Ainsi, un capital-risqueur américain sera meilleur dans l'évaluation d'un dossier dans le domaine des logiciels car ce secteur est archi-dominé par les entreprises américaines ; donc il aura déjà traité des dizaines de dossiers de ce genre. En revanche, un Français aura sûrement des bases de comparaison plus solides pour financer un projet dans les télécoms ou la micro-électronique. Le problème de la France est plutôt d'inculquer la culture du risque aux jeunes diplômés et aussi de détecter et d'aider leurs projets dès l'amorçage. C'est là moins le rôle de sociétés de capital-risque que de particuliers « investisseurs providentiels ». Les réseaux de *business angels* sont encore faibles en France, d'où une intervention importante de l'Etat à ce stade, qui n'existe pas aux Etats-Unis.

3 La brutale chute des valorisations des sociétés high-tech a-t-elle été aussi rude pour les capital-risqueurs en France et aux Etats-Unis ?

L'industrie du capital-risque a subi mondialement la même excitation spéculative autour des perspectives du commerce électronique. Une foule de capital-risqueurs s'est créée, lesquels n'ont pas compris que même si ces concepts peuvent être valides, ils demandent d'investir lourdement et longtemps. Le retour de bâton a été rude, mais pas plus dans l'Hexagone qu'outre-Atlantique. Les capital-risqueurs américains ont peut-être simplement davantage de vécu : il y a eu de tels engouements éphémères dans les années 1980 pour la distribution spécialisée puis dans les années 1990 pour les biotechnologies...

Propos recueillis par Gaëlle Macke

1987 Cisco

Le leader mondial des routeurs, fondé en 1984, décolla en partie grâce aux 2,5 millions de dollars que Don Valentine, partenaire chez Sequoia Capital, une des premières sociétés de capital-risque de la Silicon Valley, y investit en 1997. Celui-ci empocha 10 milliards lors de l'introduction en Bourse, en 1990.

1991 Business Objects

Le fleuron français des logiciels, fondé en 1990 par Bernard Liautaud et Denis Payre, leva 1 million de dollars en 1991, principalement investis par Innovacom, le fonds de capital-risque de France Télécom, et Partech International.

1997 eBay

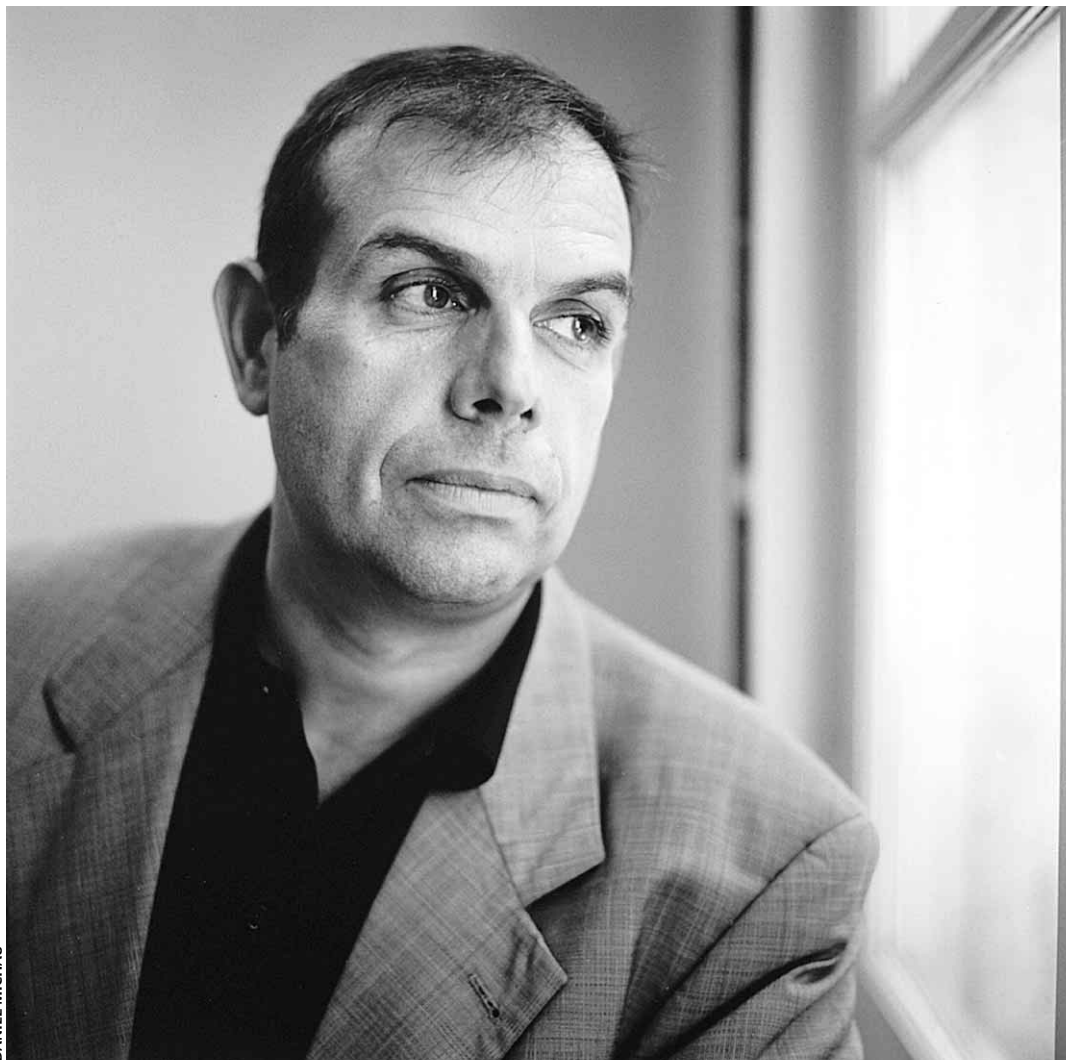
Le site de ventes aux enchères, fondé en 1995, fut financé en 1997 par Benchmark Capital. Cette dernière réalisa là la plus belle opération de capital-risque de toute l'histoire de la profession. Elle avait en effet injecté 6,7 millions de dollars, et en récolta 60 fois plus un an après.

Militant entrepreneur

Pierre Jouanny dirige depuis un an la filiale française du portail américain gay.com

FAUT-IL être membre de la communauté gay pour être le patron de gay.com? Pour Pierre Jouanny, directeur depuis un an de la filiale française de ce portail américain, la question ne se pose pas en ces termes. Travailler sur ce site n'a pas été une décision difficile à prendre pour cet homme de 47 ans. Au contraire. « Je ne connaissais pas le site américain, mais je me suis assuré qu'il répondait bien à mes valeurs. J'en ai discuté avec mes proches et, aujourd'hui, il est clair que je ne pourrais pas retourner dans une entreprise où je ne serais pas moi-même. » Il n'en dira pas plus sur le sujet, avant de conclure: « Pour moi, prendre la direction du site français de gay.com était l'occasion de mettre en adéquation un vécu personnel avec une expérience professionnelle. » Seuls les faits comptent en définitive. Pas sa vie privée.

Aujourd'hui, le site qu'il dirige revendique 150 000 visiteurs uniques mensuels en France, ce qui le place dans le peloton de tête des sites à contenu gay. Son engagement, Pierre Jouanny l'explique par son désir d'entreprendre, lui qui par le passé a déjà tenté l'aventure de l'ouverture de filiales. « Pour quoi j'ai rejoint gay.com? Parce que je suis un homme de petites structures. Je voulais mettre en place des équipes jeunes, les professionnaliser et continuer à faire des acquisitions. Nous avons lancé le site en France il y a un an, en rachetant un webzine qui s'appelait Ooops.net. » Il n'a, en revanche, pas réussi à mettre la main sur citegay.com, autre poids lourd du secteur avec ses 41 millions de pages vues par mois.



DANIEL MICHAU

Avant gay.com, Pierre Jouanny a effectué un parcours des plus classiques dans l'informatique. Etudes à l'École supérieure de commerce de Paris dont il est diplômé en 1978, service militaire comme attaché commercial à l'ambassade de France à Prague, puis début dans l'informatique au début des années 1980. Il enchaîne avec toute la panoplie d'activités du parfait cadre dynamique: fusions, acquisitions, phases de développement et

de restructuration. « Je suis ensuite entré chez IBM Global Services, où je me suis occupé des offres d'hébergement de services. J'y suis resté dix-huit mois. »

Chez gay.com, sa mission consiste à assurer la croissance de l'entreprise en Europe, à en faire le carrefour de la communauté gay tout en donnant à celle-ci une image de « normalité ». Le site s'adresse notamment aux 55% de ses visiteurs qui ne vont jamais dans un établissement gay, sans pour autant vivre dans leur placard. « C'est là qu'on se rend compte de l'importance d'Internet: pas besoin d'aller dans un kiosque pour trouver son magazine, d'aller dans un bar pour aller récupérer un gratuit. Parce que ce n'est pas toujours facile de vivre son homosexualité en province. Avec Internet, pas besoin de changer son mode de vie. On se connecte, c'est transparent, on obtient l'information. C'est donc une erreur de penser que toute la communauté homosexuelle vit dans le Marais. »

Pierre Jouanny assume pleinement la dimension consumériste du site, parce que c'est ce que réclament les annonceurs et parce que les gays achètent en ligne. Elle donne également à gay.com les moyens de son indépendance. Une indépendance qu'il essaie d'accentuer par le développement

d'une activité de conseil, afin d'aider les entreprises traditionnelles à prendre le virage du marché gay et lesbien. « Les sites verticaux supposent un code de communication, note-t-il. Un site comme La Redoute, une vieille maison française, a su laisser l'initiative à son équipe marketing: sur gay.com, elle présente des offres spéciales, ciblées et réservées à la communauté gay. Mais, en règle générale, les homosexuels restent un sujet tabou dans le domaine des entreprises. »

Le site n'en garde pas moins une dimension militante, certes moins présente que chez certains concurrents. Gay.com soutient ainsi diverses associations – les gays de Sciences-Po, de Centrale, des Mines, d'HEC, de la SNCF, de la RATP – et se veut un relais d'opinion. « Nous traitons des sujets de société, comme l'adoption d'enfants ou le pacs. Il y a, parmi nos lecteurs, 3% de pacsés, mais aussi 30% de gens qui vivent en couple stable, au vu et au su de tout le monde, de leurs voisins de palier. C'est bien plus important que le mariage homosexuel! »

Pierre Bouvier

interactif.lemonde.fr/portraits

Carnet interactif

PriceMinister

Pierre Krings est nommé directeur général de PriceMinister. Il a d'abord travaillé chez SCL, filiale du groupe Suez-Lyonnaise des eaux, puis chez Capital One, premier annonceur sur Internet aux Etats-Unis. En 2000, il a participé à la création de la société, site spécialiste de l'achat et de la vente de produits culturels d'occasion à moitié prix.

JDA Software

Michel Ramis devient vice-président Europe du Sud de JDA Software. Il est entré en 1998 chez JDA, spécialiste mondial des logiciels dédiés à la distribution et à l'industrie des biens de consommation. En tant que directeur général Europe du Sud, il a permis l'acquisition de clients prestigieux comme Casino, Carrefour et Monoprix.

A bon droit

Services en ligne: l'avis du CSA

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) a rendu public, le 9 mai 2001, son avis au gouvernement sur le projet de loi sur la société de l'information (LSI). Les observations du CSA portent essentiellement sur le régime juridique des services de communication en ligne et sur les réseaux de diffusion, sujets à propos desquels il relève que « la convergence des services et des réseaux devait inciter le législateur à tendre vers la neutralité technologique, donc vers l'égalité de traitement, tant entre des services au contenu similaire accessibles sur des supports différents qu'entre des supports distincts permettant l'accès aux mêmes services ». Au titre des critiques d'ordre général, le CSA reproche au gouvernement de ne pas avoir remis en cause l'organisation actuelle de la loi du 30 septembre 1986 sur l'audiovisuel, pour fixer des régimes spécifiques pour les services mettant à disposition du public des images ou des sons, quel que soit le support emprunté.

En ce qui concerne les services de communication en ligne, le CSA considère tout d'abord que la définition même de la communication en ligne, mais aussi le régime juridique de ces services et le périmètre des services sur lesquels le CSA pourrait exercer un contrôle, souffrent d'importantes ambiguïtés. Il semble en réalité que la version du projet de loi soumis au CSA avait pour conséquence de limiter ses compétences en matière d'Internet aux seuls sites de télévisions et des radios hertziennes ou satellitaires, et non à l'ensemble des médias en ligne. Par ailleurs, le CSA se déclare favorable à l'extension du système de dépôt légal aux contenus des services de communication en ligne.

Autre nouveauté du texte, approuvée par le CSA: l'exercice d'un droit de réponse, dans des conditions voisines de celles existant déjà pour l'ensemble des services de communication audiovisuelle. Faisant référence à un récent arrêt de la Cour de cassation sur le thème du point de départ du délai de prescription des actions en diffamation appliqué à Internet, le Conseil suggère que le délai pour exercer un tel droit de réponse soit de trois mois à compter, non pas du jour du retrait du message, comme le prévoit le projet de la LSI, mais au contraire, du jour du premier acte de publication, comme cela était traditionnellement le cas en droit de la presse écrite ou audiovisuelle. Parmi les autres thèmes, le CSA se félicite de voir intégrée dans le projet de loi sa proposition relative à une obligation, pour les services de communication en ligne, de présenter comme tels les messages publicitaires. Une telle obligation existe déjà dans la presse écrite ou dans l'audiovisuel: la publicité doit par principe être clairement distinguée du rédactionnel.

L'avis du CSA, disponible sur son site, contient d'autres critiques, notamment sur la question de la responsabilité des opérateurs, des contrats par voie électronique ou de l'harmonisation des régimes juridiques des réseaux câblés et filaires de télécommunications. Il se termine surtout par un souci de planning: la directive communautaire sur le commerce électronique doit être transposée au plus tard en droit français le 17 janvier 2002, ce qui laisse très peu de temps pour que la LSI soit définitivement prête et votée. Une invitation voilée à la morceler?

Alain Hazan, avocat à la cour

■ www.csa.fr

■ www.internet.gouv.fr/francais/textesref/pagsi2/accueil.htm

LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS

CETTE SEMAINE EN POLOGNE

On peut très bien se passer de la climatisation.

La preuve s'en trouve dans ce cybercafé du centre de Cracovie, en Pologne. Ici, pour rafraîchir un peu les machines et leurs utilisateurs, on fait appel au système D et aux bons vieux ventilateurs. Rien de

CRACOVIE DANS LE VENT

mieux qu'un peu d'air frais dans le dos pour garder les idées claires au moment d'envoyer un courriel!

L'autre solution consiste à siroter une consommation, alcoolisée ou non. Pour se restaurer, il faut faire quelques pas et sortir sur le passage Bielak pour s'attabler dans une petite pizzeria située juste à côté du Cafetera. Moment agréable car le quartier est animé, fréquenté aussi bien par les touristes que les habitants de la ville. Pour ceux qui ne sauraient se passer de leur compte Internet ou de leur site préféré, Cafetera offre des connexions bon marché (10 francs de l'heure environ) qui attirent étrangers et locaux. L'ambiance des lieux est tranquille, attirant surtout des jeunes gens. Est-ce par ce qu'on peut y écouter les dernières chansons à la mode? Ou tout simplement parce que le Cafetera est l'endroit idéal pour s'initier au Web? Un peu des deux, sans doute.

Cafetera
Centrum Internetowe
31-042 Kraków Rynek



ADAM GOLEC / VU

Les artistes de **Gorillaz** à l'ombre des projecteurs

Emmené par le chanteur du groupe Blur, Gorillaz se présente comme un collectif dont les membres avocent cachés

IMAGINEZ un concert où vous ne voyez des musiciens et du chanteur que des ombres derrière une toile. Imaginez des artistes qui se cachent derrière des personnages de bande dessinée. Imaginez enfin un groupe de copains qui viennent de réussir l'un des plus gros coups médiatiques outre-Manche. Vous êtes en présence de Gorillaz, collectif hybride créé par Damon Albarn, chanteur et compositeur du groupe Blur, et par le graphiste Jamie Hewlett, auteur en 1990 de la bande dessinée *Tank Girl*. Leur album éponyme s'est adjugé les premières places des charts anglais, et le single *Clint Eastwood* a suivi la même voie, s'octroyant un très joli succès.

Pourtant, Gorillaz n'existe pas. Ou du moins pas vraiment. Habile coup marketing parfaitement orchestré par Albarn et sa clique, le groupe s'inscrit dans la lignée de ces artistes virtuels qui se cachent derrière toute une batterie d'artifices pour ne pas apparaître dans la lumière des projecteurs. Ici, c'est la panoplie multimédia - à grands coups d'effets Shockwave - qui a été mise à contribution: un site Internet (www.gorillaz.com) sur lequel on retrouve les personnages «cartoonisés» et des chansons de l'album, des performances scéniques au cours desquelles le public n'aperçoit que des animations projetées sur écran, et enfin des interviews écrites où ce sont les personnages graphiques qui s'expriment et



non les musiciens. «Le site Web, c'est avec la scène le principal endroit où Gorillaz existe pour de vrai, commente Ant Cauchi, ami de Hewlett et développeur sur le projet Gorillaz depuis le début de l'aventure. En fait, tout se passe comme si Gorillaz n'avait qu'un seul et unique but: mettre en pièces le concept

bien rodé du groupe traditionnel. Ici, pas de leader ni de porte-voix. Tout le monde s'efface derrière la musique. Les concerts peuvent ainsi être perçus comme une ode à la non-starisation des musiciens.

Avec cette attitude, Gorillaz marche sur les traces récentes des grandes sensations musicales des

dernières années, d'Unkle à Daft Punk, et pourquoi pas sur celles plus anciennes déjà des Beatles. Pour la sortie de *Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band*, les Fab Four ne s'étaient-ils pas transformés en un big band généreux et haut en couleur? Car c'est le propre des groupes de rock: après une di-

zaine d'année de carrière, ils sont obligés d'évoluer radicalement ou condamnés à la redite éternelle, façon Rolling Stones. D'autres, plus malins, recyclent et s'adaptent.

Ainsi, Gorillaz n'est pas sans parallèle avec les Français Daft Punk qui refusent d'apparaître en photo et se cachent tantôt derrière des

«Le Monde interactif» et EMI vous offrent de vivre en direct l'unique concert français de Gorillaz le 22 juin à partir de 20 heures, puis de le retrouver jusqu'au dimanche 1^{er} juillet, sur le site interactif.lemonde.fr/gorillaz.

25 albums et 25 singles du groupe sont à gagner par les 50 premiers internautes qui enverront leurs coordonnées à l'adresse électronique indiquée sur le site le 22 juin au soir.

Diffusion assurée en partenariat avec Webstudio.

masques en latex, tantôt sous des heaumes futuristes. Autre point commun entre les deux groupes, la volonté de mettre la musique en avant. Et c'est là que la Toile joue sans doute un rôle déterminant pour Gorillaz comme pour Daft Punk. A l'aide d'un site, ces artistes présentent leurs œuvres et restent en contact avec leurs fans sans avoir à se lancer dans un marathon promotionnel classique, hormis les interviews. «L'intérêt du site gorillaz.com, poursuit Ant Cauchi, c'est qu'il nous permet de faire évoluer les personnages animés au fil des jours. Cela en fait un point de passage obligé pour les gens qui suivent Gorillaz.»

Malgré son appellation de groupe virtuel, Gorillaz sera bel et bien présent à Paris pour un concert unique en France le vendredi 22 juin, dans la petite salle de La Cigale. Une bonne occasion de voir un groupe qui n'existe pas autrement que dans la tête de ses concepteurs. Le public pourra se mesurer au difficile exercice d'assister à une représentation scénique qu'ils discerneront plus qu'ils ne la verront directement. Si le groupe persiste sur la lancée de son premier concert londonien, il y a donc peu de chances pour que les groupies aperçoivent le visage de Damon Albarn sur scène. Un bon moyen pour se concentrer uniquement sur la musique de Gorillaz.

Guillaume Fraissard et Pierre Bouvier

Cartoons sur le Réseau au Festival d'Annecy

Pendant trois jours, la deuxième session du Vector Lounge a réuni les meilleurs créateurs français du Web

CE FUT l'attraction branchée du Festival d'Annecy. Installés au troisième étage d'un palace de la ville, de jeunes web-designers français ont planché ensemble du 6 au 8 juin dernier à la réalisation d'un site animé, une œuvre collective destinée à donner un aperçu de leurs différents talents. Une batterie de PC en réseau dans un salon luxueux, un DJ et ses platines, un échantillonneur et une quarantaine de participants dont l'âge dépassait rarement les trente ans.

Comparé à l'ambiance qui régnait dans les autres étages de ce grand hôtel surplombant le lac, le contraste était saisissant. Tandis

qu'au rez-de-chaussée, de grosses sociétés de production, des chaînes de télévision vendaient et achetaient des séries de dessins animés au Marché international du film d'animation, le Vector Lounge réunissait la crème de la création française sur le Web pour un happening totalement gratuit. Dix jeunes sociétés, quatre amateurs sélectionnés lors d'un concours organisé pour l'occasion, et le gagnant du concours de projets Internet du Festival d'Annecy ont réalisé ensemble une douzaine d'animations.

L'interface est la même pour tous: un immeuble avec ascenseur. A chaque étage, un court-métrage animé en logiciel Flash raconte l'histoire d'un ou de plusieurs occupants. Mis en place par le studio de création lillois Team Chman, le Vector Lounge en est à sa deuxième session. Une première «Web jam» consacrée au graphisme et au design avait réuni, à Beaubourg en avril dernier, douze créatifs européens. «Nous avons lancé ce projet parce que nous en avions assez de ne pas trouver en France d'événements représentatifs de notre culture, explique Sébastien Jacob, directeur artistique chez Team Chman.



Actuellement, les sommets et conférences Internet sont trop orientés vers les affaires et/ou trop élitistes. Nous voulions provoquer de véritables rencontres, échanger, partager nos connaissances et nos envies avec des artistes que nous aimons.»

Supervisée avec Megalostudio, une jeune société installée à Annecy, cette édition spéciale «cartoon» a révélé une extrême diversité de styles. Car si l'on reproche au

logiciel Flash d'être relativement contraignant et de générer une animation rigide, voire syncopée, les participants sont arrivés à jouer leur propre partition et à appliquer leurs méthodes. Un certain nombre dessinant directement sur l'ordinateur avec une palette graphique, d'autres, plus nombreux, commençant par esquisser leurs personnages et leur scénarimage sur papier. L'un des vainqueurs du

concours Vector Lounge, le Parisien Nicolas Jaussaud, dit Naïko, regrette presque d'utiliser cette dernière technique: «Je suis allé beaucoup plus lentement que mon voisin. Je pense qu'il va falloir que j'investisse dans une palette graphique.» Une constatation qui n'a pas nui à sa réalisation puisque son animation, parodie du film *Piège de cristal*, est l'une des meilleures de l'immeuble Vector Lounge.

L'équipe de TV-Up, qui propose des outils et du contenu de télé interactive sur le Web, plébiscite, quant à elle, une approche plus classique de l'animation. Arrivée à Annecy avec 20 de ses 65 salariés et deux camionnettes chargées de matériel, cette entreprise marseillaise créée voilà dix mois découpe très précisément les tâches. Dessinateur, story-boarder, coloriste...: chacun a sa fonction dans la chaîne de production. Venu pour la plupart de l'animation traditionnelle, les créatifs de TV-Up sont passés sur le Web «pour pouvoir créer [leurs] propres personnages et [leurs] propres séries». Et tous affirment mieux gagner leur vie qu'auparavant. «Il n'est pas normal de sous-payer les gens sous prétexte qu'on est une jeune société qui dé-

marre, qu'on est tous potes, tous cool», affirme Nicolas Romain, le directeur de création.

Même écho du côté de Team Chman. Si Sébastien Jacob admet que beaucoup peuvent travailler des heures devant leur ordinateur, il rejette l'étiquette d'«esclave du Net» et met en avant la passion des participants. «Arrêtons avec cette image débile des types qui viennent au boulot en trottinette et installent leur matelas pour dormir sous leur ordinateur au bureau, précise-t-il. Nous vivons bien, merci! Nous ne sommes pas exploités et nous aimons notre boulot. Ici, nous rencontrons, sans aucun objectif mercantile, des gens qui partagent les mêmes conceptions artistiques que nous.» Prochain rendez-vous en septembre prochain au festival Ars Electronica, à Linz, en Autriche, où la troisième session du Vector Lounge sera cette fois consacrée aux jeux vidéo.

Hanna Waar

■ www.vectorlounge.com
 ■ www.megalostudio.com
 ■ www.perso.club-internet.fr/
 ■ nicokree
 ■ www.aec.at

Plok, l'antihéros qui gagne

«PLOK est le prototype de l'antihéros.» C'est avec son petit bonhomme édenté et chauve que David Berlioz, 30 ans, a convaincu le jury du Festival d'Annecy. En com-

Portrait

pétition avec douze autres participants européens, le gagnant du concours des projets Internet voulait mettre en avant cette série animée sur Flash dont il avait réalisé deux pilotes d'une durée d'une minute trente, qu'il avait déjà présentés au dernier Festival international du film de l'Internet. Une série lu-

dique et surtout interactive, domaine sur lequel David Berlioz se focalise: «J'y crois beaucoup. L'avenir est, à mon avis, à la télé interactive. Par ailleurs, l'écriture n'est pas du tout la même que dans des séries linéaires, et c'est ce qui m'intéresse.»

Actuellement concepteur-réalisateur chez Galilea, éditeur grenoblois de CD-ROM ludo-éducatifs, David Berlioz a commencé par faire des études de sciences. Après un DEUG, il s'est lancé en autodidacte et en free-lance dans la bande dessinée, l'infographie et l'illustration classique. Il découvre Internet en 1997 et fabrique très vite ses pre-

miers dessins animés avec le logiciel Shockwave. Arrivé sur le Vector Lounge d'Annecy après sa victoire au Festival du film sur Internet de Lille, il s'est un peu senti pris de court mais a rapidement bricolé une animation «plokienne» dans l'un des étages de l'immeuble de la «communauté».

Pour lui, il existe une différence assez nette entre la création pour le off-line et celle dédiée au on-line: «Je comparerais le CD-ROM à un album de bande dessinée, tandis que, selon moi, le Web doit se concevoir comme un feuilleton que l'on retrouve chaque jour ou chaque se-

maine dans un magazine.» Ce qui ne l'empêche pas de passer régulièrement de l'un à l'autre de ces supports. David Berlioz travaille depuis maintenant plusieurs mois sur un concept de jeu vidéo pour CD-ROM destiné aux enfants. Depuis l'annonce de sa victoire à Annecy, son employeur s'y intéresse.

H. W.

■ www.chez.com/plokpage

interactif.lemonde.fr/cyberculture

PUBLICITÉ

Les acteurs pour une époque à haut risque

INTERNET a imposé une révolution dans le management des entreprises. Tant les PDG de start-up que les dirigeants de grandes entreprises traditionnelles ont mis l'ac-



cent sur la prise de décision éclair, l'innovation en continu et la recherche de moyens d'utiliser le Net pour rationaliser leur activité et attirer de nouveaux clients. Alors que le secteur des technologies connaît son ralentissement le plus grave depuis quinze ans, quelle tactique adopter pour un PDG soumis aux impératifs de réduction des coûts et de réalisation des prévisions de résultat trimestriel?

C'est la question posée aux élus du «e.biz 25», classement des décideurs les plus influents en matière d'e-business (parmi lesquels nous avons sélectionné quatre entrepreneurs), tels Steve Chase, président d'AOL Time Warner, ou Monica Luechtefeld, responsable du commerce électronique du géant de la distribution de matériel de bureau Office Depot. Deux dirigeants qui ont eu la sagesse de lancer une passerelle entre le monde des briques et celui des clics. Ils préconisent l'audace: il faut investir, créer et développer de nouveaux produits pour se préparer à des jours meilleurs. «Beaucoup vont se retirer et rater des opportunités phénoménales. Ceux qui ont du capital et du talent doivent aller de l'avant et accroître leur avance», renchérit Jeffrey Skilling, PDG du négociant en énergie Enron, l'un de ces vingt-cinq décideurs.

Affronter ainsi les investisseurs de Wall Street, connus pour leur prudence et leur gâchette facile,

Le magazine «Business Week e.biz» a désigné les vingt-cinq décideurs du high-tech les plus incontournables

AZ
EBS
FLOU
MICH ✓ ⊗
warrior low<mu
interactif mercedes

→
#

CAPTIF FLOU

exige un charisme de meneur d'hommes et des nerfs d'acier. Les «e.biz 25» en sont pourvus. Ce sont des bâtisseurs d'empire, des novateurs, voire des visionnaires mais aussi des architectes, des pragmatiques voire des rescapés. Certains parmi eux ont déjà figuré à ce palmarès, à l'instar de Michael Dell, PDG de Dell Computer, un pionnier qui s'est servi de la Toile pour réorganiser sa chaîne d'approvisionnement jusqu'à livrer au consommateur un ordinateur sur mesure. Fort de son avance sur le Net, Dell peut aujourd'hui se permettre de mener une guerre contre ses concurrents sur les prix tout en continuant de dégager des bénéfices.

D'autres, comme Rick Belluzo, président de Microsoft, figurent

dans cette sélection parce qu'ils pourraient bien ébranler le statu quo. Microsoft n'a guère brillé sur le Net... jusqu'à maintenant. Mais Rick Belluzo a fait de sa filiale MSN le deuxième portail Web mondial, et le géant s'est engagé à investir cette année 2 milliards de dollars en recherche et développement dans sa stratégie sur le Net. Or Microsoft, avec sa puissance marketing, n'a pas son pareil pour rendre certaines technologies vraiment grand public.

Enfin, il y a ceux dont l'avenir est incertain, et qu'il faut donc surveiller de près. C'est le cas de Jeff Bezos, fondateur d'Amazon, aujourd'hui sur la sellette. Le supermarché en ligne a vu la croissance de son chiffre d'affaires ralentir, et

le titre boursier a chuté de 85% par rapport à son sommet. Reste que si l'homme qui a fait trembler tous les détaillants traditionnels des Etats-Unis effraie moins, il demeure le pionnier du commerce électronique grand public. Qu'il morde la poussière ou remporte un triomphe, son destin en dira long sur le prochain épisode de la saga Internet.

Au départ, les gagnants du Net se sont employés à faire gonfler leur chiffre d'affaires. Mais, en période de fléchissement, ce n'est plus suffisant. Il faut avoir davantage d'imagination et utiliser la Toile pour optimiser tous les fonctionnements de l'entreprise, des études de marché au service client, jusqu'à l'ingénierie collaborative

et la connexion des fournisseurs. Prenez Pradeep Sindhu, cofondateur de Juniper Networks et membre des «e.biz 25». Grâce à cette approche globale, il a fait de sa jeune pousse, née il y a quatre ans, le leader des routeurs Internet. L'entreprise enregistre les commandes sur la Toile et les transmet en ligne aux fabricants. Juniper peut, lui, se concentrer sur la conception de produits qui laissent sur place la concurrence.

Les entreprises qui réussissent dans l'e-business ne se contentent pas non plus de suivre la dernière cyber-idée à la mode. Autre figure du «e.biz 25», Gary Reiner, responsable de la communication chez General Electric, n'a ainsi pas caché son dédain face aux nombreuses ententes entre grands groupes pour monter des places de marché électroniques. Fort de ses onze métiers, GE fait en effet des économies d'échelle instantanées (600 millions de dollars en 2001) en rassemblant tous les achats sur sa propre place de marché en ligne.

Enfin, en période de crise, outre ses compétences, le charisme du dirigeant est plus que jamais décisif. Face à des résultats et des stock-options qui plongent, il convient de donner aux troupes des raisons d'espérer, comme sait le faire un Masayoshi Son (Softbank) ou un Pekka Ala-Pietila (Nokia). Les dirigeants qui se laisseront dominer par la peur seront incapables de faire preuve de l'équilibre nécessaire pour sortir de cette passe difficile.

BusinessWeek
e.biz

Retrouvez le dossier complet
avec tous les portraits
des «e.biz 25» sur
[interactif.lemonde.fr/
neteconomie](http://interactif.lemonde.fr/neteconomie)

Thomas Middelhoff, magnat des médias

CONTRIBUTION
Thomas Middelhoff a fait de Bertelsmann le premier gros éditeur européen de livres, de musique et de presse sur le Web. L'industrie musicale a été bouleversée par son rachat de la technologie Napster.

DÉFI
Utiliser l'e-commerce pour inverser la tendance déficitaire des clubs de livres et doper les bénéfices peu brillants des recettes de son activité disques.

Savourant un verre de vin et un cigare dans son salon lambrissé, Thomas Middelhoff semble peu affecté par la déroute du Nasdaq. L'effondrement des start-up Internet n'a guère entamé sa foi dans le Web. «Nous sommes convaincus que le commerce électronique deviendra l'un des fondements du business des médias», affirme le PDG de Bertelsmann. Le conglomérat allemand (Random House, Grüner +

Jahr avec Prisma Presse en France, RTL Group, BMG, etc.) est, avec Vivendi, le groupe européen qui a opéré le virage le plus radical vers la nouvelle économie.

L'entreprise a décidé de se focaliser sur la vente en ligne, se retirant donc de la fourniture d'accès, et empochant au passage 7 milliards de dollars avec la cession de ses parts dans AOL. Dès 1998, Thomas Middelhoff a exigé que tous les livres et enregistrements musicaux de Bertelsmann soient numérisés afin de pouvoir être commercialisés sur le Net. Fin 2000, il a franchi une nouvelle étape dans sa conquête du Net, en engloutissant 60 millions de dollars pour s'approprier le site de partage de fichiers Napster, dont il veut faire un standard de la distribution musicale en ligne.

Mais la résistance de ses concurrents du disque risque de mettre en échec ce projet. Et ce n'est pas le seul de ses paris difficiles. En novembre, Bertelsmann a dû fermer

son site d'enchères en ligne anémique. Son agence Web Pixelpark (détenue à 60%) a vu son action dégringoler de 90% en un an. Surtout, ses sites de commerce électronique de biens culturels barnesand-noble.com aux Etats-Unis (détenu à 40%) et bol.com, en Europe, n'ont jamais atteint l'envergure du rival Amazon.

Cependant, les synergies entre les briques et les clics commencent à payer. Pour secourir ses clubs de livres déficitaires, Bertelsmann compte exploiter la Toile: aux Etats-Unis, un tiers des nouveaux abonnés de clubs de livre sont drainés par des sites Web spécialisés. Du coup, il vient d'intégrer Bol avec sa filiale club de livres européenne. Il n'est pas exclu que Middelhoff ait toujours au stade du bricolage pour définir la formule à succès de son groupe sur le Net. Mais vu son énorme budget de plus de 3 milliards de dollars à investir sur le Net de 2000 à 2003, il a de quoi venir.

Meg Withman, reine des cyberenchères

CONTRIBUTION
Meg Withman a fait d'eBay le premier site d'e-commerce avec 30 millions d'utilisateurs. Il est rentable depuis son lancement en 1996.

DÉFI
Face à une concurrence accrue, tenir la promesse d'accueillir 30 milliards de dollars de ventes sur son site en 2005.

Dans le domaine du commerce électronique, tout le monde voudrait être Meg Withman. Et pour cause: la PDG d'eBay a créé le plus gros succès de tout l'univers du Net. Sous des airs de marché aux puces se cache le plus important lieu commercial au monde, où acheter et vendre absolument tout, des cartes de baseball illustrées à 4 dollars aux hôtels à quelque 4 millions de dollars.

eBay voit aujourd'hui passer pour plus de 5 milliards de dollars de transactions sur son site et, fait

rare, dégage une rentabilité confortable (10% de marge nette). «Nous avons créé l'une des plus solides entreprises de notre temps», triomphe Meg Withman.

A rebours de la plupart des sociétés Internet qui ont tenté de faire du Web un succédané de la télévision ou d'une galerie marchande, Meg Withman a exploité son attrait d'origine, celui de la communication, pour laisser les utilisateurs traiter entre eux. Et d'emblée, contrairement à nombre d'entreprises commerciales sur la Toile, elle a récolté des bénéfices. Mais son ambition est sans bornes. Elle annonce un volume de transactions sur le site de 30 milliards de dollars d'ici à 2005, sur lequel la commission de 10% d'eBay représenterait donc un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars.

Aujourd'hui, le ralentissement économique ne semble pas l'atteindre. En effet, elle prévoit toujours pour son site un chiffre d'affaires en croissance de 55% en

2001 à 665 millions. Mais, à l'international, où eBay se développe agressivement, sa position est pour le moment moins incontournable que sur sa terre nord-américaine. «La prochaine vague de croissance sera vraisemblablement un petit peu plus difficile», estime Derek Brown, analyste financier chez WR Hambrecht.

Le pari de Meg Withman: promouvoir un nouveau service pour aider les marchands du Web à intégrer les enchères d'eBay sur leurs propres sites, ce qui rendrait la technologie d'eBay potentiellement aussi inévitable que le Windows de Microsoft. Mais attention, avertit Munjal Shah, PDG d'Andale, prestataire de services spécialisés dans la vente aux enchères, «d'ici cinq ans, eBay risque d'être accusé des mêmes abus que Microsoft aujourd'hui». Voilà un problème que les homologues de Meg Withman dans le secteur du commerce électronique rêveraient d'avoir!

Tony Ball, réinventeur de la télévision

CONTRIBUTION
Tony Ball a fait de BSKyB le premier opérateur de télévision interactive mondial, permettant à ses 5 millions d'abonnés d'envoyer des courriels et même de commander leur pizza en ligne.

DÉFI
Transformer les consommateurs passifs avachés devant le petit écran en surfers actifs sur la télévision interactive.

Tony Ball ne passe guère de temps à naviguer sur la Toile depuis son PC. Non qu'il n'apprécie pas le Réseau mais, quand il veut surfer, il lui suffit d'allumer son poste de télévision à écran plat 48 pouces. Logique: cet homme de 45 ans est le PDG de l'opérateur de télévision payante par satellite British Sky Broadcasting. BSKyB est un pionnier dans la transformation de la bonne vieille boîte à images en outil de diffusion et communication

Internet. Ses abonnés ont accès à quelque 200 chaînes et la possibilité, depuis leur poste de télévision, de s'envoyer des courriels, d'acheter, voire de parier en ligne.

L'avantage? Un quart seulement des ménages européens sont équipés d'un ordinateur, contre plus de la moitié aux Etats-Unis. Par contraste, 23% des ménages britanniques sont des utilisateurs de télévision interactive, contre à peine 2% sur le sol américain, selon Jupiter Media Metrix. Le cabinet d'études estime que d'un bout à l'autre de l'Europe, 53 millions de ménages seront des utilisateurs de télévision interactive d'ici à 2003, soit 33%. «Le PC ne disparaîtra pas mais, pour toucher le très grand public, l'appareil à la fiabilité ultime reste la télévision», affirme Tony Ball, avec son accent cockney.

Avec ses 5 millions d'abonnés en 2000 (le double de 1999), BSKyB touche ce public plus largement que quiconque. Et la firme entend passer les frontières de l'île avec le

rachat des 22% de l'allemand Kirch Pay TV. Pour attirer les abonnés, BSKyB leur fournit gratuitement de décoder et parabolé, qui lui coûte 300 livres. Et l'entreprise dépense, en outre, 190 livres par abonné en marketing. Ainsi, sur les neuf mois clos au 31 mars dernier, la filiale BSKyB Interactive a réalisé un chiffre d'affaires de 56 millions de livres, mais une perte de 158 millions.

Pour autant, l'«iTV-commerce» tarde à décoller, et le groupe, qui prévoyait il y a encore deux ans que ses recettes par abonné allaient croître de 50% grâce aux services interactifs, est désormais plus prudent. Il n'empêche: le nombre des abonnés de BSKyB a plus que doublé en 2000, et les analystes estiment que le point d'équilibre devrait être atteint l'année prochaine. Dans la bataille de l'accès au Net qui oppose la télévision au PC, il faut donc s'attendre à retrouver Tony Ball dans le rôle du meneur de revue.

Ray Ozzie, créateur de logiciels

CONTRIBUTION
Ray Ozzie a fait de Groove Networks le Napster du travail en entreprise, utilisant la technologie du peer-to-peer (échange de fichiers entre internautes).

DÉFI
Transformer Groove en un éditeur de logiciels majeur, alors que seules quelques firmes testent cette application.

Ray Ozzie est un fou de matériel informatique timide, qui affirme sans remords que sa vie tout entière se résume à son activité professionnelle. Son rêve est de transformer le monde avec les logiciels révolutionnaires qui sortent de son PC. Il a ainsi lancé en octobre 2000 son nouveau produit, Groove, fondé sur une technologie susceptible de faire flamber ce Web qui, actuellement, tourne au ralenti. La technologie dite du peer-to-peer ou poste à poste met en relation des

milliers d'ordinateurs sans passer par un serveur pour partager gratuitement des fichiers. Groove est ainsi un programme de «collaboration horizontale», servant à créer des espaces de travail virtuels pour une équipe d'internautes éparpillés sur le Réseau. Ceux-ci pourront dialoguer en direct par une messagerie instantanée, gérer un agenda partagé, modifier en simultanée une documentation commune, retoucher des images, etc.

Groove propose déjà une vingtaine d'applications, et son architecture ouverte permet d'intégrer tous les logiciels de bureautique usuels. Disponible en téléchargement gratuit pour le grand public, il espère s'imposer comme un standard. La société pourra donc ensuite vendre aux entreprises des versions sur mesure adaptées à leurs besoins. A ce jour, trois entreprises, dont Glaxo SmithKline et Raytheon, se sont engagées à tester Groove, lancé en octobre 2000. Bien que des hordes d'entrepre-

neurs se ruent sur ce créneau, la majorité des experts pensent que si quelqu'un peut réussir dans le domaine du poste à poste, ce sera Ray Ozzie. L'homme a déjà montré ce dont il est capable. Au début des années 1990, Ray Ozzie, alors chez Lotus, a créé le célèbre progiciel de groupe Notes, racheté depuis par IBM. Microsoft ne devrait cependant pas rester les bras croisés devant l'arrivée de ce nouveau concurrent.

En attendant, Groove a déjà levé 55 millions de dollars, notamment auprès d'Intel. La concurrence est partout, mais Ray Ozzie a déjà pris une longueur d'avance. Et qui sait ce qui peut encore sortir de son PC?

★ Les pages «Entreprises»
sont réalisées par les rédactions
du «Monde interactif»
et de «Business Week/e.biz».

★ Traduit de l'anglais par
Max Chavanne

Les batteries, sources renouvelables d'énergie nomade

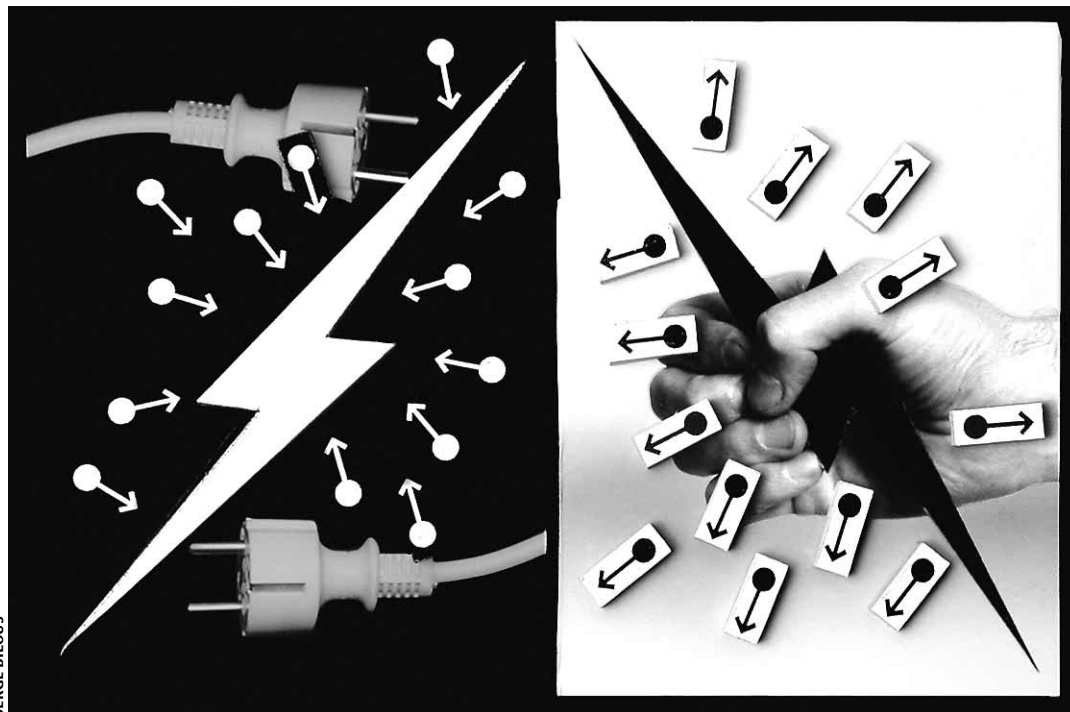
Les téléphones portables sont alimentés par des usines chimiques miniatures. Explications

COMPAGNONS indispensables des téléphones portables et autres appareils nomades, les batteries sont de véritables concentrés de technologie. A l'intérieur d'un boîtier de seulement quelques dizaines de grammes, elles renferment l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'appareil qu'elles alimentent pendant des dizaines, voire quelques centaines d'heures. Et contrairement aux piles, ces batteries peuvent être rechargées.

C'est en effet la capacité à se régénérer qui permet de faire la distinction entre les deux types de batteries existants. Celles dites primaires stockent l'électricité puis la restituent, sans possibilité de recharge. Ce sont les piles. Les autres, dites secondaires et appelées batteries tout court, peuvent inverser le processus chimique qui intervient dans la production du courant. Si le premier type de batterie, la pile, a été inventé par Alessandro Volta au début du XIX^e siècle, l'accumulateur électrique rechargeable a été découvert en 1860 par un physicien français, Raymond Gaston Planté.

Au cœur d'une batterie secondaire, la production d'électricité s'effectue grâce au même type de réaction que dans une batterie primaire, une électrolyse. Mais cette réaction est réversible. La charge initiale est effectuée en usine. Elle consiste à doper l'une des deux électrodes avec des atomes ionisés pris sur l'autre électrode. Pendant la décharge, lorsque l'appareil est relié aux deux électrodes, les ions migrent d'une électrode vers l'autre à travers le matériau dans lequel elles « baignent » (appelé l'électrolyte). Cela entraîne une circulation d'électrons en sens inverse. Et ce mouvement de charges électriques crée le courant qui alimente l'appareil.

Pour recharger la batterie, il suffit alors d'introduire un courant externe. C'est ce que fait le chargeur. Il déclenche la réaction chimique inverse: les ions retournent d'où ils viennent, entraînant une nouvelle accumulation de potentiel. Ces cycles successifs de charge-décharge peuvent se répéter plusieurs



centaines de fois. Selon les matériaux employés – donc la technologie de batterie –, la durée de vie varie entre 400 et 1000 cycles. En effet, tous les matériaux ne sont pas égaux dans le don de charges positives ou négatives. Ils autorisent des différences de potentiel plus ou moins fortes. De même, les résidus de réaction peuvent influencer sur le nombre de cycles. Sans compter le prix des matériaux qui constituent les électrodes. Mais si ce nombre de cycles maximum peut sembler peu élevé, il permet souvent à la batterie de durer plus longtemps que l'appareil qu'elle alimente.

PUISSANCE ET POIDS PLUME

La batterie est en outre amovible, afin de pouvoir facilement être remplacée. Pour beaucoup de leurs modèles de portables, les constructeurs proposent d'ailleurs toutes sortes de batteries optionnelles en complément ou en remplacement de la batterie livrée en standard.

Chez Ericsson, par exemple, la batterie standard du R320s est un modèle Li-ion (lithium-ion) d'une puissance de 850 milliampères-heure (mAh). Epaisse de 9 millimètres, elle pèse 29 grammes et procure une autonomie en veille d'environ 85 heures. Le constructeur propose également une batterie ultraplats de 500 mAh, qui utilise la technologie lithium-polymère. On gagne 5 millimètres en épaisseur, mais l'autonomie n'est plus que de quelque 50 heures en veille. Pour gagner en autonomie, il faut choisir la batterie haute capacité

qui permet d'atteindre 150 heures en veille, au détriment du poids (54 grammes) et de l'encombrement (12 millimètres d'épaisseur).

La batterie idéale, qui allierait puissance, poids plume et encombrement minimum, n'existe donc pas. C'est le lithium-ion qui permet aujourd'hui d'obtenir le meilleur compromis. Le Ni-MH (nickel métal hybride ou nickel hydrure métallique) est, lui, nettement plus économique. Quant aux batteries Ni-Cd (nickel cadmium), aujourd'hui abandonnées car trop polluantes et d'une densité énergétique plus faible que celle de leurs concurrentes, elles offriraient un nombre de cycles charge-décharge élevé. Mais d'autres technologies commencent à arriver sur le marché, et pourraient bientôt prendre le relais. C'est le cas des batteries lithium-polymère, dont la flexibilité morphologique permet de diminuer l'encombrement. La technologie ALB (Advanced Lithium Battery) développée par Toshiba est aussi très prometteuse. Elle combine la haute densité énergétique du Li-ion et la flexibilité du lithium-polymère, avec une durée de vie élevée qui garantit un maintien de 80% de la capacité après 500 cycles.

Les batteries chimiques traditionnelles pourraient aussi être concurrencées dans les années à venir par les piles à combustible. Le concept, expérimenté par la NASA aux premières heures de la conquête spatiale et objet de nombreuses recherches dans l'automobile, a récemment été repris par des

De la construction des nanomachines

Un rapport invite les chercheurs français en nanotechnologies à privilégier une nouvelle démarche de travail

TOUT CE QUI est de la taille du millionième de millimètre et susceptible d'effectuer une action ne mérite pas le nom de nanomachine. Mieux, il serait dommage de se limiter à une approche dite *top down* – qui cherche à miniaturiser ce qui existait à une échelle plus grande – quand l'approche inverse, dite *bottom up*, serait la plus prometteuse. Un peu obscures pour le béotien, ces conclusions tirées du dernier rapport de l'OFTA (Observatoire français des techniques avancées) sur les « nanocomposants et nanomachines », publié en juin, n'en prennent pas moins la forme d'une pierre dans le jardin des ministères.

Le groupe de travail qui a produit ce rapport, composé d'une dizaine de chercheurs académiques et d'une autre dizaine œuvrant pour l'industrie, note en effet qu'il existe des programmes de recherche dans l'Hexagone s'intéressant aux nanotechnologies. Mais ces programmes « entrent parfois en compétition, sans concertation académique, ni regard industriel suffisant », écrit-il. Juste après avoir souligné que les industriels japonais et américains, aidés de leurs scientifiques et gouvernements, semblent, eux, avoir compris l'intérêt d'entamer de nouvelles re-

cherches sur la miniaturisation des machines au-delà de celles menées sur les nanostructures.

Car une nanomachine n'est ni un nanodispositif, ni un nanocomposant, explique le groupe de travail de l'OFTA. « Une nanomachine est une molécule dont on voudrait qu'elle remplisse seule une fonction telle qu'un calcul ou un mouvement complexe », quand les nanodispositifs et nanocomposants ne sont que des briques conduisant par assemblage à la construction d'une mésomachine. C'est-à-dire une machine de très petite taille, mais pas une machine tout en un! L'ennui, c'est qu'on tombe dans le domaine du quantique, qui est à lui seul un immense champ d'investigation pour les scientifiques. Ce qui signifie que pour privilégier une approche *bottom up* – qui partirait des propriétés d'une molécule pour synthétiser une nanomachine –, il faut d'abord développer les nano-outils, tel le microscope à effet tunnel.

L'OFTA recommande donc, en parallèle de la création d'un DEA « nanosciences, nanotechnologies et ingénierie quantique » s'adressant à de futurs biologistes, chimistes ou ingénieurs, de favoriser au plus vite le mariage de ces disciplines avec la chimie de synthèse. La miniaturisation des machines resterait en effet une activité très dépendante de la microélectronique, alors que les perspectives en sciences du vivant seraient colossales. « *Imaginez un nanorobot capable d'aller dans l'une de nos cellules pour fournir des informations sur un flux moléculaire* », évoque Christian Joachim, directeur de recherche au CNRS et coordinateur du rapport.

Corinne Manoury

■ www.ofta.net

Jean-Marc Gimenez

Transistors en voie de réduction

Intel annonce la conception d'un transistor dont la taille n'excède pas 0,02 micron

GORDON MOORE aura finalement été démenti par ses propres ingénieurs. Non que la célèbre loi du cofondateur d'Intel – qui prévoit le doublement du nombre de transistors intégrés sur une même puce tous les 18 à 24 mois – ait été mise en défaut. Mais Gordon Moore avait lui-même, en 1993, posé des limites à sa fameuse règle: dès que la finesse de la gravure aurait atteint une taille de 0,25 micron, l'augmentation du taux d'intégration des composants se heurterait « à de sérieux obstacles technologiques et économiques ». Non seulement la finesse de gravure n'a jamais cessé d'être réduite (0,18 micron aujourd'hui), mais les ingénieurs d'Intel viennent de dévoiler un transistor dont la taille n'excède pas 0,02 micron (20 nanomètres). Ce qui devrait permettre, annonce le constructeur, la commercialisation en 2007 d'un processeur utilisant une technologie

de gravure à 0,045 micron, et cadencé à 20 gigahertz.

La barrière fixée par Gordon Moore vient donc d'être revue à la baisse d'un facteur 5. « Cela permettra d'intégrer un milliard de transistors sur le même processeur, contre les 42 millions actuels », prévoit Jean-Paul Colin, directeur du développement d'Intel Europe de l'Ouest. Un développement accompagné de fortes contraintes économiques. Car, comme l'explique Jean-Paul Colin, « pour le 0,13 micron [disponible dans quelques mois], le coût de fabrication d'une unité de production de processeurs est d'environ 2 milliards de dollars, alors qu'en 2007 une telle unité de production pourrait coûter cinq fois plus ».

De plus, l'exploitation du nouveau transistor d'Intel n'ira pas sans difficultés techniques. Car les procédés actuels de lithographie, qui permettent de tracer la fine trame des processeurs, ne pourront réduire indéfiniment la finesse de gravure des puces. « Aujourd'hui, poursuit Jean-Paul Colin, on emploie des techniques de « masquage », en utilisant des matériaux qui possèdent en négatif le motif que l'on veut finalement obtenir sur le processeur. » Après avoir été focalisés, des faisceaux lumineux traversent ainsi ces matériaux et gravent le réseau de la puce. Mais à partir d'un certain seuil de miniaturisation, modifier le « masque » ne suffit plus: les longueurs d'onde de la lumière utilisée sont trop grandes, et un phénomène de diffraction apparaît. En 2007, il ne s'agira donc pas seulement, comme l'explique Jean-Paul Colin, « d'améliorer les appareils actuels, mais d'en mettre au point de nouveaux ».

Il faudra, entre autres, réduire la longueur d'onde des rayons ultraviolets utilisés aujourd'hui et « passer dans l'ultraviolet extrême », dont la longueur d'onde est proche de 13 nanomètres », explique Jacques Gautier, responsable du département microélectronique du futur du LETI (Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation). Associé à de nouvelles techniques de focalisation et de réflexion de la lumière, le passage à l'ultraviolet extrême permettra de réduire la finesse de la gravure à environ 50 nanomètres.

En attendant la mise à profit de son transistor à 20 nanomètres, Intel annonce la mise au point, pour 2005, d'un processeur cadencé à 10 gigahertz, intégrant 400 millions de transistors. Une évolution qui devrait, elle, s'effectuer sans rupture technologique majeure.

Stéphane Foucart

■ www-dta.cea.fr

PUBLICITÉ

Apprendre l'Internet mobile

Le Web déclinable sur des supports mobiles fait appel à des connaissances bien particulières. Ses métiers sont encore à inventer

SI TOUT se passe comme annoncé, début 2002, le grand public devrait découvrir les joies d'un Internet de plus en plus mobile grâce au GPRS. Les trois opérateurs, Orange, SFR et Bouygues Telecom, après des lancements repoussés, fourbissent leurs armes, de concert avec les constructeurs de téléphones et d'appareils communicants. En attendant des débits encore plus rapides avec l'UMTS, prévu au-delà de 2003. Sur ce marché émergent, où tout un chacun est échaudé par un WAP survenu, les stratégies se mettent en place, ainsi que les métiers de demain. Car il faut bien le préparer, cet Internet mobile, déclinable à la fois sur les téléphones, les assistants personnels et les hybrides qui mêleront les fonctionnalités des deux.

La tâche ne s'annonce pas des plus simples, tant il est vrai que les questions sont pour l'heure plus nombreuses que les réponses, étant donné la jeunesse du secteur. «*Il n'existe pas encore de véritable métier spécialisé. Il s'agit d'adaptations ou de prolongement de compétences initiales*», prévient d'emblée William Jaouen, directeur général de FFT Ressources, cabinet-conseil en ressources humaines.

En revanche, il est possible de cerner les sphères professionnelles qui seront affectées par les évolutions d'un Internet déclinable sur des supports mobiles, et qui devront s'adapter en conséquence. En marketing, tout d'abord, où l'on devrait assister au développement du «*permission marketing*», celui qui nécessite une forme d'autorisation de la personne ciblée. En effet, de plus en plus, un individu nomade pourra être sollicité à des moments qui ne lui conviennent pas forcément. Les départements marketing vont donc devoir repenser leurs méthodes en fonction de ces nouvelles données.

L'Internet mobile aura également un impact dans la gestion de projet. «*Un canal complémentaire va être ajouté aux deux autres existant, c'est-à-dire le Web et le mode off-line*», poursuit William Jaouen. «*Nous assistons à la convergence entre informatique et télécoms, mis*

en relief par l'avènement de l'Internet mobile», analyse de son côté Cédric Nicolas, directeur général d'Ubbico, filiale Internet mobile de Fi System. Dans ce contexte, le troisième secteur professionnel sur lequel l'Internet mobile aura un impact concerne celui des techniciens. Ce marché nécessite en effet la connaissance et la maîtrise de langages très particuliers et pointus, comme le WML pour le WAP. Techniquement, le mobile apporte davantage de contraintes, puisqu'il n'existe pas d'homogénéité des plates-formes, comme pour le PC.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

«*Les développeurs ont dû changer leur optique*, précise Philippe Chanelet, chef de produits chez Ericsson. *Ils étaient habitués à des puissances de plus en plus fortes et rapprochées. Un programmeur standard n'a pas de raison de se poser de questions quant à la capacité d'un PC. En revanche, sur les terminaux mobiles, la croissance est moins rapide en termes de capacité. Les développeurs ont à faire à des ressources limitées et doivent optimiser l'information en tenant compte des contraintes ergonomiques propres aux appareils mobiles.*»

De nombreuses réflexions sont en cours autour des compétences de l'Internet mobile. Ainsi, l'agence Web Himalaya a mis en place au

début de l'année 2000 une cellule baptisée Netflowers, consacrée à la recherche et développement autour du multi-accès. Arnaud Affergan, qui la dirige, travaille sur les déclinaisons autour du Net: «*Nous voulons des compétences transversales. Sur les projets, chacun doit avoir une vision globale, qui englobe à la fois Web, WAP et PDA, tout en ayant des compétences pointues dans son domaine.*»

Pour l'heure, les compétences liées à l'Internet mobile sont encore assez proches de celles du Web. Elles n'existent pas encore en tant que telles. Ou font appel à des connaissances relevant plutôt d'«*anciens métiers*», comme le souligne Arnaud Affergan: «*Nous travaillons avec des consultants en systèmes d'information. Ils connaissent le fonctionnement de ceux propres aux entreprises et peuvent extraire l'information afin de la faire remonter dans la base de données. Avec l'avènement de l'intranet mobile, leur présence sur les projets est de plus en plus nécessaire.*» C'est donc à l'usage que les nouveaux métiers liés à l'Internet mobile se dessineront.

Laurence Bernaert

interactif.lemonde.fr/
neteconomie

Supports nomades

JEANS, basket, boucle d'oreille, le look d'Emmanuel Renard, M. Internet mobile de la radio NRJ, colle assez bien à l'image véhiculée par la station. Ce jeune homme

Portrait

Il avoue ses 30 ans du bout des lèvres – occupe ce poste depuis mars dernier, un poste créé à son arrivée. L'idée: décliner sur tous les supports les contenus des quatre radios du groupe, c'est-à-dire, outre NRJ, Chérie FM, Rire & Chansons et Nostalgie. WAP, assistants personnels, mais aussi télévision interactive et Minitel sont au programme. Ou plus précisément à l'étude.

«*Nous allons nous présenter comme fournisseur de contenu auprès des trois opérateurs, mais, pour l'heure, nous en sommes encore au stade de la réflexion*», précise Emmanuel Renard. Il passe actuellement beaucoup de temps à effectuer de la veille sur le secteur, à la fois technologique et marketing, via les Salons – il était récemment au Cebit à Hanovre –, Internet et ses différents contacts avec le petit monde de l'Internet mobile. Il participe notamment régulièrement aux réunions organisées à Paris par les possesseurs de Palm, qui sont l'occasion de rencontres avec les professionnels du secteur.

C'est son goût très prononcé pour les «*gadgets technologiques*» qui l'a progressivement conduit à occuper ses responsabilités au sein de NRJ. «*J'ai toujours été fan des technos et j'aime que l'information vienne à moi.*» Il avoue d'ailleurs posséder deux Palm, un iPaq et «*trois ou quatre téléphones*».

A l'origine muni d'un BTS de comptabilité, il a démarré sa carrière professionnelle au sein du groupe Taittinger, loin des nouvelles technologies. Mais, en 2000, il assouvit sa passion au sein d'une start-up positionnée sur le créneau de la fourniture de services pour l'Internet mobile, baptisée Cosmobilis. Celle-ci est à l'origine d'un portail WAP, Wizzme. Faute d'avoir

trouvé des fonds pour continuer l'aventure, la start-up a aujourd'hui cessé ses activités.

En parallèle, pendant ses loisirs, Emmanuel Renard anime un site entièrement consacré au Palm, d'ailleurs explicitement intitulé Palmspirit, qui passe en revue l'actualité des PDA et de l'Internet mobile en général. «*Je viens d'un milieu où l'on parle WAP ou PDA toute la journée*», résume-t-il. C'est par le biais des différents contacts professionnels qu'il a noués qu'il a ainsi rejoint le groupe NRJ: «*Il cherchait quelqu'un pour s'occuper de la mobilité, avec des connaissances techniques.*»

Sa priorité aujourd'hui: développer des services à valeur ajoutée, autrement dit qui rapportent de l'argent. Et qui lui permettront ainsi de lancer d'autres projets. Car, pour le moment, le seul budget alloué à l'Internet mobile chez NRJ, c'est son salaire. «*Je voudrais faire de nrj.com un portail multi-accès, et arriver à ce que le contenu soit formaté pour chaque canal, précise-t-il. J'aimerais qu'il y ait une base commune, et décliner chaque support selon ses spécificités. L'idéal serait de formater dès maintenant le contenu pour ne plus avoir qu'à le dispatcher le moment venu...*»

A terme, avec l'UMTS, la radio mobile sur mesure se profile, celle qui diffusera sur un appareil communicant le vidéo-clip associé à la chanson que l'on écoute, celle qui permettra à l'internaute nomade de personnaliser sa radio et de piocher à volonté dans les programmes où qu'il soit. Reste qu'avant d'y parvenir, Emmanuel Renard a dans ses cartons des projets plus modestes, mais plus viables dans un premier temps. Il mène actuellement une étude centrée sur le SMS, particulièrement prisé par la cible jeune de la radio, qui devrait être dévoilée début septembre. A suivre.

La. B.

■ www.palmspirit.com
■ www.nrj.com

PUBLICITÉ

Formations

INT

L'Institut national des télécommunications d'Evry propose une formation d'ingénieur généraliste dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Cinq masters spécialisés sont également au programme: réseaux et services mobiles; réseaux et services télécoms; réseaux, Internet et services répartis; manager télécoms et système d'information pour le management. Accessibles aux étudiants titulaires d'un bac+5, ces masters forment en une année scolaire aux métiers des télécommunications.

■ www.int-evry.fr

ENST

Accessible par les concours des classes préparatoires scientifiques, l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, installée à Paris, dispense des formations d'ingénieur pointues. Elle propose également des formations de troisième cycle, huit DEA et treize masters spécialisés. Son homologue rennaise, l'ENST Bretagne, propose également des formations d'ingénieur.

■ www.enst.fr
■ www.enst-bretagne.fr

INSA

Présent à Lyon, Rennes, Rouen et Toulouse, l'Institut national des sciences appliquées forme des ingénieurs en télécommunications, en informatique ou encore en architecture des systèmes d'information.

■ www.insa-france.fr

Supélec

La prestigieuse institution forme 360 ingénieurs par an dans les domaines de l'énergie électrique et des sciences de l'information, autour de trois missions: formation initiale, recherche et développement, et formation continue.

■ www.supelec.fr

le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97.
E-mail: hitech@lemonde.fr

Directeur de la publication: Jean-Marie Colombani.
Directeur général: Bruno Patino.
Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.
Directrice artistique: Maria Mercedes Salgado.
Rédaction: Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête),
Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques),
Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises),
Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).
Édition: Olivier Herviaux.
Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision: Olivier Houdart, Martine Rousseau.
Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre. Caroline Séjournant,
directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Philippe Raër (01-42-17-38-58).
Impression: Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété
de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001
by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr